

LETTRES
DE
MONSIEUR
ARNAULD
D'ANDILLY.

Edition Nouvelle.



Jouste la Copie.
A PARIS,
Chez PIERRE LE PETIT, ruë S. Jacques à la Toiſon d'Or.

M. DC. LXII.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

POUR *t'obliger à lire ce Livre de Lettres, & à l'estimer infiniment, il suffiroit que tu visse seulement le titre qu'il porte & le nom de l'Escrivain qui l'a composé; qui est si illustre & renommé par tout par ces belles Traductions, & autres Ouvrages, comme sont* Les vies des Peres au De-

ſert : Les Confeſſions de Saint Auguſtin : L'Eſchelle Sainte, ou les Degrez pour monter au Ciel compoſez en Grec par S. Jean Climaque, &c. *qu'il n'en ſaut pas dire d'avantage : Et ſi j'en euſſe crû les Perſonnes Doctes, je n'euſſe mis autre Advertiſſement que le ſeul nom de l'Autheur. Neantmoins je n'ay pas crû le devoir laiſſer ignorer pour ceux qui n'en avoient la connoiſſance.* ADIEV.



TABLE
DES LETTRES
CONTENUES
EN CE LIVRE.

Au

A un

Au

A la

A



LET-

LETTRES DE MONSIEUR ARNAULD D'ANDILLY.

LETTRE PREMIERE.

A Madame d'Orleans Religieuse Benedictine, & Mere de Monsieur le Duc de Rets.

MADAME,

Si vous jugez des effets par la volonté, j'avoüe vous avoir rendu service, puis qu'il ny a rien que je souhaitte avec plus d'ardeur que de vous témoigner par mes actions l'honneur que je porte à vostre eminente vertu : Mais comme je n'ay pû estre si heureux que d'accom-

plir en cela mō desir, aussi n'ay-je pas la presomption de m'estimer digne de la faveur que vous me faites par vostre lettre. Je la reçois, Madame, comme une obligation que vous voulez acquerir sur moy par un excez de charité, afin que le bon-heur d'avoir part au souvenir d'une Princesse qui oublie ses grandeurs & ses qualitez pour s'humilier devant Dieu, & s'eslever autant vers le Ciel par sa propre vertu, qu'elle l'estoit dans le monde par sa naissance, m'engage à une si grande admiration de vostre pieté, que je quitte desormais tous autres soins, pour m'efforcer de me rendre tel que vostre bonté s'est laissé persuader de me croire. Et puis que je ne sçaurois, Madame, me ressentir de la grace que vous me faites, que par des vœux & des souhaits pour l'accroissement des benedictions que Dieu verse sur vous avec une si grande abondance, & que vous me témoignez d'honorer ma Sœur de Port Royal de vostre affection, j'auray recours à elle, afin qu'elle offre pour vous ses prieres à celuy duquel seul vous attendez des recompenses, & qui semble vous avoir choisie pour l'une des plus éclatantes lumieres de nostre siecle, afin que vostre vie estant comme une image vivante de la parfaite devotion, vous fassiez connoistre que les Femmes peuvent aussi bien servir à l'Eglise par leur exemple, que les Hommes

par leur doctrine. Et pource que l'accomplissement de vos saintes intentions pourroit estre retardé par les soins que vous seriez obligée d'apporter, en des affaires qui troubleroient la tranquillité de vostre retraite, si vous continuiez d'estre traversée en la derniere resolution que vous avez prise, il faudroit avoir bien peu de sentiment de pieté, pour ne desirer pas avec ardeur de vous témoigner en cette occasion combien je suis

---

LETTRE II.

A Monsieur le Cardinal de Rets.

MONSEIGNEUR,

Je suis contraint de faire par cette lettre, ce que Mr. *** m'a empesché de faire moy-mesme; & j'aurois regret de m'acquiter en cette sorte d'un si grand devoir, si la faveur que j'ay receuë de vous en l'affaire de Port Royal, ne surpassoit de beaucoup tous les remerciemens que je vous en sçaurois rendre: Mais puis qu'il faut que mon impuissance paroisse, je n'ay pas sujet de desirer qu'elle se voye plustost en mes paroles qu'en mes lettres. Les personnes que vous avez principalement obligées en cette occasion suppléeront à mon deffaut, & en ren-

dant graces à Dieu de celle qu'il leur a faite par vostre moyen, elles ne luy demanderont pas moins de benedictions pour vous, que pour elles mesmes. Cette recompense, Monseigneur, ne vous sçauroit estre desagreable, puis que vous n'en cherchez point d'autre dans le zele qui vous porte a employer pour le service & pour la gloire de Dieu, toute l'autorité qu'il vous a commise : Et cela mesme m'osteroit la liberté de vous en parler, si mon ressentiment ne me contraignoit de dire l'honneur que vous meritez d'user si dignement du pouvoir que vous avez de bien faire ; & si cette consideration jointe à tant d'autres qui m'attachoient desjà à vostre service , ne m'obligeoit encore plus estroitement à demeurer toute ma vie

---

LETTRE III.

A un Prince.

MONSEIGNEUR,

Je laisse à Mr.*** à vous mander particulierement les sentimens de vos Amis , & de vos Serviteurs sur ce qui vous touche , dont je l'ay entretenu à loisir. Si le Comte de Mansfeld n'entreprend rièn contre la France,

ce, ce discours est du tout inutile : Mais s'il assiege quelque place, & que vous puissiez vous jetter dedans avec moyen de la defendre ; il n'y aura que ceux qui envieront vostre valeur, qui manqueront à loüer vostre action. Je sçay bien que quand vous ne le feriez pas, vous n'en sçauriez estre blâmé, puis que vous n'avez point d'employ qui vous y oblige : Mais si vostre generosité demeuroit dans les bornes des devoirs ordinaires, elle ne meriteroit ny des loüanges extraordinaires, ny la gloire que vous avez d'estre en plus grande estime dans l'esprit des gens de merite, par la consideration de vôtre vertu, que par celle de vostre naissance, qui n'auroit pas seule le pouvoir de me rendre aussi veritablement que je le suis

LETTRE IV.

A Monsieur l'Evesque d'Aire, depuis Evesque de Lizieux.

MOn Tres-cher Pere,

Si je ne sçavois que la Charité est la plus grande & la plus liberale de toutes les vertus Chrestiennes, & qu'elle regne dãs vôtre cœur, j'aurois peine à recevoir comme s'adressant à moy, les témoignages si extraor-

dinaires que vous me donnez de voſtre affection, dont pour eſtre digne à un ſi haut poinct, il faudroit eſtre un autre vous-meſme: Mais puiſque vous avez voulu me dõner la qualité de voſtre Fils; & que toutes les autres obligations ne ſont que des ruiſſeaux dont cette premiere eſt la ſource, je n'offenſerois pas moins voſtre bonté en m'eſtonnant de la continuation de vos faveurs, que vôtre humeur ſi ennemie des ceremonies en vous rendant de nouveaux remerciemens. Ainſi pour n'eſtre point ingrat par mon ſilence, & ne vous pas déplaire par mes paroles, il ne me reſte qu'à rendre graces à Dieu de celle que vous m'avez faite, & qui m'a acquis en un inſtant par le mouvement ſi puiſſant qu'il vous donna de m'aymer, ce que je ne pouvois meriter en toute ma vie: Mais ſi mon reſpect & mon affection ſont capables de me conſerver à juſte titre cette ſainte adoption dont vous m'honorez, j'oſe vous aſſeurer que vous n'aurez jamais ſujet de me deſavoüer pour

---

LETTRE V.

A Monſieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEUR,

Je croy vous dire beaucoup plus par mon ſilence que je ne pourrois faire par mes lettres,

tres, puis qu'il témoigne que les obligations que je vous ay ſont au deſſus de toutes mes paroles. Et ainſi c'eſt ſeulement pour me contenter moy-meſme que je vous renouvelle les proteſtatiõs de mon tres-humble ſervice, duquel vous ne ſçauriez douter quand vous penſerez aux faveurs dont vous honorez continuellement mon frere: Mais voſtre generoſité eſtant capable de vous les faire oublier, cette lettre ne ſera pas poſſible inutile pour vous faire ſouvenir de la ſeule choſe en quoy vous manquez de memoire. Je vous ſupplie tres-humblement, Monſeigneur, de vouloir bien l'avoir meilleure en cela à l'advenir, afin que vous me croyez autant que je le ſuis

---

LETTRE VI.

A Madame la Marquiſe de Senecey, ſur la mort de Monſieur ſon Mary.

MADAME,

C'euſt eſté à mon advis une ſi grande inhumanité que de vouloir arreſter vos larmes dans les premiers mouvemens de la plus juſte, & plus violente douleur qui ſe puiſſe éprouver dans le monde, qu'au lieu de m'excuſer d'avoir differé quelques jours

à vous eſcrire, j'aurois pluſtoſt ſujet de craindre de m'acquiter trop toſt de ce devoir : Mais la grace eſtant incomparablement plus puiſſante que la raiſon, j'oſe eſperer qu'elle commence à produire en vous des effets que l'on ne pourroit de longtemps attendre de l'autre ; n'y ayant qu'une force ſurnaturelle qui ſoit capable d'élever ſi-toſt une ame au deſſus des ſentimens de la Nature, & luy faire voir le jour à travers de tant de troubles & de nuages qui rempliſſent nos ſens, & offuſquent noſtre eſprit, lors que la vie nous devient ennuyeuſe par la perte d'une perſonne, que noſtre affection auſſi bien que noſtre devoir nous rendoit plus chere que nous-meſmes. Ainſi, Madame, ſans l'obligation que vous avez à Dieu d'avoir pris un pouvoir ſi abſolu ſur voſtre cœur, que par une heureuſe ſervitude vous avez comme perdu la liberté de reſiſter à ſes volontez, il faudroit vous parler d'une autre ſorte, & pour taſcher d'adoucir voſtre douleur incapable des vrais remedes, demeurer dans les termes des conſolations ordinaires : Mais puiſque vous eſtes ſi eſloignée de l'erreur de ceux qui cherchent tout leur bon-heur ſur la terre; & que les ſentimens des Chreſtiens ſi contraires à ceux du ſiecle, font que depuis tant d'années le Ciel a touſiours eſté le principal objet de vos deſirs & de vos eſperances,

ces, je vous dois tenir un autre langage. Jusques icy, Madame, vos affections estoient partagées : Vous aviez dans le monde un Mary que vous aymiez plus que vostre vie ; & dans le Ciel un Dieu que vous aymiez plus que vostre ame. Vostre passion vers le premier vous portoit à mille soins pour luy sur la terre ; & l'amour du second vous faisoit mespriser toute la terre, oublier les creatures, & vous-mesme pour n'estre qu'à luy. Ainsi tantost la Nature, & tantost la Grace occupoient vos pensées ; Et bien que l'un & l'autre peussent compatir avec une eminente vertu, ce ne pouvoit estre sans violence, & sans trembler souvent à la veüe de tant de malheurs qui peuvent arriver aux hommes. Combien de fois l'apprehension de ces épouventables combats qui joignent à la perte du corps celle de l'ame, vous a-t'elle fait transir de frayeur, & souhaitter de voir vostre vie avec celle de Monsieur vostre Mary, dans cét heureux port où l'on est pour jamais en asseurance. Maintenant qu'il y est arrivé, toutes vos affections & vos pensées sont reünies, puisque vous le trouvez dans ce mesme sejour de gloire où vostre esprit va si souvent chercher vostre Dieu. Ainsi vos vœux pour son salut estant exaucez, dequoy vous pouvez-vous plaindre, sinon de ce que cette bonté infinie en le tirant du monde, luy donne plustost qu'à

vous l'eternelle felicité qui un jour vous sera commune. C'estoit une preuve d'affection parmy les Payens que de pleurer avec excez la mort de ses Amis, pource que tout leur bon-heur ne passant pas cette vie, ils ne pouvoient leur desirer rien de meilleur: Mais parmy nous qui sommes instruits en l'école d'un Dieu mourant par amour sur une Croix, & duquel la mort rend la nostre, lors que nous sommes en grace, une vie de gloire & d'immortalité, ce ne seroit pas aymer un Mary plus que soy-mesme; mais au contraire s'aymer plus que luy, que de s'affliger de le voir quitter les miseres de la terre pour posseder eternellement les felicitez du Ciel: C'est pourquoy, Madame, estant tres-asseuré que vous aymiez incomparablement davantage Monsieur vostre Mary que vous ne vous aymez, je ne doute point que cette consideration ne soit encore plus puissante sur vôtre esprit que toutes vos douleurs dans vôtre cœur; & qu'ainsi vôtre ame ne reprenne bien-tost l'empire qu'elle doit avoir sur vos sentimens. Que sçavez-vous, Madame, si le zele avec lequel Monsieur vostre Mary a sacrifié sa vie pour le service de son Roy dans une guerre si sainte, ne luy a point obtenu la recompense dont il joüit à cette heure. Cela estant, comme il y a si grand sujet de le croire, voudriez-vous en luy rendant la vie, s'il estoit en

voſtre puiſſance, luy arracher une couronne qu'il a ſi juſtement meritée? Si voſtre bouche le dit, voſtre foy & voſtre charité la deſvoüent, & plus puiſſantes que voſtre affliction, elles ne permettront jamais que vous vous plaigniez d'avoir dans le Ciel la plus chere partie de vous-meſme. Vous voyez, Madame, que je vous parle ſelon la verité, & non pas ſelon mon reſſentiment, qui au lieu de me permettre de vous conſoler, m'engage à pleurer avec vous la perte d'un homme dont j'admirois la vertu, & qui m'honoroit d'une amitié toute extraordinaire. J'eſpere, Madame, de trouver deſormais en vous l'affection dont vous m'obligiez l'un & l'autre, puiſque tous mes devoirs ſe raſſemblent maintenant en vous ſeule, perſonne ne ſçauroit eſtre tant que moy.

LETTRE VII.

A Monſieur de Monrave Premier Preſident au Parlement de Toloſe.

MONSIEUR,

Je veux commencer à douter de voſtre affection, puiſqu'il ſemble que vous doutiez

de la mienne, en la voulant augmenter par tant de nouvelles proteſtations d'amitié, qui ſeroient inutiles ſi vous vous teniez aux premieres que nous avons faites ſi ſolemnellement, y ayans appellé pour témoins les Vertus & les Muſes, qui ont eſté cauſe de noſtre union; mais avec tout l'avantage de voſtre coſté: n'y ayant apporté de ma part que le deſir de les honorer en vous, au lieu que deſia vous les poſſediez. Vous voyez, Monſieur, par mes reproches le gré que je vous ſçay de vos complimens, que je tiens à offenſe, parce qu'ils ſont indignes de noſtre amitié, & que je deſire que la voſtre ſoit parfaite, & parfaite pour moy, de qui vous ſerez touſiours auſſi parfaitement honoré que d'homme du monde.

LETTRE VIII.

A Monſieur de Sponde depuis Eveſque de Pamieres.

MONSIEUR,

Les faveurs que vous me faites témoignent combien vous eſtes juſte: Car puis que mon Frere ne ſçauroit avoir plus d'affection que moy à vous honorer & à vous ſervir, il ne ſeroit pas raiſonnable que vous

nous traitassiez differemment. Ainsi les preuves qu'il reçoit de vostre amitié vous engagent à celles dont vous m'obligez: Mais je ne sçay comment je pourray m'acquitter de ce que je vous dois, & de ce qui est dû à vostre vertu, si ce n'est qu'en m'employant pour vostre service vous me donniez moyen de vous faire connoistre avec quelle verité je suis

LETTRE IX.

A Monsieur le Colonel d'Ornane depuis Mareschal de France, sur le sujet d'une tres-grande maladie qu'eut Monsieur de Mazargues son Frere.

MONSIEUR,

Je n'ay point de paroles quand je pense à l'affliction que vous ressentez du peril où est Monsieur vostre Frere, dont j'avoüe estre en telle peine que je n'ay un seul moment de repos, ma douleur estant si fort acreüe par la part que je prens à la vostre, que je ne pourrois supporter ce déplaisir, si je ne sçavois que c'est maintenant que nous devons pratiquer les resolutions que nous avons tant de fois prises de nous resigner absolument entre les mains

mains de Dieu, de la ſeule volonté duquel nous ſommes obligez de dépendre, & de ne conſiderer noſtre affection pour nos plus proches, & pour nos Amis, que comme une étincelle de l'amour que nous devons avoir pour luy. Repreſentez vous donc s'il vous plaiſt, Monſieur, à vous meſme ce que vous me diriez en pareille occaſion; & ayez ſans ceſſe devant les yeux que les Ames fideles à Jeſus-Chriſt ne ſçauroient rien perdre, puis qu'elles retrouvent en luy toutes choſes avec un accroiſſement infiny de graces. Si c'eſt un Frere que vous regrettez, il ne refuſe point d'eſtre le voſtre; ſi c'eſt un Frere & un Amy tout enſemble, il prend plaiſir à vous ſervir de l'un & de l'autre: Vous ne ſçauriez luy tant demander, pourveu que vos demandes ſoient accompagnées d'amour & de foy, qu'il ne vous donne encore davantage. Ainſi vous trouverez grace devant un Dieu en ſupportant patiemment pour l'amour de luy la perte d'un homme, qu'il vous rendra dans l'Eternité apres l'avoir mis au nombre des Anges.

LETTRE X.

A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEUR,

Encore que la gratification accordée à mon Frere m'apporte une grande joye d'autant que c'estoit une affaire d'honneur, & que celles là seules me touchent, le contentement que je ressens de vous en avoir toute l'obligation surpasse de beaucoup celuy que je reçois de cette faveur, pource que vos eminentes qualitez me font autant desirer de me voir de plus en plus vostre redevable, comme je craindrois de l'estre à un autre. Et puisque vous prenez tant de plaisir de nous attacher pour jamais mon Frere & moy à vostre service, vous ne pouviez, Monseigneur, rencontrer une occasion plus propre à nous le faire paroistre, veu les difficultez qu'il y a maintenant d'obtenir de semblables graces : Mais si nul autre que vous n'estoit capable de les surmonter, nul autre ne pouvoit aussi en avoir un plus grand ressentiment que celuy que mon Frere me témoigne, puisqu'il égale le mien, & que personne ne sçauroit estre davantage que je suis.

LETTRE XI.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg lors qu'il fut esloigné de la Cour en 1623.

MONSEIGNEUR,

Si je vous pouvois témoigner avec quel ressentiment d'obligation j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire par Mr. de la Jaille, vous connoistriez que toutes les bonnes fortunes de la terre ne me sçauroient apporter un pareil contentement, n'ayant jamais rien tant souhaitté que l'honneur de vostre affection au point que j'ay sujet de me la promettre en suitte des asseurances que vous m'en donnez. Tout ce que je possede au monde, & ma vie, que je vous offre, sont de trop foibles preuves à mon gré du desir que j'ay de me rendre digne de cette faveur. Mais je renonceray tous mes Amis s'ils ne sont les vostres; & penseray par ce moyen m'acquitter en quelque sorte de ce que je vous dois, puisque le moindre d'eux vaut beaucoup mieux que moy, & ne se donneroit jamais à un moins vertueux que vous. Jusques icy, Monseigneur, la gloire de vos actions estoit obscurcie par des complaisances & des flatteries qui luy ostoient une partie de son lustre: Main-

Maintenant qu'elle paroist en sa pureté, vous avez cét avantage que jamais homme dans une semblable rencontre n'a esté plus hautement ny plus universellement loüé de tous les gens de bien. C'est veritablement triompher de la Fortune que de tirer ainsi de l'advantage de ses défaveurs: Mais Dieu qui est juste n'avoit garde de manquer à recompenser tant de travaux que vous avez supportez, & tant de perils que vous avez courus & recherchez pour son service. Possible qu'il a voulu par un effet de sa providence, dont les causes sont incomprehensibles aux hommes, vous procurer le repos dont vous allez joüir desormais, afin de vous reserver à des actions encore plus illustres que les premieres ; Et puisque vous sçavez mieux que moy la soumission qu'il faut rendre à la conduite d'un si grand Maistre, je n'ay qu'à vous demander pardon, Monseigneur, de m'estre laissé emporter par mon affection à vous dire ce que j'ay si souvent appris de vous

---

LETTRE XII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Je parlé hier au Roy fort à loisir durant son souper; & rendis les témoignages que je dois

dois à voſtre vertu,& à voſtre probité. Cela ſe paſſa tres-bien, ainſi que Mr. de la Jaille vous le pourra dire : Mais je vous ſupplie tres-humblement de me pardonner ſi je vous ay deſobey en ne parlant point du tout de moy a ſa Majeſté, puiſque vous ſçavez que je ne vous l'ay nullement promis; ny meſme d'accepter les offres que mes Amis m'ont faites ſur ce ſujet. Je me confirme de plus en plus, Monſeigneur, en la creance que la meilleure fortune qui me ſçauroit arriver, c'eſt de participer à voſtre mauvaiſe fortune; Et nul contentement ne peut égaller celuy que je reçois de publier ſi hautement voſtre merite, que l'envie meſme eſt contrainte d'écouter vos loüanges ſans y oſer répondre. Je voy tous les jours tellement croiſtre le nombre des perſonnes qui parlent de vous avec toute ſorte d'honneur & d'eſtime, que je penſe qu'a la fin vous ſerez un de ceux qui s'étonneront le moins de voir vos ſervices ſi mal recompenſez; & je m'eſtimerois trop heureux ſi je pouvois par de plus grands devoirs me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces, que je m'efforceray de meriter par une telle paſſion à vous ſervir, que nul ne ſe pourra dire plus veritablement que moy.

LET-

LETTRE XIII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Je m'estime heureux de voir que mes lettres vous sont si agreables; Et je le seray beaucoup davantage lors que mes actions me rendront plus digne que mes paroles de l'honneur de vos bonnes graces; J'ay une si forte passion de vous plaire, que je me hayrois moy-mesme, si je ne vous donnois sujet de m'aymer. Et plus je vais avant, plus j'ay sujet de loüer Dieu de ce qu'il m'offre des occasions de faire voir combien je mesprise les faveurs de la Fortune. Je n'en souhaitte point de meilleure que de posseder avec ma liberté le bon-heur de passer doucement avec vous une partie de ma vie, qui est un contentement auquel je ne mets point de prix lorsque je pense à la faveur que vous me faites de le tant desirer.

LETTRE XIV.

A Madame la Marquise de Lyancour.

MADAME,

S'il y avoit quelque chose dans le monde au dessus de l'excellence de l'amitié, j'aurois honte que vous eussiez pris pour moy la peine d'écrire une si excellente lettre. Mais une plus noble cause ne pouvoit produire ce rare effet de vostre esprit, dont j'ay fait part á tant de vos Amis, qu'au moins ne m'accusera-t'on pas de vouloir posseder seul un si grand tresor. Je n'ose vous dire combien on l'estime, tant je crains que vostre modestie vous fasse offenser la verité en l'accusant de flatterie. Et d'autre costé l'apprehension de l'offenser moy-mesme m'oblige à vous témoigner que jamais lettre n'a esté plus admirée. Jugez donc je vous supplie si je ne dois pas estre en grande peine, puisque ne pouvant vous loüer sans vous déplaire, je ne sçaurois y manquer sans desagréer à Madame la Marquise de Ramboüillet, qui ne peut cacher sa joye de voir que vostre esprit aussi bien que vostre vertu égalle l'estime qu'elle fait de vous. Je pense que je feray mieux de vous laisser terminer entre vous ce different, où chacune

a pa-

a pareil avantage ; puisque l'une combat pour la modestie,& l'autre pour la verité;& que vous honorant également, je ne sçaurois quel party prendre : Mais de quelque costé que la victoire tourne vous y gagnerez toutes deux : Car comment pourriez vous vous plaindre d'estre contrainte par la verité à reconnoistre les graces que Dieu vous a faites : Et comment Madame la Marquise de Ramboüillet, qui vous ayme si parfaitement, seroit-elle faschée de voir que vous en rehaussez le lustre par la qualité de toutes la plus estimable aux Femmes qui est la modestie

---

LETTRE XV.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Je n'ay point maintenant un plus grand plaisir que de voir quelqu'un qui vienne de Nanteüil, pource que tous m'asseurent que vous ne vous portastes jamais mieux : Mais je seray encore plus contant lorsque j'auray le bon-heur d'y passer quelques journées aupres de vous, ainsi qu'il vous plaist de me le mander, pouvant dire avec verité qu'il n'y a rien au monde que j'esti-
me

me davantage que la part qu'il vous plaiſt de me promettre en l'honneur de voſtre amitié, qui eſt un terme dont je n'uſerois pas, ſi vous ne l'aviez voulu. Mais puiſque vous me l'ordonez,& que je reconnois combien les tres-humbles ſervices & les devoirs auſquels il m'oblige vont au delà des reſpects qui s'expliquent par d'autres paroles plus ordinaires & moins veritables, je vous ſupplie tres-humblement, Monſeigneur, de croire que je ne trouveray jamais rien de difficile pour meriter cette faveur, qui me rend beaucoup plus que je ne le ſçaurois dire

LETTRE XVI.

A Monſieur le Mareſchal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Vous apprendrez par les lettres de Monſieur de Lyancour comme ſon diſcours avec le Roy s'eſt beaucoup mieux paſſé que vous ne vouliez le vous promettre. Ce qui me donne ſujet de croire que ſi la Fortune vous trompe encore, ce ſera en vous faiſant des faveurs que vous dédaignez maintenant de recevoir d'elle: Car quelque aveugle qu'elle puiſſe eſtre, enfin elle ſera contrainte de voir

voir l'éclat de vostre vertu, & de reconnoistre son injustice

---

LETTRE XVII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Mon principal souhait est accomply, puisque mes actions vous sont si agreables. Apres ce contentement je ne sçaurois estre mal-heureux : Et si vostre bonté plustost que mon merite ne me l'avoit acquis, toutes les bonnes fortunes de la terre ne seroient pas capables de me satisfaire, pource que rien ne touche mon esprit à l'égal de mon devoir ; & que connoissant plus particulierement que nul autre vostre vertu, & les services ausquels m'oblige l'entiere confiance dont vous m'avez toûjours honoré, je n'auray jamais une plus forte passion que de vous témoigner par mon ressentiment que je ne suis point ingrat de vos faveurs ; & par mon obeïssance combien je desire me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces

LET-

LETTRE XVIII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

J'estime qu'il ne se peut rien adjouster à la resolution que je vois que vous avez prise par le memoire que Mr. de la Jaille m'a apporté, tant elle est prudente & genereuse, qui sont deux manieres d'agir si excellentes, & que vous avez si constamment tenuës jusques icy, que rien ne vous sçauroit estre plus advantageux selon mon advis que de ne vous en departir jamais : Il n'est pas croyable combien cela vous reüssit dans l'esprit de tous les gens de bien, dont je sçay que l'estime est seule capable de vous contenter : Et je n'ay point veu d'action plus loüée en choses semblables, que ce que vous n'avez ny recherché, ny desiré de voir le Roy lors qu'il a esté si prés de Nanteüil. Vos raisons pour ne point demander à prendre congé de luy avant que partir, sont aussi extremement approuvées de tous vos Amis, & le seront un jour s'il plaist à Dieu de sa Majesté mesme quand elle sera mieux conseillée. Vostre vie est une suitte continuelle de grandes actions ; Vostre seule passion a tousiours esté de meriter les plus importans em-

employs, sans vous soucier des avantages que les autres recherchent en les possedant; Et Dieu vous a fait la grace de reüssir encore au delà de ce que vous osiez vous promettre. Il ne faut pas, Monseigneur, demeurer au milieu de la carriere: Je sçay aussi que vous choisiriez plustost la mort que de l'avoir fait, & vous demande pardon de ce que ma passion à vous honorer & à vous servir m'emporte si facilement à vous dire ce que vous sçavez mieux que moy: En quoy je suis ce me semble excusable, puisque cela mesme est une preuve de la verité qui me fait estre.

LETTRE XIX.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

J'estimerois inutile de vous dire de quelles differentes affections j'ay esté touché en la maladie & en la guerison de Monsieur de Lyancour; & combien vostre consideration a encore augmenté mes ressentimens. L'honneur que j'ay d'estre aymé de vous, & les devoirs qui m'y obligent vous en donnent assez de connoissance: Mais je vous supplie tres-humblement de me permettre

de loüer Dieu avec vous de la grace qu'il vous a faite de vous conserver une personne si chere lors que selon le monde il n'y avoit plus sujet de l'esperer, Je veux croire que cette maladie sera la crise des traverses qu'il luy a pleu de vous envoyer pour éprouver vostre vertu qui ne le pouvoit assez estre dans les seules prosperitez. Les grandes ames comme la vostre témoignent leur fermeté dans les plus violentes agitations: Il falloit que cette derniere traversast les contentemens que vous vous proposiez de recevoir cét Esté a Duretal, ausquels, puisque vous les remettez a Paris & à Nanteüil, j'espere de prendre la part qu'il vous plaist de m'y offrir, & de vous y renouveller les asseurances de la verité avec laquelle je suis.

LETTRE XX.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

N'ayant rien plus cher que l'honneur de vos bonnes graces, je m'estimerois obligé à de grands remerciemens des nouvelles asseurances qu'il vous plaist de m'en donner par vos lettres, si mes paroles n'estoient de trop foibles témoignages de mes devoirs, dont

dont je reconnois ne me pouvoir acquitter que par des services, & ne me tiendray jamais plus heureux que lors que je rencontreray des occasions de vous en rendre. Les resolutions que vous continuez à prendre sont si dignes de vous, que je ne sçaurois assez vous dire combien elles confirment la creance que tous les gens de bien ont de vostre vertu: Et la sorte dont vous vivez donne plus de sujet d'envier la grandeur de vostre courage, que de plaindre l'injustice que vous recevez de la Fortune, dont les changemens presens de la Cour fournissent tant de sujet de parler, qu'il ne se passe jour maintenant que vostre merite ne reçoive une partie des loüanges qui luy sont deües. Dieu veüille qu'elles soient bien-tost converties en des recompenses telles que vos signalez services les ont meritées. Il est difficile de vous souhaiter davantage, & impossible d'estre plus que moy.

LETTRE XXI.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Aussi-tost apres vous avoir ecrit, j'appris le commandement que vous avez re-

ceu à Duretal ; Et depuis Monsieur vostre Fils me fit l'honneur de me montrer la copie de la lettre du Roy, & de vostre responſe qui ne peut eſtre jugée que tres-digne de vous. Je reconnois dans l'eſprit des gens de bien que l'eſtime de voſtre vertu s'augmente par les oppoſitions qu'elle rencontre ; Et la ſorte dont vous eſtes allé en voſtre Gouvernement, y avez eſté receu, & y eſtes demeuré juſques icy nonobſtant les deſſeins que l'on avoit au contraire, fait paroiſtre clairement que la Providence de Dieu veille pour vous. Il n'appartient qu'à luy de tirer la lumiere des tenebres ; Et j'eſpere que ces nuages eſtant paſſez, la France vous reverra avec plus d'éclat qu'auparavant continuer les ſignalez ſervices qui luy ont eſté ſi utiles & ſi neceſſaires. Je m'eſtimerois tres-heureux ſi je pouvois par les miens vous témoigner mon obeyſſance, puis qu'elle tient rang entre les preuves de la verité qui me fait eſtre.

LETTRE XXII.

*A Monſieur le Comte de ****

MONSIEUR,

Vos reproches ſont ſi obligeans qu'ils m'oſteroient le regret d'avoir failly, ſi vo-

ſtre contentement ne m'eſtoit plus cher que le mien : Mais quelque effet que mon ſilence produiſe à mon advantage, je ne laiſſe pas de le condamner & de vous en demander pardon, puiſqu'il vous a eſté deſagreable. Vous ne me trouverés pas neantmoins, comme je l'eſpere, ſi coupable que vous penſez, lors que vous ſçaurez les raiſons qu'il m'eſt permis de vous alleguer en ſuitte de la ſatisfaction que je vous ay faite. Vous vous plaignez, Monſieur, de ma negligence à vous écrire, & de ce que je ne vous mande rien de mes intereſts. Je reſpons au premier, que c'eſt une grande preuve de ma confiance en l'honneur de voſtre amitié que de juger ces petits devoirs indignes d'elle : Et ſi cela vous ſemble une faute, preparez-vous, s'il vous plaiſt, à m'en remettre ſouvent de pareilles, puiſque je ne ſçaurois m'empeſcher de tomber en celles que mon eſtime pour vous me fait commettre. Quant à ce qui touche mes intereſts, je n'avois garde, Monſieur, de vous en écrire, vous pouvant jurer avec verité que c'eſt l'une des choſes du monde à laquelle je ſonge le moins. Et afin de vous parler à cœur ouvert, les penſées de mon ſalut, mes Amis, & mes livres ſont les ſeules choſes qui occupent maintenant mon eſprit. J'ayme parfaitement la Campagne, parce que j'y paſſe une vie toute contraire à celle de la Cour ; j'é-

prouve des douceurs nompareilles dans ma famille ; je gouste le contentement d'un repos sans oysiveté precedé par des travaux inutiles; & ce que la pluspart recherchent avec tant d'ardeur ne me semblant pas digne de l'ambition d'un homme de courage, il m'est fort facile de le mépriser. Voila, Monsieur, en peu de mots ma confession de foy. Trente lettres de complimens ne vous seroient pas à mon advis si agreables que celle-cy. Souffrez donc, s'il vous plaist, qu'elle satisfasse pour le passé, & m'imposez pour l'avenir telle loy qu'il vous plaira, elle sera religieusement observée. J'en dis autant à Madame vostre Femme. Et si vous en voulez tous deux entreprendre une chose impossible, ne pensez jamais à trouver une personne qui soit davantage que moy.

LETTRE XXIII.

A Monsieur le Duc de Montmorency.

MONSEIGNEUR,

Il n'y a que mes actions, si mon bonheur les pouvoit égaler à ma passion pour vostre service, qui soient capables de vous témoigner mon ressentiment de la faveur d'une lettre aussi obligeante qu'est celle

celle qu'il vous a pleu de m'écrire : Car quand je pense qu'outre mes devoirs hereditaires, mon inclination à vous honorer s'est rencontrée si particulierement favorisée de la vostre que vous avez tousiours pris plaisir à me donner des marques d'une bienveillance non commune ; j'avouë que je ne sçaurois sans une joye toute extraordinaire recevoir par de nouvelles preuves de l'honneur de vos bonnes graces la confirmation des premieres, dont je n'ose dire, Monseigneur, que je sois indigne, si elles se peuvent meriter par la plus parfaite fidelité qui soit au monde, puis qu'ayant la mesme passion pour mon devoir, que tant d'autres ont pour leur Fortune, ceux qui me font l'honneur de m'aymer ne sçauroient craindre avec raison d'y avoir regret. Et vous, Monseigneur, moins que nul autre, pouvant dire veritablement que l'on ne sçauroit estre plus que je suis

LETTRE XXIV.

A Monsieur de Virazel depuis Evesque de Saint Brieu.

PUisque le silence se peut en quelque sorte comparer au dormir, je n'auray pas tort de dire que nous nous sommes

tous deux en méme temps comme réveillez d'un profond ſommeil; vôtre billet m'ayant eſté donné lors que vous receviez le mien. Ainſi je ne crains pas que vous m'accuſiez juſtement d'une faute en laquelle j'ay eu l'honneur de vous imiter, ne pouvant faillir à voſtre exemple, ſi ce n'eſtoit en me faiſant tirer neuf palettes de ſang, au lieu de fortifier ma ſanté dans mon deſert, comme vous deviez faire dans le voſtre, & non pas vous tuer de peur de profiter au Public, qui eſt un double manquement de charité & vers vous, & vers le prochain.

LETTRE XXV.

Au Pere Gregoire Capucin, & Provincial de la Province de Guyenne.

MOn Reverend Pere,

Je ne ſçaurois aſſez vous témoigner avec quelle joye j'ay receu voſtre lettre, y ayant ſi long-temps que je n'avois eu de vos nouvelles, & eſtimant au point que je fais le bon-heur de voſtre amitié. Je loüe Dieu pour vous de ce que vous vous portez bien; & pour toute voſtre Province de ce que vous voila de nouveau en charge: Car la charité eſtant d'autant plus eſtima-

ble

ble qu'elle eſt plus eſtenduë, je ſuis obligé de preferer à voſtre repos particulier l'avancement de tant d'ames ſous voſtre ſage conduite. Il n'eſt pas raiſonnable qu'un tel Capitaine que vous dans la vie Religieuſe, où il faut continuellement combattre de ſi puiſſans ennemis, ſe contente de faire le ſoldat: Voſtre vertu, & voſtre experience vous engagent à mener les autres à la guerre; & à mourir les armes en la main à la teſte de cette petite armée d'hommes Angeliques qui ne font autre uſage de leur vie que de la ſacrifier continuellement au ſervice de celuy, qui eſtant Dieu n'a pas dédaigné de ſe rendre homme, afin de perdre la ſienne pour eux. Quant à moy qui ſuis inutile à tout, je demeure à l'ombre tandis que vous eſtes dans le travail couvert de ſueur & de pouſſiere, & joüis icy d'un ſi grand repos, que ſi dans cette douce vie j'avois autant de vertu que de contentement, je ſerois ſans doute trop heureux. Je vous ſupplie de tout mon cœur de le demander à Dieu pour moy, afin que vos prieres ſuppleant au defaut des miennes, je devienne digne de l'affection ſi particuliere dont vous m'obligez.

LETTRE XXVI.

A Monsieur Bouthillier Evesque d'Aire.

MONSEIGNEUR,

Vous ne pouviez tirer une plus forte preuve du pouvoir absolu que vous avez sur moy qu'en m'obligeant d'escrire à Monsieur l'Abbé de Saint Cyran pour luy conseiller de differer son retour d'avec vous jusques à la fin de l'Hyver. J'avoüe que cette demande m'a fort surpris; Mais toutes mes volontez cedant aux vostres, je n'ay pû contredire à la seule chose que je vous aurois refusée si j'estois capable de vous desobeïr. Je me trahis, donc afin de vous estre fidele, si l'on peut nommer trahison ce que l'on fait contre soy pour un autre soy-mesme, qui est le seul nom que je vous puis donner digne de vostre amitié, laquelle je ressens tous les jours produire des effets dans nostre esloignement, & nostre silence que peu de personnes pourroient esperer dans la presence & la conversation continuelle. C'est estre au dessus des ordres de la nature que de tirer ainsi de nouvelles unions de nostre separation, & faire contribuer à l'affermissement de nostre amitié ce qui affoibliroit celle des autres: Mais puis qu'elle ne regarde que le Ciel,

Ciel, pourquoy seroit-elle assujettie aux loix de la terre, dont nous avons protesté tant de fois de mépriser les grandeurs & les vanitez? Je loüe Dieu de tout mon cœur de ce que vous avez desia reduit ces resolutions en pratique, en vous acquitant si dignement d'une des premieres charges de l'Eglise. Quant à moy puis qu'il ne me reste que les desirs de bien faire, je m'efforceray avec la grace de Dieu de les conserver si entiers, que vous ne puissiez trouver à redire que mon impuissance, dont vous estes trop juste pour m'accuser, & nostre parfait Amy trop equitable pour y consentir.

LETTRE XXVII.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

JE vous laisse à juger qu'elle est ma peine de me voir contraint à vous conseiller de laisser passer la rigueur de l'Hyver auparavant que de revenir icy: Mais bien que d'un costé je ressente un extreme déplaisir de vostre absence en un temps où j'esperois de vous dérober quelques journées, & que rien ne me sçauroit estre plus cher ny plus avantageux tout ensemble: Néantmoins quand je considere de l'autre les incommo-

ditez de la saison pour entreprendre un si long voyage, & la passion si juste & si violente qu'a Monsieur l'Evesque d'Aire de profiter de cette rencontre pour vous retenir encore, je suis contraint de parler contre moy-mesme, & de combattre mes propres sentimens, qui me faisoient desia trouver l'Automne trop long, sans y adjouster encore l'Hyver, lequel je craindray plus que jamais, me souvenant qu'il m'aura ramené à Paris, où je passe une vie si esloignée de la tranquillité de la Campagne, que le seul moyen de joüir du repos que j'ay quitté seroit de vous voir, puisque je le retrouverois avec vous au milieu de tous les orages du monde.

LETTRE XXVIII.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

L'Affaire de *** vient presentement d'estre terminée. Jamais rien ne s'est mieux passé : Et je suis trompé si Dieu n'a permis ces nuages pour en tirer une nouvelle lumiere. Je desirerois de tout mon cœur que Mr. *** eust entendu ce qui s'est dit de luy sur ce sujet, & jusques à quel point chacun ressent luy estre obligé. Ainsi en voulant seulement procurer le bien des autres, on en

en reçoit pour soy-mesme que l'on ne trouveroit pas si on le recherchoit ; & la charité obtient par de bonnes voyes, ce que l'ambition ne peut acquerir par de mauvaises.

LETTRE XXIX.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

IL me semble que je seray bien coupable si je ne fais mon profit de l'instruction que Dieu me donne dans l'exemple de * * * pour m'empescher de tomber en semblables fautes : Car cecy est à mon advis une leçon vivante & animée par des actions veritables qui se sont passées devant mes yeux; au lieu que ces discours ordinaires de vertu qui combattent des vices qui ne sont que dans l'imagination, ressemblent aux peintures lesquelles n'ont autre rapport à la verité, que celuy que leur donnent les ombres & les couleurs : Ce qui sans doute ne sçauroit agir si puissamment sur nos esprits, pource qu'ils ne sont touchez que par nos sens ; Au lieu que dans cette autre maniere d'instruction ils le sont non seulement par tous nos sens, mais par toutes nos passions, qui ayant eu part à ce qui s'est passé, nous font connoistre par autruy, & par nous mesmes, jusques où peut aller le transport de

de nos imperfections naturelles, si la grace qui est la raison des Chrestiens ne les arreste, & ne les domine. Mais voyez je vous supplie dequoy je me mesle d'oser ainsi parler devant vous, j'espere que vous excuserez cette faute, puisque dans la liberté que nostre amitié me donne de vous dire mes premieres pensées, il n'y a que les secondes qui soient coupables quand elles sont mauvaises.

LETTRE XXX.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

COmme je pensois vous écrire Mr. de *** m'a monstré sa lettre qui m'a fait tomber la plume des mains, non par déplaisir de ne le pouvoir surpasser, mais par honte de ne le pouvoir imiter. Le premier seroit une vanité dont vous me blasmeriez; le second est une honneste emulation que vous ne condamnerez pas. Si vous n'aviez un esprit aussi penetrant que judicieux, je dirois que vous ne sçaviez pas jusques à quel point vous m'obligiez lors que vous nous donnastes l'un à l'autre. Mais tant s'en faut que je veüille diminuer par cette pensée le prix de la faveur que vous m'avez faite par un si rare present, que j'estime au

au contraire que vous connoiſſez encore mieux que moy les avantages que j'en reçois, leſquels je compteray touſiours entre les principaux de ma vie. Et puiſque l'excellence de nôtre amitié me defend de vous en remercier, pource que nous ne ſommes qu'un; & qu'ainſi ce ſeroit me remercier moy-meſme, j'emprunteray les paroles de Monſieur l'Eveſque d'Aire pour m'acquitter de cét office: Mais en cela je me trompe auſſi; car puis qu'il entre en tiers dans cette parfaite amitié, il n'y eſt pas plus propre que moy. Dieu ſoit loüé de ces deffauts, & nous faſſe la grace d'en voir touſiours augmenter le nombre.

LETTRE XXXI.

A Monſieur de Saint Pierre.

QUand vous ſeriez non ſeulement à Lorette, mais au bout du monde, cette lettre ira vous y trouver; & je ſuis aſſeuré qu'elle ſera la tres-bien venuë, puis qu'elle vous dira; &c. Certes ma joye s'augmente quand je penſe à celle que vous en recevrez, connoiſſant tellement voſtre cœur, que j'y puis lire comme dans le mien: Apres cela je vous laiſſe à juger ſi vous avez quelque advantage ſur moy en amitié,

&

& si je conserve religieusement l'union inviolable de nos volontez faite par cette ame heroïque qui nous a si fraternellement aymez, & qui joüit maintenant dans l'eternité de la recompense deuë aux actions qui rendent sa memoire immortelle parmy les hommes.

LETTRE XXXII.

A Monsieur le Marquis de Vallencé lors qu'il commandoit à Montpellier.

MONSIEUR,

J'avoüe que j'ay trop attendu à vous témoigner l'extreme contentement que je ressens des signalez services que vous rendez au Roy dans l'un des plus importans emplois qui soient aujourd'huy en son Estat: Mais la connoissance que chacun en a, doit ce me semble me servir d'excuse, puisque ce n'eust esté que vous dire ce que toute la France publie; & qu'estant aussi particulierement que je le suis vostre tres-humble serviteur, j'ay sujet de desirer des occasions particulieres pour vous faire connoistre combien je suis

LETTRE XXXIII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Toutes mes lettres ne seroient que des remerciemens, si la crainte de vous ennuyer en vous redisant tousiours une mesme chose ne m'empeschoit de m'acquitter de ce que je dois à tant de témoignages de vostre affection, & particulierement à ceux que Monsieur vostre Fils m'a fait l'honneur de m'en donner avec vostre derniere lettre. Il a veu en arrivant icy la cheute de ceux qui ont trouvé leur ruine en l'éloignement qu'ils vous avoient procuré, & qui vous donné l'avantage sans pareil de triompher par vostre seule vertu de l'injustice de la Fortune. Tant de personnes vous auront écrit les particularitez de ce qui s'est passé en ce dernier changement, que j'estimerois inutile de les vous mander: Et bien qu'il ne le soit pas moins de vous asseurer de ma passion à vostre service, je vous supplie tres-humblement de me permettre de vous dire, puis qu'il est veritable, que j'aymerois mieux mourir que de cesser d'estre, &c.

LETTRE XXXIV.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Si la connoissance que j'ay de vostre merite & de vostre esprit, ne m'avoit accoustumé à n'attendre de vous que des choses excellentes, j'aurois encore plus admiré la lettre que vous écrivez au Roy sur le sujet de l'esloignement de vos ennemis. Mais vos paroles répondant à vos actions je ne dois non plus m'estonner des unes que des autres: Et puisqu'il vous plaist me tant honorer que de vouloir que je vous mande ce qu'il me semble de cette réponse, je suis obligé de vous dire, que le juste ressentiment que vous témoignez, sans neantmoins vous y laisser trop emporter, & la confiance que vous faites paroistre d'avoir en la sincerité de vos intentions, & en la fidelité de vos services, font tout ensemble reluire si clairement vostre prudence & vostre generosité, que cette lettre merite à mon advis la plus grande loüange que je luy sçaurois donner, qui est de l'estimer digne de vous. Il n'appartiendroit pas à un moins vertueux que vous estes de parler de la sorte: Et un aussi vertueux que vous auroit mauvaise

grace

grace de parler autrement: Car tant de bonnes actions doivent preceder ce langage, qu'il ne faut pas s'étonner s'il est si rare en ce siecle: Et les vostres sont telles que le principal de mes souhaits pour vous est qu'elles soient recompensées selon leur merite; comme le plus grand de mes souhaits pour moy est de vous obliger par mes tres-humbles services à me croire aussi veritablement que je suis.

LETTRE XXXV.

A Monsieur le Marefchal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Puisque vostre modestie vous fait trouver excessives les justes loüanges que l'on vous donne, je n'oserois plus vous dire ce que je pense de vos actions de crainte de vous déplaire, ou de parler contre ma conscience: Mais au moins me sera-t'il permis de vous rendre les tres-humbles remerciemens que je vous dois de l'affection qu'il vous plaist continuer à me témoigner par vos lettres, dont j'auray toute ma vie un tel desir de me rendre digne, que si manque d'occasions mes services ne me peuvent faire meriter ce bon-heur, j'espere que mes autres devoirs vous feront connoistre que

que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

LETTRE XXXVI.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Il n'estoit pas raisonnable que Monsieur le Colonel d'Ornane fust plus favorisé que vous de la Fortune, puisque vous l'estes tous deux également de la Vertu. Les prosperitez sont de trop foibles épreuves pour des ames semblables aux vostres; Il les faut voir dans l'orage, & non dans le calme, afin de convertir leur estime en admiration. Les moindres vaisseaux endurent la mer durant la bonace; mais les seuls rochers sont capables de resister à ses tourmentes. Il n'y en a gueres de plus grandes que celle qu'a souffert Monsieur le Colonel: Et toutefois la verité m'oblige à vous témoigner qu'elle est si disproportionnée à son courage, qu'il en soustiendroit aysément de plus violentes. Il faut avoüer neantmoins que sa gloire est beaucoup diminuée par l'affection nompareille dont Monsieur luy a rendu tant de preuves en cette rencontre, puisque ses actions & ses services sont trop dignement recom-

recompensez par une telle reconnoissance. Vous verrez, Monseigneur, par la lettre que je vous envoye combien il se tient heureux en son mal-heur d'avoir esté traitté comme vous, qui estes le premier auquel il écrit, ainsi que je le feray tousiours à rechercher par toutes sortes de devoirs de meriter l'honneur que vous me faites de me croire.

LETTRE XXXVII.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Vous aurez sceu comme depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Duretal, Mr. le Colonel d'Ornane a esté mené à Caën, où l'on le traite avec toute sorte de rigueur, & où l'on l'a mesme mis dans le Donjon, & beaucoup plus mal logé qu'à la Bastille. On luy a aussi osté un Page & un Laquais qu'il avoit auparavant, & laissé seulement un Valet de Chambre, sans oublier aucune de toutes les autres circonstances qui peuvent accompagner une prison tres-estroitte. Je doute neantmoins s'il est à plaindre dans un si mauvais traittement, puisque ceux qui l'ont conduit par commandement du Roy rendent de si grands témoi-

témoignages de sa constance ; qu'il semble que sa mauvaise fortune ne serve qu'à relever davantage sa vertu. Le jour qu'il partit, un Exempt des Gardes fit commandement à Madame sa Femme de sortir de Paris dans 24. heures : Ce que ne pouvant executer à cause qu'elle se trouvoit fort mal, le Roy luy permit d'y demeurer encore quelque temps pour se guerir. Voyla Monseigneur en quel estat sont ceux que vous avez laissez dans la Cour, dont ils goustent maintenant les amertumes tandis que vous joüissez à la Campagne des douceurs, & des contentemens que vous donne la fermeté de vostre esprit, & la satisfaction d'avoir si dignement servy le Roy & l'Estat, que moins les hommes le reconnoistront, & plus Dieu prendra plaisir d'estre luy-mesme vostre recompense. Quant à moy puisque l'honneur que vous me faites de m'aymer me rend excusable si je parle de mes sentimens en suite des vostres, dont ils ont dépendance, j'avoüe que Duretal & Caën partagent tellement mon esprit, qu'à peine sçay-je quelle opinion je dois avoir de ma condition presente : Car si d'un costé je m'estime heureux lors que je pense a vostre repos & à celuy que j'ay choisi, & dont je jouis icy pour vous imiter, je m'afflige de l'autre quand je me represente ce que souffre Monsieur le Colonel. Toutefois aprés

avoir

avoir bien consideré que le veritable bonheur des gens de bien se rencontre ordinairement dans leurs infortunes apparentes, je trouve tant de sujet d'esperer pour luy, qu'au lieu de m'atrister je me resioüis en la creance de vous voir un jour l'un & l'autre arriver par vostre seule vertu dans les honneurs eminens ausquels le bien de l'Estat & vostre reputation vous appellent. Il faut user du nom de Charges pour ceux dont les forces sont si disproportionnées aux grandes dignitez qu'ils possedent, qu'elles servent de fardeaux pour les accabler: Mais à des hommes tels que vous & Monsieur le Colonel, ces mesmes dignitez sont veritablement des honneurs, puis qu'ainsi que les Enfans portent le nom des Peres, elles doivent prendre celuy de l'honneur que vous avez acquis, dont elles sont le fruit & la recompense. Dieu veüille que nostre Siecle soit assez heureux pour joüir de l'effet de mes esperances; & que je le sois aussi assez pour vous témoigner par mes tres-humbles services, que nul ne sçauroit estre davantage que moy.

LET-

LETTRE XXXVIII.

*A Monſieur le Marquis de *** ſur la priſon de Monſieur le Colonel d'Ornane.*

MONSIEUR,

Lors que j'auray le bon-heur de vous voir, & de vous dire ſur le ſujet de Monſieur le Colonel d'Ornane mille choſes dont le papier eſt incapable, ſa Vertu vous donnera tant d'admiration qu'elle vous confirmera celle que vous aviez des jugemens de feu Monſieur le Marquis de Senecey, qui eſtimoit peu d'hommes en France à l'égal de luy, & envieroit maintenant ſa défaveur pluſtoſt que de la plaindre, ſi la felicité dont il joüit dans le Ciel ne l'avoit affranchy des paſſions de la terre. J'ay receu un contentement extreme de voir ſur ce ſujet par la derniere lettre qu'il vous a pleu de m'écrire, que vous ſçavez tirer profit des afflictions d'autruy auſſi bien que des voſtres, en vous ſouſmettant abſolument aux volontez de Dieu, & en rapportant toutes choſes à ſa providence. Puiſque vous eſtes, Monſieur, dans cette diſpoſition, vous n'avez plus rien à craindre; Quelques perils qui vous environnent vous ſerez touſiours en ſeureté; & quelques orages qui s'élevent pour

pour agiter vostre esprit, il demeurera tousiours dans le calme. Si je disois à un autre que j'espere avec l'assistance de Dieu de mettre le mien en cette assiette, je pourrois estre accusé de presomption; & si je vous le taisois, j'offencerois l'amitié dont vous m'honorez, qui m'oblige à une entiere franchise, principalement en une chose aussi importante que celle où il s'agit de mépriser toutes les vaines felicitez du monde; se donner parfaitement au Createur en se détachant des Creatures; ne plus vivre que pour bien mourir, & pour trouver mesme dans la mort une heureuse immortalité. Tout autre dessein est indigne de l'ambition des Chrestiens, qui ne peuvent meriter ce nom si glorieux & si auguste, qu'en preferant, à l'exemple de leur Redempteur, les couronnes des Martyrs à celles des Roys, les promesses de Dieu à celles des Hommes, & les moindres effets de la Grace aux plus riches dons de la Nature. Laissons donc, Monsieur, ceux qui sont charmez par les vanitez du Siecle courir aprés ces ombres & ces fantosmes qui s'évanoüissent quand ils les pensent embrasser; & attachons-nous plus fortement que jamais à la recherche de ces seuls biens veritables, qui ne tromperont nos esperances qu'en ce qu'ils les surpasseront infiniment, lors que dans la plenitude des felicitez eternelles nos desirs

seront abismez dans la joüissance d'un bonheur que nos esprits ne pourront comprendre. Il nous reste si peu de temps pour un si grand ouvrage, qu'il y auroit trop d'imprudence à le perdre : Je sçay que vous l'employez beaucoup mieux que moy: Aussi ce que je dis n'est pas tant pour vous donner courage, que pour m'engager à vous imiter. Je seray bien aise neantmoins qu'il serve également à l'un & à l'autre; nostre amitié estant trop pure pour passer de l'emulation à l'envie, & trop charitable pour vous permettre de ne me vouloir pas tirer aprés vous lors que vous me precederez dans le chemin que nous voulons suivre. Nous n'aurons garde d'y rencontrer ces esclaves de la Fortune, qui nous estiment aussi simples de quitter le present pour l'avenir, comme nous les jugeons miserables de preferer un moment incertain à une eternité asseurée. Ils n'auroient pas moins de honte de marcher sur nos pas, que nous de déplaisir à les suivre; Et ce mépris qu'ils font de nostre conduite doit augmenter la pitié que nous avons d'eux; ainsi que la vaine sagesse dont ils se vantent nous doit faire connoistre davantage leur folie, dont il ne faut point de meilleure preuve, que ce que ceux mesmes qui ont mis entre les Divinitez cette Fortune qu'ils adorent, ont esté contraints d'avoüer qu'elle estoit aveu-

aveugle : Mais ce sujet merite un plus long entretien que celuy d'une lettre. Il faut donc, Monsieur, le remettre avec tant d'autres dont nous avons à parler, & qui rendent excusable le desir extreme que j'ay de vous voir, lequel j'exprimerois bien par des termes plus civils en apparence, si je ne sçavois qu'en effet les complimens feroint tort au veritable respect que je vous porte, puis qu'estans comme le fard des affections ordinaires, ils sont indignes de la nostre.

LETTRE XXXIX.

*A Monsieur le Comte de * * * sur la prison de Monsieur le Colonel d'Ornane.*

MONSIEUR,

Vous avez eu raison de vous étonner de demeurer si long-temps sans recevoir de mes lettres depuis la nouvelle que vous avez apprise touchant Monsieur le Colonel d'Ornane : Mais mon retardement est excusable en une occasion, où plus il y a sujet de parler, & moins il y en a d'écrire. Encore ne sçay-je maintenant que vous mander, d'autant que le respect que je dois au bras que l'on a poussé à frapper le coup m'oste la liberté de vous representer combien

les effets en sont dommageables ; Et la seule chose que je ne puis refuser à la verité, c'est de vous dire que la grandeur de la disgrace de nostre Amy est si petite en comparaison de sa Vertu, qu'il n'y a point d'homme de courage qui ne doive plustost souhaiter d'estre mal-heureux comme luy, que favorisé de la Fortune comme beaucoup d'autres. Vous auriez peine à croire ce que j'en ay veu lors que je vous le conteray un jour, si vous n'aviez une entiere confiance en moy : Mais sçachant combien vous me tenez veritable, j'auray soin de me souvenir de tout ce que j'ay remarqué en cette rencontre : enquoy je n'auray pas grande peine, puisqu'il n'est pas moins gravé dans mon cœur que dans ma memoire. La seule chose que je crains est de vous faire manquer au devoir de l'amitié par l'envie que vous porterez sans doute à celuy qu'un moins genereux que vous penseroit avoir grand sujet de plaindre. J'auray toutesfois beaucoup de plaisir à vous voir faillir de la sorte, & j'en recevrois encore davantage, si mes services pouvoient égaler le desir que j'ay de vous témoigner combien je suis.

LET-

LETTRE XL.

*A Monſieur le Marquis de ****

MONSIEUR,

Je me plains de demeurer ſi long-temps ſans recevoir de vos nouvelles qui ne m'ont jamais eſté ſi cheres que maintenant : Le peu de reconnoiſſance que l'on a de voſtre Vertu m'en augmente l'eſtime ; La proſperité eſt comme un voile qui m'empeſche de bien diſcerner les perfections de mes Amis : Dans les diſgraces , au contraire, il me ſemble que je les voy clairement , & les admire. Les mauvais ſuccez qui leur arrivent ne m'eſtonnent point ; La Fortune ne ſeroit pas aveugle ſi elle ſçavoit choiſir les hommes pour leur merite; ou ſi les ayant une fois choiſis, elle ſçavoit les conſerver. Il faut eſtre bien laſche pour vouloir eſtre eſclave d'une ſi inconſtante Maiſtreſſe ; & bien genereux pour pouvoir en ce ſiecle triompher d'elle. C'eſt ce qui doit convertir en admiration l'eſtime que nous avions de Monſieur le Colonel d'Ornane : Il ſurmonte avec mépris les traverſes qui feroient trembler les autres , & ſon courage ſe fortifie de telle ſorte , qu'il n'y a plus de proportion entre ce qu'il ſouffre & ſa

constance. Je vous laiſſe à penſer, Monſieur, quel jugement je fais de vous, puis que j'ay meſme opinion de la voſtre ; & quel pouvoir vous avez ſur moy, puiſque je ne m'y en reſerve pas davantage que je vous y en donne.

LETTRE XLI.

A un Prince.

MONSEIGNEUR,

Vos faveurs tiennent de voſtre Vertu, elles ſont toutes extraordinaires : Et il ſemble que vous preniez plaiſir à me combler de joye auſſi bien que d'honneur, en adjouſtant aux témoignages que vos lettres me rendent de voſtre affection, tant de bonnes nouvelles enſemble, qu'elles me font croire que vous avez perdu pour quelque temps tout autre ſoin que celuy de m'obliger. Et bien que les evenemens qu'il vous plaiſt me mander donnent lieu à mille diverſes penſées, j'avoüe, Monſeigneur, que nulle ne m'a plus touché que la conſideration du contentement que doit recevoir Monſieur de *** de n'eſtre pas deſormais inutile à voſtre ſervice. Ce que j'eſtime l'une des meilleures fortunes qui luy ſçauroit arriver, puis que

que ſans celle-là il auroit ſujet de mépriſer toutes les autres : Mais comme je ſuis jaloux de voſtre gloire, je n'ay pas receu moins de plaiſir voyant que l'experience auſſi bien que la raiſon fait connoiſtre à tout le monde combien les diſgraces des perſonnes que vous honorez de voſtre bien-veillance ſont preferables à la faveur de ceux que vous ne jugez pas dignes d'eſtre aymez de vous. Et pource que je ſçay, Monſeigneur, que voſtre generoſité n'a point de bornes, je n'ay garde de douter qu'elle ne s'étende tres-avant ſur celuy dont vous me faites l'honneur de m'écrire, puiſque nul n'a plus de paſſion que luy de vous imiter, & de conſerver par toutes ſortes de devoirs la part que vous luy avez promiſe en vos bonnes graces, qui ſont aujourd'huy comme un prix que tous les gens de merite recherchent, & que vous feriez autant de conſcience de leur refuſer, que vous auriez de honte de les accorder à d'autres. Dieu veüille que noſtre Siecle ſoit aſſez heureux pour recevoir de vous tous les avantages que vous eſtes capable de luy donner, s'il ſçait proportionner vos emplois à voſtre eſprit, & à voſtre courage. Mais je crains, Monſeigneur, de vous ennuyer d'une trop longue lettre : Enquoy ſi je parois indiſcret, au moins je me témoigne veritable, rien ne faiſant mieux

juger de mon extreme joye que ce qu'elle m'emporte à abuſer de voſtre loiſir, & de l'honneur que vous me faites de me croire.

LETTRE XLII.

A Monſieur Bouthiller Eveſque d'Aire.

MONSEIGNEUR,

Si Dieu vous a retiré, comme je l'eſpere, d'entre les bras de la mort pour vous redonner à l'Egliſe, & à vos Amis, je ſuis obligé de luy rendre des graces infinies de cette nouvelle vie qui garentit la mienne d'une affliction que le temps ne pourroit guerir. Ce n'eſt pas dans une amitié telle que la noſtre qu'il eſt capable d'effacer les ſentimens de la douleur, & ſi les premiers ſont plus violens, les autres en recompenſe ſont plus raiſonnables : Mais je n'oſe vous en dire davantage ; & il me ſuffit de vous témoigner par ce peu de paroles, que ſçachant qu'elle euſt eſté ma perte, je connois auſſi l'eſtime que je dois faire du bien que Dieu m'aura conſervé en vous conſervant. Vous n'eſtes pas maintenant en eſtat de lire de longues lettres ; & j'eſpere de n'y eſtre jamais de faire rien qui vous puiſſe nuire.

LETTRE XLIII.

A Monsieur ***

IL semble que la Fortune prenne plaisir à traverser la Vertu. Vous devez neantmoins vous en consoler puis qu'il vaut incomparablement mieux avoir de la Vertu sans Fortune, que de la Fortune sans Vertu. J'espere que vostre tour viendra:Mais quand cela ne seroit pas,vous auriez tort de vous en plaindre, sçachant qu'il y a une autre vie non seulement meilleure, mais incomparablement plus excellente ; non seulement plus longue, mais eternelle ; non seulement plus honorable, mais la gloire mesme. Il ne faut pas envier le bon-heur du monde à ceux qui n'en desirent point d'autre : C'est le moindre partage qu'ils puissent avoir, & la moindre chose dont nous puissions estre privez pour acquerir ce que nous souhaittons,& ce que nous devons esperer de la misericorde de Dieu. Vous sçavez que ce ne sont point icy des paroles prononcées seulement des lévres : aussi est-il raisonnable que je parle du cœur lors que je parle à un autre moy-mésme.

LETTRE XLIV.

A Monsieur le Marquis de Poyane.

MONSIEUR,

Vos lettres peuvent bien me donner de nouveaux témoignages de l'honneur de voſtre amitié, mais non pas m'en augmenter la creance, puiſqu'il y a long-temps que je poſſede ce bon-heur à un tel point, que je ne voudrois changer contre perſonne la part que je pretens en vos bonnes graces; ſi ce n'eſt contre Monſieur l'Abbé de Saint Cyran, dont j'avoüe que la vertu merite toutes ſortes d'avantages ſur moy, & les luy cede avec l'humilité que je dois. Il ſçait mieux que nul autre combien je vous honore; & prend tant de plaiſir à m'obliger, que je ſuis aſſeuré qu'il n'a pas manqué de vous le dire : Mais il n'eſt pas juſte, Monſieur, que vous continuiez plus long-temps à nous le ravir; & veüilliez convertir en acquiſition le preſt que nous vous en avons fait pour quelques mois: Ce que je ne dis pas moins pour noſtre autre excellent amy que pour luy. La Gaſcogne n'eſt pas toute la France pour poſſeder ſeule deux ſi grands treſors: Il eſt raiſonnable que Paris en joüiſſe à ſon tour; & vous auriez tort de les

luy

luy envier, puisque vous y avez en Messieurs vos Enfans deux autres vous-mémes, tels en verité que vous ne sçauriez les souhaiter plus dignes du nom qu'ils portent : Ce qui est tout dire. Monsieur de Benjamin en témoigne tant de satisfaction, que vous auriez peine je m'asseure à cacher vostre joye si vous l'entendiez parler d'eux ; comme moy à dissimuler la mienne si j'estois assez heureux pour égaler mes services à la passion que j'ay de vous en rendre.

LETTRE XLV.

*A monsieur le Comte de *** sur la liberté de Monsieur le Colonel d'Ornane, & le retour de Monsieur le Mareschal de Schonberg.*

MONSIEUR,

Vous aurez receu la nouvelle de la glorieuse liberté de Monsieur le Colonel en mesme temps que vôtre lettre m'a confirmé les asseurances que j'avois de vos sentimens pource qui le touche. Jamais homme n'est rentré dans la Cour avec une plus grande & plus generale estime de vertu ; Et jamais

Prince n'a témoigné une affection plus forte & plus genereuſe que celle que Monſieur luy a fait paroiſtre. Adjouſtez, s'il vous plaiſt, à cela l'extreme honneur avec lequel Mr. le Comte de Schonberg a eſté rappellé dans les affaires; & puis faites tel jugement que vous voudrez de ma joye, pourveu que vous n'oubliez pas l'accroiſſement qu'elle reçoit d'eſtre compagne de la vôtre.

LETTRE XLVI.

A Monſieur le Cardinal de Richelieu.

MONSEIGNEUR,

Vous aurez ſceu par Monſieur Bouthillier ce que la crainte de vous importuner m'empeſcha Jeudy au ſoir de vous dire: Et maintenant je prens la hardieſſe de vous renouveller ma tres-humble ſupplication, afin qu'il vous plaiſe d'empeſcher par voſtre authorité que mon Oncle en demeurant compris en la taxe de la Chambre de Juſtice, ne reçoive une injuſtice qui luy feroit pluſtoſt choiſir une priſon que de ſouffrir d'eſtre traitté de la ſorte aprés avoir veſcu dans une telle probité, que ſi chacun luy reſſembloit, le nom de malverſation ſeroit encore inconnu dans les Finances. Il me ſemble, Mon-

Monſeigneur, que l'on ſe devroit contenter de ce qu'au lieu de s'enrichir avec le Roy comme font tant d'autres, quatre de mes Oncles ont perdu la vie, & la plus grande partie de leur bien en le ſervant tres-dignement, ſans vouloir encore faire payer au ſeul qui reſte de tant de Freres une partie de ce que l'on offre pour nne Abolition à laquelle il renonce. J'avoüe, Monſeigneur, que je ne ſerois pas aſſez ſage pour ſupporter avec patience un traittement ſi injuſte en une choſe qui feroit bréche à l'honneur du nom que je porte, & que j'oſe dire eſtre en quelque eſtime parmy ceux qui ayment la Vertu. Ce qui vous oblige, Monſeigneur, à vous en rendre protecteur, & moy à tenir cette faveur pour la plus grande de celles qui me font eſtre.

LETTRE XLVII.

A Madame de la Trimoüille Abbeſſe du Lys.

MADAME,

Il paroiſt bien que Dieu veut verſer ſur vous ſes graces en abondance, veu qu'en ſuitte de l'heureux commencement de l'affaire qui regarde le General de voſtre Ordre, il a fait reüſſir ſi avantageuſement celle qui

qui vous touche en particulier. Aussi est-ce regner que de servir à un si bon Maistre ; & puis que vous luy donnez un absolu pouvoir sur vostre cœur, vous ne devez point douter, Madame, que vous n'en ayez dans vostre Maison autant que vous en aurez besoin pour vostre salut & pour sa gloire. Vous verrez par ce que m'écrit Mr. le President Marion comme vous avez plus obtenu que vous n'eussiez osé esperer : Mais que ne doivent point se promettre celles qui ont un Dieu pour Epoux, lors qu'elles demeurent dans l'inviolable fidelité qu'elles luy ont promise ? Entre tant de choses admirables que nostre excellent Amy poussé d'un esprit plus fort que le sien vous dit dernierement, souvenez-vous, s'il vous plaist, de la perfection à laquelle vous oblige cette action si heroïque que Dieu vous a donné le courage & la force d'entreprendre & d'executer, en renonçant à toutes choses & à vous mesme pour estre uniquement à luy. Dans cette sainte pensée vous ne trouverez rien de difficile que de ne souffrir pas assez pour son service, & admirerez vostre bonheur d'avoir esté appellée de si bonne heure à une si haute vocation, que vous n'avez pas sujet de regretter comme beaucoup d'autres qu'une grande partie de vostre vie se soit passée dans les vanitez du monde.

LET-

LETTRE XLVIII.

A Monsieur le Duc de Montmorency, sur le sujet de la Bataille Navalle qu'il gagna contre les Rochelois en 1625.

MONSEIGNEUR,

Puisque mes desirs ont precedé de plusieurs années l'extreme honneur dont vous joüissez maintenant, il n'est pas juste que je sois des derniers à vous donner les loüanges que merite une action si glorieuse: Et je ne sçaurois mieux prendre mon temps que dans l'ardeur de vostre victoire pour vous faire souvenir que j'avois raison de ne vous souhaitter autre Maistresse qu'une Charge dont les fonctions sont de gagner des batailles, & qui ne connoist point d'autres bornes que celles qui empeschent la Mer d'inonder toute la Terre. J'avoüe qu'en cette sorte je seray ravy desormais que vous soyez amoureux; & de voir qu'aprés que le Roy sera las de triompher par vous de ses propres Sujets, vous irez luy acquerir des trophées, & vous charger de palmes en des guerres que nulle paix n'a le pouvoir de faire cesser. Il faudroit que Dieu creast de nouveaux Mondes pour donner un champ plus ample à vostre valeur: Ce qui vous oblige,

Monſeigneur, à une telle reconnoiſſance des graces dont il vous favoriſe, que je m'eſtimerois coupable, dans la liberté que vous m'avez touſiours donnée de vous parler franchement, ſi au milieu de tant de flateries qui ſe pourront meſler avec les loüanges qui vous ſont deües, je ne vous faiſois ſouvenir que vous eſtes homme; & que le vray moyen d'obtenir du Roy des Roys tout ce que vous ſçauriez juſtement deſirer, c'eſt de rapporter à ſa ſeule bonté tout voſtre bon-heur; & d'avoir autant de jalouſie pour la gloire de ſon nom, comme vous conſeilleront d'en avoir pour le voſtre ceux qui ne ſont pas auſſi veritablement que je ſuis.

A Madame la Marquiſe de Lyancour.

L'Eſtat ou vous eſtes, & ma joye de ce que Dieu vous a retirée d'entre les bras de la mort s'accordent fort bien enſemble; l'un ne veut point oüir parler, & l'autre ne ſe peut exprimer par des paroles. Je demeure donc aiſément d'accord de ne point nuire à voſtre ſanté, pourveu que vous liſiez dans mon cœur ce qu'un autre s'efforceroit de vous faire voir dans une lettre.

LET-

LETTRE XLIX.

A Monſieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEUR,

S'il me reſtoit quelque choſe à vous offrir, vous devriez l'attendre de moy depuis le retour de mon Frere, avec les paroles les plus paſſionnées qu'un extreme reſſentiment ſçauroit produire : Mais il y a ſi longtemps que vos faveurs m'ont mis dans l'impuiſſance d'eſtre davantage voſtre ſerviteur, que ce ſeroit vous oſter ce qui vous appartient deſia que de vous donner de plus grandes aſſeurances de ce que je vous ſuis ; Et la ſeule choſe en quoy je reconnois quelque nouvel effet de mon affection, c'eſt la jalouſie qu'il me ſemble que j'ay contre mon Frere, dans la crainte que vous eſtimiez avoir plus de pouvoir ſur luy que ſur moy. Vous eſtes ſi juſte, Monſeigneur, que j'eſpere qu'en cela vous ne me trouverez pas déraiſonnable ; Car puiſque je le tiens comme un autre moy-meſme, nous devons eſtre également à la perſonne du monde qu'il honore le plus ; & dont le merite ſi extraordinaire m'eſt en telle reverence, que je conſerveray touſiours auſſi chere que ma vie la qualité de, *&c.*

LET-

LETTRE L.

A Monsieur le Cardinal de Marquemont, sur sa promotion au Cardinalat.

MONSEIGNEUR,

La dignité que vous possedez maintenant estoit deüe il y a si long-temps à vos services & à vostre vertu, que ce que plusieurs obtiennent par faveur vous estant donné pour recompense, on se doit resioüir en vostre Promotion, non pas de vostre bonne Fortune, mais de ce que la Fortune n'y a point de part. Lors que le Roy vous a fait justice en vous procurant cét honneur, il se l'est rendue à luy-mesme; Et si les remerciemens qu'il en recevra se mesurent à l'obligation, ceux de l'Eglise, & de la France surpasseront de beaucoup les vostres. Ce seroit vous divertir inutilement, Monseigneur, que de m'étendre davantage en mes sentimens sur ce sujet, puisque la reverence que je porte il y a tant d'années à vostre merite, & les faveurs dont mon Frere vous est redevable vous asseurent plus que toutes les paroles du monde avec combien de verité je suis.

LETTRE LI.

A un Premier Preſident d'une Cour ſouveraine, ſur ſa promotion en cette Charge.

MONSIEUR,

L'amitié dont vous m'honorez portant mon reſſentiment au delà des devoirs ordinaires, je n'ay pû me reſoudre pluſtoſt à vous témoigner mon extreme joye de vous voir appellé par le Roy en une Charge où voſtre merite vous appelloit il y a ſi longtemps, de crainte que mes lettres ſe rencontrant avec les complimens que vous receviez lors de tous coſtez, il ſemblaſt que je donnaſſe ſeulement à la couſtume ce que je dois à voſtre vertu: Mais maintenant, Monſieur, que chacun s'eſt acquitté de ces premiers reſpects que reçoivent indifferemment tous ceux qui entrent dans les grandes Charges; & que ce n'eſt plus qu'à vous-meſme que je les puis rendre, je vous ſupplie me permettre de vous aſſeurer que perſonne n'a plus reſſenty que moy le bonheur que reçoit le public de vous voir remplir l'une des premieres places de voſtre Province. Et ſon avantage en cela me ſemble ſi fort ſurpaſſer le voſtre, que ce n'eſt pas

pas moins avec tous les gens de bien qu'avec vous que je pense qu'il se faut réjoüir d'un choix si digne du Roy, si digne de vous, & si digne d'une telle charge: Ou dans le combat continuel de vostre prudence, de vostre courage, de vostre sçavoir, & de vostre probité à qui vous fera meriter le plus d'honneur, je prendrois grand plaisir d'entendre les benedictions que reçoivent les Princes lors que par une seule action, en élevant une personne de grand merite à une grande dignité, ils produisent infinies autres actions pour le bien de leurs peuples, & pour eux-mesmes; toutes celles de ces grands personnages leur devant à bon droit estre attribuées, puis qu'ils ne sont que les organes de leur puissance, & n'agissent qu'autant qu'elle leur est communiquée. Mais où m'emporte, Monsieur, ma passion pour vostre vertu, & la reconnoissance des obligations que je vous ay: Il n'est pas juste que m'ayant empesché de vous rendre au commencement des devoirs qu'on eust pû attribuer aussi-tost à l'usage ordinaire qu'à l'affection, j'oublie aujourd'huy, que vos heures sont trop cheres, & trop peu à vous pour les dérober au public. Je me contenteray donc, Monsieur, de vous supplier de ne vous lasser point de me continuer l'affection si particuliere que vous aviez pour feu mon Pere, puisqu'il ne m'a

rien laissé qui me soit plus cher que la qualité de &c.

LETTRE LII.

Au Seigneur Jean de Gleffetti Maître d'Hostel ordinaire du Pape Urbain VIII.

MONSIEUR,

Un silence de tant d'années estant ce me semble, aussi bien que le sommeil, une image de la mort; & ne voulant nullement mourir en vostre memoire, il faut que je le rompe, & vous renouvelle le souvenir d'une des personnes du monde qui vous honore davantage. Nous sommes coupables tous deux d'une trop longue negligence : Et comme elle n'est pas du tout criminelle estant fondée sur la certitude de nostre amitié elle n'est pas aussi du tout innocente lors qu'elle passe au delà des bornes. Il y a cinq ans que je n'apprens de vos nouvelles que par ceux qui viennent de Rome: Il est temps de vous en demander à vous mesme; & vous n'avez eu que trop de loisir pour vous preparer à me répondre. Mandez-moy donc je vous supplie ce que vous jugez necessaire pour contenter ma juste curiosité en un sujet qui m'est si sensible: Et quelque amour
que

que vous ayez pour le plus beau ſejour de la terre, ne craignez point d'en perdre le ſouvenir durant quelques momens, pour revenir voir en eſprit au delà des Alpes un Amy que vous euſtes tant de regret de quitter en quittant la France. Je vous envoye un petit ouvrage dont je vous demande voſtre jugement tres-exact accompagné de voſtre ſincerité ordinaire, afin de le donner à l'un de mes Amis au lieu du mien qu'il me preſſe de luy dire. Si toutes les tromperies reſſembloient à celle dont j'uſe en cela, elles ne ſeroient pas moins avantageuſes pour ceux à qui on les fait, que je ſuis veritable quand je vous proteſte d'eſtre parfaitement.

LETTRE LIII.

A la Mere Marie Magdelaine lors Superieure du grand Convent des Carmelites.

MA Reverende Mere,

Auriez-vous bien pû croire que pour n'avoir jamais veu de voſtre écriture je puſſe m'éconnoiſtre voſtre lettre; & que la charité portant lumiere, celle dont elle eſt pleine ne m'en euſt pas aſſez donné pour juger qu'elle vient de vous. Dieu me garde d'eſtre

si indigne du bon-heur de cette journée, qui en m'acquerant vostre amitié nous unit en celuy qui pour s'unir parfaitement à nous n'a pas dédaigné de joindre les foiblesses d'une humanité miserable à la force d'une Divinité toute-puissante, & de faire descendre son Saint Esprit du Ciel en la terre pour lier par le nœud d'un amour divin les ames qui ne s'ayment qu'en luy & qui embrassent ensemble sa Croix, afin de le posseder un jour en sa gloire. Cecy ne sont que des paroles, ma Mere, mais vous en produisez les effets. Et puisque cette mesme charité ne vous permet pas de penser moins aux autres qu'à vous, & principalement à ceux à qui elle vous a si fort engagée, priez pour moy, s'il vous plaist, afin que je m'efforce de vous imiter & de vous suivre.

LETTRE LIV.

A Monsieur le President Marion Controlleur general des Finances.

Monsieur mon Oncle,

Je vous remercie tres-humblement de vostre lettre qui ne me permet plus de douter des bonnes nouvelles que nous avons sceües,

ſceües, & qui ont encore depuis eſté confirmées par d'autres Courriers. Il paroiſt bien que Dieu ne ſe laſſe point de faire des miracles en faveur de la France, & qu'il en fait auſſi de plus grands que jamais en faveur du Roy, dont le zele & la vertu meritent une aſſiſtance du Ciel toute particuliere, principalement en cette occaſion, où tous ſes ennemis ſont ceux de l'Egliſe. Je ne doute point que la fin ne réponde à des commencemens ſi glorieux, puiſque ſa Majeſté ſe reſout de paſſer l'Hyver dans ſon Armée, & d'acheter au prix de ce travail le repos de tout le reſte de ſon regne. Sans la perte de mon Couſin de Saldagne j'aurois eu peine à moderer ma joye. Mais diverſes conſiderations me la rendent ſi ſenſible, que je n'oſe vous dire juſques à quel point elle me touche, de crainte d'augmenter le regret que vous en avez. Paris ne fut jamais ſi gay qu'il eſt maintenant, pource qu'il n'arrive un ſeul Courrier qui ne donne de nouveaux ſujets aux réjouiſſances publiques : Et le deſir de voir le Roy maiſtre de la Rochelle eſt ſi grand, & ſi univerſel, que par un changement eſtrange on apprehende autant aujourd'huy le prompt retour de ſa Majeſté, comme on le deſiroit autresfois. Le ſimple peuple meſme ſemble eſtre devenu raiſonnable en cette occaſion, & reconnoiſtre les obligations nompareilles

que

que nous avons au Roy de preferer le bien general de ſes Sujets, à ſes plaiſirs, & à ſes contentemens particuliers. Il falloit encore ce long voyage pour eſtre moins obligé d'en faire à l'avenir : Mais quand il n'y aura plus de villes en France qui oſent refuſer les portes à leur Maiſtre, il ſera permis alors d'apprehender l'eſloignement de ſa Majeſté, & à moy de me plaindre d'eſtre ſi longtemps ſans vous voir, & vous aſſeurer de vive voix combien je ſuis.

LETTRE LV.

A Monſieur le Mareſchal de Schonberg, ſur la défaite des Anglois en l'Iſle de Ré en 1627.

MONSEIGNEUR,

Puiſque le bon-heur de l'Eſtat ſe rencontre avec le voſtre, & que la gloire qui vous eſt deuë en a tant acquis à la France, il faudroit eſtre du party de ſes Ennemis pour ne ſe pas réjoüir avec vous d'une action ſi illuſtre & ſi importante : Mais outre cette raiſon generale, mon affection particuliere à voſtre ſervice m'y oblige ſi eſtroitement, que dans la multitude de vos occupations vous ne vous tiendrez je m'aſſeure point

importuné de voir que je m'acquitte d'un devoir si juste. Parce qu'il vous a pleu me dire autresfois je puis témoigner, Monseigneur, que le plus grand de vos souhaits est maintenant accomply: Vous avez commandé une Armée pour le service du Roy; vous l'avez menée au Combat, & ramenée victorieuse: Mais permettez-moy je vous supplie de vous demander, si vos esperances avoient esté jusques là, que de voir la plus grande partie des Seigneurs & de la Noblesse de France marcher comme simples Soldats sous vos commandemens; d'avoir à combatre les principales forces d'un des plus puissans Royaumes de l'Europe; & de les vaincre a la veuë de vostre Maistre, aprés avoir vaincu la mer, qui pour augmenter vostre gloire s'estoit si violemment opposée à vostre passage. Certes connoissant comme je fais vostre modestie, j'estime que vous avoüerez ne vous estre jamais proposé dans un employ tant de circonstances admirables. Dieu veüille que les effets surpassent tousiours ainsi vos pensées, & que je rencontre de nouvelles occasions de vous faire paroistre combien je suis.

LET-

LETTRE LVI.

A Monsieur le Marquis de Fontenay.

MONSIEUR,

Vous respondez si serieusement à mes railleries, que je n'oseray plus vous faire la guerre, ny vous témoigner combien je me tiens obligé de vos lettres, de crainte de vous donner trop de peine en continuant à m'écrire. Je n'avois rien sceu de vostre indisposition, & je souhaitte maintenant plus que jamais vostre santé, puisque vous avez à passer l'Hyver dans le travail, & les incommoditez d'une armée. Les Rochellois pourroient une fois en leur vie faire une chose excellente, en ouvrant les portes au Roy, & abolissant par ce moyen ces fascheux noms d'assiegeans & d'assiegez, qui donnent aujourd'huy tant de sujet à leurs craintes, & à nos esperances. S'ils ne sont pas assez sages pour cela; j'estime avec vous que le succez d'une si grande entreprise dépend de celle de fermer leur port; & que l'on ne sçauroit trop loüer les soins qui la pourroient faire reüssir. Je ne vous mande point de nouvelles, puis qu'elles naissent seulement en vos quartiers.

Mais ne pouvant vous payer en cette monnoye, vous en recevrez ſans doute une autre meilleure, qui eſt la veritable affection avec laquelle je ſuis.

LETTRE LVII.

A Monſieur le Duc de Mantoüe auparavant Duc de Nevers.

MONSEIGNEUR,

C'eſt une choſe ſi rare & ſi excellente de voir la vertu jointe à la Souveraineté, que tous les gens de bien ſont obligez à ſe réjoüir, de ce que ces deux qualitez ſe rencontrent maintenant en vous, & que pour voſtre regard la Fortune n'eſt point injuſte. Mais ceux qui meritent autant par leur affection que par leur naiſſance le nom de François ont double ſujet de joye dans cét evenement, qui augmente à Voſtre Alteſſe le pouvoir de témoigner ſa paſſion pour la France. Et j'oſe dire qu'entre les autres j'ay droit d'en reſſentir un contentement extreme, puiſque la profeſſion ſi particuliere que je fais d'eſtre voſtre tres-humble ſerviteur, & la bien-veillance dont il plaiſt à V. A. de m'honorer, m'engage d'une façon non commune à prendre part en vos intereſts.

Des

Des raiſons moins puiſſantes ſur mon eſprit ne m'auroient pas fait prendre la liberté de vous donner la peine de lire cette lettre dans le peu de loiſir que vous laiſſent tant de grandes & importantes occupations: Mais j'eſpere que V. A. n'aura pas mon zele deſagreable ; Et pour ne point abuſer de cette faveur, je ne vous demande plus, Monſeigneur, que le temps de vous proteſter, qu'entre tous ceux qui honorent encore davantage voſtre merite que voſtre condition, nul ne ſera jamais plus veritablement que moy.

LETTRE LVIII.

A Monſieur de Noyers.

MONSIEUR,

J'ay receu voſtre lettre avec la joye que vous vous pouvez imaginer, & que ne ſçauroient comprendre ceux qui n'ont point de paſſion pour le public. Voſtre zele augmente le mien pour le ſuccez de la plus juſte, plus importante, & plus glorieuſe entrepriſe que Roy de France fera jamais: Et vos eſperances m'en donnent une ſi grande, que je commence ce me ſemble à reſſentir par avance le contentement, qui doit naiſtre

de ses travaux & de ses peines. Dieu est trop bon pour ne les avoir pas agreables; & les Rochellois trop méchans pour n'éprouver pas enfin les effets de sa fureur, aprés s'estre si long-temps servy d'eux pour le chastiment de nos pechez. Rien n'est impossible sur la terre à un grand Roy qui se rend digne des benedictions du Ciel. C'est pourquoy vos esperances fondées sur les vertus du nostre ne sçauroient estre vaines; ny la vie de tant de Noblesse plus heureusement employée, qu'a contribuer à la gloire d'un Prince du service duquel celuy de Dieu est inseparable.

LETTRE LIX.

A Monsieur le Duc de Mantoüe.

MONSEIGNEUR,

Encore que la lettre si obligeante dont il a pleu à vostre Altesse de m'honorer semblast me donner la liberté d'y respondre; neantmoins la crainte de vous divertir dans les plus importantes occupations que puisse avoir un Prince m'a empesché de vous écrire depuis que mon Cousin & mon Frere sont auprés de vous: Mais V. A. pardonnera, s'il luy plaist, à mon extreme affection,

si

si je ne puis differer davantage à luy témoigner ma joye du bon-heur qu'ils ont d'employer leurs vies pour son service : Car si les guerres les plus justes sont les plus honorables ; & si c'est un avantage sans pareil que d'estre commandé par celuy mesme pour l'amour duquel on se sacrifie, quelle gloire peut égaler celle qu'ils ont de courir la mesme fortune que V. A. pour s'opposer à la plus tyrannique usurpation que l'Espagne ayt jamais entreprise. Il ne falloit pas, Monseigneur, une constance moindre que la vostre pour soustenir ce puissant orage; & il ne falloit pas de moindres efforts que ceux de la Maison d'Austriche jointe ensemble pour faire voir à toute l'Europe ce que peut le courage d'un Prince, qui joignant heureusement la pieté aux plus eminentes qualitez de ceux de sa condition, ne connoist que Dieu seul qui soit capable de le faire craindre : Mais puisque vostre cause est la sienne ; qu'en defendant vos Estats contre des Usurpateurs, vous defendez ses autels contre des sacrileges ; & que la France, n'ayant point de plus sensibles interests que les vostres, ne sera jamais en repos que vous ne soyez paisible ; je ne sçaurois croire, Monseigneur, que toutes ces traverses ayent autre succez que le rehaussement de vostre grandeur, & de vostre vertu, qui s'estendant beaucoup plus loing que vostre Souve-

 raineté,

raineté, me rend autant que vos propres Sujets le ſçauroient eſtre.

LETTRE LX.

A Monſieur le Duc de Montmorency.

MONSEIGNEUR,

Puiſque je ſerois indigne de l'honneur de vos bonnes graces, ſi je manquois aux devoirs qui me les peuvent conſerver, je vous ſupplie tres-humblement de trouver bon qu'au defaut de mes ſervices, je vous renouvelle au moins les proteſtations du deſir extreme que j'ay de vous en rendre. Il ne dépend que de moy de n'eſtre pas ingrat des obligations dont je vous ſuis redevable; mais il dépend de la Fortune de m'offrir des ſujets de vous en donner des preuves. Et comme vous eſtes trop juſte, Monſeigneur, pour ne vous contenter pas de ce qui eſt en ma puiſſance; vous eſtes auſſi trop genereux pour n'aymer que ceux de vos ſerviteurs qui vous ſont utiles. J'oſe eſperer au contraire que la connoiſſance que vous avez de ma paſſion hereditaire pour voſtre ſervice tient quelque rang parmy les choſes, qui bien qu'elles ne vous ſoient maintenant de nul uſage, ne laiſſent pas neantmoins de

vous estre agreables. Encore prenez-vous quelquesfois plaisir à voir dans vos Cabinets & dans vos Maisons des tableaux & des statuës, qui, quelque prix que l'art leur puisse donner, ne sçauroient jamais vous rendre aucun service : Et ce seroit vous faire tort de croire que l'affection d'un homme, qui n'a besoin que d'occasions pour en produire des effets, vous soit en moindre consideration que ces ornemens muets, & ces marques inanimées de la magnificence des Grands. Ainsi, Monseigneur, vous pouvez ce me semble avec justice me conserver part en l'honneur de vostre souvenir : Mais cela n'empeschera pas que je ne le reçoive à beaucoup de grace ; & que le ressentiment de cette faveur n'augmente l'impatience que j'ay de vous faire voir par mes actions combien je suis.

LETTRE LXI.

A Madame la Marquise de Magnelày, sur la mort de Monsieur le Marquis de Ragny son Beau-frere.

MADAME,

Dieu vous ayant mise par une grace particuliere dans la pratique des maxime que

ſon Fils eſt venu luy-meſme enſeigner aux hommes par ſes paroles & par ſes actions; & ces maximes eſtant entierement contraires à celles du monde, je penſerois vous faire tort de vous tenir un langage ordinaire ſur le ſujet de la nouvelle perte qui vous eſt arrivée. En la regardant du coſté de la terre, elle eſt ſi ſenſible, qu'elle ne reçoit point de conſolation. Un homme de grande reputation, de grand merite, dans un grand employ, & dans le chemin d'une grande fortune, eſtre enlevé en un moment, & emporter avec luy tant d'avantages pour ſes Enfans, & tout le bon-heur d'une Femme, que la vertu, & la proximité du ſang rendent un autre vous-meſme: Ce ſont des raiſons de s'affliger ſi juſtes & ſi fortes, qu'il n'y a dans la nature que le temps qui ſoit capable d'y apporter du remede: Mais la grace ayant détruit l'ordre d'une conduite ſi baſſe que celle qui ſe renferme dans les ſeuls intereſts de cette vie, je trouve du coſté du Ciel les meſmes ſujets de vous réjoüir, que vous auriez autrement de vous plaindre, & vos afflictions par un heureux échange eſtre devenuës vos conſolations: Car aymant parfaitement comme vous faiſiez Monſieur voſtre Beau-frere; & ces laſches affections qui ne nous font pleurer nos amis que pour l'amour de nous-meſmes, n'eſtant pas celles qui vous font jetter des larmes, quelle

le occasion vous peut-il rester de vous affliger, puisque selon Dieu & selon les hommes Monsieur le Marquis de Ragny ne pouvoit ny plus chrestiennement, ny plus glorieusement finir sa vie? C'est un extreme bon-heur que de l'employer pour le service du Roy; C'est un bon-heur qui n'a point de nom que de la perdre pour le service de Dieu : Mais par une rencontre admirable il a donné la sienne pour un interest commun entre le Roy & le Roy des Roys, & dans lequel le Ciel est tellement joint avec la Terre, que l'un ne sçauroit vaincre sans que l'autre triomphe. Il y a plusieurs années qu'il cherchoit continuellement une mort si avantageuse : Il trouvoit dans le travail de la guerre le plaisir que les autres possedent dans le repos de la paix; & cette guerre estant toute sainte, Dieu l'a recompensée d'une paix dont il joüit maintenant pour l'eternité. Faut-il luy envier des couronnes qu'il a si justement meritées; & s'affliger de sa felicité sous pretexte de plaindre sa perte? Je n'apprehende nullement, Madame, une telle action de vous : Il n'appartient qu'aux vices à produire des Monstres; Vostre vertu tousiours semblable à elle mesme n'a pour regle de ses volontez que la volonté de son Maistre, qui bien que Dieu s'estant sousmis aux hommes, oblige les hommes, par cét exemple adorable, à se sous-

mettre au moins à un Dieu : Mais je deurois avoir honte de vous dire, Madame, ce que j'ay si souvent appris de vous ; & d'interrompre par une lettre l'excellent usage que vous en faites. Cette mesme raison m'empesche d'écrire à Monsieur vostre Frere, qui par une action qui est au dessus de toutes paroles ayant sacrifié toutes les affections du monde aux pieds de la Croix de Jesus-Christ, n'est plus animé que de son esprit, & ne vit plus que de sa vie. Je vous supplie tres-humblement, Madame, de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces, & de croire que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

LETTRE LXII.

*A Madame *** sur la mort de la Mere Sousprieure du Convent des Carmelites de la Mere de Dieu à Paris.*

MADAME,

S'il vous plaist de mesurer plustost par mon devoir que par vostre bonté l'obligation que je vous ay, vous jugerez comme moy qu'estant au dessus de tous remerciemens, j'entreprendrois en vain de vous en rendre ; & qu'il vaut mieux en laissant les com-

complimens pour ceux qui n'ont pas tant de sincerité, permettre à ma douleur de se soulager en se joignant à la vostre, puis qu'en semblables rencontres il arrive par un renversement estrange, que nostre mal pour diminuer doit auparavant s'accroistre, en s'unissant à celuy d'un autre qui le ressente autant que nous; & qu'ainsi le contentement que nous donne cette conformité d'affections adoucisse & console nostre perte. Je receus dés hier cette nouvelle, & me trouvé pour la recevoir dans une merveilleuse preparation. Car au mesme temps que je l'appris le dernier de mes Enfans venoit de rendre l'esprit à Dieu, qui voulut ce semble me faire connoistre par experience, combien les liens de la Nature sont au dessous de ceux de la Grace, & me faire sentir par une autre douleur la grandeur de celle-cy. Ainsi vous n'avez pas esté la premiere à me donner un advis si triste: Mais vous avez esté la premiere à me faire part d'infinies choses que je desirois extremement de sçavoir, & dont je n'avois pas neanmoins le courage de m'enquerir, mon esprit estant trop attaché à la pensée de cette sainte Ame, pour la quitter, en m'arrestant à demander de ses nouvelles aux lieux où elle n'est plus. Et puisque nous serions indignes d'avoir receu tant d'effets de sa charité si nous n'en profitions dans un si grand besoin,

laif-

laissons, s'il vous plaist, le langage ordinaire du monde pour ceux qui n'ont pas eu le bon-heur de luy parler; Et aprés avoir permis à nostre foiblesse ce que nous ne pouvions luy refuser dans la violence des premiers sentimens, sortons de la pensée de nos interests pour entrer dans la consideration de l'eternelle felicité d'une personne qui nous estoit si chere, afin que si nous n'avons pû durant sa vie luy témoigner assez combien nous l'aymions, nous nous acquittions au moins de ce devoir aprés sa mort, en ne nous aymant pas davantage qu'elle, comme il arriveroit si nous plaignions plus nostre perte, que nous n'aurions de joye de son bon-heur.

LETTRE LXIII.

A la Mere Marguerite Prieure du Convent des Carmelites de la Mere de Dieu à Paris, sur la mort de la Mere Sousprieure de ce Monastere.

MA Reverende Mere,

Je ne receus qu'hier vostre lettre, laquelle m'eust appris la premiere la nouvelle que vous me mandez, si on me l'eust apportée avec autant de soin que vous en avez eu de

de me l'écrire. La maladie de ma Sœur de Port Royal aura ſans doute eſté cauſe de ce retardement, qui ne me rend pas moins voſtre obligé de vous eſtre ſi particulierement ſouvenuë de moy : Mais comment voſtre bonté euſt-elle pû m'oublier dans une telle rencontre, & ne me faire point de part des dernieres actions ſur la terre d'une des perſonnes du monde que i'y ay le plus honorée, & à qui j'eſtois auſſi redevable. Vous ſçavez, ma Mere, de quelle ſorte je vous en ay touſiours parlé : Et puiſqu'il y a des ſilences criminels, le mien ſeroit coupable d'ingratitude ſi je ne vous témoignois le reſſentiment que je conſerveray toute ma vie de tant d'effets de ſa bonté pour moy, dont mon unique conſolation eſt qu'elle en reçoit maintenant la recompenſe ; & que ſi le ſoin de mon ſalut a fait icy bas une partie de ſes travaux, il fait aujourd'huy dans le Ciel une partie de ſa Couronne. Car comment celuy qui pour la moindre choſe donnée en ſon nom promet le Paradis, laiſſeroit-il ſans reconnoiſſance l'ardeur de tant de prieres que ſa charité luy a fait faire pour une ame ? J'avoüe que ſi j'avois aſſez de vertu, je gagnerois beaucoup en cette perte, qui en mettant le corps dans le tombeau, affranchit l'eſprit de ſes liens, & l'éleve dans un eſtat de gloire, où je puis deſormais luy parler à toute heure, luy demander

der assistance dans mes besoins, & la recevoir plus puissamment mille fois que dans le monde, dont je dois avoir appris par tant de divers exemples à mépriser le neant, & à ne faire cas que des personnes qui vous ressemblent.

LETTRE LXIV.

A Monsieur le Marquis de Portes, sur la mort de Monsieur le Marquis de Portes son Frere, tué au siege de Privas en 1629.

MONSIEUR,

Je n'ay jamais mieux éprouvé quel est le bon-heur des Chrestiens qu'en vous écrivant cette lettre, dont le sujet m'eust fait tomber la plume des mains, si dans la consideration des accidens du monde nous estions contraints de demeurer dans les sentimens de la nature, & de la raison : Mais la Grace faisant franchir ces bornes aux Enfans de l'Eglise; & par un vol inconnu à toute la sagesse payenne, nous élevant au delà des Cieux, où la foy nous fait voir des veritez, dont ils n'appercevoient pas seulement les ombres; Nous sommes obligez, puisque nos connoissances & nos pensées sont si differentes, de parler un autre langage.

gage. Laissons donc ceux qui ne lisent pas dans vostre cœur vous donner des consolations ordinaires pour une douleur qu'ils mesurent selon l'ordinaire. Il n'importe qu'ils se trompent en vous voulant guerir, puisque c'est d'un mal que vous n'avez pas: Mais pour moy qui sçay que les sujets de vos déplaisirs & de vos joyes regardent un autre temps, un autre monde, une autre vie; comment vous consolerois-je, Monsieur, d'une perte qui a fait, comme je l'espere, gagner le Ciel à une personne que vous aymiez à l'égal de vous-mesme? Ce n'est pas à vos premiers sentimens que je parle; il faut ceder à leur violence: Mais cét orage estant passé entrons dans le calme je vous supplie; & voyons si vous devriez desirer que ce cher Frere vescust encore. Si c'estoit son honneur que vous aymiez; luy en pouviez-vous souhaiter un plus grand, que de mourir dans les fonctions d'une des plus importantes charges de la guerre, à la veuë de toute sa Province, aux yeux de toute la Cour, en presence de son Maistre? de voir son tombeau trempé des larmes de tout ce qu'il y a de plus genereux & de plus élevé dans le Royaume; sa memoire honorée des regrets & des loüanges du plus grand Monarque de la terre; & cette Ville rebelle qui luy a donné la mort expier son crime par son sang, par son embrazement, & par le
com-

comble de toutes ſortes de miſeres ? Si c'eſtoit ſa vie qui vous eſtoit chere ; réjoüiſſez-vous, Monſieur, au lieu de vous affliger ; il n'a jamais eſté veritablement vivant que depuis ſa mort : Car eſt-ce vivre que d'aller continuellement au cercueil, & d'eſtre agité par tant de paſſions qui s'élevent à toute heure dans noſtre cœur, & combattent ſans ceſſe le repos de noſtre vie ? Eſt-ce vivre que d'eſtre touſiours ſous la tyrannie de ce Monſtre d'un faux honneur, qui tient dans le peril d'une eternelle mort ceux qui ont le courage de feu Monſieur voſtre Frere, qui a ſi ſouvent eſté preſt de ſacrifier aux Demons ce meſme ſang qu'il a ſi heureuſement répandu pour la querelle de Dieu, le bien de l'Eſtat, & le ſervice de ſon Prince. Mais c'eſt vivre veritablement & dans le Ciel, & dans la Terre que d'eſtre mort en cette ſorte : Car comme ſon ame joüit eternellement dans le Ciel d'une immortelle vie, par la poſſeſſion du Dieu vivant qui luy-meſme devient ſa vie, & une vie de gloire ; ainſi ſa reputation demeure à jamais vivante dans la memoire des hommes, par une vie de gloire qui eſt comme une image de cette autre, fort imparfaite à la verité, mais qui telle qu'elle eſt ayant le pouvoir de ſe faire acheter au prix de la vie, doit eſlever nos eſprits en l'admiration de cette veritable vie de gloire qui vous rendroit

cou-

coupable, si sous pretexte de plaindre Monsieur vostre Frere vous vous affligiez de ce qu'il en joüit, par un injuste regret de ne le voir plus icy bas, d'où il falloit necessairement partir pour la posseder. Ainsi ny son honneur, ny sa vie ne pouvant avec raison vous faire desirer qu'il fust encore au monde, il n'y auroit que la douleur de vostre separation presente qui fust capable de vous abattre: Mais le bon-heur eternel d'un Frere vous estant sans doute plus cher que le contentement de le voir encore quelque temps, je vous ferois tort de vous croire touché de ce sentiment indigne de vostre vertu, qui est instruite en une trop bonne école pour separer l'Eglise triomphante d'avec la militante, & juger selon les yeux plustost que selon l'esprit, de la presence, & de l'absence de ceux qui estant unis avec nous par un mesme Chef Jesus-Christ, nous sont plus étroitement conjoints quand ils sont dans le Ciel, que lors qu'ils estoient sur la terre, pource que leur union avec luy rend ce nœud beaucoup plus fort & plus durable. Vostre unique ambition pour Monsieur vostre Frere, & pour vous, estoit de posseder ensemble dans le Paradis une mesme gloire: Courage donc, Monsieur, la moitié de vos souhaits est accomplie : les soins que vous aviez de son salut se doivent changer maintenant en des Cantiques de loüange. Il a com-

combattu ; il a vaincu ; il eſt couronné·
Et pource qu'il a trouvé la mort dans le reſtabliſſement des Autels du Dieu vivant, elle eſt devenuë feconde pour luy, & ſource eternelle de vie. Seroit-il bien poſſible que vous fuſſiez marry d'eſtre deſia en partie dans le Ciel ; & que les ſentimens de Frere ne peuſſent ceder à ceux de Chreſtien ; dont la qualité eſt ſi eminente & ſi auguſte, qu'elle nous rend Freres non ſeulement d'un Prince, d'un Roy, d'un Monarque, mais du Roy des Roys, du Dieu des Armées, du Souverain du Ciel & de la Terre ; duquel ce ſeroit mépriſer, & non pas adorer la grandeur, ſi par une ingratitude ſacrilege, au lieu de nous réjoüir nous nous affligions des faveurs qu'il nous fait en la perſonne de ceux qui nous ayment. Voila, Monſieur, ce que vous diriez à un autre qui ſeroit en voſtre place : Recevez donc, s'il vous plaiſt, cette lettre comme un miroir que je vous preſente pour vous y voir vous-meſme ; Reconnoiſſez-y vos penſées, & vos ſentimens ; & dans le combat de voſtre bon naturel & de voſtre raiſon, ne doutez point que Dieu ne vous aſſiſte, puiſque c'eſt pour l'amour de luy que vous prendrez les armes contre vous-meſme.

LETTRE LXV.

A Monsieur de Bignon Advocat General au Parlement.

MONSIEUR,

Vous sçavez par experience quel est le desir de plaider une premiere cause à ceux qui n'entreprennent une profession si difficile que pour acquerir de l'honneur. Mon Neveu le Maistre est maintenant dans cette passion : Mais son travail sera inutile s'il ne vous plaist de luy mettre les armes en la main : Ce que je tiens pour une rencontre tres-avantageuse : Car se trouvant si obligé à celuy qu'il s'est proposé pour exemple, l'envie de se rendre digne de cette faveur, estant jointe à celle de vous imiter, augmentera sans doute son courage pour faire des actions qui meritent d'estre honorées de vostre estime. Il vous representera, Monsieur, plus particulierement que je ne sçaurois vous l'écrire le besoin qu'il a de vostre assistance. Que si je ne craignois de vous déplaire en usant, pour vous demander cette grace, de conjurations plus fortes que celle de l'honneur de vostre amitié, j'aurois recours à la memoire de feu Monsieur Marion, & de mon Pere, afin d'obtenir de vous

vous pour leur petit Fils le moyen de faire revivre dans le Parlement la reputation qui leur a cousté tant de travaux, & tant de veilles; Et je suis asseuré que vous ne refuseriez pas cette faveur au souvenir de celuy dont vous remplissez si dignement la place, & à l'affection si particuliere que vous avez tousiours eüe pour l'autre : Mais puisque nostre amitié est vivante, il n'est point besoin d'alleguer les morts pour vous persuader d'adjouster cette nouvelle obligation à tant d'autres qui me font estre.

LETTRE LXVI.

A Monsieur le Marquis de Portes, sur la mort de Monsieur l'Evesque d'Agde son second Frere.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois assez loüer Dieu de la constance qu'il vous donne pour soustenir tant d'accidens ensemble, dont un seul seroit capable d'abattre une vertu moindre que la vostre. Mais rien n'est impossible à ceux qui sont soustenus de sa grace, laquelle ne triomphe jamais avec plus d'éclat que lors que la nature est vaincuë, & que du milieu de nos infirmitez, on voit naistre une force

force qui ne nous pouvant estre attribuée, éleve nos pensées jusques à Dieu pour en rechercher la source. J'estimois n'avoir à vous consoler que de la perte d'un Frere; & vostre lettre m'apprend que Dieu les a voulu prendre tous deux, & vous oster aussi un amy que vostre affection & sa vertu vous faisoient mettre en mesme rang. Que ferois-je, Monsieur, en cette rencontre, si vous n'aviez desia tout fait? Comment entreprendrois-je de vous consoler en mesme temps de trois afflictions si extraordinaires; si Dieu en vous les donnant d'une main n'avoit voulu les soulager de l'autre, & faire ceder la grandeur du mal à celle de son assistance. Que vous estes heureux de commencer ainsi a vivre dans la Terre comme on vit dans le Ciel; & mesme avec quelque sorte d'avantage, puisque dans l'union à la volonté de Dieu, on voit avec joye dans le Paradis sa justice exercée contre ceux que nous avons aymez sur la terre lors qu'ils se sont rendus indignes de ses misericordes: Mais cela sans peine & sans souffrance de nostre part, la gloire en estant incapable; au lieu que maintenant par cette mesme union aux volontez de Dieu, vous considerez avec contentement les effets de sa rigueur contre vous-mesme; & souffrez sans contradiction de la partie la plus eminente de vostre ame, qu'il vous arrache le cœur en vous sepa-

ſeparant des perſonnes auſquelles vous l'aviez donné, & que l'on pouvoit dire n'eſtre avec vous qu'une meſme choſe.

LETTRE LXVII.

A la Mere Magdelaine Prieure du grand Convent des Carmelites, ſur la mort de Monſieur le Cardinal de Berulle.

MA Reverende Mere,

Conſiderant dans l'une des plus grandes pertes que l'Egliſe & voſtre Ordre pouvoient faire, la mienne particuliere, & entrant dans vos ſentimens auſquels je porte une ſi extreme reverence; je vous laiſſe à juger des miens en cette rencontre; & de quelle ſorte ma douleur me conduit au mépris de la terre; où ce qu'il y a de plus excellent paſſe comme un éclair, & nous oſte en un moment ce que tout un Siecle ne ſçauroit nous redonner. Dieu veüille que je faſſe bon uſage de ces penſées; & que voſtre charité ne m'ayt point rendu plus coupable en me rendant plus clair-voyant dans mes devoirs, dont je reconnois qu'un des plus grands eſt de vous honorer parfaitement toute ma vie,

LET-

LETTRE LXVIII.

*A Monsieur ****

MONSIEUR,

Vous devant des remerciemens de la faveur de vos ſoins pour ce qui me touche, j'ay eſté ſurpris de voir que vous m'en faites des excuſes, & que vous me parlez comme d'une importunité de ce que je reçois comme une faveur. Je deſirois il y a ſi longtemps d'avoir le bien de voir Monſieur voſtre Fils, qu'il n'eſt point beſoin de vous dire de quelle ſorte j'ay receu cette joye; & encore moins l'eſtime que je fais de luy, puis qu'elle eſt ſi generale, que ce ſeroit vanité d'adjouſter mon ſentiment à celuy de toute la Cour; où il a eſté receu de telle ſorte, que Paris auroit eſté capable de luy faire oublier le lieu de ſa naiſſance, s'il n'y avoit point un Pere, & un Pere tel que vous, à qui devant une ſeconde naiſſance plus importante que la premiere, je ne m'étonne pas que cette obligation jointe à ſon bon naturel le rende l'un des meilleurs Fils du monde; & que voſtre education jointe à ſon eſprit luy donne rang entre les plus honneſtes gens de ſon Siecle.

LETTRE LXIX.

A un Premier President d'un Parlement.

MONSIEUR,

Vous honorant au point que je fais, je prens tant de plaisir à vous estre obligé, que la honte d'avoir failly par ignorance dans la petite plainte que je vous ay faite, cede à la joye d'avoir receu de vous en cette occasion une si grande preuve de vostre amitié. Mais aprés m'estre condamné moy-mesme, comme je fais de tres-bon cœur, j'espere que vous me pardonnerez, si ne sçachant pas que l'on vouloit porter cette affaire au Parlement, j'estimois prejudiciable pour mon Amy d'en avoir parlé à *** Il est vray que ce n'est pas assez de m'estre condamné une fois, il faut que je me condamne une seconde, & avouë franchement que je ne suis point excusable d'avoir douté qu'un Amy si juste, si capable, & si officieux que vous, peust manquer à rien de ce que je pouvois raisonnablement esperer de luy. Ordonnez-moy donc, Monsieur, telle peine qu'il vous plaira, je n'en refuse aucune, si ce n'est que vous continuiez à vous mocquer de moy en disant de mes lettres ce que je dois dire des vostres, dont

dont pour n'estre pas si indiscret que de desirer la continuation en cette rencontre dans les affaires publiques qui vous occupent, je vous declare que si vous vous donnez encore la peine de me répondre, je n'oseray plus vous écrire, & qu'ainsi vous m'osterez le seul moyen qui me reste maintenant de vous témoigner que je suis.

LETTRE LXX.

A Monsieur de Noyers, sur la mort de Monsieur le Premier President de Champigny son Oncle.

MONSIEUR,

Si vous jugiez du bon-heur des hommes selon les honneurs qu'ils possedent en la terre plustost que selon les felicitez qui les attendent dans le Ciel, j'aurois à pleurer avec vous la perte de feu Monsieur le Premier President vostre Oncle: Mais sçachant que les mouvemens de la Grace sont plus puissans en vous que les sentimens de la Nature, je penserois faire tort à vostre Vertu de luy parler dans un langage si foible que celuy des consolations ordinaires. Il n'appartient qu'à ceux qui manquent de foy de n'estre touchez que des choses

presentes : La vostre au contraire portant vos desirs dans l'avenir ; comment seriez-vous fasché qu'aprés tant de travaux soustenus pour la gloire de Dieu, le service du Roy, & le bien du public, celuy qui vous tenoit lieu d'un second Pere reçoive aujourd'huy dans l'Eternité la recompense qu'il merite.

LETTRE LXXI.

A Monsieur le Comte de Brassac lors Ambassadeur à Rome en 1630.

MONSIEUR,

Puisque vous sçavez que je n'estime nullement l'éclat des plus grandes Charges en comparaison du merite de ceux qui les possedent, vous ne trouverez pas estrange que laissant les autres se réjoüir de tant d'honneurs que vous avez receus en arrivant à Rome, j'aye differé à vous témoigner mon contentement lors que le sujet en seroit plus digne de vous. C'est principalement au Maistre que vous representez que tous ces respects & ces deferances se rendent ; la puissance d'un si grand Monarque ne pouvant manquer d'estre reverée en la personne de ses Ministres : Mais l'autorité des

des Roys n'estant pas assez forte pour passe avec empire jusques dans l'ame des hommes, qui son tous autant de Souverains en ce qui regarde la liberté d'esprit que Dieu leur a donnée ; c'est de la seule estime que l'on fait de vostre vertu dont je pense me devoir réjoüir avec vous : Et il faut que comme un grand feu elle jette beaucoup de lumiere, puis qu'à peine estes vous arrivé que des-jà l'on commence fort à la connoistre. Plusieurs Amis de mon Frere luy en écrivent ; & Monsieur le Cardinal Bentivoglio luy en parle de telle sorte, que si je vous connoissois, ou l'honorois moins, j'aurois peine à croire tout ce qu'il en dit. Ne le desavoüiez pas pourtant s'il vous plaist, Monsieur, vous me feriez un extreme tort, puis qu'il l'asseure aussi que vous m'aymez passionnément : Et bien qu'en cela vostre jugement se laisse conduire à vostre affection, ayez agreable je vous supplie, que les plus grands Personnages ayans quelque defaut, le vostre soit de me trop aymer. Mais vous me blasmeriez sans doute si je m'arrestois davantage sur vostre particulier, & sur le mien, en un temps ou toutes vos pensées ne regardent que le Public : Et je confesse que ce seroit un crime de vous dérober beaucoup de ces momens que vous employez sans cesse avec tant de soin dans les affaires les plus impor-

importantes que la Chreſtienté ayt veuës de noſtre Siecle : Car je n'oſerois dire maintenant que vos occupations n'ont pas beſoin de tout voſtre eſprit , le ſujet n'en pouvant eſtre plus grand , puiſqu'il s'agit de guerir cette mortelle lethargie qui ſemble avoir rendu tous les Princes d'Italie inſenſibles à leur ruine. Un peu d'eau peut eſteindre en ſa naiſſance le feu , qui dans ſon accroiſſement ne trouve rien qui luy reſiſte; Et cét embrazement excité par la ſeule ambition d'Eſpagne , lequel menace aujourd'huy tant de Provinces, auroit eſté contraint de s'arreſter dés ſon commencement, ſi tous les Princes d'Italie s'y fuſſent oppoſez avec autant de courage, que le Roy a témoigné de generoſité en protegeant Monſieur de Mantoüe , dont la conſervation eſt ſi fort conjointe à la leur. Eſt-il poſſible qu'ils ſoient aveugles juſques à ce point que de ne voir pas le deſſein des Eſpagnols, maintenant qu'ils ont levé le voile, & que ſans plus ſe ſoucier des pretextes dont ils couvroient autresfois la violence de leurs uſurpations, ils vont la teſte levée à la conqueſte de l'Italie, avec autant de hardieſſe & de vanité, que s'il eſtoit queſtion d'en chaſſer le Turc, & de reſtablir le Saint Pere dans ſon Siege. Lequel d'entr'eux ſe peut perſuader de paſſer deſormais pour innocent, & pour Prince legitime dans l'eſprit de ceux de la

Maiſon d'Auſtriche, puis qu'ils ont declaré Monſieur de Mantoüe criminel, à cauſe que ſon courage & ſa conſcience ne luy pouvant permettre de ſe rendre avec ſes Enfans eſclave de leur Tyrannie, il a voulu conſerver, dans la ſucceſſion du monde la moins douteuſe, la dignité des Eſtats que tant de grands Princes & de grands Capitaines ſes Anceſtres ont rendus encore plus illuſtres par la gloire de leurs actions, que par la valeur d'un ſi riche heritage. Combien peu d'années faudroit-il encore pour joindre Naples avec Milan, & donnant un corps à ce Royaume des Romains qui n'eſt maintenant qu'imaginaire, reduire ſous un ſeul Eſtat tous ceux d'Italie, ſi Dieu pour la garentir de naufrage, n'avoit en ce meſme temps calmé les orages de la France, & donné à la Chreſtienté un Louys le Juſte, pour eſtre la terreur des ambitieux, & le Protecteur de l'innocence. Mais pour demeurer dans cette innocence il faut ſortir de la lâcheté: Celuy qui poûvant ayder à éteindre le feu qui brûle ſes voiſins, attend les bras croiſez qu'il vienne auſſi le conſumer, n'eſt pas moins coupable de ſa perte que l'auteur de l'embrazement; Et il eſt comme impoſſible de ſauver ceux qui conſpirent eux-meſmes à leur ruine. S'ils conſideroient que l'Ambition eſt un Monſtre qui devore ſans pitié tout ce qui ne luy reſiſte point,

ils ne se flateroient pas dans l'esperance de pouvoir par leurs sousmissions éviter sa fureur. Ils se souviendroient qu'il n'y a que cent ans que les Peres de ces mesmes Allemans qui viennent de piller Mantoüe, saccagerent Rome; & que la dignité de successeur de Saint Pierre, de Chef de l'Eglise, n'ayant pû garentir Clement VII. de leurs mains sacrileges, ceux-cy aprés avoir, par le plus grand des crimes, foulé si souvent aux pieds de leurs chevaux le Corps glorieux de JESUS-CHRIST, peuvent bien traitter avec mépris, & mettre une autre fois à rançon celuy qui le represente: Et je ne comprens pas comme des exemples, & des exemples si peu esloignez, se trouvans joints à tant de raisons, n'ont pas assez de force pour émouvoir ceux, qui comme dans un miroir doivent regarder leur fortune en celle de Monsieur de Mantoüe; duquel encore la condition est beaucoup plus avantageuse; puis qu'ayant rendu toutes les preuves de generosité qu'on sçauroit attendre d'un Prince, il ne luy peut rester aucun regret d'avoir manqué à luy mesme; & qu'au lieu des pertes qu'il a receües par la faute de tant de Souverains interessez en sa querelle, le Roy le peut establir, & le conserver malgré toute l'Europe, dans des Estats plus grands que les siens, que ny la peste, ny la surprise d'un petard, & d'une escalade,

escalade, mais la force ouverte a fait tomber sous ses armes victorieuses. Un autre que vous s'estonneroit de voir que du milieu de mon repos, & des douceurs de la Campagne, je suis si vivement touché des troubles, & des miseres de l'Italie : Mais vous sçavez, Monsieur, que me rencontrant dans vos sentimens, je suis du nombre de ceux qui sont transportez de cette passion pour le public, dont aujourd'huy la pluspart du monde se mocque : Et cette mesme raison m'empesche de vous faire des excuses de la longueur de ma lettre, qui n'a garde de vous ennuyer, puis qu'elle vous entretient de vos pensées, & vous renouvelle le souvenir d'une personne qui est parfaitement.

LETTRE LXXII.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

NE vous croyant plus à Paris je n'avois garde de vous mander la maladie de *** sur le sujet de laquelle vous m'écrivez mieux tous mes sentimens que je ne les sçaurois dire : Mais il ne faut pas s'estonner que vous sçachiez mes pensées, puisque vous les connoissez dans leur principe, & que joignant vostre jugement à vostre connois-

ſance vous voyez plus clair que moy-meſme en ce qui me touche. Vous n'avez pas moins bien jugé du mal de *** que du reſte, car il eſt beaucoup diminué ; & j'eſtime que maintenant il y a plus de ſujet d'eſperer que de craindre. Ainſi voſtre lettre eſt arrivée lors que Monſieur *** eſtoit capable d'en avoüer les veritez ; l'excez de ſon affliction ne luy oſtant pas, ainſi qu'il faiſoit quelques jours auparavant, la liberté de ſon eſprit. Il vous remercie tres-humblement de la continuation de vos ſoins pour luy : Mais ſi j'oſois vous remercier, je ne m'arreſterois pas là, & quitterois les ruiſſeaux pour remonter juſques à la ſource.

LETTRE LXXIII.

A Madame la Marquiſe de Ramboüillet, ſur la perte de ſon ſecond fils mort de peſte.

MADAME,

Je penſerois faire tort à la connoiſſance que vous avez de ma paſſion à vous ſervir & à vous honorer, ſi je vous aſſeurois du reſſentiment que j'ay de voſtre affliction, puis qu'elle n'eſt que trop grande pour me donner une tres-grande dou-

leur, & qu'en de moindres ſujets je ne la pourrois avoir mediocre. Mais ſi mon déplaiſir eſt extreme en cette rencontre, j'avoüe que mon eſtonnement l'egalle, lors que je conſidere, Madame, de combien de divers mouvemens vous eſtes combattuë. Car ſi d'un coſté voſtre perte vous afflige, voſtre amour pour Mademoiſelle voſtre Fille joint à l'admiration de ſon bon naturel vous ravit de l'autre: Et cette affection en meſme temps vous devient un ſujet de déplaiſir par l'apprehenſion que vous avez pour elle. Ainſi le regret, l'amour, l'admiration, & la crainte vous attaquent tout à la fois: Et comment voſtre eſprit ne ſeroit-il point agité de tant de diverſes paſſions puiſque le mien l'eſt par les ſentimens qu'elles me donnent pour vous: Mais Dieu eſtant le Dieu des conſolations; & voſtre vertu vous rendant ſi digne d'en recevoir, il n'y a rien, Madame, que vous ne deviez eſperer de ſon aſſiſtance: Et aprés luy avoir demandé pour vous tout ce que vous ſçauriez ſouhaiter, je luy demande pour moy les occaſions de vous témoigner par mes ſervices avec combien de verité je ſuis.

LETTRE LXXIV.

A Mademoiselle de Ramboüillet sur le mesme sujet.

MADEMOISELLE,

N'ayant pas moins d'admiration de vostre courage & de vostre bon naturel que de ressentiment de vostre douleur, je suis si touché de l'un & de l'autre, que si j'estois capable de vous donner les loüanges qui vous sont deües, & la consolation dont vous avez besoin, j'avoüe que je serois bien empesché par où commancer. Car quelles obligations peuvent estre égallement plus pressantes que de rendre à une si grande vertu les honneurs qu'elle merite, & a une si grande affliction le soulagement qu'elle desire ? Mais j'ay tort, Mademoiselle, de diviser ces deux choses, puis que vostre charité les a si parfaitement unies, que la genereuse assistance que vous avez rendue à feu Monsieur vostre Frere, vous doit estre maintenant une consolation nompareille, & que Dieu est trop bon pour ne recompenser pas une action si extraordinaire de bonté que celle qui vous a fait mépriser vostre vie pour porter les devoirs de la meilleure Sœur du monde au dela de vos obli-

obligations, & par une constance admirable demeurer ferme au milieu d'un peril qui fait trembler les plus courageux. Cette mesme raison ne me peut permettre de douter qu'il ne vous en preserve, & qu'il ne verse sur vous les benedictions que vous souhaitte.

LETTRE LXXV.

A monsieur le Comte de Brassac Ambassadeur à Rome, en 1631.

MONSIEUR,

Vostre diligence à me répondre m'oblige, pour n'estre point indiscret, à vous écrire rarement, n'estant pas raisonnable que vos civilitez rendent ma passion à vous honerer moins respectueuse. Mais apres avoir fait des vœux entre vos mains pour le salut de l'Italie, je serois coupable si je manquois à les rendre; & mon silence m'accuseroit d'ingratitude maintenant qu'ils sont exauccz, maintenant que la voix publique porte les loüanges du Roy jusques dans les Nations les plus esloignées, & que ceux qui sont les plus jaloux de sa grandeur & de sa gloire ne peuvent refuser des admirations à son courage, & à sa vertu. O combien je souhaitterois, Monsieur, d'estre spectateur de

de voſtre joye, ou pour mieux dire de voſtre triomphe, puis qu'au milieu de cette Capitale de l'Univers de cette Ville Imperatrice qui donnoit autrefois des Roys au reſte du monde, & luy donne aujourd'huy celuy qui tient la place de Dieu ſur la terre, voûs recevez au nom du Roy les acclamations des Peuples, & les actions de graces de tant de Provinces qui luy doivent le reſtabliſſement & la conſervation de leur liberté. Vit-on jamais Ambaſſadeur dont le bonheur égallaſt le voſtre? Vous repreſentez dans le lieu le plus Auguſte qui ſoit ſous le Ciel, la perſonne du plus glorieux Monarque de la Chreſtienté : Au fort de l'orage, & des calamitez publiques voſtre Palais eſtoit l'azile des affligez : On y couroit en foule implorer le ſecours de voſtre Maiſtre : En ſon nom vous écoutiez leurs plaintes, vous receviez leurs vœux, vous leurs promettiez aſſiſtance. Maintenant que ſes armes victorieuſes ont renverſé les deſſeins des uſurpateurs, relevé les Throſnes abattus, & fait éclater par tout ſa juſtice, toute l'Italie vous regarde comme l'image de ſon Liberateur ; on vous addreſſe les remerciemens dont il s'eſt rendu digne par tant de bienfaits, les loüanges qui luy ſont deües, les benedictions qu'il a meritées. Il ſemble que vous receviez le principal fruit de ſes travaux ; & que ſe contentant

de

de vaincre, il vous laisse triompher en sa place : Il semble que Rome soit le theatre, où pour vous rendre comblé d'honneur, il a forcé les Hommes, l'Art, & la Nature tout ensemble, d'avoüer ny que leur experience, & leur courage ; ny leurs retranchemens & leurs bastions, ny leurs hyvers & leurs montagnes n'ont peu soustenir l'effort de ses armes, ny arrester le cours impetueux de son admirable prosperité. On leve tout autour de vous les yeux & les mains au Ciel par le transport du ressentiment de tant d'actions heroïques : l'un vous parle des Alpes abaissées sous la bonne fortune de sa Majesté ; l'autre de la Valteline relevée par la faveur de sa protection ; l'autre de Cazal deux fois garenty par son secours de l'effort des Aigles Imperiales assistées de toute la puissance des Espagnes; l'autre de Mantoüe remis par son invincible support sous la domination de son Seigneur legitime ; & tous d'une commune voix protestent que les Siecles passez n'ont rien produit de plus grand que le nostre, puisqu'il a veu naistre Loüis le Juste. Il est vray, Monsieur, que vostre affection pour son service, vostre passion pour sa personne, & vostre zele pour le bien general de la Chrestienté ont adjousté à vos soins ordinaires mille travaux & mille inquietudes durant ces violentes agitations qui ont desolé tant de

Pro-

Provinces, & qui ne viennent que de cesser par le plus heureux & le plus beau calme que pouvoit souhaiter l'Italie : Mais vous en estes si dignement recompensé, & l'image du present arreste vostre esprit avec tant de joye, qu'elle ne vous permet plus de jetter les jeux sur le passé. La face des affaires est changée : Il faut laisser ces tristes souvenirs pour ceux qui cherchent leur contentement dans la misere des Princes, & des Republiques ; leur grandeur dans leur abaissement ; leur establissement dans leurs ruines. Ecoutons plustost tant de Peuples, qui pleuroient n'agueres leurs infortunes, changer leurs imprecations contre ces insatiables usurpateurs, en des Cantiques de louange pour le Dieu qui les a delivrez par la valeur incomparable du Fils aisné de son Eglise: Ecoutons leurs souhaits pour la prosperité de cét invincible Protecteur de ses alliez, qui comme un Ange descendu du Ciel pour le salut de la terre, ne travaille que pour le repos d'autruy; ne fait la guerre que pour donner la paix ; ne cherche autre fruit de ses Conquestes que la liberté commune, & par les effets si puissans de sa vertu regne également dans le cœur de ses Amis, & de ses Ennemis, ou par l'amour, ou par la crainte. Mais comment le sentiment de la gloire du Roy & des ravissemens qu'elle vous donne m'a-t'il transporté jusques-là,

que

que d'oublier ceux de Monſieur le Cardinal Bentivoglio; & de diviſer dans les honneurs du triomphe deux perſonnes qui par leurs veilles & leurs ſoins infatigables ont continuellement travaillé enſemble pour preparer les chemins à la victoire ? Lors qu'il s'agit des actions qui ont ſauvé l'Italie par la protection de cette Couronne, peut-on ne point parler de celuy qui porte le titre glorieux d'un des Protecteurs de la France ? Et en quelle autre occaſion ſes eminentes qualitez pouvoient-elles reluire avec plus d'éclat qu'en celle qui luy a donné le moyen de contribuer avec vous à l'avancement d'un ſi grand ouvrage ? Pleuſt à Dieu qu'il vouluſt adjouſter à ſes admirables Relations celle de l'origine & du ſuccez de cette memorable entrepriſe : Il ne ſçauroit mieux employer la majeſté de ce ſtyle, qui imite ſi heureuſement celle de ſa race : la plume d'un homme deſcendu de tant de Souverains ne ſçauroit rien entreprendre plus digne d'elle, que de faire voir à la poſterité toutes les forces des plus grands Princes de l'Europe employées d'un coſté pour l'oppreſſion, & de l'autre pour la defenſe de l'Italie. La naiſſance & le progrez d'une nouvelle Republique n'a pas merité tous les efforts de ſon eſprit ; il eſt juſte qu'il en faſſe de nouveaux pour le plus grand ſujet de ce ſiecle ; & qu'il donne à l'hiſtoire de ſon

pays,

pays, ce qu'il n'a pas refusé à des Peuples que ses Anceſtres tenoient pour barbares. Ce n'eſt pas aſſez que la reputation du Roy ſe répande par toute la terre, & ſoit aujourd'huy reverée des Nations les plus ſauvages, il faut auſſi qu'elle paſſe dans tous les âges à venir : Et puiſque le Marbre & la Bronze ſont incapables de la conſerver, à comparaiſon de ces écrits immortels qui la peuvent graver malgré le temps dans la memoire de tous les hommes, il faut qu'il adjouſte ce dernier ornement aux trophées du Liberateur de ſa Patrie. Mais que diriez-vous de moy, Monſieur, ſi mon amour pour la mienne ne vous eſtoit connu ; & ſi l'excez ne tenoit lieu de vertu lors qu'il s'agit de rendre aux travaux & à la generoſité du Roy la reconnoiſſance qu'ils meritent ? Je ne ſçaurois faillir en vous imitant ; & ſi j'eſtois moins bon François, je n'aurois pas la part en vos bonnes graces, qui jointe à la reverence que je porte à voſtre merite, me rend par un double devoir autant que perſonne le ſçauroit eſtre.

LET-

LETTRE LXXVI.

A Monſieur le Preſident Barrillon.

MONSIEUR,

Quoy que mon Frere vous ait pû dire de mes ſentimens pour ce qui vous touche, vous me feriez tort ſi vous n'en croyiez davantage, puis que nulles paroles ne ſçauroient égaller l'eſtime que j'ay de voſtre vertu, & ma paſſion d'eſtre aymé de vous. Si elle eſtoit moindre je n'aurois eu garde de manquer à vous aller rendre ces petits devoirs dont on s'acquitte par couſtume, & par bien-ſeance. Mais vous en attendriez je m'aſſeure de plus grands de moy ſi j'eſtois aſſez heureux pour en rencontrer les occaſions: Et vous ne ſçauriez en tirer des preuves ſans me combler tout enſemble d'obligation & de joye. J'en ay receu une tres-grande d'apprendre par mon Frere que les ſeuls mauvais offices qu'on vous a rendus auprés du Roy & de Meſſieurs les Miniſtres donnent lieu à voſtre voyage: Car bien que je n'en puiſſe douter ſçachant que vous n'avez pas moins de prudence que de probité & de courage, on n'eſt jamais trop aſſeuré à ſon gré des choſes que l'on deſire. J'eſpere que ces nùages eſtant diſſipez, ils ne

ne ſerviront qu'à rehauſſer l'éclat de voſtre vertu qui ne pourroit ſans eſtre accompagnée d'une extreme modeſtie ne vous donner point de vanité ſi chacun la connoiſſoit comme moy, qui ſuis autant que perſonne le ſçauroit eſtre.

LETTRE LXXVII.

A Madame la Comteſſe de Brienne, ſur la mort de deux de ſes Filles mortes en meſme jour.

MADAME,

Je ne ſçaurois aſſez vous témoigner mon impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour apprendre par les effets de voſtre vertu ce que les ſeules paroles ne ſont pas capables d'enſeigner. Au lieu d'avoir beſoin d'eſtre conſolée, on reçoit force & conſolation de vous: Et la Grace eſtant plus puiſſante que la Nature, vous changez la compaſſion en admiration, obligeant par voſtre exemple ceux qui vous conſiderent en cét eſtat de renoncer a leurs ſentimens pour adorer les ordres de Dieu, qui mettant deux de vos Enfans au nombre des Anges, adjouſte à cette faveur celle de vous faire connoiſtre combien elle eſt grande, & portant vos pen-

pensées vers l'objet de vostre Foy, vous fait chercher dans le Ciel celles qu'une autre Mere s'amuseroit inutilement à pleurer sur la terre.

LETTRE LXXVIII.

A Monsieur le Marquis de Fontenay.

MONSIEUR,

Vos interests me sont trop sensibles pour differer davantage à vous témoigner la part que je prens à vostre joye, & je sçay trop le respect qui est deu aux Peres pour ne vous honorer pas maintenant en cette qualité, qui jusques icy manquoit à vostre bon-heur, puisqu'à moins que de donner la vie à un autre, vous ne pouviez rendre parfaitement contente celle de qui vous la tenez; & dont l'extreme vertu jointe à toutes les obligations que l'on peut avoir à une Mere, merite que ses souhaits soient tousiours les plus grands des vostres. Vous voyez, Monsieur, comme j'entre dans vos pensées; & que sans m'arrester à ce que les autres jugent de vostre contentement, je vas chercher plus loin la principale cause de vostre joye sans craindre de me tromper, sçachant l'affection que vous avez pour une si bonne Mere, & sans appre-

apprehender aussi que vous trouviez estrange que je jette aussi-tost les yeux sur elle que sur vous dans cette rencontre, puis que j'ay osé quelquesfois contester avec vous-mesme a qui l'honoroit davantage, & que vous ne l'avez point eu desagreable, jugeant bien que le respect que j'ay pour elle adjouste encore quelque chose à la passion avec laquelle je suis.

LETTRE LXXIX.

A Monsieur le Comte de Brassac Ambassadeur à Rome.

MONSIEUR,

La mort du Seigneur Leon Strozzi donnant sujet à un procez auquel Madame la Marquise de Ramboüillet comme l'une de ses heritieres a un interest tres-notable, je ne pouvois rencontrer d'occasion qui me touchast davantage pour vous demander de nouvelles preuves de l'honneur de vostre amitié, puis que tant de devoirs m'engagent à servir Madame de Ramboüillet, que je n'y pourrois manquer sans ingratitude, & sans me rendre indigne de vos bonnes graces, aussi bien que des siennes. Permettez-moy donc s'il vous plaist, Monsieur, de

de vous conjurer de proteger puissamment la justice de son affaire ; Et pardonnez à ma passion pour ceux que j'honore, si j'ose vous supplier d'avoir quelque égard à mes prieres parmy tant de considerations qui vous portent sans doute à obliger une personne d'aussi grand merite que Madame de Ramboüillet, entre lesquelles quand il n'y auroit que le plaisir d'assister la Fille, & l'unique & digne Fille de cét illustre Ambassadeur dont vous tenez la place, lequel a fait trembler au milieu de Rome les plus grands Ennemis de la France, lors que les Espagnols regnoient au milieu de Paris, je n'ay garde de douter qu'elle ne ressente des effets de vostre pouvoir & de vostre generosité, ny que vous n'ayez agreable la liberté que je prens de vous en supplier avec tant d'instance, puis que c'est en qualité de la personne du monde qui est aussi veritablement.

LETTRE LXXX.

Au mesme.

MONSIEUR,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant l'affaire de Madame

me la Marquise de Rambouïllet, me rend si estroitement vostre obligé, qu'adjoustant ce nouveau devoir à tant d'autres qui m'engageoient desia à vostre service, je ne sçaurois assez vous témoigner à mon gré le pouvoir que vous avez sur moy; & combien c'est à mon advis une action digne de vostre vertu que d'affectionner si fortement les interests de Madame de Rambouïllet, dont le merite ne pouvant estre égallé que par les loüanges que vous luy donnez, il faut desormais qu'au lieu de vous dire combien je l'estime, j'apprenne de vous de quelle sorte je dois parler d'elle. Cette raison m'ayant obligé de luy envoyer vostre lettre pour luy faire connoistre par vos propres paroles, dont la moindre a plus de force que toutes les miennes, le ressentiment auquel l'engagent vos bons offices, j'ay pensé, Monsieur, que sa réponse, de mesme que la vostre, surpassant de beaucoup tout ce que je vous en puis representer, j'estois obligé de me conduire vers vous à son égard, ainsi que j'avois fait vers elle au vostre. C'est pourquoy je vous envoye sa lettre, ne doutant point qu'elle ne vous confirme avec plaisir l'opinion si avantageuse que vous avez de son jugement & de son esprit, & que son extreme reconnoissance de l'affection si particuliere que vous luy témoignez, ne vous paroisse beaucoup plus pure

&

& plus agreable en sa source, que si j'en ternissois l'éclat en vous la faisant recevoir par mon entremise, que je reserve pour les occasions où vous me donnerez moyen de vous témoigner par mes services combien je suis.

LETTRE LXXXI.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg, sur la blessure de Monsieur le Duc d'Halüin son Fils à Rouvroy, en 1 6 3 2.

MONSEIGNEUR,

Connoissant comme je fais vos sentimens pour les personnes qui sont d'autres vous-mesmes; & ceux que vous avez pour le Roy; je ne sçay si je dois m'affliger, ou me réjoüir avec vous de la blessure de Monsieur vostre Fils, puisque comme d'un costé vostre extreme affection pour luy vous la rend plus sensible que si vous l'aviez receuë, je ne doute point que de l'autre vous n'ayez un merveilleux contentement de voir avec combien de courage il imite vostre passion pour le service de sa Majesté. Et dans la rencontre de ces divers mouvemens, cette haute generosité que j'ay si souvent veuë vous faire preferer la gloire à vostre

vie, ne souffrira pas je m'asseure que vous soyez plus touché de ses douleurs presentes; que de l'honneur que luy donnera pour jamais une marque si signalée de sa valeur & de sa fidelité. Il ne sçauroit, Monseigneur, porter dignement la qualité de vostre Fils, sans estre à toute heure dans le peril, quand il s'en offre des occasions si glorieuses. Et il y a ce me semble plus de sujet de se loüer que de se plaindre de la Fortune, lors qu'on ne reçoit que des blesseures en donnant la mort aux Ennemis de la France, dont la grandeur jointe à celle du Roy estant vostre passion dominante, je supplie Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve pour l'un & pour l'autre; & que ce ne soient plus mes paroles, mais mes actions qui vous témoignent que je suis.

LETTRE LXXXII.

A Monsieur le Duc d'Halüin, sur le mesme sujet.

MONSEIGNEUR,

Vos douleurs sont trop sensibles à ceux qui ont autant de passion que moy à vostre service, pour ne vous point témoigner l'extréme desplaisir que j'en reçois: Mais vostre

stre blesseure est aussi trop glorieuse pour ne m'obliger pas à prendre part à la joye de l'honneur qu'elle vous apporte, & juger plustost par une incommodité presente, que par l'estime d'une action qui ne mourra jamais, des sentimens que vous avez en cette rencontre, où le mesme courage qui vous a porté dans le peril avec tant de mépris de vostre vie, vous donnera sans doute la force de souffrir des douleurs qui ne pouvoient estre plus dignement recompensées que par la reputation qu'elles vous ont acquise; à laquelle sçachant que vous ne mettez point de bornes, je vous en souhaitte l'accroissement; ainsi que je souhaitte pour moy celuy de la cognoissance que vous avez desia de la passion avec laquelle je suis.

LETTRE LXXXIII.

A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur la mort de Madame de Mareil sa Mere.

MONSIEUR,

Comme personne ne sçait mieux que moy ce que vous perdez en perdant une si bonne Mere; Personne aussi sçachant mieux que vous jusques à quel point elle me fai-

ſoit l'honneur de m'aymer, vous ne vous é-tõnerez pas je m'aſſeure que j'aye beſoin de conſolation, au lieu d'eſtre capable de vous en donner: Il ſe rencontre ſi peu de Femmes qui ayent enſemble toutes les vertus dont Dieu l'avoit favoriſée, que j'avoüe que jamais Fils n'eut plus de ſujet que vous de regretter une Mere: Mais cette meſme conſideration qui augmente voſtre douleur, doit auſſi par un effet contraire la moderer dans la veuë du bon-heur dont vous avez ſujet d'eſperer qu'elle joüit maintenant, & qui eſt la recompenſe de tant de rares qualitez qui vous la faiſoient autant honorer par l'eſtime de ſon merite, que par l'obligation de vôtre naiſſance. Vous ne ſçauriez, Monſieur, employer la force de voſtre eſprit en une occaſion où vous en ayez plus de beſoin, puiſque vous avez à combattre contre vous-meſme, & à faire ceder voſtre intereſt à celuy de la perſonne que vous pleurez. J'eſpere que Dieu ne vous refuſera pas cette grace, & je l'en ſupplie d'auſſi bon cœur que je ſuis veritablement.

Inſcription pour le Cœur de Madame de Mareil.

PAſſant revere ce marbre: le Cœur qu'il enferme n'eſt pas d'une Femme ordinaire. Celle-cy ſurpaſſoit de beaucoup le com-

commun de son sexe. Son ame estoit noble; son esprit eslevé; son courage invincible. Elle portoit la Majesté dans le visage; la generosité dans le cœur; l'autorité dans les paroles. Elle eut tousiours Dieu pour objet; les Vertus pour estude; les bonnes œuvres pour occupation. Elle se fit admirer dans le mariage; & Veuve elle servit de Pere à ses Enfans, & de Mere aux pauvres. Juge par une telle vie la douleur que les siens ont ressentie de sa mort. Au lieu de larmes donne luy de prieres; & demande à Dieu qu'un exemple si parfait soit autant imité comme il merite de l'estre.

LETTRE LXXXIV.

A Monsieur le Mareschal de Schonberg.

MONSEIGNEUR,

Vos signalez services precedans tousiours les faveurs que vous recevez du Roy, elles sont de si grandes preuves de sa justice, & des marques si glorieuses de vostre vertu, qu'à moins que d'estre tout ensemble mauvais François & ennemy declaré du merite, on ne sçauroit manquer à se réjoüir de voir que les recompenses qui se donnent au vôtre doivent tenir rang entre les prosperitez; de l'Estat & que vostre courage, vostre con-

duite, & vostre fidelité sont les seuls degrez qui vous élevent dans les plus grãdes Charges du Royaume: Mais s'il vous plaist, Monseigneur, d'adjouster à cela la connoissance que vous avez de ma passion pour vôtre service, je n'auray pas besoin de vous dire qu'il est impossible que personne ressente plus que moy tous les succez avantageux qui vous arrivent; & que si la Fortune secondoit mes desirs, mes actions vous renouvelleroient sans cesse les témoignages que je me suis tousiours efforcé de vous en rendre.

LETTRE LXXXV.

A Monsieur le Duc d'Haluin, sur le sujet de la survivance que le Roy luy accorda des Charges de Monsieur le Mareschal de Schonberg son Pere.

MONSEIGNEUR,

Le courage & la fidelité sont si inseparablement attachez à vostre Maison, que ces qualitez vous estant hereditaires, il semble que la Justice du Roy ne pouvoit manquer à rendre ses bien-faits de pareille nature qu'en vostre vertu, & à donner pour successeur aux honneurs & aux Charges du Pere un Fils qui l'estoit des-jà de son merite & de sa generosité. C'est en pareilles rencontres à mon

mon advis qu'il est permis d'avoir une entiere joye, & de reconnoistre que les graces que l'on reçoit du Roy estant precedées par les graces de celuy dont il est l'image, on en peut esperer des succez aussi heureux que sont d'ordinaire incertains ceux qui ne procedent que de la seule faveur de la Fortune. J'avoüe, Monseigneur, que pour cette raison je ne pûs il y a quelque temps me trop affliger de vostre blesseure, jugeant plustost par l'avenir que par le present du sentiment que j'en devois avoir, & ne trouvant point de proportion entre vos douleurs, quoy que tres-grandes, & la glorieuse marque qu'elles vous laisseront de vostre passion pour vostre devoir. Que si j'ay failly, je vous le confesse en un temps que vous feriez conscience de m'en accuser, puisque de ces maux si violens il ne vous en reste aujourd'huy que le souvenir; & que les effets que vous recevez de la bonté & de la reconnoissance du Roy dureront autant que vostre vie. Enquoy mon affection pour vos veritables interests, qui vous rendent l'honneur plus cher que tout le reste, & ma liberté à vous la dire vous serviront, s'il vous plaist, d'un asseuré témoignage de la joye que j'ay de vostre bon-heur, & de la sincerité avec laquelle je fais profession d'estre.

LETTRE LXXXVI.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur sa promotion à la Charge de Mareschal de France en 1632.

MONSEIGNEUR,

Les seuls veritables honneurs estant à mon advis ceux qui sont precedez du merite; & la justice du Roy plustost que sa faveur donnant à vostre courage & à vostre fidelité les recompenses dont vous vous estes rendu si digne, c'est avec un extreme contentement que dans la rencontre de vostre bonheur & de vostre vertu, je puis vous témoigner pleinement ma joye, sans craindre que ce que je dois à l'affection dont il vous a tousiours pleu de m'honorer, me fasse entrer avec excez dans un sentiment que tous les gens de bien sont obligez d'avoir avec moy; ny que m'ayant tousiours reconnu si mauvais flatteur, vous attribuiez à autre chose qu'à un juste devoir cette marque que je vous rend de la verité avec laquelle je suis.

LETTRE LXXXVII.

A Mademoiselle de Ramboüillet.

MADEMOISELLE,

Vostre ressentiment est une si digne recompense de l'affection de Monsieur le Comte de Brassac pour vostre service, & de ses loüanges pour vostre vertu, que je ne le tiens pas moins heureux que juste dans cette haute estime qu'il a de vous. Et certes c'eust esté trop peu pour luy d'appuyer vos interests de tous les soins, & de tous les offices qui sont en sa puissance: Il falloit passer, comme il a fait, jusques dans une joye particuliere, de pouvoir vous expliquer ainsi ses pensées par ses actions; & faire voir au milieu de Rome que Monsieur le Marquis de Pizany vivant encore en la personne de sa Fille, & par un rare bon-heur en celle de sa petite Fille, il prend plaisir à le servir & à l'honorer en ces autres luy-mesmes. Mais la reconnoissance que vous en témoignez est si extreme, que je ne doute nullement qu'il n'avoüe ne vous en estre pas moins redevable que vous croyez luy estre obligée. Et puisque la modestie est l'une des plus grandes vertus des Femmes, en quelle admiration aura-t'il la vostre, lors qu'il ver-

ra; que par une lettre que les hommes les plus habiles feroient vanité d'avoir écrite, vous voulez employer la plume d'autruy, & encore une mauvaise plume, pour luy faire sçavoir vos ressentimens. Ainsi les sujets qu'il a de vous loüer, & de se loüer de vous vont toujiours croissant; Et je ne crains pas que les témoignages que je vous en rends vous soient suspects, puisque vous me connoissez autant ennemy de la flaterie que passionnement.

LETTRE LXXXVIII.

A Monsieur le Duc d'Haluin, sur la mort de Monsieur le Mareschal de Schonberg son Pere, en 1632.

MONSEIGNEUR,

Comme j'estois dans le ressentiment de vostre bon-heur, & des témoignages si particuliers d'affection dont vous m'honorez par vostre lettre, la nouvelle de vostre extréme perte m'a fait passer avec tant de violence de la joye dans la douleur, que jugeant par mon déplaisir jusques à quel excez se porte le vostre, j'ay creu estre obligé de contribuer ce que je puis pour vostre soulagement. Et j'espere que mes paroles, bien que foibles, vous toucheront avec plus de force,

force; pource que vous sçavez qu'elles partent du cœur, que les discours excellens de ceux qui entreprendront de guerir vostre mal sans le ressentir comme je fais. Il n'y auroit pas, à mon advis, moins d'imprudence que d'inhumanité à vouloir vous persuader que vostre ame doit demeurer tranquille au milieu du plus grand orage dont elle puisse estre agitée. C'est mal connoistre nostre foiblesse, que de l'imaginer que la raison soit libre lors que la douleur estant devenuë la maistresse la rend esclave, & regne aussi tyranniquement sur nous comme de son naturel elle est violente. Quand vostre affliction n'auroit pour sujet que la perte d'un Pere de mediocre vertu, de mediocre reputation, & d'une mediocre fortune; il faudroit estre injuste pour la condamner, & pour trouver estrange que vous respandiez des larmes en la mort de celuy de qui vous avez receu la vie. Mais vous estes bien éloigné d'estre en ces termes. Ce n'est pas seulement un Pere que vous regrettez; c'est un grand Personnage, c'est un Homme Illustre; c'est un excellent Capitaine, c'est un Ministre de l'Estat, c'est un Officier de la Couronne; c'est un Gouverneur de la plus grande & de la plus importante Province du Royaume. Dés ses premieres années, ne pouvant trouver de plus eminentes vertus à imiter que dans sa

propre race, il eut de l'emulation pour celles de ſon Pere ; de ce Pere ſi ſignalé par ſa valeur, ſi eſtimé pour ſon jugement, ſi recommandable pour ſa fidelité, & ſi generalement admiré dans les plus hautes actions de la Paix & de la Guerre, que l'Allemagne, qui depuis tant de ſiecles ſe vante de la naiſſance de vos Anceſtres, n'eut pas moins de regret de le perdre, que la France témoigna de joye de l'acquerir, & ſe rendit ſoigneuſe de le conſerver par toutes les marques d'honneur & d'eſtime qui peuvent contenter les grands courages. Ce digne Fils d'un tel Pere entroit à peine en l'âge où les autres ſe laiſſent emporter dans les déreglemens de la jeuneſſe, que ſe faiſant voir ſage avant le temps, il arreſta ſur luy les yeux de toute la Cour, & devint l'exemple que tous les peres propoſoient à leurs enfans. Puis ſe portant dans toutes les occaſions d'acquerir de la reputation, que la fureur de nos guerres civiles ne rendoit lors que trop frequentes ; il ſe veit honoré des loüanges de ce grand Monarque, qui par ſes travaux infatigables, ſes combats preſques infinis, & ſes victoires immortelles monta juſques à un tel comble de gloire, qu'il devint comme l'unique diſtributeur de toute celle de ſon Siecle. Mais la paſſion de Monſieur voſtre Pere pour le ſervice de ſes Rois allumant une genereuſe flamme dans ſon

cœur,

cœur, qui le faisoit tousiours brusler du desir de leur en donner des preuves, son courage & sa fidelité s'éleverent avec tant d'ardeur du tombeau de Henry le Grand au throsne de Louys le Juste, qu'il ne faut pas s'estonner si toutes ses actions tirant leur naissance d'un si grand feu, ont respandu tant d'éclat & de lumiere sur toutes les parties de sa vie. Et elle brille de toutes parts de tant de clartez, que je n'oserois mettre au nombre de ses grandes loüanges cette constante & inviolable fidelité qui l'a tousiours inseparablement attaché aux interests de la Couronne, & cette exacte probité avec laquelle je l'ay veu conserver ses mains si pures dans le maniment des tresors de l'Estat, qu'il y avoit sujet de douter lequel estoit le plus élevé, ou son courage par dessus le peril, ou son esprit par dessus les richesses. Ce seroit donner de foibles ornemens à son merite, que de vouloir faire passer en luy pour de grandes vertus d'estre exempt des deffauts qu'il n'auroit pû avoir sans crime. Il est vray que ce sont des qualitez estimables en des personnes vulgaires, que celles qui les empeschent de faire le mal; mais en ces Ames heroïques, qui semblent n'estre nées que pour la grandeur de leur Prince, la gloire de leur Païs, & l'admiration de tous les Ages, il ne faut principalement s'arrester qu'à ce qui s'y ren-

rencontre de plus illustre ; Et on ne leur doit de grands eloges que pour ces memorables actions, où la fidelité, la valeur, la prudence, & toutes les autres parties d'un grand Capitaine, & d'un grand Personnage éclattent également. Or ces actions si rares, mesmes en la vie des personnes eminentes, se rencontrent si souvent en la sienne, que dans cette foule glorieuse d'evenemens admirables deus à son courage & à sa conduite, ce seroit vouloir écrire une partie de nostre histoire, que d'entrependre de faire voir particulierement la grandeur de son zele pour son devoir, de son jugement dans les Conseils, de sa vigilance dans l'execution, de sa hardiesse dans le combat, & de sa moderation dans la victoire. C'est pourquoy dans le choix que me laisse un champ si fertile, je ne veux point parler de tant d'Armées entretenuës, ny de tant de Places reduites en poudre, lors que nostre puissant Monarque voulant dompter l'orgueil de ce Party tousiours auparavant indomptable, & qui ne partageoit pas moins les Provinces de son Estat que la creance de ses Peuples, commit à son integrité & à sa valeur la disposition de ces deux grands ressorts des Empires, de ces deux Demons si puissans sur l'esprit de hommes, la Recompense, & la Peine, en mettant entre ses mains ses tresors, & ses foudres. Je ne

veux point parler aussi de ce qu'il contribua pour renverser cette Babel de nos jours, ce Colosse de puissance & de rebellion, qui tenant un pied sur la Terre, & l'autre sur la Mer, & joignant les forces de l'Art à toutes celles de la Nature, ne pouvoit souffrir d'estre dominé par ses Rois se voyant ainsi regner sur les Elemens. Ce n'est pas une loüange digne de Monsieur le Mareschal de Schonberg, que de le louër des actions où il n'a point eu la principale part; & tout le monde sçait que l'honneur de ce chef-d'œuvre est deu au courage & à la constance invincibles de Louys le Juste, & à la merveille des soins, de la prudence, & de la generosité de ce grand Genie de nostre siecle, de ce Cardinal sans pareil, qui moins semblable à un homme qu'à ces Intelligences qui meuvent les Cieux, agit sans cesse pour la grandeur & pour la gloire de nostre Empire. Je ne veux point parler aussi de cette derniere action de Monsieur vostre Pere, qui a couronné sa vertu de deux recompenses si eminentes, que celle de commander à la plus puissante de nos Provinces, n'est rien à comparaison des loüanges qu'il receut de la bouche du Roy en la recevant. Il est vray que cette actiõ est signalée; mais puis qu'elle est aussi funeste, il vaut mieux en étouffer la memoire, qu'en la renouvellant, renouveller les afflictions de nostre patrie. La France

est

est une trop bonne Mere pour vouloir se glorifier de la perte de ses Enfans au lieu d'en porter le dueil ; & les yeux du Roy, qui est leur vray Pere, sont encore tous mouillez des pleurs que sa compassion a meslez avec le sang que sa justice luy a fait répandre. Il faut couvrir d'un voile noir ces victoires gagnées sur nous-mesmes. Nous ne vivons pas sous un Prince qui ne triomphe que de ses sujets. De quelque costé qu'il ait porté ses armes, soit pour deffendre son Estat, ou pour proteger ses Alliez, nous avons tousiours veu les efforts des plus belliqueuses Nations de l'Europe luy acquerir de nouveaux lauriers, & rehausser l'éclat de sa gloire. Et c'est icy, Monseigneur, qu'il est permis avec une satisfaction toute pure, de considerer les actions immortelles de Monsieur vostre Pere ; & de joindre nostre admiration à celle de toute la terre dans cét evenement presque miraculeux ; dans cette journée si memorable, en laquelle apres avoir surmonté les flots & les vents qui s'opposoient à son passage, & traversé les feux de tant de canons ennemis, il se fit jour, avec de petites barques, au milieu d'une épouventable forest de vaisseaux ; & méprisant toutes les forces de l'Angleterre, & la fierté de cette Nation si orgueilleuse de nos anciennes pertes, fit voir qu'avec la mesme vitesse que l'éclair est suivy du foudre,

dre, les François, bien qu'en petit nombre, ne mettoient point d'intervalle ſous ſa conduite, entre aborder, combattre, vaincre, & triompher de leurs ennemis; & rendit une petite Iſle, auparavant preſque inconnuë, le tombeau de la gloire que cette Reine des Iſles du Septentrion acquit autrefois ſur nos anceſtres. Mais quelles marques plus illuſtres pouvoient eterniſer la memoire de cette action, que de voir dans la premiere de nos Egliſes, ces Drapeaux ſanglans, ces riches dépoüilles, ces ſuperbes trophées tenir rang entre les choſes ſaintes, & renouveller ſans ceſſe à nos yeux, & à ceux de noſtre poſterité le ſouvenir de cette éclatante journée. Journée qui fut ſi-toſt ſuivie d'une ſeconde, que la multitude des ſignalez ſervices de Monſieur voſtre Pere ne permet pas de s'arreſter davantage à celuy-cy; puis qu'il paroiſt deſia à l'autre extremité du Royaume, où animé de la preſence de ce grand Prince le continuel objet de ſon amour, & le ſeul Aſtre qu'il regarde, il répand ſon ſang genereux en forçant ces redoutables barricades, qui deffenduës de tant de rochers, & par les armes de tant de Nations, fermoient au Roy l'entrée de Piedmont, en luy fermant le Pas de Suze. Que ſi ces grandes actions ſont le ſujet de noſtre admiration, qui s'eſtonnera que celle du ſecours de Cazal ſurpaſſe la creance de l'avenir,

venir, puis que noſtre ſiecle a peine à la croire, encore qu'elle ait eu pour temoins les yeux de toute l'Europe. On n'a jamais trouvé étrange que le courage des François paſſant comme au delà des bornes de la Nature, les ait rendus les plus redoutez de tous les hommes. Mais Dieu, qui par ſon adorable ſageſſe diſpenſe ſes faveurs ſur les Nations, voyant que cette extreme valeur de la noſtre nous aſſujettiroit toute la Terre, ſi elle eſtoit accompagnée d'une égalle prudence; ſemble avoir laiſſé pour contrepoids à noſtre grandeur, cette impatience & cette impetuoſité qui nous ont eſté ſi fatales, & comme les ſources de toutes nos pertes. Or en cette occaſion voicy un changement ſans exemple. L'Italie, qui juſques alors avoit touſiours veu noſtre premiere fureur l'inonder comme un torrent, & s'écouler de meſme, regarde avec admiration, que ny les hyvers, ny les eſtez, ny les ſieges, ny les combats, ny la famine, ny la peſte n'ont pû empeſcher que nos troupes, inceſſamment renouvellées par les ſoins invincibles de ce Cardinal incomparable, ne ſubſiſtent encore. Et l'admiration de cette prevoyance inconnuë à nos anceſtres, paſſe juſques a l'étonnement, lors que cette Nation, qui ſemble avoir aujourd'huy la ſageſſe pour partage, voit que ſous la conduite de Monſieur voſtre Pere, les François ne

ſont

sont plus François que par le courage; Qu'ils joignent à la force & à la valeur du Septentrion, toute la prudence du Midy; Que ces Lions sont plus que raisonnables; Qu'ils marchent au combat avec autant de froideur que s'ils n'estoient point enflammez du desir qui les brusle d'acquerir la gloire; Et que n'ayans pour toute retraite que leur champ de bataille, ils vont resolus de mourir ou de vaincre, attaquer des retranchemens couverts de flammes & de fer, defendus par tant de canons, par ces troupes Imperiales si superbes de leurs nouveaux trophées, & par toute la puissance de l'Espagne. Mais si jusques-là l'étonnement succede à l'admiration, fust-il jamais une plus grande merveille, que de voir les yeux de ces Aigles éblouïs des éclairs de nos épées; & l'orgueil de ces Monarques du Nouveau Monde s'humilier à la veuë de nos estendars? Fut-il jamais une plus grande merveille que d'acquerir sans combattre une victoire que nous n'aurions pas trop achetée quand elle nous eust cousté la vie de dix mille hommes; & de graver par nostre hardiesse une si estrange terreur dans l'esprit de nos ennemis, que leurs mains abandonnées de leur cœur, abannonnerent aussi leurs armes? Il faut trouver un nouveau nom pour une journée si nouvelle. Ce n'est point un Siege, puis que la

Place a esté renduë avant que d'estre attaquée; ce n'est point une Bataille, puis que personne n'y a combattu; & ce n'est point un Traitté, puis qu'on ne parle point dans un traitté au milieu des trompettes qui sonnent la charge, qu'on ne traitte point l'épée à la main, & qu'on ne propose point par un traitté, ou la mort, ou les conditions que l'on desire. Mais c'est veritablement le Triomphe des Fleurs de Lis, si éclatant & si auguste, que sans rougir leur blancheur de sang, elles demeurent également pures aprés & avant la victoire. La France triomphe, & dans la joye publique nul particulier ne porte le dueil: L'Espagne ne perd un seul homme, & perd plus d'honneur & de reputation qu'elle n'eust fait en vingt batailles. Aux autres actions de la guerre la Fortune prend d'ordinaire la principale part: Celle-cy est toute deuë à nostre vertu. Nous ne la tenons ny de l'advantage du Soleil; ny de la faveur de la poussiere; ny d'un ruisseau qui nous fortifie, ny d'une montagne qui nous couvre; & nos ennemis ne sçauroient apporter autre raison de nous avoir eux-mesmes couronnez de palmes, que l'effroy qu'ils ont eu de nostre valeur, & la juste crainte qu'en voulant sauver Cazal, ils ne perdissent tout ce qu'ils possedent en Italie. Je sçay bien, Monseigneur, que vous me direz que ces mesmes actions heroïques

roïques

roïques de Monsieur vostre Pere, qui sont la source immortelle de vostre gloire, augmentent celle de vos larmes, dans la consideration de la perte que vous avez faite d'une Personne si eminente; & que vostre douleur estant accompagnée de celle de toute la France, elle ne sçauroit estre trop excessive. Je sçay bien que vous me direz, qu'outre ces sujets si publics, qui ne rendent vostre déplaisir que trop juste, l'extreme bonté de Monsieur vostre Pere, & l'affection nompareille qu'il avoit pour vous, vous donnent encore des sentimens qui vont au delà de la pensée. Enquoy je suis éloigné de vous contredire, ayant esté durant tant d'années le continuel témoin de ses actions; qu'au contraire j'y veux adjouster ce que vous-mesme ne sçavez pas. Je veux vous dire, Monseigneur, comme lors que marchant sur ses pas glorieux, la blessеure que vous receutes à Sommieres vous éloignoit de luy; & que dans cette violente maladie que les travaux perpetuels de tant de sieges luy donnerent devant Montpellier, il estoit prest de rendre l'esprit entre mes bras, il me confioit toutes ses dernieres volontez, & m'honoroit d'une estime, qui allant au delà de mon merite, sera pour jamais le sujet de ma reconnoissance; je luy vis tousiours l'ame aussi tranquille que dans sa plus grande santé; je luy vis offrir avec joye au pied de

la Croix de JESUS-CHRIST cette vie qu'il avoit employée avec tant de zele pour le restablissement de ses Autels; & dans les plus grands témoignages d'amour qu'un Pere sçauroit rendre à un Fils, avoit une si forte passion pour vostre gloire, qu'il n'osoit demander à Dieu qu'il allongeast vos jours, si vostre mort estoit utile pour son service, & pour celuy de vostre Patrie. Ce que vous n'aurez pas peine à croire, quand vous vous souviendrez que vous disant le dernier Adieu, lors que vostre derniere blesseure faisoit il y a quelques mois desesperer de vostre vie, & vous donnant sa benediction avec tant de pleurs & de souspirs, vous ne vistes jamais sortir une seule parole de sa bouche qui témoignast du regret que vous eussiez sacrifié la plus chere partie de luy-mesme au service de vostre Maistre. Ce n'est pas seulement dans les actions publiques que l'on connoist les Grands Personnages; c'est aussi dans les domestiques: Celles-là sont estudiées; celles-cy sont purement libres: celles-là se passent sur le theatre, où la veuë de tant de témoins fait que l'on se contraint & que l'on se déguise; en celles-cy on tire le rideau, on leve le masque, & on fait voir ce que l'on est veritablement. La vie de Monsieur vostre Pere a esté tousiours égale; sa maison l'a tousiours reconnu tel qu'il paroissoit aux yeux de toute

la

la France ; & sa pieté donnant à Dieu les premieres & les dernieres heures de chaque journée, les momens qui luy restoient, aprés ses continuelles occupations aux grandes affaires de l'Estat, devenoient les delices des Siens par le plaisir qu'il prenoit à recevoir des marques de leur affection, & à leur en rendre de la sienne. Comment donc ne pleureriez-vous pas d'avoir perdu en le perdant, le perpetuel objet de vostre estime, de vostre amour, & de vostre bon-heur? Comment ne pleureriez-vous pas un Pere pleuré du Roy, de la Noblesse, des Soldats, & de tout ce qu'il y a de bons François au monde? Comment ne pleureriez-vous pas un homme à la memoire duquel ses ennemis mesmes ne peuvent refuser des loüanges? Mais que dis-je, ses ennemis? Il n'en avoit point; & s'il en avoit eu, sa generosité avoit tellement éteint en leur cœur le ressentiment que leur courage y avoit fait naistre, qu'aprés s'estre satisfaits en le voyant l'épée à la main, il s'estoit entierement changé en l'admiration de sa vertu. Ainsi de quelque costé que vous ayez iusques à cette heure tourné les yeux, vous avez tousiours trouvé dans la consideration de vostre perte de nouveaux sujets de déplaisir. Mais aprés ces premiers mouvemens de douleur qui n'estoient pas en vostre puissance, il est temps de rentrer en vous-mesme; il est

eſt temps de vous élever par voſtre conſtance au deſſus du commun des hommes ; & de faire voir que les ſentimens de voſtre bon naturel n'étouffent pas ceux de voſtre raiſon. S'il ne reſtoit de Monſieur voſtre Pere que ce qui eſt dans le tombeau, je ne trouverois nullement étrange que vous vouluſſiez demeurer ſans conſolation. Mais ſi vous conſiderez que des deux vies dont il ſe peut dire qu'il vivoit, la premiere ſubſiſte autant que jamais ; & qu'il a ſeulement changé la ſeconde contre une autre beaucoup meilleure ; vous vous trouverez, je m'aſſeure, obligé de moderer la violence de voſtre douleur, & de remettre voſtre eſprit dans une aſſiete digne d'une perſonne de voſtre condition & de voſtre vertu. Outre la vie qui eſtoit commune à Monſieur voſtre Pere avec le reſte des hommes, il vivoit auſſi d'une autre vie beaucoup plus noble & plus excellente, de la vie de la gloire ; de cette vie que les grands courages eſtiment plus que tous les Empires, & pour l'amour de laquelle ils courent inceſſamment à la mort. Or vous n'avez garde de croire, Monſeigneur, que Monſieur voſtre Pere en quittant le monde, ait auſſi quitté cette ſorte de vie dont je vous parle ; & que les années puiſſent effacer ſa reputation de la memoire de la poſterité, ainſi qu'elles reduiront ſon corps en poudre. La victoire

de Ré renouvelle sans cesse l'étonnement que l'Ocean eut de sa valeur ; celle de Cazal publie continuellement par toute la terre les merveilles de sa hardiesse & de sa conduite ; & les Alpes teintes de son sang confessent que leurs marbres les plus magnifiques ne sont pas d'assez riches, ny d'assez durables ornemens pour son tombeau. Les histoires les plus éloignées de la flatterie s'efforceront à l'envy de publier ses loüanges, & conserveront tousiours sa gloire dans le mesme éclat qu'elle est aujourd'huy : Sa fidelité s'y verra tousiours servir d'exemple ; sa prudence & son courage y enseigneront tousiours à vaincre ; & son bon-heur joint à tous les deux y rendront tousiours le Roy triomphant, & la France à jamais glorieuse. Ainsi, Monseigneur, cette vie qui n'appartient qu'aux grands Personnages, cette vie d'honneur & de gloire qui a accompagné Monsieur vostre Pere jusques à son cercueil, non seulement n'est pas ensevelie avec luy, mais passera d'âge en âge dans l'estime de tous les hommes ; & n'ayant eu qu'un siecle pour témoin de ses actions, il aura tous les siecles advenir pour admirateurs de sa vertu. Il ne reste donc maintenant que la perte de cette autre vie de Monsieur vostre Pere sujette aux loix de la nature, qui puisse demeurer la cause de vostre douleur. Mais ses rares vertus, & les

misericordes infinies de Dieu ne vous font-elles pas croire que ce corps ressuscitera un jour tout revestu de lumiere ; & que cette grande ame qui l'animoit possede aujourd'huy la gloire du Ciel toute brillante d'immortalité ? Si vous estiez capable de ces lasches affections qui ne font aimer que par interest, je pourrois craindre que preferant le vostre a celuy de Monsieur vôtre Pere, vous n'en voulussiez point détourner les yeux; au lieu que sçachant que vostre generosité doit rendre la consideration de son bonheur encore plus puissante sur vostre esprit, que celle de vostre perte, je n'ay garde d'apprehender que vous ayez regret qu'il joüisse de la recompense de ses travaux, & qu'il possede une Couronne qu'il a si justement meritée. Mais jusques où m'emporte, Monseigneur, la part que je prens à vos déplaisirs ? Et que diriez-vous d'une si longue lettre, si vous ne sçaviez que je n'ay pû me prescrire des bornes dans un sujet où je n'en trouve point, soit que j'y considere la grandeur des actions de Monsieur vostre Pere, ou l'excez de vostre douleur, ou la passion avec laquelle je suis.

LET-

LETTRE LXXXIX.

A un President d'un Parlement.

MONSIEUR,

Si j'avois le bon-heur d'estre aussi particulierement aymé de vous que je l'estois de feu Monsieur vostre Pere, je n'aurois pas eu besoin de la recommandation de Monsieur *** pour recevoir la faveur de vostre assistance en l'affaire de Madame de la Boderye ma belle-mere. Mes supplications auroient precedé mes remerciemens ; & nul autre n'auroit part à l'obligation dont je vous suis redevable. Mais je n'ose penser à m'en plaindre, puisqu'en quelque sorte que cette occasion se soit passée, elle m'est tousiours si avantageuse par le moyen qu'elle me donne de vous offrir mon tres-humble service : Je le desirois il y a long-temps comme devant à vostre merite les mesmes respects que j'ay rendus à la vertu de Monsieur vostre Pere : Et s'il vous plaist me continuer l'affection qu'il m'a portée, je vous en seray beaucoup plus obligé que du gain de nostre procez, pource qu'en l'un vous nous ferez seulement rendre la justice ; & en l'autre vous me ferez faveur, n'ayant pas tant de vanité

que de croire pouvoir meriter autant que je le souhaitte que vous me donniez sujet d'estre.

LETTRE XC.

A Mademoiselle de Ramboüillet en luy écrivant une Lettre non signée.

MADEMOISELLE,

Le sujet de mon admiration estant celuy de vostre amour, vous ne devez pas avoir desagreable que je vous témoigne combien je le revere; ny trouver étrange que mon nom vous estant inconnu, vostre passion me soit connuë, puisque vous ne la dissimulez point, & que le nombre de ceux qui vous honorent surpasse infiniment celuy des personnes que vous connoissez. Que vostre modestie ne vous fasse pas rougir s'il vous plaist, Mademoiselle, de m'entendre parler de vostre amour; & qu'elle me permette de dire qu'il ne sçauroit estre trop grand, trop public, ny trop durable; puis que rien ne témoigne davantage vostre vertu, que d'avoir de l'amour pour la vertu; & que celle du Roy de Suede est si eminente & si auguste, qu'elle merite de trouver dans vostre cœur un thros-

throsne digne de sa gloire. Ce Conquerant aussi admirable que Cesar, & qu'Alexandre, ne doit il pas apres avoir triomphé toute sa vie, regner ainsi apres sa mort? Et ayant esté entre les hommes une si grande merveille de nos jours, pourquoy sa memoire ne sera-t'elle pas aymée passionnément d'une Fille qui est l'un des ornemens de nôtre siecle? La difference des conditions & du sexe, n'empesche pas la ressemblance qu'il y avoit entre son courage & vostre generosité. Si la Fortune vous eust mis en sa place, vous eussiez égallé ses actions, puisque toutes vos pensées sont dignes de cette ancienne Rome qui vous a donné une Mere, à la vertu de laquelle on auroit élevé des statuës, si sa naissance se fust rencontrée dans le commencement de sa race. Ces raisons me font esperer que vous recevrez de bon cœur des vers que je m'estime obligé de vous offrir, sçachant que vous estes dans tous les sentimens qui m'ont porté à les écrire. Pardonnez en s'il vous plaist les deffauts à un homme qui n'est gueres plus connu des Muses que de vous; & qui n'ayant point de fleurs excellentes pour répandre sur le Tombeau de ce grand Prince, ayme mieux y en jetter de moindre prix que de manquer à honorer sa memoire. Si mes souhaits reüssissent mes actions me feront bien-tost meriter d'avoir part en vo-

ſtre ſouvenir. Mais juſques la je n'oſe vous donner la peine d'apprendre la nom d'une perſonne auſſi inutile pour voſtre ſervice, que paſſionnée pour voſtre vertu.

Tombeau du Roy de Suede.

SONNET.

PLus viſte que l'éclair, plus craint que le tonnerre,
Portant avecque moy la terreur & la mort,
J'ay paſſé comme un Mars, des rivages du Nort,
Par tout où m'appelloit la juſtice & la guerre.
L'Allemagne m'a veu briſer comme du verre
Tout ce qui s'oppoſoit à mon puiſſant effort ;
Et mon ſecours fatal luy ſervir de ſupport
Lors qu'il ne ſembloit plus qu'elle en euſt ſur la terre.
Le plus ſage au Conſeil, le premier aux hazars,
Mes vertus ont terny le luſtre des Ceſars,
Et rendu l'Univers eſtonné de ma gloire :
Quel Siecle vit jamais un ſi grand Conquerant ?
Vivãt j'ay triomphé, je triomphe en mourant ;
Et choiſis pour Tombeau le champ de ma Victoire.

LET-

LETTRE XCI.

A Monsieur de Balzac.

MONSIEUR,

Vous avez prevenu ma priere en m'envoyant la copie de cette admirable lettre. Mais j'aurois tort de m'en étonner, puisque j'ay éprouvé en d'autres rencontres le plaisir que vous prenez à m'obliger; & que nostre amitié vous faisant lire dans mon cœur, vous pouvez sans charme deviner mes pensées. Vous traitez avec tant d'ornemens & de graces le premier des deux sujets qui vous ont engagé à écrire, que rien ne m'a jamais semblé plus ingenieux que cette colere artificielle dont les reproches sont si agreables; Et vous faites voir dans le second le plus beau portrait du monde de l'esprit & des excellentes qualitez d'un homme que nous honorons égallement; & dans les avantages duquel je m'interesse si fort, que je vous dois les mesmes remerciemens que vous me rendriez si j'avois esté capable de luy donner les loüanges qu'il ne pouvoit recevoir que de vous. Dans un long entretien que j'eus avec luy depuis son retour, j'appris avec une extréme joye la passion qu'il a pour vous, & trouvé plus que ja-

jamais, par l'affection qu'il a pour vostre merite, que je ne sçaurois trop honorer le sien. Il vous pourra dire un jour de quelle sorte je luy parlé, & jusques à quel point il a reconnu l'estime que je fais de vostre amitié. Ne l'ayant auparavant veu que deux fois, tousiours en compagnie, & ne sçachant point encore vostre particuliere connoissance, je n'avois pas eu lieu de l'entretenir sur vostre sujet: Et sans cela je ne suis pas si modeste, que j'eusse pû m'empécher de luy dire combien vous m'aymez. Vous voyez, Monsieur, à quoy tend ce discours; & comme j'ay commencé par me justifier avant que vous faire la guerre de m'avoir quasi soupçonné d'estre coupable. Mais cette guerre sera fort douce, puis que je demeure d'accord que vous auriez eu raison de vous étonner d'un manquement qui ne se pourroit excuser si je l'avois commis; & je serois tres-marry de vous voir estimer si peu mon affection, que de mettre les témoignages que je vous en rends, bien que fort inutiles, au nombre des choses qui vous sont indifferentes. Un de vos intimes Amis, & qui me fait la faveur d'estre extremement le mien, vous témoignera que le temps & l'absence ont si peu de pouvoir sur moy, que cette chaleur que vous m'avez veu avoir pour vostre merite me rend tousiours de plus en plus.

LET-

LETTRE XCII.

A Mademoiselle de Rambouillet.

MADEMOISELLE,

Le remerciement que vous desirez que je rende pour vous à Mr. Chapelain, est un effet ordinaire de cette generosité qui ne met point de bornes à vostre reconnoissance. Vous voulez luy avoir l'entiere obligation du present qu'il vous a fait, sans considerer qu'il en est desia recompensé; puis que son jugement & la force de son esprit n'ayans jamais paru davantage que lors qu'il vous a offert cette Couronne enrichie de tous les ornemens des Muses, il en a receu une de leurs mains en vous mettant l'autre sur la teste. Et ce que j'admire en cela, Mademoiselle, c'est que comme la sienne ne craint point la foudre, la vostre ne doit point craindre le temps, veu que par une merveille de l'art, elle n'est pas seulement Imperiale, mais immortelle. Les fleurs que la Nature produit sont abattuës par le moindre orage qu'elle excite; & les sceptres que la Fortune donne ne sçauroient resister a son inconstance; au lieu que ces hautes productions de l'esprit, qui font éclatter le merite, par la pompe de leurs loüanges;

cette fureur toute divine qui esleve des throsnes à la vertu par le pouvoir qu'elle a de regner dans les ames, n'apprehendent point le changement. Quand les autres Empires manquent de puissance, le leur conserve tousiours la sienne. La Grece toute captive qu'elle est, triomphe encore aujourd'huy dans les vers d'Homere ; Et bien que Rome ne commande plus qu'à une petite partie de l'Italie, Virgile nous la fait voir dominante sur toute la Terre. Celuy dont vous me parlez, Mademoiselle, marche sur leurs pas. Et pourveu qu'il vive, la France peut esperer de trouver dans la durée de son ouvrage heroïque, la gloire & l'immortalité de l'Iliade & de l'Eneïde. C'est à ces grands Genies qu'il appartient de distribuer des Couronnes ; & j'avoüe que celle qu'il vous à donné est digne de ces eminentes qualitez qui m'obligent au silence de crainte de blesser vostre modestie. Il auroit eu tort de détourner ses yeux du superbe dessein qu'il medite pour les jetter sur un moindre objet que vous ; & il vous eust fait tort de ne laisser pas cette marque à la posterité d'avoir vescu dans le Siecle qui vous a veu naistre. Sa plume devoit cét hommage à vostre vertu, & en la considerant il n'a point diverty son imagination de ces grandes idées qui la remplissent. J'ay beaucoup d'impatience de le voir pour le loüer de s'e-
stre

ſtre acquité d'un devoir ſi juſte. Mais j'en ay encore davantage de rencontrer des occaſions de vous témoigner par mes tres-humbles ſervices, que vous ne pourriez ſans me faire tort croire perſonne davantage que moy.

LETTRE XCIII.

A Monſieur de Saint Pierre.

J'Aurois grande honte que ma pareſſe fuſt ſceuë par ceux à qui j'ay témoigné voſtre extreme diligence, ſi la lettre que je vous envoye n'eſtoit capable de vous faire oublier de plus grandes fautes. Si vous la gardez auſſi long-temps que j'ay fait la voſtre, vous n'aurez rien à me reprocher ; & ſi vous me la renvoyez promptement je recevray un tres-grand contentement de la relire. Ainſi quoy que vous faſſiez, vous m'obligerez touſiours : Mais il n'eſt pas eſtrange que d'un Amy tel que vous, il ne puiſſe rien proceder dont je ne reçoive de l'advantage.

LETTRE XCIV.

*A Monſieur * * *.*

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois m'empécher de vous avoüer que je ne fus jamais plus mal ſatisfait de moy-meſme que la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, pour ce que j'avois tant de choſes à vous dire, & ſi peu de temps pour cela, que j'en oublié les principales. Mais je ſuis, ce me ſemble excuſable, puiſqu'il faut du loiſir pour parler aux perſonnes vers leſquelles Dieu nous donna cette liberté ſi rare d'ouvrir noſtre cœur avec une pleine confiance. Vous faites beaucoup plus que vous ne devez en me faiſant la faveur de vous dérober quelquefois une heure pour me la donner; Mais autant que j'ay ſujet de me loüer en cela de voſtre bonté, j'ay raiſon à mon advis de me plaindre du malheur de cette vie, où il n'y a point de biens tout purs. Si vous aviez moins de vertu je n'aurois pas tant de deſir de vous parler. Si vous aviez moins de bonne fortune, j'en trouverois plus facilement de loiſir. Et je voy ſi peu de remede, meſme dans mes ſouhaits, à la peine que cela me donne, que j'employerois ma vie pour vous acquerir l'ac-

l'accroissement de l'un, & j'aymerois mieux mourir que de vous desirer la diminution de l'autre ; bien que je vous avouë que c'est la chose du monde que je considere le moins en vous, & que je vous estime incomparablement davantage en vous mesme par les graces que Dieu vous a faites, que par cét éclat & ces ornemens estrangers qui ne sont que des faveurs de la Fortune. Ne pouvant donc, que rarement parler à vous, quand bien je serois au lieu où vous estes, je n'ay garde de m'ennuyer dans ma solitude qui me donne le moyen d'y penser souvent, & de m'acquitter ainsi en la sorte que je puis des devoirs ausquels m'engagent tant d'obligations dont je vous suis redevable.

LETTRE XCV.

A Monsieur le Marquis de Vallencé.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois assez vous témoigner combien je me ressens obligé de la confiance dont vous m'honorez par vostre lettre ; & je vous supplie tres-humblement de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui desire davantage de s'en rendre digne. J'ay leu & releu ce qu'il vous plaist de m'écrire com-

comme une admirable leçon de la vanité du monde, où un Payen diroit que la Fortune prend plaisir à se moquer de nos desirs: Mais les Chrestiens doivent reconnoistre que c'est Dieu qui nous les refuse pour nostre bien, afin de nous détacher de la terre, où ils nous attachent avec trop de violence. Y en pouvoit-il avoir, Monsieur, de plus raisonnables que les vostres; & neanmoins cette maison que vous avez si fort souhaittée ne vous arrive qu'aprés que vous avez veu cesser le sujet qui vous la faisoit desirer avec tant d'ardeur. Ainsi tous les contentemens d'icy bas sont imparfaits; & cette imperfection nous oblige à chercher ailleurs une parfaite felicité. Sans cela nous nous voudrions arrester comme dans un sejour permanent à ce que nous ne devons considerer que comme un passage pour aller au Ciel; & nostre bon-heur imaginaire nous apporteroit une infortune veritable: Mais voyez je vous supplie, Monsieur, combien m'a touché la faveur que vous m'avez faite, puisqu'elle me porte à vous dire ce que vous sçavez beaucoup mieux que moy. Je vous en demande pardon, & estimeray ma faute heureuse s'il vous plaist de la recevoir comme une preuve de la passion avec laquelle je suis.

LETTRE XCVI.

A un jeune Gentil-homme qui avoit l'esprit admirable.

MONSIEUR,

Vostre ouvrage estant seul digne des loüanges que vous me donnez, je ne les reçois que pour vous les rendre, & confesse que sans cette liberalité dont je me sers pour m'acquiter de ce que je vous dois, il me seroit difficile de le faire. Ainsi en me pensant loüer vous vous serez loüé vous mesme, sans pouvoir neanmoins estre accusé de vanité : Ce qui jusques icy me sembloit impossible : Mais il est bien raisonnable que par une telle rencontre l'ordre ordinaire des choses se trouve changé en faveur d'une personne si sçavante, si sage, & si judicieuse avant le temps, que d'avoir produit dés ses premieres années des fruits qui auroient esté admirez dans un âge fort avancé.

LETTRE XCVII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le secours d'Hildeberg en 1634.

MONSEIGNEUR,

Je pense avoir éprouvé maintenant la plus grande joye que l'on sçauroit recevoir aprés celle des Victorieux, dont c'est a vous à dire quels sont les sentimens. La France triomphe au delà du Rhin sous la conduite de deux Generaux dont vous estes l'un ; Et Dieu vous a conservé dans un peril où vous aviez besoin qu'il vous favorisast d'une assistance toute particuliere. Je ne sçaurois, Monseigneur, me plaindre avec plus de respect de ce que vous vous estes trop hazardé. Je sçay que vostre passion pour la gloire n'a point de bornes : Mais celle que vous avez pour le Roy, vous oblige de considerer son service aussi bien que vostre courage, & de ne pas prodiguer une vie qui luy est si chere & si utile. C'est maintenant plus que jamais que sa Majesté aura sujet de dire que les Vendredis luy sont heureux, & que rien n'est impossible à ses armes, puis qu'elles ont fait dans l'espace d'un jour le plus court de l'année, une action qui donnera lieu de croire a l'avenir que l'Histoire se sera mé-

contée

tée en prenant le solstice d'Hyver pour celuy d'esté. Je ne sçaurois assez, Monseigneur, vous témoigner mon ressentiment de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire ce grand succez de dessus le champ de bataille, & de rasseurer mon esprit dans les justes apprehensions que j'avois pour vous. L'embrazement d'Hildeberg que je voyois d'icy, m'avoit des-ja fait juger que vous aviez executé vostre dessein: Mais ce contentement estoit meslé de la crainte qu'il ne coustast beaucoup de sang à la France: Et il faut avoüer que c'est un miracle qu'elle ayt acquis tant de gloire avec si peu de perte. Vous pourrez, Monseigneur, dire avec raison qu'il paroist bien que la joye a peine à se taire, puisque je m'arreste si long-temps à vous entretenir de la mienne; au lieu de vous rendre compte de ce que vous me demandez, &c.

LETTRE XCVIII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le sujet de la Bataille d'Avein en 1635.

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir la lettre du 24. May dont vous m'avez honoré: Et bien que ces mar-

marques si obligeantes de la faveur de vostre souvenir fassent aujourd'huy l'un de mes plus grands contentemens, j'avoüe que la letttre de mon Frere m'a donné encore plus de joye en m'apprenant ce qui est dû à vos conseils & à vostre courage dans l'honneur de cette glorieuse journée; qui rend la France plus redoutable qu'elle ne fut jamais. Vous ne trouverez point s'il vous plaist estrange, que pour ne me témoigner pas indigne de vostre affection j'oublie ainsi mes interests lors qu'il s'agit des vostres, & fasse ceder tous mes sentimens particuliers à ceux que me donne cette haute reputation que vous vous estes acquise. A moins que cela je vous confesse que je supporterois impatiemment de ne voir que par les yeux d'autruy des actions qui meriteroient d'estre veües de toute la terre, & dont je serois témoin, si par une si rude separation je ne me trouvois point éloigné de vous. Je vous ay écrit, Monseigneur, comme aprés avoir executé les ordres du Roy, j'ay demandé mon congé pour reprendre, si on me l'accorde, le chemin de Pomponne, où puis qu'il vous plaist me faire esperer la faveur de vous voir, je planteray des Palmes & des Lauriers, afin qu'en suitte de tant de victoires & de triomphes vous puissiez à leur ombre y joüir d'un repos qui ne

ne ſoit point indigne de vous. Je m'aſſeure Monſeigneur, que vous n'aurez pas deſagreable que Mr. de Monſolins vous y tienne compagnie auſſi bien que dans les batailles ; & de voir que quelque vaillant qu'il ſoit, je ne luy cederay point dans le deſir d'employer ma vie pour voſtre ſervice, & luy ſouſtiendray que je ſuis plus paſſionnément que perſonne du monde.

LETTRE XCIX.

A Monſieur le Mareſchal de Brezé, ſur le ſujet de ſa harangue à Meſſieurs les Eſtats pour les diſſuader de faire la Treve avec l'Eſpagne.

MONSEIGNEUR,

Encore que je vous aye écrit il n'y a que deux jours, neantmoins ayant veu depuis voſtre harangue à l'aſſemblée de Meſſieurs les Eſtats, je ne ſçaurois m'empeſcher de vous en témoigner ma joye & mon admiration tout enſemble. Il eſt vray qu'ayant l'honneur de vous connoiſtre au point que je fais, elle ne devoit pas me ſurprendre ; Mais les choſes extraordinaires ont cela de propre qu'elles émeuvent touſiours l'eſprit : Et ainſi il me ſemble que je ſuis excuſable, puis

puis que l'ordre de voſtre diſcours, la force des penſées, la beauté du ſtile, & cette generoſité qui reluit également dans vos actions & dans vos paroles ne peuvent tenir rang entre les choſes ordinaires. Et il faut avoüer, Monſeigneur, que comme vous avez bien ſceu parler en Roy en parlant pour un grand Roy, vous n'avez rien oublié auſſi de ce que peut un Orateur pour perſuader des Peuples, vous ſouvenant que l'eloquence a touſiours regné principalement dans les Republiques : Mais voſtre modeſtie me defend de continuer de dire en cela la verité, & m'oblige à me contenter de la dire aux autres, qui apprendront avec autant d'admiration que moy que la meſme bouche d'où ſont partis les ordres, qui joints à voſtre valeur ont eſté l'une des principales cauſes du gain d'une des plus grandes batailles de noſtre ſiecle, a prononcé cette magnifique harangue ſi neceſſaire pour ne pas perdre le fruit de cette victoire.

LETTRE C.

A Monſieur le Mareſchal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

Puis qu'aprés une ſi longue abſence je me trouve encore éloigné de vous ſans avoir eu quaſi

quaſi l'honneur de vous voir, je vous ſupplie d'agréer que je m'en rapproche en quelque ſorte en vous écrivant. Je ne vous demande pas, Monſeigneur, d'ouvrir mes Lettres auſſi-toſt que vous les recevrez; il ſeroit injuſte aprés tant de travaux que vous avez ſupportez pour le Public, de vous détourner indiſcretement des divertiſſemens de voſtre belle Maiſon: Mais lors qu'au retour de la chaſſe ou de la promenade, il n'y aura que vos yeux qui ne ſoient pas las, je vous ſupplie de les jetter ſur les proteſtations les plus veritables que perſonne vous fera jamais de ſa paſſion pour voſtre ſervice, dont vous ne pouvez douter ſi ce n'eſt que voſtre modeſtie & voſtre generoſité vous faſſent perdre la connoiſſance de voſtre merite, & le ſouvenir des obligations dont je vous ſuis redevable. J'avouë qu'il me falloit du bon-heur pour m'acquerir part en vos bonnes graces, n'ayant pas toutes les qualitez qui les meritent: Mais je penſe avoir celles qui ſont neceſſaires pour les conſerver, puis que perſonne ne me peut ſurpaſſer en ſincerité & en reconnoiſſance; qui ſont des biens dont la fortune ne ſçauroit m'empeſcher d'eſtre riche, & auſquels je ne mets point de prix ſçachant combien vous les eſtimez, &c.

LETTRE CI.

Au mesme.

MONSEIGNEUR,

Vos reproches sont si obligeans que je n'ose quasi me repentir d'une faute qui me fait recevoir une punition si agreable. Et il faut avoüer que personne ne sçait mieux que vous combler de faveurs ceux que vous aymez. Vous faites connoistre la grandeur des veritables affections par des coleres feintes: Et cette rethorique admirable m'engageroit encore à plus de remerciemens, si au lieu de simples reproches vous m'aviez dit des injures. Je ne doute point, Monseigneur, que cecy ne soit un enigme pour ceux qui n'ignorent pas moins le langage que les effets de l'amitié. Mais j'espere qu'il vous en sera plus agreable, sçachant que vous prenez autant de plaisir à vous cacher à la plus part du monde, qu'à témoigner une franchise extraordinaire à ceux que vous honorez de vostre confiance. Je vous puis asseurer, Monseigneur, qu'il n'y en a nul entre ces derniers qui soit plus reconnoissant que Mr. *** des extremes obligations que vous vous estes acquises sur luy; Et j'ose vous répondre qu'il ne vous trom-

trompera non plus que moy, qui est ce me semble tout ce qui se peut dire, puisque rien ne m'est plus cher que la qualité de

LETTRE CII.

Au mesme.

MONSEIGNEUR,

Je ne reçois point de lettre de vous qui ne me donne de la joye & de la confusion tout ensemhle par l'excez de vostre bonté & de vos civilitez: Mais celle du 26. d'Avril est si extraordinairement obligeante que je ne sçaurois vous témoigner que par le silence combien j'avoüe que les paroles sont au dessous des remerciemens que je vous dois. Je ne demanderois, Monseigneur, pour m'estimer fort heureux, que d'estre tel que vous me croyez, & de rencontrer des occasions de me rendre digne de l'honneur de vostre affection. J'aurois beaucoup de vertus que je n'ay pas, & vous de tres-grandes preuves que je n'ose esperer que vous ayez jamais de ma passion pour vostre service. Mais comme vous me surpassez en toutes choses, il est raisonnable que vostre generosité ait aussi cét advantage sur moy, d'obliger une

une personne qui vous est entierement inutile. Ce que je vous confesse, Monseigneur, que j'aurois grande peine de souffrir si je ne vous honorois parfaitement ; pour ce que cette impuissance de vous servir a je ne sçay quoy qui ressemble à l'ingratitude, dont la moindre ombre m'est insupportable, & que je ne suis point du tout du nombre de ceux qui croyent que l'humilité se pratique plus aisement dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Ce m'en est une si avantageuse d'avoir tant de part en vos bonnes graces, qu'il n'y a point de devoirs que le desir de les meriter ne me porte à vous rendre, pour vous donner sujet de continuer à me croire.

LETTRE CIII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

Je pense n'avoir point besoin de vous asseurer que le seul respect m'a empesché de m'acquitter plus souvent de mon devoir en vous escrivant : Mais l'accablement de tant d'affaires que vous avez à soustenir depuis quelque temps ne vous laissant aucun loisir, je craindrois maintenant vous donner la peine de lire une de mes lettres, si celle d'hier dont

dont vous m'avez honoré ne me faisoit prendre cette liberté. La perte que vous avez faite de Monsieur de Monsolins me semble telle, & j'y trouve si peu de consolation hors celles qu'il vous plaist de me donner, en me disant de quelle sorte il est mort, que je ne croy pas que le déplaisir que j'en ressens s'efface jamais de mon esprit. Je puis dire avec verité qu'il ny avoit personne apres vous qui connust mieux que moy ce qu'il valoit. Et il faut avoüer, Monseigneur, qu'il est tres-rare de voir des hommes dont l'ame soit en une aussi haute assiette qu'estoit la sienne. Je l'ay souvent consideré de tous costez sans y pouvoir rien remarquer que de bon, de ferme, & de genereux. Il sçavoit parfaitement accorder le respect avec la liberté, & on ne sçauroit voir un esprit plus agreable, & plus resolu tout ensemble. Mais il est vray, Monseigneur, comme vous le sçavez si bien juger, qu'il est tres-heureux d'avoir fait avec tant de gloire selon le monde, & d'humilité selon Dieu, un voyage auquel tous les hommes sont obligez; & de la bonne ou mauvaise disposition duquel despend leur bon-heur ou leur mal-heur pour une eternité, &c.

LETTRE CIV.

A Monsieur de Benjamin.

MONSIEUR,

Je ne fus jamais plus empesché qu'à ce que je dois maintenant vous dire : Car le sujet de ma lettre est pour vous renouveller une tres-instante priere , & vos deffences , & nostre amitié m'obligent à n'user d'aucuns complimens. J'ayme mieux toutesfois m'attacher aux choses qu'aux paroles : Et je ne me soucie pas que l'on m'accuse de manquer aux loix de la civilité , pourveu que vous ne puissiez me reprocher de contrevenir à celles que nous avons establies : je ne vous diray donc autre chose sinon que je vous supplie de recevoir avec cette lettre celuy qui vous la rendra ; & de croire que les obligations que j'avois à feu Monsieur son Pere, & l'honneur que je porte à sa memoire, me faisant affectionner son bien comme le mien propre, ce sera un effet digne de la passion que vous avez pour tout ce qui me touche, d'en prendre un soin particulier pour l'amour de moy. Vous voyez , Monsieur, comme je n'employe autre recommandation envers vous que celle de vous-mesme,

meſme, ſçachant bien que nulle n'y ſeroit ſi forte, & que vous ne doutez point du pouvoir que vous avez ſur moy qui ſuis plus veritablement que nul de tous ceux qui vous honorent.

LETTRE CV.

*A Monſieur * * *.*

MONSIEUR,

Si j'avois à vous accuſer de quelque choſe ce ſeroit d'avoir oublié la parole que vous m'aviez donnée de venir à Pomponne, & non pas de manquer à m'écrire, puiſque vous ne m'aviez point promis cette faveur: Mais je n'ay garde de meſler des plaintes avec les remerciemens que je vous dois des preuves qu'il vous plaiſt me rendre de voſtre amitié, dont je ne ſçaurois mieux vous témoigner le cas que je fais, qu'en vous aſſeurant que je l'eſtime à l'égal de voſtre merite. Toute autre proportion ſeroit ce me ſemble indigne de vous; Et quelque modeſte que vous ſoyez, celle la ne vous permettra jamais de douter de mon affection, & de mon ſervice. Je n'ay pas moins à me loüer que vous des extremes ſoins de Mr. * * * qui m'a ſouvent fait ſçavoir de vos nouvelles.

Et je confesse que je vous envie à l'un & à l'autre le bon-heur de vous estre aymez si long-temps auparavant que j'eusse le bien de vous connoistre. Que si je peche en cela, vous ne serez pas à mon advis si severe que de m'en refuser l'absolution. Vostre vertu à tous deux est capable de me faire commettre de plus grandes fautes. Et sçachant de quelle sorte vous vivez ensemble, je ne doute point que cette grande estime que j'ay de luy n'augmente de beaucoup vostre affection pour moy, qui rechercheray tousiours avec joye les occasions de vous donner de nouveaux sujets de me croire.

LETTRE CVI.

A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

J'ay trop d'interest à vostre santé pour n'estre pas dans le desir d'en apprendre des nouvelles ; & trop de confiance en l'honneur de vos bonnes graces pour craindre que vous ayez desagreable que je vous en demande. J'espere que le bon air, & les divertissemens de vos belles maisons contribueront beaucoup à vous la rendre, sçachant qu'elle est tres-ferme d'elle mesme, &

& qu'elle n'a eſté esbranlée que par des travaux & des fatigues inſupportables. Encore en eſtes vous quitte à bon marché, puiſque ſelon toutes les apparences, les perils que vous avez courus vous devoient couſter la vie, dont je puis parler maintenant avec plus de certitude, m'eſtant rencontré chez Monſieur le Chevalier de Monſolins avec cinq Officiers du Regiment de Piedmont tous bleſſez au paſſage de la Somme, qui m'ont dit des choſes ſi particulieres de l'extreme hazard où vous fuſtes, & du ſignalé ſervice que vous rendiſtes ce jour là à la France, qu'elle doit remercier Dieu de vous avoir conſervé en une occaſion ou il ſembloit que vous priſſiez plaiſir à mourir pour elle. En verité, Monſeigneur, c'eſt avec grande juſtice que vous avez tant d'affection pour ce brave Regiment, puiſque la ſienne pour vous eſt toute extraordinaire : Et j'avoüe que je n'ay jamais mieux éprouvé combien je ſuis voſtre ſerviteur, que par la joye que je reſſentois de les entendre parler de vous avec tant d'eſtime & de paſſion. Monſieur de la Grange Poiſſegu eſtoit l'un de ceux qui eurent part à ce diſcours, dont le pauvre Chevalier eſtoit auſſi l'un des principaux, & ſon aiſné Capitaine au Regiment de Normandie n'oublia rien de ce qui peut témoigner le reſſentiment des obligations dont

toute leur maison vous est redevable. Certes, Monseigneur, ils sont tres-dignes de la haute opinion que vous avez de leur courage & de leur vertu : Celle du Chevalier est à tel point, que les discours des plus grands Religieux égalent à peine ses actions: Il n'y a rien en cette ame de mediocre : Et sa constance est capable d'estonner ceux mesmes qui font vanité de n'admirer rien. Il semble que Dieu, en le privant des yeux du corps, luy a ouvert de telle sorte ceux de l'esprit, qu'il croit n'avoir pas fait une grande perte en cessant de voir tout ce qui est du monde : où il dit qu'il est bien-heureux d'estre aveugle, puis qu'il n'y verroit plus son frere aisné : Voila, Monseigneur, en quel estat il est : Et pour en trouver un qui soit plus tranquille que je ne l'éprouve dans les tracas de Paris, je m'en vas pour quelques mois à Pomponne, où l'un de mes plus agreables divertissemens sera de me souvenir de l'affection dont vous m'honorez, & de penser que vous estes trop juste pour croire que personne puisse estre avec plus de verité que moy.

LETTRE CVII.

Au mesme.

MONSEIGNEUR,

Si ce n'est point vanité de dire que je me rencontre dans vos sentimens, la lettre du premier de ce mois dont vous m'avez honoré, m'oblige à vous avoüer que je trouve la vie que je passe icy si bien representée dans la description que vous faites de la vostre à la Campagne, que je ne croy pas que jamais pinceau ayt sceu comme vostre plume peindre avec les mesmes traits deux choses differentes & si esloignées. Je n'ay donc garde de contester ce beau paradoxe, que lors que l'on a le moins d'affaires, c'est lors que l'on a le moins de loisir. Si nostre contentement n'est en nous-mesmes, c'est en vain que nous le cherchons ailleurs; Et ceux-là meritent bien de s'ennuyer qui ne sçavent pas se donner de l'occupation, & une occupation agreable. Il n'y en a gueres, Monseigneur, qui le puissent estre tant que les vostres, pource qu'il se rencontre rarement qu'une mesme personne ait comme vous une tres-grande force de corps & d'esprit, & qu'ainsi il y ait égalité entre les plaisirs

du Cabinet & ceux de la Campagne, dont les divertiſſemens me ſemblent ſi doux, que je m'y tiendrois trop heureux ſi j'eſtois aſſez proche de vous pour avoir le bon-heur d'aller quelquesfois participer aux voſtres; Et j'aurois tort de craindre que vous l'euſſiez deſagreable, puiſque les obligations que je vous ay vont juſques à me vouloir bien faire part de ce que vous avez le plus cher au monde, en me mettant aux bonnes graces de vos plus intimes amis. Je vous avoüe, Monſeigneur, que j'ay grande impatience de voir celuy que je ne connois que par ſa reputation; & que je ne ſçaurois avoir en trop grande eſtime ſçachant celle que vous en faites. Deux choſes me donnent eſperance qu'il prendra plaiſir à m'aymer, l'affection dont vous m'honorez, & la paſſion avec laquelle je ſuis.

LETTRE CVIII.

Au meſme.

MONSEIGNEUR,

Il ne faudroit point d'autre conſideration que le deſir d'avoir l'honneur de vous voir pour me faire ſouhaiter d'aller en Anjou; puiſ-

quisque ce me seroit une si grande joye que je serois incapable d'en gouster d'autres en mesme temps, & que tous les divertissemens de la plus agreable Province du Royaume, ne sçauroient rien adjouster à mon contentement d'estre auprés de vous; La Loire, l'Esté, & la Paix, n'ayans rien de comparable au bon-heur que le Rhin, l'Hyver & la guerre ne m'ont sceu empescher de trouver dans la faveur de vos entretiens. Ce seroit donc vous seulement, Monseigneur, que j'irois chercher, & non point ces innocentes delices dont vous me parlez, & qui doivent ceder a celles qui se rencontrent en l'honneur de vos bonnes graces. J'avoüe que les estimant au point que je fais je ne sçaurois trop vous remercier de m'y vouloir donner tant de part, ny trop souhaiter des occasions de vous en témoigner ma reconnoissance, &c.

LETTRE CIX.

A Monsieur le Cardinal de la Vallette.

MONSEIGNEUR,

Si je n'avois eu le bon-heur d'estre témoin de la maniere d'agir de vostre Eminence dans une Armée, le rapport de mon

Cousin m'auroit fait admirer comme une chose fort extraordinaire,ce que je ne regarde maintenant que comme les effets ordinaires de vostre excellente conduite: Et j'aurois appris de luy ce que j'ay tant de joye de dire aux autres: Mais ce seroit mal connoistre V. E. que d'ignorer qu'elle ne peut souffrir les loüanges deües à son merite,& qu'elle trouve mauvais que ses serviteurs rendent à sa vertu les témoignages que ses ennemis mesmes auroient honte de luy refuser. J'ayme donc mieux, Monseigneur, passer de ce qui vous est dû par tout le monde à ce que je vous dois en particulier; & vous protester que les obligations que vous a mon Cousin, & la nouvelle faveur que vous m'avez faite de vouloir qu'il me parlast avec une entiere confiance du sujet de son voyage, me comble d'un tel ressentiment, que je puis sans crainte asseurer V. E. qu'elle n'aura jamais un serviteur plus fidele que moy; & que j'auray tousiours moins de soin de conserver ma vie que ses secrets, qui estans la plus grande preuve que je sçaurois recevoir de l'honneur de ses bonnes graces, me donnera une passion que nulles paroles ne peuvent exprimer, de témoigner à V. E. par mes tres-humbles services combien je suis.

LETTRE CX.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Voyant par la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire jusques à quel point vous faites l'honneur à mon Frere de l'aymer, je n'ay plus garde de m'étonner de la peine qu'il avoit à se resoudre de quitter l'Anjou ; Et j'ay quasi regret de l'avoir engagé à se faire une si grande violence que de s'éloigner de vous : Mais comme l'affection dont vous l'obligez va encore au delà de ce qu'il eust osé se promettre, je suis excusable ce me semble de n'avoir pas eu tant de presomption pour luy, que de croire que son depart fust capable de vous affliger : Et dans l'estime si extraordinaire que j'ay tousiours faite de vostre merite, je trouve son bonheur si grand, que je cesserois d'estre sincere, si je n'avoüois que je commence d'en avoir de la jalousie. Je demeure d'accord neanmoins qu'elle est injuste, l'avantage qu'il a eu durant si long-temps de vous parler avec une entiere confiance luy en devant donner sur moy : Mais la passion est aveugle ; & je confesse, Monsieur, que j'en ay une tres-forte d'avoir

beaucoup de part en l'honneur de vos bonnes graces : Car il eſt vray que je regarde depuis dix-huict mois avec plus de reſpect & d'eſtime que jamais, tant d'excellentes qualitez qui me donnerent de l'admiration dés que vous commençaſtes de paroiſtre à la Cour ; & qui ont touſiours noury dans mon cœur un deſir extreme de me rendre digne de voſtre amitié. Mon Frere a eſté plus heureux que moy, puis qu'il joüit de l'effet de mes ſouhaits ; Et ſa paſſion pour l'Anjou ne ſçauroit deſormais eſtre trop grande, puis qu'il luy a en partie cette obligation. Je vous ſupplie tres-humblement, Monſieur, que je vous aye celle de ne me croire pas moins que luy.

LETTRE CXI.

A Monſieur le Cardinal de la Vallette ſur la priſe de Landrecy en 1637.

MONSEIGNEUR,

Quand je ſerois moins bon François, je ſuis trop voſtre ſerviteur pour ne reſſentir pas une joye extraordinaire de la derniere action de voſtre Eminence, qui donneroit de la jaloûſie au plus grand Empereur des der-

derniers Siecles s'il estoit encore au monde. Vous avez pris en peu de jours ce qu'il attaqua inutilement durant plusieurs mois, & fait perdre aux Hollandois la vanité de sçavoir mieux que nous emporter des Places. Le Siege de Landrecy sera desormais l'un des plus illustres exemples que se proposeront les grands Capitaines; Et rien ne peut manquer à la gloire de V. E. puisqu'elle est accompagnée d'une modestie qui en rehausse le lustre & l'admiration. Mais cette vertu qui merite tant de loüanges en estant ennemie, me defend de continuer à vous témoigner mes sentimens, de crainte de vous desplaire en vous disant des veritez, qui vous sont si avantageuses: Il faut donc que je me contente, Monseigneur, de vous asseurer qu'entre tous ceux que vous honorez de vos bonnes graces, nul ne sçauroit estre plus passionnément que moy.

LETTRE CXII.

A Monsieur le President Barillon.

VOus verrez par ce que je vous ay mandé comme Dieu vous fait une faveur mille fois plus avantageuse que toutes les fortunes de la terre: Et si vous en usez com-

comme je l'espere, vous serez quoy qu'il vous arrive, l'un des plus heureux hommes du monde ; & heureux de ce seul bonheur veritable, en comparaison duquel tous les autres ne sont que misere. Car quel plus grand desir devons nous avoir que d'entrer dans le chemin de la vraye vie, & en pensant serieusement à nostre salut, commencer d'obeïr à la voix de ce Dieu d'amour & de charité qui nous commande de le suivre. Serions nous bien si lasches que de reculer, & de ne pas employer à son service le courage qu'il nous donne ? Serions nous bien si miserables que de fermer les yeux à la lumiere des veritez eternelles qu'il nous descouvre ; & de demeurer encore attachez à la terre, apres que par une bonté si extraordinaire il nous montre le chemin du Ciel ? Il est temps de nous réveiller du sommeil dans lequel sont ensevelis la pluspart des hommes, & de reconnoistre que vos traverses, & ma mauvaise fortune, qui passent pour des maux à ceux qui en jugent selon les sens, sont les plus grands biens qui nous pouvoient arriver, puis qu'en nous rendant à nous mesmes, ils nous donnent le loisir dans cette retraite de penser serieusement à nous, & de considerer avec mespris toutes les felicitez passageres, ausquelles nous serions inexcusables de nous laisser encore

ébloüir

ébloüir apres en avoir si bien connu le neant & la vanité.

LETTRE CXIII.

A Monsieur de Feuquiere sur le Combat de Poligny en 1638.

LE succez de vostre combat me semble si heureux, veu les extremes avantages que les Ennemis devoient se promettre de leurs retranchemens, que Monsieur le Duc de Longueville merite à mon advis plus d'honneur de cette action, que s'il les avoit entierement deffaits en raze Campagne. Et il a écrit icy de vous de telle sorte, qu'il paroist bien que j'avois raison de vous dire que vous estiez heureux de servir sous un Prince aussi genereux & aussi bon que luy, puisque son courage joint à sa conduitte le rendra Victorieux, & que sa bonté vous donnera part à sa gloire. Toute ma crainte est que sa passion si violente d'en acquerir, ne luy fasse entreprendre des choses impossibles : Car pourveu qu'elles ne le soient pas, il ny a rien que je n'espere de luy, sçachant ce que peut sur l'esprit des Soldats la creance qu'ils ont en leur General, & avec combien de joye tous les Officiers d'une Armée se sacri-

ſacrifient pour celuy qui ne leur commande rien qu'il n'execute luy-meſme, & qui tempere l'autorité abſoluë qu'il a ſur eux, par l'amour veritable qu'il leur porte. Taſchez donc je vous ſupplie de moderer en luy cette ardeur qui a plus beſoin d'eſtre retenuë que d'eſtre excitée, & ne donnez pas dans vos entrepriſes tant de part à la fortune, que la prudence n'y en ayt encore davantage.

LETTRE CXIV.

A Madame la Comteſſe de Guebriant.

MADAME,

Mon eſtime pour voſtre vertu, & mon affection pour voſtre ſervice me font prendre trop de part à ce qui vous touche, pour ne vous témoigner pas avec quelle joye j'ay appris le ſignalé ſervice rendu à l'Eſtat par Monſieur voſtre Mary, & l'extreme honneur qu'il s'eſt acquis dans l'une des plus grandes actions de cette guerre, dont chacun demeure d'accord qu'il luy eſt deu l'une des principales parties de la gloire. Je prie Dieu, Madame, de tout mon cœur qu'il vous le conſerve & à la France, à laquelle il ne doit pas deſormais eſtre

moins cher qu'à vous, puisque son merite le met au rang de ces hommes extraordinaires nez pour le bien du Public & pour la reputation de leur Patrie. Faites-moy s'il vous plaist la faveur de croire que si j'estois assez heureux pour rencontrer les occasions de luy rendre & à vous autant de service que je le desire, vous connoistriez, Madame, autrement que par des paroles que vous n'honorez jamais de vos bonnes graces personne qui soit plus que moy.

LETTRE CXV.

A Monsieur ***

VOus ne sçauriez croire quel est le contentement que j'ay receu d'apprendre l'estroitte amitié que vous avez enfin contractée avec Mr. *** Vous sçavez combien il y a de temps que je le souhaitte. Et c'est une merveille que deux hommes aussi lents que vous estes tous deux à vous engager, en soyez venus là si promptement. La difficulté n'estoit que de rompre cette double glace : Car quant à la fidelité & à la constance, vous estes l'un & l'autre si incapables d'y manquer, que je suis asseuré que vostre union ira tousiours croissant

ſant juſques à ce que Dieu vous faſſe la grace de participer à la ſienne dans le honheur eternel de ſa gloire. Dites s'il vous plaiſt à Mr. * * * que c'eſt là où nous ne ſçaurions ſouhaitter d'avoir un Palais trop magnifique; puiſque Dieu ſera luy-meſme ce Palais que nous habiterons aux ſiecles des ſiecles. Mais que c'eſt ſe tromper de croire qu'il ſe donne à d'autres qu'à ceux qui luy en baſtiſſent icy bas un dans leur cœur, eſtant bien raiſonnable que nous le logions chez nous en cette vie le mieux qu'il nous eſt poſſible, ſi nous voulons qu'en l'autre il nous loge ſi ſuperbement, non ſeulement chez luy, mais dans luy-meſme. Or ce n'eſt pas luy baſtir un Palais dans noſtre cœur que de le remplir d'un amour ſi violent de ces Palais periſſables, dont les marbres, les dorures, & les lambris ſeront un jour reduits en pouſſiere: Car comme les hommes pour executer le deſſein d'un grand baſtiment, veulent trouver la place vuide: De meſme le Saint Eſprit voulant faire ſon temple dans noſtre cœur, & un temple d'amour, veut qu'il ſoit vuide de l'amour des vanitez de la terre; je dis de l'amour; car c'eſt ſe flatter de croire que l'on ne les ayme pas avec excez, lors que pour faire icy bas de petits paradis terreſtres on s'éloigne de celuy du Ciel, en conſommant pour des vanitez, les moyens que Dieu nous donne de faire mille bon-

bonnes œuvres, & d'estre liberaux envers luy-mesme, qui ne dédaigne pas de nous estre obligé en la personne des pauvres, & de recevoir de nous par leurs mains, comme une faveur & une debte, une petite partie de ces biens que nous ne tenons que de sa bonté. Mais quelle plus grande preuve voudriez-vous de l'affection veritable que Dieu m'a donnée pour cette personne, que de voir que je vous parle ainsi sur son sujet. Je veux croire qu'il l'a permis, puisque ç'a esté contre mon dessein; Et je vous exhorte à luy parler plus confidemment que jamais: Car il est secret & discret au dernier point. Mais il manque un peu de courage pour agir selon sa lumiere qui est fort grande; Et c'est à quoy ses veritables Amis peuvent, avec l'assistance de Dieu, luy estre utiles. Je suis tres-asseuré qu'il n'en aura jamais de plus sinceres que nous; Et s'il sçavoit quel est le bon-heur d'une amitié semblable à la nostre, dont tout ce qu'il a veu jusques icy n'est qu'une peinture, il avoüeroit que les unions que Dieu fait sont les seules veritables felicitez de cette vie aussi bien que de l'autre, & auroit du mespris pour tout le reste.

LET-

LETTRE CXVI.

A Monsieur ***

SI vous m'avez tenu parole touchant le jeu, Dieu vous a fait une grande grace, & je l'en remercie de tout mon cœur avec vous: Que si vous n'avez pas encore eu la force de vous dégager entierement, reconnoissez s'il vous plaist vostre foiblesse, & pour n'y plus retomber, rompez genereusement par une ferme resolution ce que vous ne pouvez dénoüer: Car il ne faut point capituler, ny avec Dieu, parce qu'il est nostre Maistre, ny avec le Demon, parce qu'il est non seulement nostre ennemy, mais un ennemy perfide & irreconciliable: Et ce seroit vous flatter que de ne croire pas que ce jeu si excessif & accompagné de tant de mauvaises suites, en vous éloignant de Dieu vous approche du Demon, puis que tout ce qui plaist à l'un déplaist à l'autre; & qu'il faut estre aveugle pour ne pas voir que nous ne sçaurions témoigner un plus grand mépris des graces de Dieu, que d'employer si mal les biens & le temps qu'il nous donne pour faire des charitez, & travailler soigneusement à nostre salut. Je m'arreste là, n'estant pas besoin de davan-

davantage de discours, puis que je vous en ay assez dit de vive voix : Et je vous supplie tres-humblement de recevoir la franchise avec laquelle je vous écris, pour une preuve que je ne desire pas que vous me reprochiez un jour à la veuë de JESUS-CHRIST & de ses Anges que j'aye manqué à l'amitié que je vous ay promise.

LETTRE CXVII.

A Monsieur le Marquis de Gesures en suitte du malheur de Fontarabie en 1638.

MONSIEUR,

Je n'ay jamais mieux connu ma passion pour vostre service, & mon estime pour vostre vertu, que par l'apprehension que m'ont donné vos blessures, & la joye que j'ay ressentie de la gloire que vous avez acquise en cette Campagne ; où aprés vous estre signalé durant nos bons succez par vostre courage & vostre conduite, vous les avez fait paroistre avec tant d'éclat dans nostre malheur, que cette action doit tenir rang entre les actions extraordinaires, qui pour estre rares, mesmes à des personnes de cœur & de jugement, meritent des loüanges toutes particulieres. Ne vous éton-

étonnez donc pas, Monsieur, si vous en recevez de moy que vous sçavez estre l'un des hommes du monde le plus ennemy de la flatterie; Et croyez, je vous supplie, que si j'estois assez heureux pour vous pouvoir témoigner autrement que par des paroles ce que je vous suis dans le cœur, vous connoistriez que nul ne sçauroit estre davantage.

LETTRE CXVIII.

A Monsieur le Marquis de Vallencé, sur les blessures de Monsieur son Fils à Fontarabie en 1638.

MONSIEUR,

Faisant une profession trop particuliere de vous honorer pour ne rendre pas beaucoup de part à tout ce qui vous touche, & le merite de Monsieur vostre Fils m'obligeant à faire une tres-grande estime de son amitié, je vous supplie d'avoir agreable que la peine où je suis de ses blessures me donne la liberté de vous en demander des nouvelles. Elles luy sont si glorieuses, que pourveu qu'il en guerisse promptement, je ne sçay, Monsieur, si je l'ose plaindre de les avoir receües, quelques douleurs qu'il en ait souffertes : Et je croy que vous ne l'en plai-

plaignez pas vous-mesme, vostre extreme generosité combattant vostre affection; & ce courage tout extraordinaire de vostre Maison surmontant la tendresse paternelle. Il falloit estre vostre Fils pour conserver dans un si grand desordre le mesme cœur & le mesme jugement que les autres ont dans la Victoire : Et lors que tout ce que l'on pouvoit pretendre estoit de faire une retraite honorable, se resoudre à peine de se retirer aprés sept blessures. Avoüez, Monsieur, que quelque violente que soit vostre passion pour sa gloire, elle a pleinement esté satisfaite en ce rencontre, & qu'à moins que de luy en avoir cousté la vie, vous trouvez qu'il ne sçauroit avoir acheté trop cherement la reputation qu'il s'est acquise. Je souhaitte de tout mon cœur qu'il soit bien-tost parfaitement guery, afin qu'il ne manque rien à vostre joye, & que je sois assez heureux pour vous témoigner & à luy par mes services, que je n'en sçaurois avoir de plus grande que de meriter la faveur que vous me faites de me croire.

LET-

LETTRE CXIX.

A Monsieur le President Ardier, sur la mort de Monsieur son Pere.

MONSIEUR,

Vous sçavez trop ce que je vous suis pour douter de la part que je prens à vostre douleur ; & ce que j'estois à Monsieur vostre Pere pour ne me pas croire sensiblement touché de sa perte. C'est pourquoy vous devez ce me semble mieux recevoir de moy que d'un autre la liberté que je prens de vous dire, que Dieu vous l'ayant osté en un âge où il y en a si peu qui arrivent, vous avez plustost sujet de le remercier de vous l'avoir conservé si long-temps, que de vous plaindre de ne l'avoir plus. Ce n'est pas, Monsieur, que je sois si injuste que de vouloir arrester vos premieres larmes ; la nature vous les demande, & vous les devez à l'affection d'un Pere qui vous aymoit si passionnément. Mais aprés les mouvemens de vostre bon naturel, considerez je vous supplie qu'il y a des afflictions incomparablement plus grandes que la vostre. Et si mes paroles ne sont pas capables de vous consoler ; qu'au moins l'estat où je suis vous serve de consolation. Plaignez, Monsieur, celuy qui

qui vous plaint : Loüez Dieu de vous avoir traitté plus doucement : Et souvenez-vous tousiours, s'il vous plaist, qu'il n'y a personne au monde qui soit plus que moy.

LETTRE CXX.

A la Mere Angelique Prieure du Convent des Carmelites de Saint Denis.

MA Reverende Mere,

Puis que vostre lettre vaut mieux que tous mes Plans, preparez-vous, s'il vous plaist, à souffrir que je ne vous en envoye pas seulement des greffes, mais aussi des Arbres : Et c'est pource que j'en manque qu'il faut que je vous en donne ; le present de la Veuve de l'Evangile n'ayant esté estimé par celuy qui seul connoist la veritable valeur des choses, qu'à cause qu'elle donnoit de ce qui luy faisoit besoin, & non pas de son abondance. Je ne pretens pas toutesfois, Ma Mere, que par cette raison vous faisiez moins de cas de mon affection pour vous : Car bien qu'elle procede d'un cœur que vous sçavez en avoir plenitude, tant s'en faut qu'elle en vaille moins, qu'au contraire elle en est plus estimable, pource qu'au lieu que les choses corporelles

tirent leur prix de la rareté, celles de l'esprit qui sont faites par les mouvemens que la charité nous donne, le tirent de leur abondance : Mais il ne faut pas s'engager si avant dans un sujet qui ne se peut bien expliquer que de vive voix, ou qui, pour mieux dire, n'a point besoin de discours pour s'expliquer, puis que les sentimens du cœur ne se font entendre que par eux-mesmes, & que je vous en parlerois inutilement, si ce qui se passe dans le mien, ne se passoit aussi dans le vostre. Laissons donc à Dieu, Ma Mere, à nous faire voir clair dans tous ces replis d'une veritable affection, & croyez je vous supplie que vous ne me reprocherez jamais de n'avoir pas répondu avec fidelité à la vostre. J'en diray autant, s'il vous plaist, à la personne qui a esté cause de nostre amitié, puis que ce seroit un crime de separer d'avec vous celle qui nous a unis.

LETTRE CXXI.

A Monsieur le Marquis de Lyancour.

MONSIEUR,

Dans la grace que Dieu vous a faite de vous conserver Madame vostre Femme, s'il

s'il vous plaiſt de juger de ma joye par les extremes apprehenſions où j'ay eſté, & par la paſſion que j'ay pour tout ce qui vous regarde, à peine la comprendrez-vous, puis que je ne la comprens pas moy-meſme. Dans les autres maladies on conſidere principalement la perſonne que l'on craint de perdre : Mais en celle-cy j'avoüe Monſieur, que je vous conſiderois plus qu'elle, pource que je vous trouvois beaucoup plus à plaindre ; & jugeant de vos ſentimens par les miens, je tremblois pour vous dans la crainte d'un mal, que j'apprens par une cruelle experience eſtre ſans remede ſur la terre. Dieu ſoit loüé, Monſieur, de vous avoir garanty par ſa miſericorde des effets que je ſouffre de ſa juſtice ; & vous faſſe la grace de ſi bien reconnoiſtre cette faveur, que vous vous rendiez digne d'en recevoir de nouvelles, en mettant deſormais autant de difference entre voſtre amour pour le Createur, & celuy que vous aurez pour les Creatures, comme il y a de diſproportion entre ſes grandeurs infinies, & les miſeres de noſtre neant. Pardonnez s'il vous plaiſt, Monſieur, ce mot à mon extreme affection, qui ne ſeroit pas ſi hardie ſi elle eſtoit moindre.

LETTRE CXXII.

A Monsieur le President Barillon.

IL ne nous est pas difficile de garder le silence dans la certitude que nous avons que nos cœurs se parlent, & que ce langage si parfaitement entendu de Dieu & des Anges, est le plus eloquent de tous entre ceux qui s'ayment. Nous nous voyons tous les jours en la presence de celuy dont les regards penetrent jusques dans le fonds des abismes : Sa Charité nous unit d'autant plus estroitement que les accidens du monde nous separent ; & il me semble que ce nœud divin dont elle a attaché mon ame à la vostre se resserre de plus en plus à mesure que le temps de nostre esloignement s'augmente. Ainsi les ordres de la Nature sont renversez par ceux de la Grace : l'esprit, comme estant l'image de Dieu qui est tout esprit, s'éleve au dessus de la condition du corps. Vous estes plus libre que vous n'estiez ; & nous nous sommes plus presens que nous n'estions. C'est maintenant que vous commencez à devenir veritablement heureux, parce que vous l'estes moins selon le monde : Et c'est maintenant que je commence à l'estre aussi, parce que ma perte & ma

ma douleur me détachent des affections du monde. Nous sommes également dans la solitude, puis que celles qui ne sont pas volontaires ne meritent nullement ce nom, & que comme la mienne procede seulement de mon election, Dieu vous fait la grace de rendre la vostre de necessaire, volontaire. Merveilleuse grace, & qui est si rare que nous ne sçaurions assez en remercier celuy de qui nous la tenons: Heureuse solitude, qui en nous esloignant des hommes nous approche du Createur, du Maistre, & du Redempteur des hommes: Souhaitable retraite dans laquelle cét Amant celeste nous trouvant à l'écart prend plaisir de parler en secret à nostre cœur, & de nous entendre luy dire avec Saint Augustin, *Domine ecce aures cordis mei ante te, aperi eas, & dic animæ meæ, salus tua ego sum.* Rendons nous dignes je vous supplie d'une faveur si particuliere; N'imitons pas ce mauvais serviteur, qui au lieu de faire profiter le Talent qui luy estoit commis, l'ensevelit dans la terre. Nous n'avons plus de temps à perdre pour penser serieusement à l'eternité. Tant de morts de toutes conditions & de tous âges, qui feront mettre cette année entre les plus funestes qui furent jamais, parlent à nos yeux & à nos oreilles: Mais ne soyons pas si lasches que d'entrer seulement

par la crainte dans les ſentimens que ſon amour nous doit donner: Et d'autre coſté n'aſpirons pas à ſa gloire ſans embraſſer auſſi ſes ſouffrances : Allons au Tabor, mais par le Calvaire : Car il n'appartient qu'au Fils de Dieu d'aller au Calvaire par le Tabor. Nous ſommes maintenant vous & moy, au regard du commun du monde, comme dans un port, d'où nous conſiderons les naufrages dont il a pleu à ce Divin Pilote de nous garentir : Mais au regard de nous meſmes nous ſommes toûjours au milieu de l'orage, puiſque les tempeſtes qui s'eſlevent ſans ceſſe dans noſtre cœur par le ſouffle du Demon, & l'agitation de nos propres paſſions, ſeroient capables de nous faire tomber dans le plus perilleux de tous les naufrages. Nous ne ſçaurions trop eſtre ſur nos gardes, ayans de ſi puiſſans ennemis; ny trop eſperer de noſtre bon-heur, pourveu que nous combations avec courage. Ceux de nos Amis que vous ſçavez avoir ſi genereuſement triomphé du monde, en foulant aux pieds tous ſes plaiſirs, & toutes ſes eſperances; marchent à pas de Geant dans cette ſainte carriere. Leur ſolitude eſt ſi grande, que Dieu ſeul ſçait ce qui c'y paſſe; & s'ils le pouvoient, ils ſe cacheroient eux-meſmes à eux-meſmes. Je ne vous parle point de cét autre, dont les actions

ſont ſi fort au deſſus de mes paroles, que je ne ſçaurois que par mon ſilence rendre témoignage à ſa vertu. Dieu a permis par cette dernière rencontre que vous euſſiez en luy un exemple parfait de tout ce que vous avez à faire en l'eſtat preſent où vous eſtes. Et quand je conſidere ſur ce ſujet toutes les graces que vous avez receuës j'entre dans une auſſi grande admiration des miſericordes de Dieu ſur vous, que de l'aveuglement de ceux qui appellent mal-heur le bon-heur le plus veritable de voſtre vie? Je vous demande reſponſe à cette lettre affin de recevoir la conſolation d'apprendre par vous-meſme les diſpoſitions où je ne doute point que vous ne ſoyez. Apres cela nous recommencerons à garder le ſilence juſques à ce que Dieu nous le faſſe rompre; comme il m'y a obligé maintenant. Ce qui n'eſt pas difficile à juger, en voyant que je vous parle ainſi cœur à cœur, un langage qui n'eſt intelligible qu'à ceux qui ſont unis enſemble par luy.

LETTRE CXXIII.

A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur le sujet de sa maladie à Nancy lors qu'il estoit Gouverneur de Lorraine.

MONSIEUR,

Entre ce grand nombre de lettres de compliment que vous recevrez sur le sujet de vostre maladie, je vous supplie de n'y point mettre celle-cy, puis que ce n'est pas tant un devoir de civilité que je vous rends, qu'un veritable témoignage de la douleur que j'ay ressentie de vostre mal, & de l'extreme joye que je reçois de ce qu'il a pleu à Dieu de vous conserver. Vous disiez autresfois, Monsieur, que j'aymois le Maistre de Camp du Regiment de Piedmont ; Mais j'ay reconnu par experience que Monsieur le Marquis de Fontenay me touche encore plus que le Gouverneur de Nancy & de Lorraine. J'avouë que j'ay esté en cette rencontre meilleur amy que bon François : Mais il le faut pardonner à une amitié qui a commencé quasi dés le berceau, qui s'est accruë par la familiarité & la confiance, & qui va toûjours s'augmentant par l'estime que je fais de vostre vertu. Tellement que si je ne vous

ay

ay pas assez consideré comme une personne publique, ce n'est que par l'excez de mon affection pour vostre personne particuliere, dont vous n'oseriez vous plaindre, puis que ce seroit me blasmer d'estre trop veritablement.

LETTRE CXXIV.

A Monsieur le Duc Weymar en 1638.

MONSEIGNEUR,

Si l'honneur que j'ay de connoistre si particulierement vos eminentes qualitez, ne m'avoit appris que les actions qui font admirer les plus grands Capitaines sont au dessous de ce que l'on doit attendre de vostre Altesse, elle n'auroit pas gagné deux Batailles sans que je luy eusse témoigné ma joye de l'heureux succez de ses armes. Mais sçachant qu'il n'y a rien de si extraordinaire que l'on ne puisse se promettre de la conduite & de la valeur de V. A. j'esperois tousiours qu'une troisiéme Bataille en la mesme année feroit voir que ce n'estoit point le hazard & la fortune qui vous avoient auparavant fait triompher de vos ennemis. Dieu a permis, Monseigneur, que mes esperances

n'ont pas esté vaines. La gloire que V. A. s'est acquise en cette derniere Campagne marchera au premier rang des evenemens les plus illustres de nostre Siecle. Et ceux qui viendront apres nous mettront avec raison entre les choses incroyables, ce que tout le monde, avant que vous l'avoir veu faire, mettoit au nombre des choses impossibles. L'éclat de tant de victoires n'est pas neantmoins, Monseigneur; capable de m'éblouïr comme le doivent estre ceux qui ne connoissent que ce qui paroist de vos immortelles actions. Je passe bien plus avant, Car V. A. m'ayant souvent fait la faveur de m'ouvrir son cœur, je trouve que tous ces effets quelques admirables qu'ils puissent estre, ne le sont point a comparaison de la cause dont ils procedent, le jugement merveilleux, la constance invincible, & la generosité toute heroïque de V. A. estant capables d'en produire encore de plus grands. Mais je m'apperçois, Monseigneur, que ma passion pour vostre gloire me fait oublier mon devoir, en vous divertissant trop long-temps de ces importantes occupations qui arrestent maintenant sur vous les yeux de toute l'Europe. Je ne demande donc plus à V. A. que la permission de luy dire qu'entre tous ceux qui reverent le plus sa vertu, & ont davantage de ressentiment de ses faveurs, nul ne sera jamais plus que moy.

LET-

LETTRE CXXV.

A Monsieur le Vicomte de Turenne.

MONSIEUR,

Je fais une profession trop particuliere de vous honorer, & j'ay receu trop de preuves de la faveur de vos bonnes graces, pour n'estre pas obligé de vous témoigner combien je me resiouis de la nouvelle gloire que vos dernieres actions vous ont acquise. Il n'y a point, Monsieur, aujourd'huy de François dont le nom soit si connu que le vostre l'est au delà du Rhin. Vous l'avez tantost passé autant de fois que la Meuse. Et il ne faut pas s'estonner si apres luy avoir fait sentir tant de preuves de vostre conduite & de vostre valeur, vous luy estes redoutable. Je souhaitte, Monsieur, de tout mon cœur la continuation de vos heureux succez, & que vous me fassiez l'honneur de m'aymer tousiours autant comme je seray toute ma vie avec passion.

LETTRE CXXVI.

A Monsieur le Comte de Guebriant.

MONSIEUR,

Je m'estois contenté il y a quelque temps de témoigner à Madame vostre Femme quelle estoit mon estime de vostre vertu, & des actions signalées qui vous avoient acquis tant de gloire : Mais puis que vous continuez à faire des choses si extraordinaires, qu'il semble que vous ayez resolu de vous surmonter vous mesme, comme si vous estiez jaloux de vostre propre reputation, permettez-moy, Monsieur, de vous faire voir, que je ne m'interesse pas si peu en l'honneur de la France que je n'aye du ressentiment des grands services que vous luy rendez. Il faut avoüer que vostre ambition & vostre courage ne pouvoient rencontrer une occasion plus illustre pour témoigner ce que vous estes ; & que ce que Monsieur le Duc de Weimar a fait en cette Campagne passera avec raison à l'avenir pour l'une des plus grandes merveilles de nostre Siecle. Que si Dieu veu, comme je l'espere, que le gain de trois batailles meslé de tant d'autres belles actions, soit couronné de la prise de Brisac,

je

je confesse, Monsieur, qu'il faudra que vous soyez tous bien modestes pour ne devenir pas insolens de tant de bon-heur & de tant de gloire : Mais qui peut douter de vostre modestie, puis qu'elle accompagne tousiours cette haute generosité qui ne considere jamais ce qu'elle a fait, pource qu'elle aspire continuellement à des choses encore plus élevées. Que son Altesse adjouste donc, Monsieur, cette importante Place à ses triomphes de cette année ; & hastez-vous d'en apporter l'heureuse nouvelle, afin de voir les effets d'une Joye au sujet de laquelle vous aurez tant contribué. Je pense pouvoir dire avec verité que personne ne le souhaite davantage que moy ; non plus que de vous témoigner plustost par des services que par des paroles avec combien de passion je suis.

LETTRE CXXVII.

A Monsieur le Marquis de Montauzier.

MONSIEUR,

Je pense que vous croyez bien que je ne m'interesse pas si peu en vostre gloire, que je n'aye esté sensiblement touché de vos dernieres actions : Et il suffit ce me semble à ceux

à ceux qui ont l'honneur de vous connoiſtre auſſi particulierement que je fais, de dire qu'elles ſont dignes de vous, pour vous en donner la loüange qu'elles meritent, puis que quoy que vous puiſſiez jamais faire de grand & de genereux, je croiray touſiours que vous pouvez faire encore davantage, ſçachant que l'on ne doit point mettre de bornes à l'ambition, & au courage de ceux qui ont l'eſprit auſſi ferme, & le cœur en une auſſi haute aſſiete que vous les avez. Mais avoüez la verité, Monſieur, vous n'eſtes pas mal-heureux de ce que la Fortune a bien voulu vous donner part à la plus belle & à la plus hardie entrepriſe de noſtre Siecle; Et il y a grand plaiſir d'eſtre un ſi glorieux témoin de ces evenemens illuſtres, qui ayant eſté juſques icy le ſujet de l'admiration de toute l'Europe, le feront de ſon étonnement, ſi Briſac, comme je l'eſpere, tombe enfin ſous les armes victorieuſes de ce brave Prince, à la conduite & à la conſtance invincible duquel vous ſçavez que nous jugeaſmes il y a long-temps que rien n'eſtoit impoſſible, aprés luy avoir veu faire deſlors des choſes ſi grandes & ſi extraordinaires, &c.

LETTRE CXXVIII.

A Monsieur le Comte de Pas, Fils de Monsieur de Feuquiere, sur sa blessure à l'assaut de Luneville en 1638.

MOnsieur mon Cousin,

Vostre blessure vous est si glorieuse, que pourveu qu'elle soit favorable, je pense que ce seroit offencer vostre courage que de vous en beaucoup plaindre : Et d'autre costé je ne voy pas grande apparence lors que vous souffrez de la douleur, de vous en faire des complimens : Ce qui me vient fort à propos, y ayant renoncé pour jamais avec vous, à cause que vous estes l'une des personnes du monde pour qui j'ay autant d'estime & d'affection ; j'adjouste aussi de tendresse, ayant remarqué en vous tant de bon naturel ; qu'il me semble que l'on ne vous sçauroit trop aymer : Enquoy il entre possible un peu d'amour propre, puis qu'il est vray que je me laisse persuader assez aysément, que les bonnes qualitez que vous tenez du costé maternel, n'ont point fait un desavantageux mélange pour vous rendre digne Fils de Monsieur de Feuquiere : Asseurez-vous donc, mon cher Cousin, que si j'estois

assez

assez heureux pour vous pouvoir rendre autant de service que j'en ay de desir, les effets vous feroient connoistre qu'il n'y a personne au monde qui soit plus à vous que moy.

LETTRE CXXIX.

A Monsieur de Saint Ange Premier Maistre d'Hostel de la Reyne.

MONSIEUR,

Vostre lettre du 8. m'a appris la continuation des graces de Dieu sur la Reyne & sur Monsieur le Dauphin, dont je croy que personne ne ressent une plus veritable joye que moy, parce qu'il est vray que je n'ay pas moins de passion pour ce qui touche cette grande Princesse, à cause de son extreme bonté, que de respect pour la qualité qu'elle porte maintenant de Mere de celuy qui sera un jour, comme je l'espere, le Pere de la Patrie, qui est un titre encore plus auguste que celuy de Roy de France, puis que pour le meriter il faut que sa vertu le fasse regner par amour dans le cœur de ses sujets; au lieu que les Souverains ne regnent d'ordinaire sur leurs Peuples que par leur seule puissance.

LET-

LETTRE CXXX.

A Monsieur le Marquis de la Tourlandry, sur la mort de Madame sa Femme.

MONSIEUR,

Vous n'aurez pas à mon advis grande peine à croire que jamais nouvelle ne m'a plus surpris que celle de vostre perte; & que nul de vos serviteurs & de vos amis ne la ressent plus que moy; & ne reconnoist si bien l'excez de vostre juste douleur : Car si l'extreme vertu de Madame vostre Femme, & l'affection si particuliere dont elle m'honoroit, m'obligent à la regretter toute ma vie, l'estat où vous sçavez que je suis me fait voir si clairement vostre affliction dans la mienne, que je croy qu'il n'y a personne au monde qui la puisse comprendre comme je fais. Il faut avoüer que toutes les autres, quelques violentes qu'elles puissent estre, ne sont rien en comparaison : Elles touchent le cœur; mais celle-cy l'arrache : Elles nous ravissent des choses qui nous sont cheres; mais celle-cy nous divise nous-mesmes d'avec nous-mesmes : Elles ébranlent l'ame; mais celle-cy la mettroit dans le desespoir, si Dieu ne la soustenoit par sa grace : C'est donc à luy seul, Monsieur, que nous devons

devons avoir recours : Car ce seroit vous flatter de vous dire que le temps est capable de vous consoler : C'est un excellent medecin pour les maux ordinaires, mais il n'en sçauroit guerir de semblables aux nostres, qui n'en peuvent gueres avoir qui les égalent, puis qu'entre mille mariages il ne s'en rencontre pas un où l'on éprouve le bonheur dont nous joüissons. Ne cherchons plus sur la terre celles qui nous attendent dans le Ciel : Témoignons leur nostre veritable amour en méprisant nos propres interests pour nous réjoüir de leur eternelle felicité, & taschons de vivre de telle sorte que nous ayons sujet d'esperer de la misericorde de Dieu qu'il nous fera la mesme grace qu'elles ont receüe. Un autre que vous s'étonneroit, Monsieur, de me voir tenir ce langage : Mais vous ne trouverez pas étrange que vous écrivant les larmes aux yeux, je vous parle avec tant de liberté & de confiance ; le ressentiment que j'ay de vostre perte, & la compassion que me fait vostre douleur estant si extremes, que je connois plus que jamais, & combien j'honorois celle que nous pleurons, & avec quelle passion je suis.

LET-

LETTRE CXXXI.

A Monsieur le Cardinal de la Vallette.

MONSEIGNEUR,

Il me semble qu'apres avoir demeuré si long-temps sans vous écrire, de crainte de vous divertir de vos importantes occupations, je ne sçaurois plus passer pour indiscret en renouvellant à vostre Eminence les protestations de mon tres-humble service: Et quelque inutile que je luy sois, je m'asseure qu'elle n'aura pas desagreable de voir la passion que j'ay de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces: Car V. E. est trop juste pour considerer plustost les hommes par les occasions que la Fortune leur donne de vous témoigner leur affection; que par l'extréme desir qu'ils en ont; & trop genereuse pour n'aymer que ceux qui luy sont utiles: C'est pourquoy j'espere, Monseigneur, qu'autant à Pomponne qu'en Allemagne, & dans la Solitude qu'à la Cour, V. E. me regardera tousiours comme une personne qu'elle n'est pas faschée qui soit entierement.

LET-

LETTRE CXXXII.

A Monsieur de Montrave Premier President au Parlement de Thoulouze.

MONSIEUR,

Il paroist bien que j'ay une extreme confiance en l'honneur de vostre amitié, puis que m'estant si chere je ne me sers point des petits devoirs pour la conserver. Il me semble qu'ils vous importuneroient plustost que de vous plaire, pource qu'ils sont trop au dessous des preuves que je voudrois vous pouvoir rendre de ma passion pour vostre service ; & que vous croiriez me faire tort de juger par de si foibles marques de ce que vous sçavez que je vous suis depuis tant d'années. En quelque lieu que vous soyez, Monsieur, je suis asseuré que j'ay le bonheur d'y avoir un amy veritable ; & que vous ne doutez point qu'en quelque part que je sois, vous n'y en ayez un à toute épreuve. Ainsi ce n'est que pour sçavoir des nouvelles de vostre santé que je vous écris, & pour vous dire que cét Arbre que j'ayme tant à cause qu'il porte vostre nom, m'a enfin apporté un fruit admirable ; Mais n'en pouvant trop avoir à mon gré, puis qu'il vient de vous, je vous supplie tres-humble-

ment de m'en envoyer quelques greffes cueillies de vostre main, afin que cét honneur qu'elles recevront me les faisant priser encore davantage, je leur donne dans mes Plans le mesme rang que vous tenez dans mon estime; & que ce me soient tousiours de nouveaux sujets de penser à la faveur que vous me faites de m'aymer & de me croire.

LETTRE CXXXIII.

A un Religieux.

MOn Reverend Pere,

J'aurois besoin de vostre plume pour pouvoir dignement respondre à l'obligation que je vous ay, & au merite de vostre Present; Et je ne sçay lequel le plus estimer, ou l'affection que vous me témoignez, ou l'excellence de vostre ouvrage: Car l'une partant du cœur, & l'autre de l'esprit, elles ne sçauroient avoir deux principes plus nobles: Mais les lumieres qui éclatent dans ces beaux Vers allant se répandre sur tout le monde, il me semble, mon Pere, que je dois vous sçavoir encore plus de gré, de la chaleur qu'il vous plaist d'y adjouster pour moy par vostre lettre, que de la faveur que vous me faites de me mettre au nombre des pre-

premiers qui les auront veus. Recevez donc je vous ſupplie, comme le plus grand des deux remerciemens que j'ay à vous rendre celuy qui m'engage à eſtre deſormais veritablement.

LETTRE CXXXIV.

A Monſieur Arnauld Docteur de Sorbonne.

MOn Tres-cher Frere,

Puiſque nous ne faiſons que commencer à faire une veritable connoiſſance auſſi bien qu'une veritable amitié, toutes celles qui n'ont pas Dieu pour principe n'ayant que de vaines apparences, il eſt raiſonnable que je vous diſe dans les rencontres ce que luy ſeul eſt capable de deſcouvrir dans le fond de mon cœur, afin que vous puiſſiez deſormais y voir auſſi clair que moy-meſme. Sçachez donc s'il vous plaiſt que plus une choſe me touche l'eſprit, & moins j'en ſuis capable d'en témoigner d'abord mon ſentiment, pour ce que l'ame s'occupant toute en elle-meſme dans la veüe d'un objet qui la remplit, ne penſe pas à pouſſer ſes ſentimens au dehors, & dédaigne de ſe ſervir du diſcours, parce que les paroles ſont trop foibles pour exprimer la grandeur de ſes pen-
ſées:

ſées : C'eſt, mon Cher Frere, ce qui m'eſt arrivé avec vous : Car j'eſtois ſi occupé en la conſideration de la miſericorde que Dieu vous a faite, qu'il m'eſtoit impoſſible de vous en rien dire, tant de circonſtances admirables me mettant dans l'eſtonnement, & les effets viſibles de ſa grace qui reluiſent avec un ſi grand éclat en cette conduite m'ayant ébloüy l'eſprit. Ne trouvez donc pas eſtrange que j'aye eu beſoin de temps pour revenir a moy ; & qu'ayant encore veu depuis le papier que je receus hier, je vous diſe que je ſuis transporté de joye dans la conſideration de voſtre bon-heur : Dieu ne vous ayant pas ſeulement appellé à luy, mais vous ayant donné pour vous y conduire un guide ſi admirable, qu'il faut eſtre dans les diſpoſitions où vous entrez pour connoiſtre ce que j'en penſe. Courage donc mon Cher Frere, taſchons touſiours d'avancer avec humilité & confiance ; & mourons plutoſt mille fois que de retourner en arriere. La voye eſt eſtroite ; mais il n'y en a point d'autre qui mene à la vie : Elle eſt contraire à nos inclinations ; mais nos inclinations ſont contraires à noſtre ſalut ; Elle eſt couverte d'eſpines ; mais il n'y a que ces eſpines qui produiſent des fleurs pour une eternité.

LET-

LETTRE CXXXV.

A Monsieur le Cardinal de la Valette.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont il a pleu à Vostre Eminence de m'honorer est en tant de manieres si obligeante, que ce seroit mal le connoistre que d'entreprendre de l'en remercier. On témoigne par des paroles son ressentiment des faveurs ordinaires; mais on ne respond que du cœur à celles qui partent du cœur. Et comme j'avouë, Monseigneur, que ce sont les seules que j'estime, il faut que je confesse aussi que V. E. ne pouvoit m'attacher plus estroitement à son service, qu'en jugeant si favorablement & si veritablement tout ensemble, de mon peu d'amour pour mes interests, & de ma fidelité inviolable pour mes Amis. Je serois bien malheureux, Monseigneur, si Dieu m'ayant fait la grace de mépriser à vingt-cinq ans, & dans un temps auquel j'avois autant davantages qu'homme de France de ma condition, ces bassesses & ces laschetez que je voyois commettre à tant d'autres pour faire fortune, je commençois, maintenant que j'en ay cinquante & que j'ay perdu ce que j'avois de plus cher au monde, à concevoir

pour

pour les choses de la terre de nouveaux desirs & de nouvelles esperances. C'est pourquoy en une sorte V. E. a sujet de dire que je ne suis pas plus interessé que de coustume : Mais en une autre ; je luy declare franchement que je le suis, car je souhaitte avec ardeur d'avoir part à cette haute gloire qui ne nous promet rien moins que d'estre Roys dans un Royaume qui est eternel. Je sçay trop combien ont de mauvaises heures ceux qui paroissent les plus heureux ; & j'ay trop veu tomber de testes couronnées, pour me laisser esbloüir par les fausses apparences des fortunes mediocres. Je n'en desirerois point de plus grande que d'avoir quelque partie des vertus de mon Amy, dont je n'osois dire autrefois à V. E. tout le bien que je sçavois, de crainte d'offencer sa modestie, & de paroistre passionné en estant trop veritable : Mais maintenant que l'estat où est Monsieur l'Abbé de Saint Cyran me permet de luy donner les loüanges qui luy sont deües, pour ce qu'il n'y auroit pas moins de lascheté que de conscience à y manquer, j'ose hardiment asseurer V. E. qu'il peut marcher au premier rang des plus gens de bien, & des plus grands personnages de sa profession & de son siecle ; & que si celuy qui apres le Roy a le pouvoir de le tirer du Bois de Vincennes, connoissoit comme je fais le fonds de

son esprit & de son cœur, il se tiendroit sans doute obligé par justice, de mettre en sa place ceux dont les artifices & les calomnies ont voulu faire passer une si grande innocence pour criminelle : Et il paroist bien, Monseigneur, que V. E. sçait lire dans mes pensées, puis qu'elle croit que j'ay perdu, en perdant la conversation d'un si parfait Amy, le plus grand soulagement que j'estois capable de recevoir dans ma douleur. Ce qui fera que V. E. ne s'estonnera pas je m'asseure que je tasche autant que je puis de trouver avec Dieu la consolation qui m'est ostée. Si j'avois oublié, Monseigneur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire si souvent sur les bords du Rhin, je ne vous parlerois pas avec tant de liberté de mes sentimens : Mais sçachant quels sont les vostres au milieu mesme de vos plus grands emplois, je n'ay garde d'apprehender que V. E. le trouve mauvais : Et quand je considere que les Generaux d'Armée meurent comme les moindres Soldats, je ne m'estonne pas qu'elle pense serieusement à cette derniere heure, qui en terminant avec la vie tous ces grands desseins ausquels la vanité des hommes ne met point de bornes, les fait passer dans un autre Monde dont les loix immuables sont si contraires aux fausses maximes de celuy-cy. Mais je m'apperçois,

Mon-

Monseigneur, que j'abuse de vostre loisir : J'en demande pardon à V. E. & n'auray pas comme j'espere, grande peine à l'obtenir, puis qu'il n'y a point de fautes plus excusables que celles qui procedent d'un excez d'affection ; & que cette lettre ne seroit pas si longue, si j'estois moins.

LETTRE CXXXVI.

A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur la mort de Monsieur le Duc de Candale son Frere, en 1639.

MONSEIGNEUR,

Lors que la lettre si obligeante dont il a pleu à Vostre Eminence de m'honorer, m'engagea ces jours passez à luy parler selon mes sentimens & avec beaucoup de liberté, je ne croyois pas que V. E. fust à la veille d'éprouver par une triste experience que les Generaux d'Armée meurent comme les moindres Soldats. Il faut avoüer, Monseigneur, que le Monde est bien peu de chose, puisqu'il ne sçauroit nous rien donner que nous ne courions sans cesse fortune de perdre, & que ce qui est en un temps le sujet de nos consolations & de nos joyes, devient en un autre la cause de nos regrets

& de nos larmes. Si vous aviez moins aymé Monsieur vostre Frere, vous ne le pleureriez pas tant a cette heure ; & si V. E. n'avoit eu le bon-heur de luy rendre les derniers devoirs avec des soins & des assistances dignes de son bon naturel & de son courage, elle n'auroit pas maintenant des ressentimens si vifs dans le mal-heur de sa perte. Je m'asseure que V. E. n'aura pas peine a croire, que faisant une profession si particuliere d'estre son tres-humble serviteur, j'en suis touché comme je dois ; & que si j'estois si heureux que de pouvoir contribuer quelque chose au soulagement de son affliction, il n'y a rien que je ne fisse, pour luy témoigner combien je suis.

LETTRE CXXXVII.

A Monsieur le President Barillon.

MONSIEUR,

Vous m'avez répondu de telle sorte lors que je vous ay demandé de vos nouvelles ; & je sçavois si bien les dispositions où vous estiez, quand mesme vous ne m'eussiez point rendu réponse, que j'aurois tort d'en estre maintenant en doute. C'est pour-

pourquoy je n'ay pas peine à demeurer dans le silence, encore que vous soyez l'une des personnes du monde pour qui j'ay autant de liberté de parler, j'entens de cette liberté sainte que Dieu seul est capable de donner à ceux qui s'ayment en luy, & qui forme cét admirable langage du cœur, qui est une image dans la terre de celuy des bien-heureux dans le Ciel. Ainsi sans vous voir & sans vous parler, je connois mieux ce que vous pensez, que ne font ceux à qui vous parlez, & qui vous voyent; & l'avantage que j'ay sur eux est incomparablement plus grand que celuy qu'ils estiment avoir sur moy, pource que nostre communication est d'autant plus pure & plus parfaite, qu'elle est insensible, & que celuy *qui vocat ea quæ non sunt tanquam ea quæ sunt*, supplée par un maniere toute spirituelle & toute divine, à ce qui pourroit manquer à nos entretiens faits en sa presence. Je suis par tout où vous estes, & vous estes par tout où je suis; l'adorable lien qui nous conjoint pouvant bien nous unir lors que nous sommes en diverses Provinces, veu qu'il nous uniroit encore davantage quand nous serions mesmes en divers Mondes, puis que l'Eglise triomphante est plus estroitement unie avec la militante, que la militante ne l'est en soy-mesme. Nous sommes trop heureux d'avoir

esté jettez par diverses tempestes dans un port où nous n'eussions pû arriver par le calme; & d'avoir le loisir de considerer attentivement dans le repos de nos differentes solitudes, l'estat deplorable de la pluspart des hommes, qui se laissent si fort éblouïr par les vaines apparences des faux plaisirs, des faux biens, & des faux honneurs, qu'ils renoncent pour ces contentemens qui passent comme un éclair, à des felicitez perdurables, à des richesses incorruptibles, & à l'eternité de la gloire. Je vous ayme trop pour vous plaindre dans une condition si avantageuse; & j'ay aussi trop de confiance en la conduite de Dieu sur vous, pour ne me réjoüir pas lors que vous en sortirez; ne doutant point que cela n'arrive quand il vous verra assez affermy dans les instructions qu'il vous donne luy-mesme en la sainte école de cette retraite qu'il vous avoit preparée de tout temps & avant le temps, afin de se monstrer à vous plus à découvert que vous n'eussiez sceu le voir dans l'embarras des affaires: Ce que vous jugez si bien, & me l'avez mandé en des termes si puissans, que je n'y pense jamais sans en ressentir une consolation particuliere. Jesus-Christ permit que vostre esloignement commença le jour de sa mort, pour vous faire entendre que vostre occupation durant cét exil devoit estre d'apprendre à mourir avec luy, afin de renaistre

renaiſtre auſſi avec luy : Et nous voicy arrivez à ce jour glorieux auquel je veux eſperer qu'il nous fera la grace de reſſuſciter pour ne mourir plus : Car ce que l'on appelle mort ne l'eſt pas pour ceux qui paſſent de cette mort apparente à la ſeule veritable vie; non plus que ce que l'on nomme vie ne l'eſt point pour ceux qui ne l'employent qu'à s'engager dans les liens d'une mort eternellement mal-heureuſe. J'avoüe que ſi la ſouſmiſſion que je dois aux ordres de la providence ne m'obligeoit de ſouffrir ſans inquietude une ſi longue ſeparation, je la ſupporterois avec beaucoup de peine ; ayant ce me ſemble mille choſes à vous dire, & à apprendre de vous ſur l'uſage que nous devons faire de tant de graces dont Dieu nous favoriſe : Mais au defaut de nos paroles, parlons nous par nos actions ; & n'oublions jamais que nous luy rendrons compte de cette union ſi eſtroite qu'il a faite entre nous pour nous obliger de nous entr'exciter à l'aymer & à le ſervir en eſprit & verité, comme il nous l'enſeigne luy-meſme par ce myſterieux & celeſte diſcours qu'il adreſſe à tous les Chreſtiens en la perſonne de la Samaritaine.

LETTRE CXXXVIII.

A Monſieur le Cardinal de la Vallette, ſur la conſervation de la Citadelle de Turin en 1639.

MONSEIGNEUR,

Il falloit tant de vertus jointes enſemble pour ſouſtenir tout un Eſtat en ſauvant ſa Capitale dans l'effroy & le peril qu'apportent la ſurpriſe & le manquement de toutes choſes, que la modeſtie de Voſtre Eminence ne pouvant ſouffrir les juſtes loüanges qui luy ſont deües pour une action ſi extraordinaire, il vaut mieux que je me contente de remercier Dieu avec elle du glorieux ſuccez dont il luy a pleu de benir une reſolution ſi ſagement priſe, & ſi genereuſement executée. Vos occupations, Monſeigneur, ſont auſſi trop importantes pour divertir V. E. par des diſcours inutiles ; & elle aura poſſible receu deux de mes lettres, de la longueur deſquelles j'aurois à luy demander pardon, ſi j'avois pû prevoir qu'elles luy euſſent eſté renduës dans un temps ſi mal propre à les lire : Mais pour ne point tomber encore dans la meſme faute, j'aſſeureray ſeulement V. E. qu'en-

tre tous ceux qu'elle honore de ses bonnes graces, il n'y aura jamais personne qui en conserve un plus grand ressentiment que moy, ny qui soit davantage.

LETTRE CXXXIX.

A Monsieur l'Evesque de Grasse.

MONSEIGNEUR,

Ce ne seroit pas vous respondre selon ma sincerité ordinaire, & avec l'ouverture de cœur que j'ay pour vous, si je vous dissimulois mon amour pour la solitude, & le mépris que Dieu me donne du monde depuis la perte que j'ay faite de ce que j'y avois de plus cher. On se détrompe à moins de la trop grande estime des choses de la terre; & il faudroit estre bien aveugle pour ne voir pas, aprés une telle experience, que le veritable bon-heur ne se peut rencontrer en cette vie. Ainsi je n'ay garde de contredire vos sentimens, & de manquer à celuy que je dois avoir de la faveur de vostre souvenir, & de la part que je me promets en vos prieres. Vous estes trop charitable pour me les refuser en l'estat où il a pleu à Dieu de me mettre; & sçachant comme vous sçavez, que plus l'on com-

mence à connoiſtre la verité, & plus l'on a beſoin de ſecours pour y répondre. Il faut avoüer que vous eſtes bien-heureux d'allier ſi ſaintement la vie active avec la contemplative, que la qualité d'Eveſque ne vous empeſche pas d'eſtre ſouvent entre Dieu & vous un vray Solitaire; & que ces diſpoſitions de ſilence & de retraite ne vous dérobent point aux occupations de la charge que Jeſus-Chriſt vous donne dans ſon Egliſe. Je confeſſe que je ſouhaitterois paſſionnément d'eſtre, en quelque maniere ſemblable, auſſi bon Hermite que vous eſtes bon Chartreux; & que la grace eſtant la ſeule choſe que je vous envie à Graſſe, de cette innocente envie à laquelle la charité nous exhorte, ce n'eſt ny la veüe de voſtre Mer, ny les parfums de vos Orangers qui me feroient mépriſer la Marne, & les Plans de Pomponne. Je voudrois paſſer juſques dans le ſecret de voſtre Cabinet, & les replis les plus cachez de voſtre cœur, pour y trouver ces richeſſes incorruptibles que vous amaſſez pour un autre Mondė, & qui vous enrichiroient encore davantage, ſi je vous en dérobois une partie, puis que ces heureux larcins, au contraire de ceux des choſes periſſables, ſanctifient & ceux qui les font, & ceux qui les ſouffrent. Voſtre lettre m'a trouvé à Paris, mais dans l'empatience de retour-

ner

ner à la Campagne, où j'appris il y a quelque temps tres-particulierement de vos nouvelles par un Pere de la Doctrine Chrestienne, qui a eu le bon-heur de passer six mois auprés de vous. Il vous pourra dire lors qu'il vous verra quels furent nos entretiens, & s'ils luy donnerent sujet de croire que personne soit plus que moy.

LETTRE CXL.

A Madame la Marquise de Lyancour.

MADAME,

En refusant mes remerciemens pour le Pere d'Haraucour, vous m'engagez à vous en rendre encore de plus grands, puis qu'outre ceux dont j'avois à m'acquitter pour luy, je vous en dois aussi pour moy-mesme de l'honneur que vous m'avez fait de m'écrire. Vous voulez neanmoins, Madame, me le vendre un peu cher en m'accusant d'un deffaut qui me rendroit aveugle sur vostre sujet, & que je n'ose expliquer davantage de crainte de blesser vostre humilité en loüant vos autres vertus. Je vous puis asseurer avec verité que personne ne les estime plus que moy; Mais je

vous avoüe aussi que sçachant qu'elles peuvent tousiours croistre en ce monde, je me suis extremement resiouy pour vous de ce que Dieu vous a fait la faveur de vous envoyer un interprete fidelle de sa parole, & en qui la chaleur accompagnant la lumiere, vous ne trouverez pas moins de charité que de connoissance. Des hommes de cette sorte, & qui sont si absolument desinteressez, nous doivent tenir lieu d'Anges visibles sur la terre; & ils sont encore beaucoup plus rares que l'on ne le sçauroit croire: C'est pourquoy je ne doute point, Madame, que vous ne fassiez un excellent usage d'une occasion qui vous est si avantageuse; & qu'en contribuant par vos soins à la santé d'une personne qui est toute à Dieu, vous ne receviez, par une juste recompense, l'affermissement de la vostre. Je ne voy plus rien qui s'y oppose, maintenant que la prise de Hesdin en vous rendant Monsieur vostre Mary, vous tirera des inquietudes où il estoit impossible que ne fust pas l'une des meilleures Femmes du monde. Je suis tres-asseuré, Madame, que si a proportion vous aymez autant Dieu que luy, vous serez une grande sainte. Mais c'est une estrange proportion que celle qui consiste en la difference qu'il y a entre un Dieu & un homme. Ainsi vous voyez que quelque avancée que vous puissiez

eſtre il vous reſte encore beaucoup de chemin à faire. C'eſt pourquoy vous honorant au point que je fais, je n'ay pas tort ce me ſemble de me reſioüir, de ce que Dieu vous a envoyé un ſi bon guide, & de vous conſeiller, ſuivant la maxime de l'Evangile, de marcher avec courage tandis que le jour de la Grace vous éclaire, puis qu'il ne ſera plus temps de marcher lors que les tenebres de la mort nous ſurprendront. Adieu, Madame, je ne penſois pas vous en tant dire; & cét excez eſt une veritable preuve de l'extreme paſſion que j'ay pour vous, je dis pour vous, & non pas ſeulement pour voſtre ſervice.

LETTRE CXLI.

A Monſieur Arnauld ſon Fils, enſuite de la Bataille de Thionuille, en 1639.

MOn Fils, Je loüe Dieu de tout mon cœur de ce qu'il vous a fait la grace, en cette malheureuſe journée, de rendre ce que vous deviez à Monſieur de Feuquiere: Voſtre conſcience & voſtre honneur vous y obligeoient de telle ſorte, que j'aymerois mieux cent fois que vous fuſſiez mort que d'y avoir manqué. C'eſt en ſemblables occaſions que les loix de Dieu & celles du

Mon-

Monde s'accordent si bien ensemble, que ce qui est juste selon l'un, est glorieux selon l'autre, & que l'honneur que l'on acquiert est veritable, pour ce qu'il est le fruit de la vertu. Il ne se peut rien adjouster à celuy de Monsieur de Feuquiere, nonobstant sa mauvaise fortune, dont la cause est si evidente, qu'il n'y a point de personnes assez déraisonnables pour l'oser blasmer des fautes & de la lascheté d'une partie de son Armée, au lieu de le loüer de sa conduite & de son courage.

LETTRE CXLII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le sujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEUR,

Vos faveurs peuvent bien augmenter le nombre des obligations que je vous ay, mais non pas me surprendre, par ce que vostre extreme bonté pour moy m'a accoustumé à en attendre, & à en recevoir tousjours de nouvelles, Et quand l'affection dont vous m'honorez ne vous auroit point rendu sensible à mon déplaisir touchant Monsieur de Feuquiere, je connois trop vo-

vostre generosité pour douter que vous ne le plaigniez dans son malheur, puis qu'il ne le meritoit pas; & que jugeant, comme vous faites, de son action plustost par la conduite & par la valeur que doit avoir un General, que par le succez d'un combat qui dépendoit du courage de ses troupes, & des accidens de la fortune, vous n'avez garde de le blasmer d'avoir perdu une Bataille que selon toutes les apparences humaines il auroit gagnée sans la lascheté de quasi toute sa Cavalerie, & que vraysemblablement il ne pouvoit perdre, si cette lascheté n'eust passé jusques à un excez presque incroyable. J'ose donc dire, Monseigneur, que si vous eussiez commandé cette Armée, vous seriez blessé comme luy; vous seriez prisonnier comme luy; & vous auriez comme luy un regret eternel de vous estre veu ravir d'entre les mains, plustost par le manque du cœur d'une partie des vostres, que par la force des Ennemis, une tres-glorieuse victoire. C'est pourquoy je tiens Monsieur de Feuquiere fort heureux dans son malheur d'avoir fait ce que vous auriez fait vous-méme, & de s'estre montré digne en cette occasion de l'estime dont vous l'honorez,& de l'affection si particuliere que vous luy faites paroistre. J'espere que Dieu le conservera, & luy fera la grace de vous témoigner un jour son

ſon reſſentiment par ſes ſervices. Cependant je vous ſupplie, Monſeigneur, d'avoir agreable que je m'acquitte pour luy de ce devoir, & que n'y ayant point de paroles qui puiſſent exprimer ce que je vous ſuis, j'aye recours à voſtre propre creance pour vous aſſeurer de la paſſion avec laquelle je ſeray toute ma vie.

LETTRE CXLIII.

A Monſieur le Duc de Longueville, ſur le ſujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEUR,

Quand Monſieur de Feuquiere n'auroit point d'autre conſolation dans ſon malheur que de recevoir de ſi grandes preuves de l'extreme affection dont vous l'honorez, cela ſuffiroit à mon advis pour le luy faire ſupporter avec patience : Mais lors que je penſe, qu'en conſiderant les choſes dans la verité, & pluſtoſt par la raiſon que par les evenemens, il ne s'eſt jamais témoigné plus digne qu'en cette occaſion, & de vos bonnes graces, & de voſtre eſtime ; J'avoüe, Monſeigneur, qu'il a eſté bien malheureux de n'avoir peu avec tant de cœur, & de conduite eviter une ſi mauvaiſe fortune. Il fal-

falloit avoir des gens aussi lasches que l'a esté presque toute sa Cavallerie pour perdre une Bataille qui ne se pouvoit perdre sans une terreur panique; puisque le lieu qu'il avoit choisi pour la donner, apres ses retranchemens forcez par la fuite honteuse de cette mesme Cavallerie, estoit si avantageux, qu'ils n'avoient qu'à imiter un peu leur General, & l'Infanterie pour ne pouvoir estre battus. Je n'ay pas manqué, Monseigneur, d'envoyer à Madame de Feuquiere la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; & je souhaitterois de tout mon cœur qu'elle peust passer jusques à Monsieur de Feuquiere, ne doutant point que ce ne fust l'un des meilleurs de tous les remedes pour ses blesseures, qui sont si grandes & si douloureuses, qu'encore que les Chirurgiens esperent qu'il n'en sera pas estropié, ils demandent plus de six mois pour les guerir. C'est tousiours beaucoup, que la vie luy reste, afin de vous pouvoir témoigner, en l'employant pour vostre service, qu'il n'est pas ingrat des preuves que vous luy rendez d'une bonté & d'une generosité si extraordinaires. Je vous confesse, Monseigneur, que j'en ay en mon particulier un tel ressentiment, que je ne sçaurois sans regret me voir reduit à des paroles pour vous faire paroistre avec combien de passion je suis.

LETTRE CXLIV.

A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur le sujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEUR,

Il ne m'arrive point d'affliction que je ne reçoive en mesme temps de si grandes preuves de la bien-veillance dont vous m'honorez, qu'il semble que vostre bonté se soit obligée à me consoler dans toutes mes pertes, & qu'elles ne servent qu'à faire voir combien vous estes genereux & charitable: Mais quelques grandes que soient les obligations dont je suis redevable à Vostre Eminence, je la supplie tres-humblement de croire qu'elles ne sçauroient surpasser mon ressentiment; & que Monsieur de Feuquiere mesme n'en aura jamais un plus grand que moy de la part que V. E. prend à son malheur. J'avoüe que quelque extreme qu'il soit, il n'est pas du nombre de ceux qui me touchent davantage, pour ce que n'estimant rien plus injuste, comme le remarque si bien V. E. que de juger d'un General d'Armée par la perte ou le gain d'une Bataille, dont l'evenement ne despend pas moins

moins de l'obeïſſance & de la valeur des Soldats, que de la conduite & du cœur de celuy qui les commande. Je tiens Monſieur de Feuquiere beaucoup plus heureux d'avoir eſté bleſſé & pris en executant luy-meſme les ordres qu'il avoit donnez, que s'il n'avoit fait qu'une mediocre perte en opiniaſtrant moins le combat pour penſer à ſa ſeureté particuliere. Se voyant abandonné de preſque toute ſa Cavallerie par la plus grande laſcheté qui fut jamais, il n'y avoit point de conſeil à prendre pour un homme à qui l'honneur eſt mille fois plus cher que la vie ; & je le conſidere avec plus de joye couvert de bleſſures dans Thionville, que je n'en aurois de le voir encore à la teſte d'une Armée, s'il s'eſtoit témoigné moins digne de la commander. Je ſuis aſſeuré, Monſeigneur, que c'eſt le ſentiment de V. E. Et il ne m'eſt pas difficile d'en reſpondre, puiſque je l'ay veuë dans les occaſions où il s'offroit ſi ſouvent des ſujets de le faire paroiſtre. Mais pour parler plus Chreſtiennement, il me ſemble que Dieu n'ayant point de titre dont il ſoit plus jaloux que de celuy de Dieu des Batailles, il n'appartient nullement aux hommes d'en attribuer le ſuccez à une autre conduite qu'à la ſienne ; & que ces grands coups de tonnerre qui accablent les Armées entieres, & ſont

ſont quelquesfois ſuivis de la perte de toute une Province, ne peuvent ſans preſomption eſtre creus partir que de ſa main toute-puiſſante. Il s'y faut abſolument ſouſmettre, Monſeigneur, puis qu'elle eſt infiniment adorable; Et V. E. veut bien qu'en uſant de la liberté qu'elle m'a donnée d'ouvrir mon cœur en ſa preſence, j'en tire cette reſolution dans ma douleur de la nouvelle perte que je viens encore de faire d'un de mes Freres. Il avoit l'honneur d'eſtre ſi connu de V. E. que je m'aſſeure qu'elle jugera que j'ay beaucoup de ſujet de le regretter: Mais la plus cruelle de toutes les experiences m'ayant appris quel eſt le neant de cette vie; & la privation d'un Amy veritable combien il y a peu de conſolations aſſeurées, je vous confeſſe, Monſeigneur, que je commence à regarder le Monde avec le mépris dont il eſt digne. Faut-il de plus puiſſantes raiſons pour cela que de conſiderer cette derniere mort d'un des plus grands hommes de noſtre Siecle; & de penſer qu'une maladie de quatre jours a mis dans le tombeau celuy que la mort avoit épargné en tant de Batailles. Les deſſeins des hommes ſont bien peu de choſe, puis que la ſuite de ceux que Monſieur le Duc de Weimar avoit entrepris avec tant de generoſité, & executez avec tant de bon-heur, s'eſt évanoüie en un moment; & que la gloire de ſes grandes actions luy eſt main-

maintenant ſi inutile : Mais je m'apperçois, Monſeigneur, que j'abuſe du loiſir de V. E. Pardonnez-le je vous ſupplie à mon affection, qui a peine à ſe retenir lors que je vous parle. Je taſcheray de la rendre plus diſcrette en ne vous écrivant que rarement; Car quant à mes actions je n'y mettray jamais de bornes, lors que je ſeray ſi heureux que de rencontrer des ſujets de vous témoigner par mes tres-humbles devoirs combien je ſuis.

LETTRE CXLV.

A Monſieur de Feuquiere priſonnier de guerre à Thionville en 1639.

MONSIEUR,

Puis que vous ne connoiſſez pas moins mon cœur que le voſtre, il ſeroit inutile de vous dire quels ſont mes ſentimens ſur ce qui vous touche. Il n'eſt pas poſſible qu'ils ſoient plus grands, veu qu'ils ſont tels qu'une parfaite amitié les peut produire, & qu'ils m'ont fait connoiſtre plus que je n'avois jamais fait, ce que je vous ſuis. Nous ſommes trop heureux dans ce malheur de ce que Dieu vous a conſervé la vie, & de ce qu'il luy plaiſt vous donner tant de patience dans

vos douleurs, & tant de constance dans vostre mauvaise fortune. Elle ne peut pas toûjours estre bonne; & vous eussiez possible eu trop de vanité dans le bon succez que vous deviez esperer, si chacun eust suivy vostre exemple, & secondé vostre courage. Encore que cela ne nous paroisse pas, Dieu ne fait jamais plus de grace aux hommes que lors qu'il les humilie pour les obliger à reconnoistre leur neant, & sa souveraine puissance. Vous avez grand sujet de le remercier de ce qu'il n'a permis que vous soyez tombé en l'estat où vous estes, qu'aprés avoir fait tout ce qui se pouvoit au monde: Car quant à l'evenement, il dépendoit si peu de vous, que pour croire le contraire, il faudroit ignorer qu'il preside particulierement aux Batailles. Si vous avez perdu celle-cy, vous en gaignerez d'autres quand il luy plaira; & sçaurez par vostre propre experience que le gain n'en sera dû ny à vostre valeur, ny à vostre conduite, mais a sa seule volonté. Adieu mon parfait Amy, je le supplie de tout mon cœur qu'il vous fortifie de plus en plus dans son amour, & dans sa crainte. Tout le reste à comparaison de cela est au dessous de la grandeur d'une ame Chrestienne.

LET-

LETTRE CXLVI.

A la Mere Catherine Felicité Religieuse à Port Royal, sur la mort de son troisiéme Fils, tué en un Combat auprés de Verdun.

MA Tres-chere Mere,

Je ne sçaurois assez loüer Dieu de la grace qu'il vous a faite de recevoir avec la sousmission absoluë que nous devons tous à son adorable volonté la mort de vostre cher Fils, & de mon cher Frere. C'est un effet de cette longue & sainte retraite, qui en vous separant depuis tant de temps des Creatures, vous a appris à ne les considerer plus que dans les desseins eternels de leur Createur, & à remonter des ruisseaux à la source: C'est un effet de ces continuelles oraisons, qui en vous unissant à Dieu vous ont instruite en la science des Saints, laquelle ne consiste qu'à n'avoir plus que luy pour unique objet, & à faire cesser ce mal-heureux partage, qui en divisant nostre cœur par des affections contraires à ses divines volontez, luy ravit une partie de ce Souverain Empire qu'il veut, & qu'il doit avoir sur nous. Que vous estes heureuse, ma Tres-chere Mere,

de commencer ainsi à gouster la vie du Ciel par le dégagement des liens qui nous attachent à la terre, & à remettre tous vos Enfans entre les bras de ce Pere eternel qui ne vous en avoit rendu Mere qu'afin de les élever en son amour & en sa crainte, dont il vous a fait la grace de vous acquitter avec tant de soin, que s'il luy plaist de nous faire misericorde, nous devons tous reconnoistre qu'aprés luy nous vous en aurons la principale obligation, & que vous estes l'une de ces Meres veritablement Chrestiennes, qui brûlant de l'amour du salut de leurs Enfans travaillent sans cesse à le leur procurer par leurs prieres & par leurs larmes. J'espere qu'elles n'auront pas esté vaines pour celuy que nous pleurons, puis qu'outre ce qu'il a pleu à Dieu le garentir de ces combats abominables qui font perir l'ame avec le corps, & que son devoir l'engageoit au peril où il a perdu la vie, vous verrez par la lettre que j'ay receuë d'une personne tres-veritable & de grande vertu comme il estoit dans de fort bonnes dispositions. Vous avez donc grand sujet de remercier Dieu, ma Tres-chere Mere, de ce qu'il y a lieu de croire qu'il a eu égard à vos souhaits, & de continuer vos prieres pour luy avec confiance qu'elles luy seront utiles. Si les miennes meritoient d'estre exaucées il en recevroit du soulagement, & vous, ma Tres-

Tres-chere Mere, toutes ſortes de tres-humbles ſervices de moy, ſi j'eſtois aſſez heureux pour vous en pouvoir rendre, comme mon devoir m'y engage encore beaucoup plus par les eſtroites obligations que je vous ay ſelon Dieu, que par celle de m'avoir mis au monde.

LETTRE CXLVII.

A Monſieur de Chaudebonne.

MONSIEUR,

Dites s'il vous plaiſt à mon nouvel Amy ma nouvelle affliction, puis qu'il eſt raiſonnable que deſormais il prenne part aux choſes qui me touchent, comme j'en veux prendre une fort grande toute ma vie à celles qui le toucheront. Et priez-le je vous ſupplie en meſme temps de n'eſtre point en peine de moy en ce rencontre, pource que Dieu m'ayant fait la grace de vouloir abſolument tout ce qu'il veut, c'eſt en des occaſions auſſi ſenſibles que celle-là, que j'eſpere avec ſon aſſiſtance de luy témoigner ma fidelité : Ce que j'aurois mauvaiſe grace de dire à un autre qu'à vous pour le dire à un autre qu'à luy : Mais cette nouvelle amitié pouvant

paſſer en moy pour fort ancienne, en la conſiderant pluſtoſt par ſa grandeur que par ſa durée, je penſerois commettre un crime ſi je perdois une telle occaſion de faire connoiſtre à noſtre Amy les diſpoſitions où nous devons tous entrer pour meriter le bon-heur incomparable d'eſtre Amis de JESUS-CHRIST, qui eſt un tiltre ſi élevé & ſi glorieux, qu'il ſemble que ce ſeroit une preſomption nompareille d'y aſpirer, s'il ne nous l'offroit luy-meſme, & ne nous preſſoit de le recevoir. Mon ſouhait donc pour noſtre Amy, & ce que je demande ſans ceſſe pour luy depuis noſtre amitié, c'eſt qu'il employe cette generoſité que la nature luy a donnée, & tous ces bons ſentimens qui luy ſont inſpirez par la grace, pour aymer Dieu divinement; C'eſt a dire pour l'amour de luy-meſme, ſans y chercher ſes propres intereſts; & en ſe tenant plus heureux d'avoir l'honneur de le ſervir, que de poſſeder toutes les Couronnes de la terre. Sans cét amour on recule touſiours au lieu d'avancer: Mais avec luy on fait tant de chemin en peu de temps, que l'on accomplit avec facilité ce qui autrement ſeroit impoſſible. En voila aſſez; & je croy que je n'en aurois pas tant dit, ſi je ne ſçavois qu'eſtant preſt de vous ſeparer de noſtre Amy pour fort long-temps; & n'y ayant pas d'appa-

d'apparence que je le voye d'un an, Il faut quelquesfois faire en un jour ce que l'on ne feroit pas autrement en plusieurs mois; ainsi que luy & moy fismes dans un moment une amitié que d'autres n'auroient peut-estre pas faite en toute leur vie.

LETTRE CXLVIII.

A Madame la Marquise de Magnelay.

MADAME,

Rien au monde n'est plus capable de me consoler que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire sur la mort de mon Frere : Car quand je pense que vos actions sont conformes à vos paroles, il me semble que je suis doublement obligé de suivre, & ce que vous me dites, & ce que vous m'apprenez par vostre exemple : Mais il faut une grace de Dieu si particuliere pour vous imiter, que je m'estimerois heureux de pouvoir faire imparfaitement ce que vous accomplissez avec une vertu consommée. Et en verité, Madame, vous en aviez besoin pour resister à tant de diverses épreuves, que nulle constance n'eust pû soustenir si elle n'eust esté appuyée sur JESUS-CHRIST cette

pierre inébranlable qui est le fondement eternel de l'Eglise, & l'unique soustien des fideles. Ce sera là où vous trouverez encore vostre force dans les justes apprehensions que vous avez maintenant sujet d'avoir pour Monsieur vostre Beau-fils, qui courra tousiours sans doute plus de fortune qu'un autre en tous les lieux où il s'offrira des occasions de signaler son courage : Mais j'espere que par l'assistance de vos prieres, Dieu luy fera acquerir beaucoup d'honneur, & le garentira du peril, comme il a desia fait tant de fois si visiblement, qu'il y auroit de la mesconnoissance à ne le pas croire. Je l'en supplie, Madame, de tout mon cœur, & qu'il me donne les moyens de vous témoigner & à Monsieur vostre Frere jusques, à quel point le ressentiment des extremes obligations que j'ay à l'un & à l'autre me rend pour jamais.

LETTRE CXLIX.

A Monsieur le Marquis de Lyancour.

MONSIEUR,

Ce seroit mal connoistre les obligations que je vous ay, que de penser y pouvoir

voir répondre par des paroles ; Et je n'en aurois pas le ressentiment que je dois, si je n'en avois que celuy que vous croyez. Vostre generosité vous a sans doute fait oublier qu'il ne s'est jamais presenté occasion de me témoigner de l'amitié que vous ne l'ayez fait avec excez : Mais ce qui est ainsi sorty de vostre memoire, est demeuré gravé de telle sorte dans mon cœur, que je ne crains point qu'il me reproche d'estre moins reconnoissant que vous me donnez sujet de l'estre. La part qu'il vous a pleu de prendre en ma derniere affliction m'a si peu surpris, que je vous puis asseurer avec verité que vous avez esté l'une des premieres personnes à qui j'ay pensé dans la douleur de cette perte : Et je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de juger par là quelle est ma confiance en vostre bonté, & en l'honneur de vos bonnes graces. Je vous avoüe que si les mal-heurs du monde en doivent faire concevoir du mépris, j'aurois tres-grand tort de l'aymer : Mais j'espere qu'il ne me trompera plus : Et il me semble que Dieu me fait la grace de commencer à connoistre, que dans la passion qu'ont tous les hommes d'estre heureux, il y a de la folie de s'attacher à autre qu'à luy, qui est l'inespuisable & l'unique source de la felicité & de la gloire. Je sçay, Monsieur,

que vous pensez à ces veritez, & ne doute point que vous n'employez utilement un temps aussi precieux qu'est celuy que vous passez maintenant avec le Pere d'Haraucour, que je tiens pour l'un des hommes du monde qui en est le plus persuadé, & le plus capable d'en persuader les autres. L'indisposition de Madame vôtre Femme ne me donneroit pas peu de peine, si je ne croyois qu'elle en fait si bon usage, qu'une maladie supportée en cette sorte est preferable à la plus parfaite santé. C'est là, Monsieur, l'une de vos Croix: Mais tout n'en est-il pas plein icy bas? Et bien-heureux sont ceux qui les portent apres Jesus-Christ pour arriver avec luy dans le Ciel par le chemin qu'il nous a montré. Ce sera la que les douleurs supportées avec patience par son amour seront converties en d'eternelles joyes, & que j'espere que vous connoistrez de quel nœud il m'a attaché à vous depuis tant d'années.

LETTRE CL.

A Madame de la Grange le Roy.

MADAME,

En verité je n'avois point besoin de recevoir de vos lettres pour sçavoir la part

part qu'il vous plaist de prendre en ma derniere affliction : Car je suis si asseuré de l'honneur de vostre amitié, que je douterois plustost de moy-mesme que de vous. Je vous avoüe, Madame, que ma perte m'est tres-sensible, pour ce que mon Frere estoit mon Amy : Mais quand je pense que Dieu est mon Maistre, il ne me reste autre chose à dire, sinon que sa volonté soit faite. Les devoirs d'un Chrestien sont si grands, que ceux qui ont le bon-heur de les bien connoistre sont obligez à une merveilleuse sousmission ; & les actions estans le seul langage que Dieu escoute, il faut passer des paroles aux effets pour luy témoigner que l'on est veritablement à luy. C'est ce que vous avez si bien sceu faire, Madame, avec l'assistance de sa grace, que je vous supplie de luy demander pour moy celle de vous imiter; & de croire que sans user de complimens, puis que vous les avez bannis de nostre amitié, il n'y a point au monde une personne qui soit plus veritablement que je suis.

LETTRE CLI.

*A Monsieur * * **

MONSIEUR,

Si pour meriter la part que vous me faites l'honneur de prendre en mon affliction, il suffisoit de bien connoistre vostre bonté & vos sentimens pour ce qui me touche, je pourrois dire que je n'en suis pas indigne. Puis qu'il est vray qu'avant que d'avoir receu la lettre si obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire, je n'estois pas moins asseuré que je le suis maintenant du déplaisir que vous avez de ma perte. Je ne pouvois avoir un Frere qui ne fust vostre serviteur, & celuy la l'estoit si particulierement, qu'a peine se pouvoit il souvenir du temps qu'il avoit commencé de l'estre. Je vous avoüe, Monsieur, que je l'aymois avec tendresse : Mais puis qu'il estoit incomparablement plus à Dieu qu'à moy, il faut souffrir avec patience que le Createur dispose comme il luy plaist de ses Creatures. Et c'est une leçon que ceux qui sçavent le mieux aymer ont le plus de besoin d'apprendre : C'est pourquoy, Monsieur, je pense que vous & moy la devons fort estudier, & je ne sçaurois mieux vous témoigner, qu'en vous y souhaittant

haittant tres-sçavant la veritable passion que j'ay pour vous.

LETTRE CLII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

Je suis si asseuré de la faveur que vous me faites de m'aymer, & de l'affection si particuliere dont vous honoriez mon Frere, que je n'avois osé vous mander mon extreme douleur de sa perte, sçachant qu'elle vous seroit sensible. Mais la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire sur ce sujet, me donnant un nouveau témoignage de vostre bonté, je vous supplie de recevoir au lieu de remerciemens la confession que je vous fais qu'il n'y en a point qui puissent égaler l'obligation que je vous ay, ny vous faire connoistre jusques où va le ressentiment que j'en conserve. Tout ce que je vous puis dire, Monseigneur, pour vous faire voir que je n'ignore pas quel estoit l'avantage qu'avoit mon Frere d'avoir tant de part en vos bonnes graces, c'est que j'ay consideré ce bonheur en luy comme le plus grand,& quasi le seul de sa vie,la fortune l'ayant persecuté en tout le reste, ainsi qu'elle a fait tous ceux de

ſon nom, dont il ſemble qu'elle ait pris plaiſir de ſe declarer ennemie : Mais je vous avoüe, Monſeigneur, que je trouve ſon pouvoir ſi peu redoutable, que je la mépriſe beaucoup plus qu'elle ne nous ſçauroit haïr, & que n'eſtimant de veritable bonne fortune que celle qui eſtendra ſa durée au dela des ſiecles, ma douleur eſt meſlée de joye lors que je penſe que les bonnes diſpoſitions qu'il avoit pleu à Dieu de donner à mon Frere avant ſa mort, laiſſent lieu d'eſperer qu'il luy fera miſericorde. Toutes les autres conſolations ſont des conſolations imaginaires : Il n'y a qu'une eternité de gloire qui nous puiſſe rendre veritablement heureux, comme il n'y a qu'une eternité de peines qui nous puiſſe rendre veritablement miſerables : Et c'eſt un eſtrange aveuglement de ne penſer pas ſerieuſement & de bonne heure a l'un pour s'efforcer de l'acquerir, & à l'autre pour taſcher de l'eviter. Mais je m'apperçois, Monſeigneur, que j'entre dans un diſcours qui m'emporte trop loing : Pardonnez le s'il vous plaiſt aux mouvemens de mon affliction, & à la liberté que me donnent en parlant à vous, la bien-veillance dont vous m'honnorez, & la paſſion avec laquelle je ſuis.

LET-

LETTRE CLIII.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

Si mes fruits estoient aussi beaux que vostre lettre, ils pourroient recevoir sans vanité les loüanges que vous leur donnez ; Et si j'avois pû vous rendre autant de service que je le desire, je pourrois sans rougir de honte recevoir les témoignages de la satisfaction que vous dites avoir de moy. Mais puisque les uns & les autres ne sont considerables que par l'estime que vous en faites, c'est à moy à vous remercier de vos remerciemens, que je voudrois de tout mon cœur pouvoir meriter sans les recevoir, comme je les ay receus sans les meriter, affin que mes actions plustost que mes paroles vous fissent connoistre jusques à quel point je suis.

LETTRE CLIV.

A Monsieur le President Barillon.

MONSIEUR,

Si vous ſçaviez des choſes venuës à ma connoiſſance, & qui ne ſe peuvent dire que de vive voix, vous admireriez de telle ſorte les graces de Dieu, & auriez je m'aſſeure de ſi grands ſentimens de l'exacte fidelité avec laquelle on y doit répondre, que vous vous trouveriez obligé d'entrer plus ſoigneuſement que jamais dans la pratique des choſes auſquelles vous ſçavez que la qualité de Chreſtien nous engage. Noſtre ſeparation m'oſtant le moyen de vous parler, je m'acquite de ce que je dois, en vous diſant en general ce que je vous dirois particulierement ſi j'avois le bon-heur de vous voir. Et il me ſemble que je ne ſçaurois mieux prendre mon temps qu'à cette heure, que j'apprens que vous eſtes fort viſité, pour vous faire ſouvenir que la Grace eſtant comme un parfum precieux qui ſe diſſipe quand il prend l'air, elle a beſoin, pour ſe conſerver, de retraite & de ſolitude. Faites donc l'impoſſible, s'il vous plaiſt, ſans manquer à la civilité & aux devoirs neceſſaires, pour ne pas perdre par-

parmy vos Amis tout l'avantage de vostre éloignement, qui en vous separant des hommes, vous doit unir plus étroitement à Dieu. Dérobez des heures pour les passer avec luy dans une sainte étude, & dans la priere, où vous luy parlerez du cœur, dont il n'entend jamais si bien la voix que dans le silence de la retraite. Celle où vous estes maintenant par sa providence est possible le temps le plus cher de vostre vie : Et il y a grande apparence que c'est celuy dont il vous demandera le plus de compte, puis qu'en vous éloignant quasi de toutes choses, & vous mettant en un lieu comme separé du reste du monde, il vous a donné le moyen de penser serieusement à luy, & de n'entrer pas seulement, mais de vous avancer dans cette voye étroite qui seule conduit à la vie.

LETTRE CLV.

A Monsieur de Thou, sur la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette en 1639.

MONSIEUR,

Puis que personne ne sçait mieux que vous quelles estoient l'affection & la confiance

ſience dont Monſieur le Cardinal de la Vallette m'honoroit ; & que nul ne ſçait auſſi mieux que moy quelle eſtoit voſtre paſſion pour luy , & l'eſtime toute particuliere qu'il faiſoit de voſtre amitié ; je vous ſupplie d'avoir agreable que je vous choiſiſſe entre tous ſes Amis , & ceux qui me font la faveur d'eſtre les miens , pour vous témoigner juſques à quel point va mon extreme affliction de ſa perte. Je ne puis ce me ſemble, Monſieur, la ſoulager qu'en le pleurant avec vous , qui ſçavez ſi parfaitement les juſtes ſujets qu'il y a de regretter une perſonne de ce merite , & qui eſtes touché de la plus vive douleur que puiſſent donner les ſentimens d'un excellent naturel joints à ceux d'une tres-haute generoſité. Ceux qui n'ont veu Monſieur le Cardinal de la Vallette que dans la Cour , ou dans les Armées ; dans le particulier , ou dans le public , ne le connoiſſoient qu'à demy. Il faut pour l'avoir connu tout entier , l'avoir veu comme nous avons fait vous & moy dans toutes ces occupations , & ces rencontres ſi differentes. Cette incroyable douceur & cette extreme bonté qui luy acqueroient tant de ſerviteurs , auroient pû paſſer pour des vertus communes , ſi elles n'euſſent eſté accompagnées dans les occaſions importantes d'une fermeté , & d'une conſtance invincibles : Et ce grand cœur qui ne l'a-

l'abandonna jamais en tant de perils, n'auroit pas eu toutes les marques d'une veritable generoſité, s'il l'euſt rendu farouche parmy ſes Amis : Mais vous ſçavez, Monſieur, que toutes ces bonnes qualitez qui à peine ſe rencontrent ſeparées, ſe trouvoient heureuſement raſſemblées en luy. Elles ſeroient neanmoins incapables de nous conſoler, s'il n'en avoit eu une beaucoup meilleure, & qui doit eſtre maintenant noſtre ſeule conſolation, puis qu'elle eſt l'unique ſujet de nos eſperances pour luy. Vous avez veu trop clair auſſi bien que moy dans le fonds de ſon cœur & de ſon ame, pour ignorer qu'elles eſtoient ſa foy & ſa reverence pour les myſteres de noſtre religion, & combien il ſouhaitoit d'eſtre un jour dans la retraite, & dans la pratique exacte des vertus Chreſtiennes. Il me l'a témoigné cent fois en ſa vie avec de ſi grands ſentimens, que nous devons nous promettre de l'infinie bonté de Dieu qu'il aura conſideré ſes deſirs pour luy faire miſericorde. Tout le reſte ſans cela luy ſeroit aujourd'huy tres-inutile : Et je vous avoüe, Monſieur, dans noſtre ſincerité & noſtre franchiſe, que rien ne me touche tant que la mort des perſonnes élevées, qui en tombant comme les moindres, font voir par des preuves trop claires, meſmes aux plus aveugles, que ce

que

que l'on admire dans le Monde n'est pas seulement un neant, mais une folie ; & que la seule sagesse veritable est de vivre de telle sorte que l'on ayt sujet d'esperer une heureuse mort. Vous voyez, Monsieur, jusques où m'emporte ma confiance en vostre amitié, dont vous recevriez à toute heure de nouvelles marques, si je rencontrois toujours des occasions de vous témoigner combien je suis.

LETTRE CLVI.

A Madame la Duchesse d'Eguillon, sur la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette, en 1639.

MADAME,

Je sçay trop quelle est vostre juste douleur de la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette pour craindre que vous trouviez mauvais que je vous témoigne la mienne dans cette perte, que je serois bien insensible si je ne ressentois extraordinairement, puis que l'affection & la confiance dont il m'honoroit estoient si peu communes, & que m'estant veu long-temps le depositaire de ses plus secrettes pensées, personne ne sçait mieux que moy ce qu'il avoit dans l'a-

me. Je vous avoüe, Madame, que cette connoissance qu'il m'avoit voulu donner de luy-mesme, & qui me rendant si étroitement son obligé augmente de beaucoup mon affliction, est aussi ce qui me console, parce qu'il est vray qu'il avoit une extreme reverence pour les choses de Dieu, & que s'il eust esté si heureux que de finir ses jours en la sorte qu'il le desiroit, sa mort auroit esté encore plus exemplaire, que sa vie n'a esté illustre. Mais pour accomplir de semblables desseins il faut une grace si particuliere, que l'on ne doit pas s'étonner si elle est fort rare. Les grandeurs du Monde & le mépris du Siecle s'accordent tres-difficilement ensemble: On ne rompt pas aysement des chaisnes si éclatantes, & qui semblent si precieuses; Et il ne suffit pas d'estre persuadé du bon-heur de l'autre vie; mais il faut sortir de l'aveuglement qui fait aymer celle-cy, pour suivre JESUS-CHRIST crucifié par le chemin qu'il nous a monstré; & que l'on ne luy sçauroit faire un plus grand tort que de se figurer si aysé, aprés que luy-mesme a dit cent fois qu'il estoit si difficile. Je confesse, Madame, que rien ne me touche tant, & ne me fait si bien voir le neant des choses du monde, que la mort des Grands, qui les privant en un moment de tous ces avantages imaginaires qui les font paroistre heureux durant leur vie, les reduit com-

comme les autres à n'avoir plus besoin que de la misericorde de Dieu, & les fait entrer dans un mépris eternel de ce qui les faisoit envier sur la terre. Les amis de Monsieur le Cardinal de la Vallette ne peuvent plus luy témoigner leur affection que par leurs prieres; Et bien que les miennes ne meritent pas d'estre exaucées, elles accompagneront de si bon cœur les vostres, que je m'acquitteray sinon, comme je le desirerois, au moins comme je le puis, de ce que je dois à une personne que j'ay si parfaitement honorée, &c.

LETTRE CLVII.

*A Monsieur ****

MONSIEUR,

Comme jamais lettre n'a plus esté écrite du cœur que vostre derniere, j'avoüe aussi que jamais le mien ne fut plus touché, & de douleur par le mélange de la mienne avec la vostre, & de ressentiment de vostre parfaite confiance en moy, dont je suis trompé si je suis indigne, puis qu'il suffit pour la meriter d'égaler la mienne à la vostre; & que j'espere que Dieu vous fera connoistre un jour

que

que le lien dont il nous unit est encore beaucoup plus fort que vous ne pensez. Vous voyez que cecy est une suite de mes deux billets, & que comme ils avoient precedé nostre commune affliction de la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette ; ce n'est pas elle seule qui nous reünit plus estroitement, mais qu'un principe plus eslevé m'engage pour vous à quelque chose d'extraordinaire. Surquoy je vous conjure de continuer à bien prier Dieu, afin qu'il vous en fasse voir les effets, si ce mouvement vient purement de luy, ainsi que je le pense. Or pour vous faire connoistre comme nos sentimens se rapportent dans la perte de celuy que nous regrettons, je n'esperois rien de luy ; je n'en desirois rien ; je ne me considerois point du tout moy-mesme dans cette affection : Mais dans la connoissance que j'avois du fonds de son cœur, j'aymois sa bonté ; j'avois tendresse pour luy ; & luy souhaittois plus de bien qu'il ne s'en vouloit à luy-mesme. Je suis trompé si cette amitié si desinteressée n'est une image de la vostre : Et pour vous témoigner qu'elle est vraye, je m'engage avec vous à prier Dieu pour luy tout le reste de ma vie. C'est la seule preuve que nous luy puissions donner desormais que nous l'aymions veritablement.

Arre-

Arrestons nos larmes, & ne finissons jamais nos prieres: Ce qui procede de la nature doit avoir des bornes; mais la Charité n'en connoist point.

LETTRE CLVIII.

A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Si j'avois moins de choses a vous dire, je vous écriverois plus souvent: Mais j'avoüe que j'ay peine a me resoudre de prendre la plume pour ne vous mander que la moindre partie de ce que je pense, & que j'ayme quasi mieux ne point parler du tout, que de parler dans cette contrainte a un amy tel que vous. Il est arrivé depuis nostre separation tant de choses importantes, que s'il ne falloit vouloir tout ce qui plaist à Dieu, j'aurois une extreme impatience de les faire passer de mon cœur dans le vostre, & d'adjouster à vos autres consolations celle de voir en tant de manieres triompher la grace, que cela augmenteroit encore le mépris que vous avez de toutes ces fausses apparences de grandeur & de felicité qui charment la pluspart des hommes. Tout ce que vous vous sçauriez imaginer ne sçauroit aller si

avant que ce que j'ay veu, & la foy que vous avez en moy vous engage à beaucoup pour respondre à la fidelité vers Dieu à laquelle ces exemples vous obligent. Vous en demeureriez aisement d'accord si je pouvois m'expliquer davantage : Mais cela ne se peut que de vive voix ; Et je vous conjure en attendant de continuer a vous remettre souvent devant les yeux ces faveurs si extraordinaires que vous recevez de Dieu, entre lesquelles l'une des principales est de vous avoir garanty de cét horrible aveuglement qui fait rechercher avec autant d'ardeur des biens qui passent en un instant, que s'ils estoient eternels, & fait faire aussi peu d'efforts pour acquerir des biens eternels, que s'ils ne devoient durer qu'un moment.

LETTRE CLIX.

A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

La lettre du premier de ce mois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me comble de tant de diverses obligations, que ce seroit mal les reconnoistre que de n'y respondre qu'en general. Et puisque je ne suis pas assez heureux pour rencontrer des occa-

sions

ſions de m'en témoigner digne par mes ſervices, je vous ſupplie au moins de me permettre de vous faire voir que je les reſſens toutes comme je dois. M'enquerant ſouvent des nouvelles de voſtre ſanté, on m'avoit bien dit que depuis quelque temps vous aviez eu la goute : Mais je vous avoue, Monſeigneur; que je ne fus jamais plus ſurpris que d'apprendre par voſtre lettre que vous avez eſté malade à l'extremité, & d'une maladie ſi douloureuſe & ſi violente. Je tiens en cela mon ignorance malheureuſe, bien qu'elle m'ayt eſpargné de mauvaiſes journées, puiſque prenant autant de part que j'y ſuis obligé a ce qui vous touche, je dois ſouffrir quand vous ſouffrez, & deſirer de le ſçavoir, afin de prier Dieu qu'il vous ſoulage. C'eſt icy, Monſeigneur, où ma paſſion pour vous ne me peut permettre de vous cacher les ſentimens que les voſtres ont excitez dans mon cœur, lors qu'il vous a pleu de me dire la penſée que Dieu vous donne de ſonger ſerieuſement à la mort. Je vous confeſſe que c'eſt ma principale occupation depuis cette perte irreparable, à laquelle vous me fiſtes la faveur de compatir : Et j'eſtime que l'une des plus grandes graces que Dieu puiſſe faire à un homme, eſt de graver dans ſon ame la verité de ces paroles, Que la figure de ce monde s'évanoüit; & de luy faire concevoir l'importance

tance de penſer à cét autre monde, dont les biens & les maux ſont eternels, afin de ne ſe pas laiſſer ſurprendre à cette derniere heure, qui par un changement épouventable fait paſſer ceux qui s'éloignent de leur Createur; des delices de cette vie dans les ſupplices de l'autre, & couronne de gloire & d'immortalité les ſouffrances de ceux qui l'ayment. Je penſe que vous croirez ayſément, Monſeigneur, que ſi cette chaiſne dont vous me faites l'honneur de me parler, & qui m'attache à voſtre ſervice pour ne m'en ſeparer jamais, n'eſtoit auſſi forte qu'elle doit eſtre, je n'aurois garde de vous dire mes ſentimens avec tant de liberté: Mais comment pourrois-je empeſcher mon cœur de s'ouvrir en voſtre preſence, puis qu'il vous a pleu de m'ouvrir tant de fois le voſtre, & que ſi je commets en cela une faute, elle ne procede que de la paſſion avec laquelle je ſuis.

LETTRE CLX.

A Monſieur le Prince de Guemené.

MONSEIGNEUR,

J'avoüe n'avoir jamais eu honte de ma mauvaiſe fortune, qu'en voyant qu'elle m'em-

m'empeſche de meriter par mes actions l'affection ſi particuliere que vous me faites l'honneur de me témoigner par voſtre lettre : Et il eſt vray que ſi j'avois autant de pouvoir que de paſſion de vous ſervir, vous connoiſtriez bien-toſt qu'il n'y a point de perſonnes qui agiſſent avec tant de chaleur dans les intereſts d'autruy, que celles qui n'en ont gueres pour les leurs. Il eſt difficile que ceux qui ſont ſi fort attachez à ce qui les touche, ne ſoient avares vers les autres de cette ardeur ſi violente dont ils ſont prodigues vers eux-meſmes : & bien que j'aye eu toute ma vie les yeux ouverts ſur cela, je confeſſe n'avoir jamais rien veu de ſi rare que des affections abſolument deſintereſſées. Cette ſeule raiſon, Monſeigneur, me fait eſperer, que vous recevrez de bon cœur la mienne, encore qu'à mon grand regret elle vous ſoit fort inutile. J'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vos ſoins & vos apprehenſions pour la ſanté d'une perſonne dont la conſervation vous eſt ſi chere & ſi importante, l'empeſchent d'entreprendre ce que ſes forces ne pourroient ſupporter. Il n'eſt pas beſoin ce me ſemble, de tuer le corps pour faire vivre l'ame ; & la diſcretion qui regle meſme la charité, n'a garde de ſouffrir des excés en ceux qui ſe conduiſent par elle. Mais je laiſſe ce diſcours à de plus ſçavans que moy ; & me contente de parler

parler de ce que je sçay parfaitement, qui est, qu'il est impossible que nul autre soit jamais avec plus de verité.

LETTRE CLXI.

A Madame la Marquise de Sablé.

CE billet est seulement pour vous dire que j'espere de respondre bien-tost de vive voix à celuy que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la blesseure de mon Fils m'obligeant d'aller à Paris, où vous me feriez grand tort de croire que je peusse estre sans vous rendre mes devoirs. Je vous avoüe que l'accident arrivé à ce pauvre Enfant que vous avez jugé digne d'estre aymé, & pour qui j'ay beaucoup de tendresse, me touche tres-sensiblement : Mais n'ayant autre part en luy que celle qu'il a pleu à Dieu de m'y donner, je le remets absolument entre ses mains pour en disposer selon sa sainte volonté, que nous ne devons pas moins adorer lors qu'elle nous paroist severe, que quand nous l'esprouvons favorable. Vous sçavez que les desirs de nostre cœur sont les seules prieres qu'il escoute, pour ce qu'ils sont tousiours suivis des actions lors que les occasions s'en offrent, & que ce sont nos œuvres, & non pas nos paroles qui nous

rendent agreables à cette ſageſſe infinie qui penetre toutes nos penſées. C'eſt pourquoy il faut luy offrir, & luy ſacrifier avec joye ce que l'on a de plus cher au monde, afin de le traiter en Dieu par cettte preference abſoluë qui l'oblige a venir regner dans noſtre cœur, lequel il nous a appris luy meſme ne ſe pouvoir partager, & qu'il faut de neceſſité que luy ou le Demon en ſoit le Maiſtre : Je ne ſçay comment je vous en ay tant dit, n'ayant deſſein de vous écrire que quatre lignes : Mais ma douleur m'y a contraint, pour ce que c'euſt eſté manquer de franchiſe que de vous cacher les ſentimens que Dieu me donne pour ma conſolation dans une rencontre qui me touche ſi fort, & que j'eſpere qui ſeront deſormais les voſtres dans toutes celles qui vous arriveront.

LETTRE CLXII.

A Monſieur le Cardinal Bentivoglio ſur la mort de Monſieur le Marquis Bentivoglio ſon Frere, en 1640.

MONSEIGNEUR,

Si les grandes Ames comme la voſtre ne trouvoient en elles meſmes plus de forces dans

dans les afflictions que les conſolations ordinaires ne leur en ſçauroient donner, j'aurois ſujet d'eſtre en peine des effets de voſtre douleur dans la plus ſenſible perte que Voſtre Eminence pouvoit faire: Mais ſi voſtre bon naturel me fait craindre, voſtre vertu me raſſeure; Et ſçachant que V. E. ne met nulle comparaiſon entre l'amour le plus juſte que l'on puiſſe avoir pour un Frere, & celuy que l'on doit avoir pour Dieu, je ne doute point que ſa ſouſmiſſion aux volontez adorables de ce Souverain Maiſtre de nos vies, n'ayt deſia mis voſtre eſprit dans un calme que la plus haute conſtance humaine ſeroit incapable de luy donner. Ainſi je n'ay, Monſeigneur, qu'à témoigner à V. E. juſques à quel point je reſſens tout ce qui la touche; & à la ſupplier tres-humblement de croire que la profeſſion ſi particuliere que je fais d'eſtre ſon tres-humble ſerviteur eſtant beaucoup plus vive dans mon cœur qu'elle ne le paroiſt ſur mes lévres, il n'y a que de grandes occaſions de vous ſervir, ſi j'avois le bon heur d'en rencontrer, qui peuſſent faire voir à V. E. combien je ſuis.

LETTRE CLXIII.

*A Monſieur ****

MONSIEUR,

Vous eſtes trop genereux & trop mon Amy, pour ne vous reſioüir pas d'avoir rencontré une occaſion ſignalée de m'obliger; Et j'eſtime trop voſtre vertu & voſtre merite, pour ne prendre pas plaiſir à vous eſtre redevable du plus ſenſible témoignage d'affection que je ſçaurois jamais recevoir de vous. Rien au monde ne m'eſtant plus cher que les intereſts de Monſieur *** je vous laiſſe a juger avec quelle joye j'ay appris qu'il a confié entre vos mains une affaire ſi importante: Et bien que je ſçache de quelle ſorte vous agiſſez en tout ce que vous entreprenez, & que je ne doute point que la conſideration d'une Perſonne de cette condition, & qui poſſede encore des qualitez plus élevées que celles de ſa naiſſance, ne vous porte à luy faire voir que quelque grande que ſoit voſtre reputation, elle n'égalle pas voſtre merite; Neantmoins pource qu'il y a certains efforts que l'amitié ſeule eſt capable de produire, & qu'elle ſe reſerve par un privilege particulier, je vous ſupplie, Monſieur, que celle

que

que vous m'avez promise depuis vingt ans vous les fasse tous faire en cette rencontre; & de croire que le ressentiment que j'en conserveray toute ma vie, m'obligera de rechercher avec tant de soin les occasions de vous servir, que je seray possible assez heureux pour en trouver quelqu'une, où je vous témoigneray que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

LETTRE CLXIV.

A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Je laisse à mon Frere à vous dire l'esperance où nous sommes de voir bien-tost Monsieur de Feuquiere, & ne vous écris maintenant que pour pleurer avec vous le bon Pere d'Haraucour. J'avois sur vostre parole fait une si étroite amitié avec luy, que tres-peu de personnes sont capables de comprendre jusques à quel point elle estoit arrivée : Et j'avois trouvé si pleinement en luy tout ce que vous m'en aviez dit, que je le considerois comme un tresor que vous aviez bien voulu que nous partageassions ensemble. J'avoüe n'avoir jamais veu un homme plus sincere, & qui

outre tant d'autres excellentes qualitez eust toutes celles qui se peuvent desirer en un veritable & fidele Amy. Nous ne sçaurions donc trop regretter la perte que nous avons faite, ny trop nous rejoüir aussi des graces qu'il a receües de Dieu. J'eus la consolation de le voir peu d'heures avant sa mort en l'estat où JESUS-CHRIST nous apprend que nous devons estre pour attendre sa venuë. Il aura trouvé ce serviteur fidele veillant la lampe à la main, & les talens qu'il luy avoit confiez multipliez avec usure : C'est pourquoy nous ne devons point douter qu'il ne luy ayt dit ces bien-heureuses paroles, *Intra in gaudium Domini tui.* Pensons serieusement je vous supplie à nous rendre dignes de les entendre : Et puis que de cela seul dépend l'eternité de nostre bon-heur, méprisons genereusement tout le reste. Témoignons par nos actions que nous sommes les vrays enfans de ces premiers Chrestiens qui n'avoient point de moindre ambition que de posseder le Royaume de Dieu : & dans l'incertitude de l'heure qu'il faudra passer à cette autre vie, soyons tousiours prests à partir.

LETTRE CLXV.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur la mort de Monsieur de Feuquiere, en 1640.

MONSEIGNEUR,

Quand vous ne m'auriez point fait l'honneur de me témoigner d'une maniere si puissante vostre regret de la mort de Monsieur de Feuquiere, il faudroit que j'eusse perdu la memoire avec le jugement pour ne connoistre pas, par le souvenir des extremes obligations qu'il vous avoit, jusques à quel point vous luy faisiez la faveur de l'aymer, & combien vous estes touché de sa perte. Vous ne sçauriez, Monseigneur, estre aussi genereux que vous estes sans avoir de l'affection pour les hommes de merite, & mépriser la foiblesse de ces ames basses qui pensent se faire tort en loüant les vertus d'autruy : Je dois ce témoignage à la verité, de n'avoir quasi veu personne qui prenne tant de plaisir que vous à faire valoir les services & les bonnes qualitez des autres : Et si vous n'oublyez aussi aisément les faveurs que vous faites, comme ceux qui les reçoivent sont obligez de s'en souvenir, vous n'auriez point besoin d'autre preuve du ressentiment que je dois

avoir de vôtre extreme affection pour Monsieur de Feuquiere que ce qu'il vous pleut me dire tant de fois en Allemagne sur son sujet, & les bons offices que vous luy rendistes pour l'élever délors à tout ce qu'il pouvoit pretendre. Cette maniere d'agir est si rare qu'elle ne se peut assez estimer: Et ainsi quand tant d'autres considerations ne m'attacheroient pas dé-jà à vostre service, la qualité du plus ancien Amy, & à mon advis du plus particulier qu'eust Monsieur de Feuquiere, m'y engageroit pour jamais. Vous serez, je m'asseure bien ayse, Monseigneur, d'apprendre que Dieu m'a donné la seule consolation que je pouvois recevoir en sa mort, en ce qu'elle a esté si Chrestienne que je n'ose me plaindre qu'il ait changé les vaines esperances & les veritables miseres de cette vie, contre le bon-heur infiny dont j'ay sujet de me promettre qu'il joüira eternellement en l'autre. Je vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de croire que tous ceux qu'il a laissez ne manqueront jamais à la passion qu'ils sont obligez d'avoir pour vostre service, & que la mienne n'est pas du nombre de celles qui se peuvent exprimer par des paroles, puis que je suis au delà de tout ce qui se peut dire.

LETTRE CLXVI.

*A Monsieur *** sur la mort de Monsieur de Feuquiere, en* 1640.

MONSIEUR,

Si Dieu n'avoit depuis peu redoublé les liens qui nous unissent ensemble, des feüilles entieres ne suffiroient pas pour témoigner qu'elle est ma douleur de la mort de Monsieur de Feuquiere,&combien les sentimens que j'en ay sont encore augmentez par la consideration des vôtres:Mais lors que l'amitié est arrivée jusques à pouvoir sans reserve se parler cœur à cœur, on méprise tout autre langage. Et ainsi sans m'arrester à tant de discours inutiles,dont les lettres des Amis communs sont pleines, je n'ay autre chose à vous dire sinon que nous nous devons mettre au pied de la Croix pour chercher du soulagement à cette affliction, & à toutes les autres qu'il plaira à Dieu de nous envoyer. Ce n'est que dans les playes du Sauveur du monde que l'on trouve des consolations aux plus grands maux; & ce n'est qu'en considerant la mort qu'il a voulu endurer pour nostre amour que nous apprenons à souffrir avec patience celle des personnes qui nous sont les plus cheres. Témoignons par nos

prieres, & non pas par nos larmes, nostre veritable affliction pour celuy que nous regrettons, & taschons à les rendre dignes d'estre exaucées par une ferme resolution d'estre plus à Dieu que jamais. Car il n'écoute que la voix des siens, & ferme les oreilles aux demandes des méchans, comme il détourne ses yeux de leurs sacrifices.

LETTRE CLXVII.

A Monsieur le Marquis de Montauzier, sur le mesme sujet.

MONSIEUR,

Je suis si accoustumé à vous estre obligé que j'aurois tort d'étre surpris des nouveaux témoignages que vous me donnez de l'honneur de vostre amitié sur le sujet de la mort de Monsieur de Feuquiere. Je vous avoüe Monsieur qu'elle m'a esté sensible au delà de tout ce que je vous en sçaurois dire, parce que cét amour pour le public dont vous m'avez tousiours veu si touché, a augmenté de telle sorte en cette occasion le déplaisir de ma perte particuliere, qu'il me semble qu'il m'est permis de plaindre extraordinairement un Amy, que je ne plains pas seule-

seulement par la consideration de moy-mesme. Mais puis qu'il n'appartient pas aux hommes de demander raison à Dieu de ses volontez, quelques rudes qu'ils en sentent les effets, il faut se sousmettre avec patience à tous ce qu'il luy plaist d'ordonner : C'est, Monsieur, ce que je tascheray de faire ; & de vous témoigner en toutes les occasions où vous m'honorerez de vos commandemens que personne ne sçauroit estre avec plus de verité & de passion que moy.

LETTRE CLXVIII.

A Monsieur le Duc de Longueville, sur sa grande maladie en Allemagne en 1640.

MONSEIGNEUR,

J'estimerois inutile de vous dire jusques à quel point vostre maladie & vostre guerison m'ont touché de déplaisir & de joye, puis que si vous en pouviez douter, il faudroit que vous me creussiez le plus insensible & le plus méconnoissant homme du monde, qui sont deux qualitez fort contraires à l'opinion si favorable que vous me faites l'honneur d'avoir de moy. Je vous avoüe que je n'ay jamais mieux connu com-

bien je ſuis bon François, eſtant veritable qu'au milieu de tant de ſujets particuliers de douleur, & puis de conſolation que j'ay eus dans cette rencontre, les intereſts du Public m'ont ſi fort remply l'eſprit & le cœur, que je conſiderois voſtre mort comme une marque de la colere de Dieu vers la France, & regarde maintenant voſtre vie comme un effet de ſa miſericorde pour elle. Mais il faut, Monſeigneur, qu'il le ſoit auſſi pour vous; puis que vous ſeriez bien mal-heureux, ſi cette nouvelle vie qu'il vous redonne n'eſtoit auſſi avantageuſe pour vous meſme que pour les autres. Pardonnez je vous ſupplie cette liberté à ma paſſion pour voſtre ſervice, qui eſt ſi grande & ſi deſintereſſée, qu'elle ne vous doit pas eſtre deſagreable. J'eſpere de vous en dire un jour davantage de vive voix, & que vous ne trouverez pas eſtrange que j'aye des penſées ſi vives de la mort dans la perte que je viens de faire d'un des plus anciens de mes Amis, & d'un des plus fideles de vos ſerviteurs. Vous l'aviez, Monſeigneur, obligé de telle ſorte, qu'il n'y avoit rien au monde que Monſieur de Feuquiere n'euſt fait, & qu'il n'euſt deu faire pour vous témoigner qu'il n'en eſtoit pas ingrat: Et il me ſemble que ſa conſideration m'engageroit encore plus eſtroitement, s'il eſtoit poſſible, à eſtre au dela de toutes paroles.

LET-

LETTRE CLXIX.

A Monsieur le Prince de Guemené.

MONSEIGNEUR,

Je croy aussi serieusement comme vous le dites en riant, & en la maniere du monde la plus obligeante, que ce m'est plus d'honneur d'avoir sollicité vostre affaire, que d'avoir esté employé dans celles du Roy, pour ce que les hommes m'avoient engagé à l'un, & que c'est Dieu qui m'engage à l'autre, par une rencontre si extraordinaire que je m'estimerois coupable devant luy, si tous les interests de vostre Maison ne m'estoient aussi chers que les miens propres: & s'il me donnoit autant de moyen qu'il m'a donné de passion de vous servir, je vous ferois bientost connoistre la difference qu'il y a entre les devoirs qui se rendent par des raisons humaines, & ceux que l'on croit rendre en quelque sorte à Dieu mesme, lors que l'on les rend à des personnes que l'on considere principalement à cause de luy. Je vous avoüe, Monseigneur, que sans cela il seroit tres-difficile qu'un esprit né libre, & dont le desinteressement peut passer pour un deffaut dans un siecle où il est si rare, peust se se donner jusques à un point où toutes les pre-

pretenſions du monde ne ſeroient pas capables de l'engager avec toutes les puiſſances de la terre. Je penſe, Monſeigneur, qu'apres une proteſtation ſi ſolemnelle vous n'aurez pas peine à croire que je ne trouveray jamais rien de difficile pour vous ſervir; & que ma conſtance inviolable dans ce deſſein, ſera une preuve qui vous fera voir, que je ne ſuis pas à vous à la mode de la Cour, ny pour des conſiderations qui puiſſent changer. Vous ſçavez aſſez, Monſeigneur, quelles elles ſont, ſans qu'il ſoit beſoin que je vous les diſe: Mais ma mauvaiſe fortune fait que vous ne ſçaurez jamais que la moindre partie de ce que je voudrois entreprendre pour ce qui vous regarde; & que vous aurez touſiours beſoin de foy pour connoiſtre combien je ſuis.

LETTRE CLXX.

A Monſieur * * *

MONSIEUR,

J'avoüe qu'il y a long-temps que lettre ne m'a donné tant de joye que celle que vous m'avez écrite, pour ce qu'elle me fait voir que Dieu agit dans voſtre cœur par

la resolution de ne vous engager pas legerement à en prendre une qui vous importe de vostre salut. Vous serez tres-heureux de le servir dans l'Eglise si c'est luy qui vous y appelle ; & tres-mal-heureux si vous n'y entrez que par des considerations humaines : Car comme il le dit luy-mesme dans son Evangile, luy seul est la voye par laquelle seule nous devons marcher, & principalement lors qu'il s'agit de nostre vocation pour entrer dans la profession la plus sainte de toutes, & qui demande une si grande pureté de cœur. Ce seroit trop estimer, je ne dis pas une Crosse, mais une Thiare, que de la vouloir acheter aux dépens de son salut ; & ce seroit fouler aux pieds avec trop d'insolence les preceptes de JESUS-CHRIST, que de les quitter pour suivre les maximes du Demon. Cette parole terrible qui nous apprend que nous sommes à Dieu ou au Diable, nous oblige à nous bien examiner dans le secret de nostre cœur affin de ne prendre pas un Maistre pour l'autre, comme il arrive à ceux qui se laissent éblouïr volontairement par les fausses apparences des avantages temporels. Vous ne tomberez pas dans ce malheur, si vous mettant souvent en la presence de Dieu vous luy demandez avec un esprit dépoüillé de tout interest, qu'il vous fasse la grace de disposer de vous

selon

ſelon ſa ſainte volonté que vous voulez eſtre pour jamais la voſtre. Ses oreilles ſont toûjours ouvertes pour entendre ce langage qui eſt le langage du cœur, ainſi qu'elles ſont touſiours fermées aux vaines prieres de ceux qui luy parlent contre les ſentimens de leur propre conſcience. Ne merite-t'il pas bien que nous ſoyons à luy purement pour l'amour de luy? Et ſçaurions nous luy faire une plus grande injure que de capituler avec luy lors que nous nous voulons donner à ſon Ennemy? Conſultez vous ſeulement vous-meſme je vous ſupplie dans la veuë de ces veritez; & j'eſpere que Dieu vous fera connoiſtre ce qu'il deſire de vous: Car ceux qui le cherchent le trouvent, & trouvent tout en le trouvant. Voilà, Monſieur, ce que ma ſincerité, & noſtre amitié m'obligent à vous reſpondre avec la meſme franchiſe que vous me parlez. C'eſt à celuy qui dans l'Eſcriture ſe compare au Semeur, de faire que ces paroles que j'ay taſché de vous dire par ſon eſprit, & ſans aucun intereſt que celuy de voſtre ſalut, prennent par ſa grace racine dans voſtre ame pour y produire des fruicts qui luy ſoient agreables.

LET-

LETTRE CLXXI.

A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Je me resioüis de tout mon cœur de vous sçavoir au milieu de vostre famille, qu'il y a long-temps que je souhaittois avec vous, estant tres-asseuré que Messieurs vos enfans n'apprendront jamais rien qui leur soit si utile que ce que vous leur pourrez monstrer sans peine. Et que sçavez vous si Dieu vous donne le loisir dont vous joüyssez, pour graver dans leurs esprits encore tendres, des maximes qui leur serviront de conduitte pour tout le reste de leur vie; & jetter dans leurs ames les semences d'une vie veritablement Chrestienne qui les empesche de faire naufrage en un siecle où les vertus sont mesprisées, & les vices triomphent dans la pluspart des hommes. Ne doutez point que Dieu ne vous demande compte de ces jeunes plantes que vous pouvez maintenant eslever vous mesme en cette science des Saints, que les Peres qui l'ont dans le cœur enseignent si bien à leurs Enfans par le Saint Esprit qui leur est donné. Avoüez s'il vous plaist qu'il faut estre ce que je vous suis pour prendre la liberté de vous

vous parler de la ſorte : Mais aurois-je peu y manquer ſans trahir noſtre amitié.

LETTRE CLXXII.

A Monſieur le Duc de Longueville ſur ſon paſſage en Allemagne, en 1640.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont vous m'avez honoré ne me fait pas moins rougir de honte qu'elle me comble d'obligation, quand je penſe de quel lieu & dans quelles occupations il vous a pleu de l'écrire : Mais ſi une eſtime toute extraordinaire pour voſtre perſonne, & une paſſion tres-violente pour voſtre ſervice, meritent quelque faveur particuliere, j'oſe dire, Monſeigneur, que je n'en ſuis pas indigne, puis qu'il eſt vray que mes ſentimens pour ce qui vous regarde n'ont rien de commun ny de mediocre. Ces avantages de la naiſſance & de la fortune qui vous donnent un ſi grand rang dans le monde, ſont ceux que je conſidere le moins en vous : Je ne m'arreſte pas meſmes à ces rares qualitez de l'eſprit & du cœur qui vous rendent ſi remarquable entre ceux de voſtre condition : Mais paſſant plus outre, j'admire en vous cette

haute generosité à entreprendre, & cette constance invincible à executer des desseins ausquels les plus clair-voyans & les plus esloignez de la flatterie peuvent donner sans crainte le nom d'heroïques. Dans les plus illustres succez de la guerre, la Fortune y prend d'ordinaire la meilleure part: Mais elle n'en sçauroit pretendre aucune à vostre passage du Rhin, puisque la gloire de cette action n'est deuë qu'à vous seul, & qu'elle ne se peut partager qu'entre vostre jugement, vostre valeur, & vostre conduite. Si l'une de ces parties vous eust manqué, les autres estoient inutiles pour une resolution si eslevée au dessus de la hardiesse, & de la prudence ordinaire. Par tout ailleurs où nous faisons la guerre, nous attaquons avec de puissantes Armées les extremitez des Estats de nos Ennemis: Mais vous, Monseigneur, avec peu de Troupes, avez osé malgré les incommoditez de la plus rigoureuse saison de l'année, franchir ces bornes estimées fatales à la France, pour aller en suite jusques dans le cœur de l'Empire avec des forces que nul n'estoit capable de rassembler, soustenir la fortune chancellante de nos Alliez, & arrester l'orage qui apres les avoir accablez, fust venu fondre sur nos Provinces. Que si vous n'avez pas, par une Bataille generale, decidé toutes les affaires de l'Europe, en terminant

celles

celles de l'Allemagne; C'eſt la ſeule terreur que vous avez donnée à ceux qui s'eſtoient rendus ſi redoutables, qui vous a ravy cette gloire; Et l'on peut dire avec verité, que celle de les avoir renfermez dans leurs retranchemens égale au moins ces illuſtres & heureux ſuccez que vous ne vous pouvez laſſer d'admirer, par cette humeur ſi exempte de jalouſie que chacun conſidere en vous comme la marque d'une grande Ame, qui s'appuyant ſur ces propres forces dédaigne de chercher ſes avantages dans les foibleſſes des autres. Et afin, Monſeigneur, que vous ne receviez pas mes paroles comme des loüanges exceſſives, mais comme de ſimples témoignages que je rends à voſtre vertu, Je vous ſupplie de vous ſouvenir qu'elles partent d'un homme ſi deſtaché de tous intereſts, que je ne crains point de vous aſſeurer que je vous eſtime & vous revere purement pour l'amour de vous meſme, ſans deſirer jamais de l'honneur de vos bonnes graces que celuy que vous me faites de m'y donner part. Et pour vous mieux faire connoiſtre le peu de deſſein que j'ay de vous flatter, je vous avoüeray franchement, que n'eſtant pas pleinement ſatisfait de toutes ces eminentes qualitez que vous poſſedez, je vous en ſouhaite encore d'autres ſans comparaiſon plus importantes, afin de vous rendre auſſi heureux dans le

Ciel,

Ciel, que vous l'estes dans le monde ; dont tout l'éclat est si peu de chose, qu'il faut avoir les yeux de l'ame bien foibles pour s'en laisser éblouïr, & bien peu d'ambition pour se contenter de cette reputation vaine, & qui passe en un moment, au lieu d'aspirer avec ardeur à des Couronnes eternelles. Pensez-y serieusement, Monseigneur, je vous en supplie, & recevez s'il vous plaist cette liberté, dont je ne voudrois user avec nul autre de vostre condition, pour la plus forte preuve que je vous puisse donner de la fidelité avec laquelle je suis.

LETTRE CLXXIII.

A Monsieur * * *

MONSIEUR,

Si vous me connoissiez moins vous auriez peine à croire, en suitte d'un si long silence, combien vous m'avez tousiours esté present, & jusques à quel point je ressens tout ce qui vous touche : Mais je manquerois de sincerité si je ne vous avoüois que les peines que j'ay souffertes de vos afflictions ont tousiours esté meslées de beaucoup de consolation ; & que quelquesfois je m'en suis mesme quasi réjoüy, voyant de quelle sorte

ſorte Dieu vous fait la grace de les ſupporter. Car regardant les choſes du monde d'un autre œil que je ne faiſois autresfois, il me ſemble qu'il n'y a rien dont les hommes ayent tant corrompu le vray uſage, que de la joye & de la douleur, auſquelles ils ſe laiſſent emporter, comme des enfans, pour des ſujets qui en ſont ſi fort indignes, que l'une de leurs plus grandes confuſions à l'heure de la mort ſera à mon advis de s'eſtre réjoüis de ce qui les devoit affliger, & de s'eſtre affligez de ce qui les devoit le plus réjoüir. Ainſi quand je vous conſidere dans l'eſtat où vous eſtes depuis quelques années, je confeſſe, qu'au lieu de vous plaindre j'admire les miſericordes de Dieu ſur vous, qui a voulu par une ſi extreme ſolitude, & par un ſi profond ſilence purifier tant de vaines converſations, & tant de paroles inutiles, auſquelles, vous laiſſant emporter au courant du Siecle, vous reconnoiſſez avoir comme les autres paſſé la plus grande partie de cette vie qui ne nous eſt pas donnée pour en faire un ſi mauvais uſage. C'eſt ſe moquer de dire que l'on croit eſtre rachepté par le ſang d'un Dieu, & fouler aux pieds ce meſme ſang, en donnant ſon cœur aux creatures, & en rentrant ainſi volontairement dans l'eſclavage du Demon qui nous poſſede par elles, & qui en nous faiſant oublier que nous ſommes Chre-

Chreſtiens attache noſtre eſprit aux penſées de la terre, au lieu que noſtre converſation devroit quaſi continuellement eſtre dans le Ciel. Ne dois-je donc pas, Monſieur, dire de voſtre affliction ce que l'Apoſtre dit de la mort des fideles, qu'il ne faut pas s'en affliger ainſi que feroient ceux qui n'ont point d'eſperance. Je ſuis ſi fort dans ce ſentiment, que ſi je ne ſçavois que Dieu vous fait la grace d'y entrer, la bien-ſeance du monde m'oſteroit la liberté de vous dire ce que je vous declare ſans crainte, qui eſt que je ne compte voſtre bon-heur qu'à commencer du moment de voſtre mauvaiſe fortune; puis que perſonne n'oſeroit dire qu'il ne vaille beaucoup mieux ſe ſauver par une tempeſte que de perir dans le calme. Il n'y en a point de veritable en ce monde que dans l'ame de ceux où regne la grace, veu qu'elle ſeule le peut donner au milieu meſme des plus grands orages. Ce diſcours m'emporteroit trop loing, pource qu'il ne part pas de l'eſprit, mais du cœur, qui eſt, comme vous ſçavez mieux que moy une ſource inépuiſable. Je finis donc, Monſieur, en vous aſſeurant ſans complimens, que je n'ay jamais tant deſiré qu'à cette heure d'avoir part en voſtre amitié; & je vous en demande une tres-particuliere, s'il vous plaiſt, en vos prieres dans cette

cette heureuſe ſolitude, dont vous faites maintenant avec raiſon vos principales & vos plus cheres delices.

LETTRE CLXXIV.

A Monſieur le Cardinal de Richelieu.

MONSEIGNEUR,

Si j'avois perdu la memoire de l'affection & de la confiance ſi particulieres dont il a pleu autresfois à voſtre Eminence de m'honorer, j'aurois ſujet de craindre qu'elle trouvaſt eſtrange la liberté que je prens d'interrompre ſes grandes occupations pour luy parler d'une petite affaire qui me regarde. Mais j'oſe croire que V. E. aura aſſez remarqué par mon extreme retenuë à l'importuner, que c'eſt l'une des choſes du monde que j'apprehende davantage; & qu'au lieu de me blâmer d'avoir recours à ſa protection, elle trouveroit mauvais que je témoignaſſe de m'en deffier, en ne la recherchant pas. V. E. ſe peut ſouvenir qu'il ne me reſte autre marque de tous les ſervices que j'ay rendus, que ſix mille livres de penſion, au lieu de huit que j'avois auparavant; & qu'il ne s'eſt point paſſé d'année depuis que Monſieur de Bullion eſt Sur-Intendant des

des Finances, qu'elle n'ait eu la teste rompuë de son opiniastreté à me les vouloir faire perdre. Il a fallu que V. E. se soit tousiours opposée à son extreme aversion pour moy, dont je ne sçay s'il pourroit alleguer quelque raison, ne luy en ayant jamais donné sujet : Et tout autre que luy se seroit enfin lassé de me persecuter de la sorte : Mais je ne doute point, Monseigneur, que la maniere dont il l'a fait depuis peu ne vous semble fort extraordinaire. Car V. E. m'ayant tant obligé que de me mettre dans le memoire qu'elle luy envoya avant que partir, de ceux qu'elle desiroit qui fussent payez comptant, il ne l'a jamais voulu, & pour comble de sa mauvaise volonté il m'a rayé dans l'Estat. Enquoy j'aurois tort de dire qu'il a fait le Roy, puis qu'il a fait ce que je suis asseuré que le Roy, ny V. E. ne voudroient pas faire. Que s'il croit que le salut de la France consiste à retrancher six mille livres de pension à un homme qui s'est appauvry dans des employs où tant d'autres ont fait des fortunes prodigieuses, je sçay que V. E. est fort éloignée de ce sentiment: Et je ne puis, Monseigneur, m'imaginer autre cause du plaisir qu'il prend à me nuire, si ce n'est que mes Enfans estant fort proches parens des siens, du costé de feu Monsieur le Chancelier de Sillery, il a honte que les uns estant si riches, les autres

ſoient ſi pauvres. Mais je vous avouë, Monſeigneur, que ſi ma pauvreté luy fait honte, je ſuis donc bien inſenſible, puis qu'elle ne m'en fait point du tout; Et j'en ay ſeulement de ce qu'il me contraint d'importuner V. E. pour la ſupplier de luy commander ſi abſolument de ſigner mon ordonnance, qu'il ne puiſſe plus y apporter de difficulté. Ainſi j'auray l'avantage dans les traverſes qu'il me donne, que je tiendray de V. E. ſeule cette faveur, qui me rendra de plus en plus.

LETTRE CLXXV.

*A Monſieur *** ſur la mort de ſon Fils unique, tué à un ſiege.*

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre voſtre extreme affliction; & en ſuis trop touché pour vous en pouvoir dire mon ſentiment. Les grandes douleurs ſont muettes auſſi bien pour ceux qui y participent, que pour ceux qu'elles touchent principalement. Et je connoiſtrois mal la voſtre, ſi je ne croyois que Dieu ſeul eſt capable de vous conſoler. Je veux eſperer qu'il le fera: Mais pour vous en rendre digne, il faut vous jetter abſolument entre ſes bras,

bras, & avoir confiance en luy. Souvenez-vous, s'il vous plaist, que ce n'est que manque de foy que nous succombons sous la pesanteur des maux qui nous arrivent en cette vie, puis que si nous avions nos pensées fermement attachées à l'autre, nous considererions moins ce peu de temps qui nous reste pour revoir dans un autre monde ceux que nous pleurons, & qui font la meilleure partie de nous mesmes. Que si nostre foy estoit encore plus vive, Dieu nous tiendroit lieu de tout dés icy bas, veu que tout se retrouve en luy, & que les Creatures y sont beaucoup plus parfaitement qu'en elles mesmes: Mais quoy que cela soit tres-veritable, je crains qu'il soit trop élevé pour une personne abbatuë par la violence des premiers sentimens de sa perte. Il vaut mieux prier que de vous parler, puis que Dieu agira beaucoup plus puissamment dans vostre cœur par les prieres qui luy seront addressées pour vous, que les hommes n'agiroient sur vostre esprit par les discours qu'ils vous pourroient faire. Il faut dans les grandes maladies s'addresser aux grands Medecins. Ayez donc recours je vous supplie à ce souverain Medecin qui seul a le pouvoir de nous guerir, & croyez, s'il vous plaist, que si pour ressentir vostre affliction on la pouvoit diminuer, je vous en déchargerois d'une partie.

LETTRE CLXXVI.

A Monsieur le Marquis de Gesures prisonnier de guerre en Flandres en 1640.

MONSIEUR,

J'ay trouvé avec beaucoup de joye l'occasion que je cherchois il y a long-temps de vous pouvoir faire tenir une lettre: Mais j'en reçois une beaucoup plus grande de l'esperance que l'on me donne de vostre prompte liberté: Et je vous avoüe que je n'ay jamais si bien connu qu'en cette derniere rencontre jusques à quel point je suis vostre serviteur; les divers sentimens que j'ay eus de l'accroissement de vostre gloire par une si belle action; & de l'apprehension de vos blessures; & de la crainte d'une plus longue prison, m'ayant fait voir que je ne suis pas indigne de l'amitié dont vous m'honorez: Mais je vous asseure, Monsieur, que je la meriteray beaucoup mieux, si j'ay jamais le bon-heur de vous pouvoir témoigner autrement que par des paroles combien je suis.

LET-

LETTRE CLXXVII.

A Monsieur l'Evesque de Lizieux.

MOn Tres-cher Pere,

Il y a plus de vingt ans que vous me fistes l'honneur à Bordeaux de vouloir que je vous considerasse en cette qualité ; Et voicy la premiere fois que je vous demande une preuve que vous ne l'avez pas prise inutilement : Mais je vous la demande avec plus d'instance que s'il s'agissoit de ma vie ; & vous la demande en faveur d'un des plus grands Personnages de nostre siecle. Ainsi quand vostre extreme affection pour moy ne vous engageroit pas à m'accorder cette tres-humble priere, vostre charité pour un homme aussi agreable à Dieu par sa vertu, & aussi considerable dans l'Eglise par sa doctrine, qu'est Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, vous porteroit sans doute à faire des efforts extraordinaires pour l'un des sujets du monde qui en est le plus digne. Je ne vous diray rien, mon Pere, de l'estat de l'affaire puis que vous en estes tres-pleinement informé : Mais je ne sçaurois me lasser de vous conjurer encore de l'entreprendre avec cette chaleur, cette force, & cette perseverance que Dieu de-

mande d'un grand Evesque, lors qu'il s'agit de la justification d'un Ecclesiastique, non seulement innocent, mais eminent en sçavoir & en pieté : Et je croy pouvoir dire sans crainte que vous estes tres-particulierement obligé à cette action, puis que je ne voy que vous seul en qui Dieu ayt mit toutes les qualitez necessaires pour la faire reüssir : Car il faut avoir vostre science pour répondre de la pureté de la doctrine de Monsieur de Saint Cyran, vostre zele pour entreprendre de le justifier, vostre accez aupres de Monseigneur le Cardinal, pour en trouver le temps à propos, vostre creance dans son esprit pour y pouvoir faire impression, & cette charité que chacun remarque en vous, dont l'une des conditions selon l'Apostre est d'estre patiente, afin de ne vous rebutter point jusques à ce que vous ayez obtenu une demande si juste. La chose presse, mon Pere, pour ce que deux années & demie de prison, & l'air du Bois de Vincennes tres contraire au temperament de Monsieur de Saint Cyran l'ont affoibly d'une telle sorte, qu'il ne s'agit plus seulement de sa liberté, mais de sa vie. Et encore qu'apres ce que vous sçaurez si bien representer à son Eminence ; j'espere qu'il ne luy restera plus rien dans l'esprit des doutes que l'on s'est efforcé de luy donner sur le sujet de ses sentimens ; si neanmoins outre la caution des

trois

trois personnes dont elle m'avoit fait l'honneur de trouver bon que je fusse l'une avec Monsieur le Procureur General, & Monsieur Bignon, S. E. desire encore quelque asseurance plus particuliere, je m'offre de tres-bon cœur d'entrer en la place de Monsieur de Saint Cyran; rien ne me pouvant estre plus doux qu'une prison qui contribueroit à sa liberté, & me donneroit moyen de luy rendre quelque petite preuve du ressentiment que je conserve des obligations nompareilles dont je luy suis redevable. Faites je vous supplie, mon Pere, que je vous en aye une pour luy qui soit au dela de toutes paroles, & qui ne demeurera pas sans recompense en ce grand jour, où ce juste Juge rendant à chacun selon ses œuvres à la veuë de tous les hommes & de tous les Anges, n'aura garde d'oublier vostre zele pour la vie & la liberté d'un de ses serviteurs, puis qu'il s'est obligé à se souvenir d'un verre d'eau froide donné en son nom. Je suis & seray avec sa grace jusques à la mort.

LETTRE CLXXVIII.

A Monsieur le Comte de Pas.

MOnsieur mon Cousin,

J'ay grande joye de voir que vous estes assez sçavant en amitié pour comprendre que les lettres, ny tous ces petits soins ordinaires ne sont plus necessaires pour l'entretenir, lors qu'elle est arrivée au point qu'est la nostre : Et cela vous doit asseurer que je m'oublierois aussi-tost moy-mesme que de manquer à me souvenir de vous. Ainsi vous n'avez besoin que d'occasions pour connoistre par experience ce que je vous suis ; & je n'ay besoin de rien pour sçavoir ce que vous m'estes ; la creance que j'en ay m'en asseurant autant que toutes les experiences du monde. Je laisse à mon Frere à vous mander toutes nouvelles, & ne répondray qu'à celle que vous me demandez de ma Solitude, où je m'estime plus heureux que la pluspart des Roys de la terre, pour ce que j'ay plus de loisir qu'eux de penser à un Royaume, en comparaison duquel les leurs ne sont que de beaux songes qui passent, & ne laissent le plus souvent que le regret d'avoir estably sa souveraine felicité en ce qui n'en devroit estre que la figure.

Que si, à en juger selon la verité, la condition de la plusspart de Souverains est si miserable, ny a t'il pas de la folie à preferer, comme font plusieurs, le soin d'une mediocre fortune temporelle, à la grandeur infinie de son salut eternel? Et en travaillant avec tant d'ardeur pour ce qui ne nous importe quasi de rien, negliger avec tant d'imprudence & d'aveuglement ce qui nous importe de tout? Voylà, mon cher Cousin, puis que vous desirez de le sçavoir, les sentimens dans lesquels je suis, & dans lesquels nous devons tous estre, si nous ne renonçons au Christianisme. Car il n'y a point d'âge, de sexe, & de condition, qui nous exempte d'imiter celuy, qui estant descendu du Ciel pour nous servir d'exemple, a tousiours eu ses pensées eslevées au Ciel, & nous defend si expressement de les attacher à la terre. Je le supplie de graver ces maximes dans nostre cœur, afin que nous témoignons par nos œuvres que nous sommes ses Disciples, & profitions de tant d'exemples qui nous doivent avoir mieux instruits que tous les discours du monde, à connoistre que sous le Soleil il n'y a rien que vanité.

LETTRE CLXXIX.

A Madame la Duchesse de Guise sur la mort de Monsieur son Mary, en 1640.

MADAME,

Si j'estois moins obligé à vous témoigner mon ressentiment de vostre extreme perte, je demeurerois encore dans le mesme respect qui m'a empesché jusques icy de vous écrire, de crainte de vous faire perdre du temps à lire les lettres d'une personne qui vous est inutile: Mais j'espere, Madame, que vous ne trouverez pas estrange que dans une rencontre aussi extraordinaire que celle de la plus grande affliction qui vous pouvoit jamais arriver, je m'acquitte de mon devoir, en vous asseurant que nul de vos serviteurs n'en est plus touché que moy. Et j'avoüe, Madame, que je vous plaindrois beaucoup davantage, si je ne sçavois que vostre vertu vous ayant appris à vous sousmettre absolument aux volontez de Dieu, vous ferez tousiours voir que vous estes à luy, en les adorant dans vos douleurs les plus sensibles. Vous n'auriez pas la foy qu'ils vous a donnée si vous ne croyiez, que comme les biens de la terre ausquels on attache trop son cœur, se changeront à la mort en des maux eter-

eternels; de mesme les peines de cette vie supportées avec patience pour l'amour de luy, se convertiront un jour en des felicitez eternelles. Et pardonnez moy, Madame, si j'ose vous dire qu'étant de la condition dont vous estes, qui par sa grandeur & ses avantages dans le monde ne porte que trop aysément les Princes à oublier Dieu, c'est une grace toute particuliere qu'il vous fait, que de vous engager par tant de souffrances à le reconnoistre & à l'adorer dans cette souveraine puissance qui le rend également Maistre de tous les hommes. Il n'appartient, Madame, qu'à la Religion Chrestienne de juger plutost selon l'esprit que selon les sens de tout ce qui nous arrive sur la terre: C'est pourquoy si les uns vous forcent à répandre des larmes, l'autre vous oblige en mesme temps à vous consoler dans l'esperance de revoir au Ciel celuy que Dieu vous avoit donné pour estre la plus chere partie de vous mesme. C'est, Madame, ce que je souhaitte de tout mon cœur que vous fassiez, & que vous ayez agreable par l'honneur de vos commandemens de tirer quelque preuve de la passion hereditaire avec laquelle je suis.

LETTRE CLXXX.

A Monsieur l'Evesque de Lizieux.

MOn Tres-cher Pere,

Il faudroit que vous vissiez mon cœur pour pouvoir connoistre jusques à que point je me ressens obligé des efforts que vostre lettre m'apprend que vous avez faits pour la chose du monde qui me touche le plus, & que je tiens impossible presentement, puis qu'ils n'ont pas reüssi. Il faut croire que Dieu pour des raisons inconnues aux hommes & qui tourneront sans doute à sa gloire, permet la continuation des souffrances de son Serviteur, afin de rehausser l'éclat de ses autres vertus par l'épreuve de son incroyable patience, sans laquelle nous ne sçaurions, selon l'Apostre, aquerir cette esperance qui ne confond point, par ce qu'elle tire sa source d'une ardente & veritable charité : Car n'est il pas vray, mon Pere, qu'une prison jointe à une aussi grande innocence, qu'est celle de Monsieur de Saint Cyran, & supportée si saintement, est un merveilleux sacrifice pour attirer les benedictions de Dieu, & meriter d'estre aussi heureux dans le Ciel, que l'on paroist malheureux sur

la

la terre. Je me veux donc consoler avec vous, mon Pere, au milieu de mon extreme douleur, en considerant les rares vertus de mon Amy, les preuves si extraordinaires que vous luy avez renduës d'une affection toute Paternelle & toute Chrestienne, & celles que je suis asseuré que vous ne cesserez jamais de luy rendre dans toutes les occasions qui s'en offriront. C'est dequoy je vous conjure, mon Pere, bien que je sçache que vostre propre charité vous en presse assez; & de croire que je suis au delà de toutes paroles, & en la maniere que Dieu le veut, & que vous l'entendez.

LETTRE CLXXXI.

A Monsieur l'Evesque de Saint Brieu.

MONSEIGNEUR,

J'ay appris par deux lettres que Monsieur l'Evesque de Lizieux m'a fait l'honneur de m'écrire, comme il ne se peut rien adjouster aux efforts qu'il a faits pour Monsieur l'Abbé de Saint Cyran. Et je pense que me connoissant au point que vous faites, vous ne doutez point que je ne m'en ressente autant son obligé que s'ils avoient reüssy, puis qu'il faut estre ingrat pour ne

ju-

juger des faveurs que l'on reçoit que selon les evenemens. Je luy écris sur cela, & vous supplie tres-humblement de le confirmer encore dans la creance que je ne doute point qu'il n'ayt des-jà de mon ressentiment: Mais je ne sçay qui employer vers vous pour vous faire connoistre celuy que je conserveray jusques à la mort de l'extreme chaleur que vous avez témoignée en cette occasion, qui me touche beaucoup plus que s'il y alloit de ma propre vie. Je pense qu'il vaut mieux que ce soit vous mesme, puis qu'il n'y a personne que j'honore davantage, ny à qui je me puisse confier plus hardiment, sçachant que la veritable amitié est seule capable de donner la parfaite confiance. Dites vous donc s'il vous plaist pour moy tout ce que vous jugerez à propos, je vous asseure que je ne vous en desavoüeray pas. Et quant à Monsieur l'Evesque de Lizieux, je vous conjure de l'affermir de plus en plus dans la resolution de ne se lasser jamais de travailler à cette affaire lors qu'il en rencontrera les occasions, afin que sans blesser les loix de la prudence, il accomplisse toutes celles de la charité.

LETTRE CLXXXII.

A Madame la Princeſſe de Guemené.

MADAME,

Je vous envoye la réponſe de Monſieur l'Eveſque de Lizieux, par laquelle vous verrez comme tous ſes efforts ont eſté inutiles pour obtenir de Monſieur le Cardinal la liberté de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran. Je ne doute point, Madame, ſçachant combien voſtre extreme bonté vous rend ſenſible aux intereſts de ceux que vous honorez de voſtre affection, que vous ne ſoyez fort touchée de voir un ſuccez ſi contraire à celuy que vous aviez ſujet d'eſperer dans l'affaire du monde que vous deſiriez le plus qui reüſſiſt, pource que c'eſt l'affaire du monde la plus juſte : Mais la conduite de Dieu qui eſt admirable juſques dans les moindres de ſes creatures, n'eſtant en rien ſi élevée que dans les moyens dont il ſe ſert pour la perfection de ſes Eluz; & parmy ces Ames choiſies y en ayant quelques unes en tous les Siecles qu'il veut faire éclater entre les autres dans ſon Egliſe; il ne faut pas s'eſtonner, Madame, ſi Monſieur de Saint Cyran eſtant de cét heureux nombre, il le conduit par des

des voyes extraordinaires, afin de purifier tellement sa vertu par les afflictions & les souffrances, qu'elle sorte toute éclatante d'une lumiere celeste de cette fournaise de douleurs où elle est entrée par sa providence. Car c'est se tromper de croire que les hommes eussent fait mettre en prison l'un des plus vertueux & des plus grands personnages de nos jours, si Dieu ne l'avoit permis pour des desseins qui nous sont inconnus, & dans l'execution desquels ils ne sont que les Ministres visibles & aveugles tout ensemble, de son invisible & toute clair-voyante sagesse. Ainsi, Madame, puis que le Bois de Vincennes est comme le champ de bataille où ce vaillant & fidele soldat de JESUS-CHRIST, aprés avoir surmonté dans le monde par le secours de sa grace, toutes ces passions de plaisir, de fortune, & de vanité, dont la pluspart des hommes sont idolatres, combat aujourd'huy contre soy-mesme à la veuë de Dieu & des Anges, en soustenant, non seulement avec patience, mais avec joye toutes les peines d'une longue & tres-étroite captivité; ne seroit-ce point en quelque sorte luy envier l'honneur d'une victoire si sainte, que de desirer avec trop d'ardeur de voir finir ces combats dont la durée rehausse tellement le prix & la gloire. Je sçay, Madame, que ce langage sembleroit étrange à une autre

autre qu'à vous, & qu'en parlant ainsi selon la verité de la constance de mon Amy, & de la perfection qu'elle reçoit par une épreuve si extraordinaire, je pourrois passer pour moins bon Amy dans la creance des ames communes. Mais Dieu m'ayant fait la grace de connoistre si particulierement la grandeur de la vostre, je n'ay garde de craindre que vous blâmiez comme un deffaut, le plus noble & le plus puissant effet de l'amitié qui est de preferer à nos interests ceux de nos Amis, en faisant connoistre par une affection si genereuse que nous les aymons purement pour eux, & plus que nous mesmes. Il faut pardonner à ceux qui arrestent toutes leurs pensées dans le present d'avoir des sentimens foibles sur le sujet des personnes qu'ils ayment : Mais les vostres, Madame, ne regardans que l'avenir, c'est par luy seul que vous jugez du veritable mal-heur de tant de choses qui passent pour des felicitez dans le monde, & du veritable bon-heur de tant de saintes afflictions que l'aveuglement des hommes met au rang de plus grandes miseres. Je vous avoüe, Madame, que la faveur que Dieu vous fait en cela, ne me donne pas moins d'admiration, que vous en avez de reconnoissance. Il falloit tant de graces jointes ensemble pour accomplir ce glorieux trophée que vous avez consacré à Dieu

Dieu dans voſtre cœur, en luy ſacrifiant avec joye tout ce qui peut infiniment élever une Princeſſe au deſſus de la grandeur de ſa naiſſance, qu'il ſe paſſe des ſiecles entiers ſans qu'il faſſe voir ſur la terre un ſi grand chef-d'œuvre de ſa bonté. Quand il ne vous donneroit que peu d'années avant la mort, des reſolutions ſi chreſtiennes, quels remerciemens ne luy devriez-vous point, Madame, d'une grace ſi extraordinaire à une perſonne de voſtre condition, & qui poſſede avec tant d'éclat tous les avantages que voſtre ſexe ſçauroit ſouhaiter? De quel nom puis-je donc appeller cette faveur incomparable qu'il vous a faite de luy donner non pas les reſtes, mais la plus grande & l'une des plus belles parties de voſtre vie, pour ne vivre plus que pour luy, & tourner ſeulement vers le Ciel ces yeux qui ne voyoient rien ſur la terre qui n'euſt pour vous du reſpect & de l'eſtime? Quelle conſolation vous ſera-ce, Madame, à cette derniere heure, à cette heure inevitable, & qui n'épargne non plus les races des Roys que celles des moindres Bergers, de voir que vous aurez ſi toſt quitté volontairement, ce qu'il faut à la fin quitter par force, & que par une ſi longue preparation à recevoir dignement cét adorable objet de voſtre ame, il vous trouvera veillante la lampe à la main, & vous fera paſſer des

dou-

douleurs de ce Monde miſerable dans les felicitez de cet autre Monde tout reſplendiſſant de gloire, pour y eſtre luy meſme voſtre gloire & l'eternelle Couronne dont il recompenſera voſtre amour & voſtre fidelité. Cette eſperance ſi élevée & qui doit eſtre ſi ferme dans le cœur des fideles, n'eſt-elle pas preferable, Madame, à tout ce que l'on ſçauroit poſſeder icy bas? Et ne faut-il pas avoüer que c'eſt une ambition bien baſſe pour des ames qui eſtant immortelles peuvent aſpirer à des biens immortels, que de borner leurs affections à des honneurs mortels, & à des contentemens periſſables? Car de ſe perſuader de pouvoir paſſer des delices & des vanitez de la terre aux felicitez & à la gloire du Ciel, & en ne marchant icy que ſur des fleurs, participer aprés la mort à ces joyes eternelles qui ſont les fruits des travaux & des ſouffrances des Saints, ce ſeroit renverſer l'ordre eſtably par l'arreſt prononcé de la bouche d'un Dieu; Ce ſeroit par la voye large que tiennent les Enfans du Siecle vouloir arriver à cette petite porte qui ne s'ouvre aux Enfans de Dieu qu'aprés avoir marché avec mille peines dans la voye eſtroite; Ce ſeroit ſe former une religion à ſa fantaiſie, & faire paſſer pour des chimeres les maximes les plus pures de l'Evangile. Que vous eſtes heureuſe, Madame, de les avoir ſi profon-

dement gravées dans le cœur, que toutes vos esperances & vos desirs ne regardent plus que cette Celeste Patrie dont tous les habitans sont autant de Roys, qui aprés avoir triomphé par un genereux mépris de tout ce qu'il y a de plus éclatant sous le Soleil, mettent leurs Couronnes mesmes aux pieds de ce Roy des Roys, dont la grace toute-puissante les assistant dans leurs combats les a rendus victorieux de tous leurs ennemis, & d'eux-mesmes : Mais comment est-il possible, Madame, qu'en ne pensant qu'à vous rendre compte de ce qui regarde Monsieur de Saint Cyran, je me sois laissé emporter de telle sorte dans un autre discours. En verité j'en aurois grande honte, si son extreme pieté qui vous est si connuë, ne me rendoit ce me semble excusable, puis que ne pouvant parler de luy sans me remettre devant les yeux cette foy si vive, & cét amour si ardent pour Dieu qui luy font considerer comme un neant toutes les choses de la terre ; & ne pouvant ignorer en parlant à vous, que vous estes dans les mesmes sentimens, il n'est pas si estrange comme il le paroist d'abord, que dans une si grande liaison de ces deux sujets, je sois passé insensiblement de l'un à l'autre; Et quand j'aurois failly en cela, j'ose esperer, Madame, que vous me le pardonneriez aysément, puis que mon estime toute

extraordinaire pour vostre vertu m'attache par une fidelité si inviolable à vostre service, que c'est une action digne de vostre bonté, que d'excuser les deffauts de la personne du monde sans exception, qui est le plus veritablement & avec le plus de respect.

LETTRE CLXXXIII.

A Monsieur l'Evesque d'Aleth.

MOn Tres-cher Pere,

Dans la peine que je ressentois de n'avoir pû prendre congé de vous, il m'estoit cent fois venu en l'esprit de vous écrire : Mais la crainte de vous divertir de vos saintes occupations m'en avoit tousiours empesché, & je m'estois contenté de demander de vos nouvelles à tous ceux de qui j'en pouvois apprendre, & qui m'en ont dit dont je ne sçaurois assez loüer Dieu, voyant de quelle sorte il répand ses benedictions sur vostre travail, & favorise les desseins que vous entreprenez pour sa gloire. Jugez donc par la je vous suplie avec quelle joye j'ay receu la lettre dont vous m'avez honoré, & les sentimens qu'elle excite dans mon cœur, en remarquant de

de quelle ſorte la bonté de Dieu l'a uny au voſtre. Je vous aſſeure que je n'avois pas moins eſperé de voſtre extreme charité, & de cette affection intime & ſecrette avec laquelle je me ſens attaché à vous : Mais comme l'on ne ſe laſſe jamais d'eſtre confirmé dans la creance de ce que l'on deſire, j'avoüe que ce m'a eſté un merveilleux plaiſir de connoiſtre, que je vous ſuis auſſi preſent que ſi je n'eſtois point éloigné de vous. Je vous conjure, mon cher Pere, que cela aille touſiours croiſſant, & que vous me regardiez deſormais comme voſtre Fils & comme un autre vous meſme, puis que l'union que JESUS-CHRIST nous a tant recommandée, & qu'il a demandée pour nous à ſon Pere en allant à la mort, doit paſſer juſques-là. Ne m'oubliez point s'il vous plaiſt en vos prieres; ne m'oubliez point en vos ſaints ſacrifices : Toute l'Egliſe n'eſt qu'un corps, dont les parties les plus nobles comme les Eveſques, doivent communiquer leur excellence & leur force aux plus petites & aux plus foibles comme je ſuis : Que ſi cela eſt vray dans le general, il l'eſt encore davantage dans le particulier d'une liaiſon ſemblable à la noſtre : C'eſt pourquoy ma priere eſt juſte, & ainſi vous ne ſçauriez me la refuſer, puis que la charité n'eſtant bornée ny par les Mers ny par les Montagnes, la voſtre peut

des

des deſerts de vos Pirenées me venir chercher ſouvent dans la ſolitude d'où je vous écris, & où je ne conſerve rien plus cherement que la qualité de &c.

LETTRE CLXXXIV.

A Monſieur le Preſident Barillon.

MONSIEUR,

Voſtre dernier billet me fait voir de quelle ſorte les maximes du Chriſtianiſme ſont gravées dans voſtre cœur, puiſque vous remarquez ſi bien que les veritables amitiez doivent eſtre eternelles : Ce qui eſtoit un ſecret inconnu à toute la ſageſſe Payenne ; & qui ne nous pouvoit eſtre revelé que par la lumiere de la foy : Car il faut croire que nos Amis ſont veritablement vivans apres leur mort, & que nous devons eſperer de les revoir dans une meilleure vie, pour conſerver touſiours le meſme reſpect & la meſme tendreſſe que nous avions pour eux durant qu'ils eſtoient dans le monde. C'eſt ce qu'une rude experience me fait connoiſtre de plus en plus eſtre veritable ; Et je ne ſçaurois aſſez vous témoigner combien je me reſſens obligé de voir que vous conſervez tant

tant d'affection pour une memoire qui m'est si chere, que le temps ne sert qu'à me faire mieux juger qu'elle est la grandeur de ma perte. Si je pouvois en la personne de Messieurs vos Enfans vous faire voir ce que je vous suis, vous connoistriez que mon affection pour eux va beaucoup au dela de ce que vous vous imaginez, pour ce qu'il n'y a que Dieu qui sçache jusques à quel point, & en quelle maniere je vous ayme. Je vous supplie de croire que vous ne pouviez prendre une meilleure resolution que de les tenir aupres de vous : C'est une seconde vie que vous leur donnez incomparablement plus importante que la premiere : Et devenant leur Pere selon l'esprit aussi bien que selon le corps, vous ne serez pas du nombre de ces Peres mal-heureux ausquels Dieu demandera un jour compte des ames de leurs Enfans, qu'ils auront laissez pauvres des richesses de la grace, en ne pensant qu'à les combler des fausses richesses du monde. J'ay une extreme joye que vous ayez rencontré un Precepteur tel que vous me le mandez : C'est un bon-heur plus grand qu'il ne semble : Mais dans l'intention que vous avez de nourrir vos Enfans en vrays Chrestiens, Dieu ne vous laissera manquer de rien pour la faire reüssir. Je vous supplie de leur dire quelques fois ce que je vous suis, afin qu'ils se portent peu à peu à pren-

dre

dre creance en moy ; Et qu'ainsi si Dieu me laisse assez long-temps au monde pour pouvoir, en vous secondant, leur donner un jour quelques advis sur leur conduite, ils les reçoivent de bon cœur, & comme venans d'une personne aussi desinteressée que passionnée pour ce qui les touche.

LETTRE CLXXXV.

A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

C'est une heureuse rencontre pour moy, que la premiere fois que je me trouve obligé de vous écrire est pour vous envoyer un papier que vous attendez avec impatience, & que vostre bon naturel ne vous fera pas recevoir avec moins de satisfaction & de joye, que vostre jugement vous donne de respect & d'estime pour la personne qui l'a écrit. J'avoüe que vous ne sçauriez trop reverer des pensées si saintes, & qui ne pouvoient partir de son esprit que par les sentimens que Dieu luy met dans le cœur; la chaleur estant en cela source de la lumiere; & la grace la source de cette chaleur, qui ne peut demeurer sterile lors qu'elle se répand dans une ame. Je ne

ſçaurois trop loüer Dieu de voir que les fruits qu'elle produit vous ſont ſi chers & ſi agreables qu'il paroiſt bien que vous en ſçavez la valeur & le prix, par une connoiſſance qui ſurpaſſe de beaucoup voſtre âge. Mais ne vous laſſez jamais je vous ſupplie de conſiderer à quoy vous oblige l'exemple d'une ſi haute vertu, afin que l'on puiſſe dire un jour de vous, comme le plus grand de tous les eloges, que vous eſtes digne Fils d'une telle Mere. Puis qu'elle vous ayme plus que ſa vie, rendez luy, Monſeigneur, amour pour amour, en l'imitant en celuy qu'elle porte à Dieu, qui eſt la ſeule choſe qu'elle deſire de vous, & qu'elle vous ſouhaitte avec ardeur, pour ce qu'elle comprend toutes les autres, & qu'il ne vous ſçauroit manquer aucune vertu ſi vous vous donnez pleinement à celuy en qui toutes les vertus ſont immuables, & eternelles. Il ſera voſtre lumiere dans les Conſeils; voſtre force dans les combats; voſtre contrepois dans la proſperité; voſtre ſouſtien dans la mauvaiſe fortune; & voſtre guide & voſtre regle infaillible dans toute la conduite de voſtre vie. Sans luy vous ne ſçauriez marcher que dans les tenebres; & la grandeur de voſtre naiſſance ne ſerviroit qu'à vous faire tomber de plus haut & avec plus d'éclat dans l'abiſme où tous les pecheurs ſont precipitez par les vices. Mais où m'em-

m'emporte, Monſeigneur, ma paſſion pour ce qui vous touche. Excuſez la je vous ſupplie, puis qu'il n'y en eut jamais de plus raiſonnable, & que cét excez eſt une marque qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour vous témoigner par toutes ſortes de devoirs & de tres-humbles ſervices que perſonne ne ſçauroit eſtre davantage que moy.

LETTRE CLXXXVI.

*A Monſieur ****

MONSIEUR,

Il faudroit que vous ſçeuſſiez avec quelle ardeur je ſouhaitte d'avoir part en l'honneur de vos bonnes graces, pour connoiſtre combien je me tiens obligé de la faveur que vous me faites de me les promettre: Mais je vous ſupplie tres-humblement de ne me faire plus rougir de honte, en voulant par un excez de bonté me faire croire que j'ay pû eſtre ſi heureux que de vous en rendre des témoignages. Vous auriez bien mauvaiſe opinion de moy ſi vous jugiez par de ſi foibles marques de l'affection d'un homme qui n'a jamais eu autre ambition que de ſçavoir bien aymer, &

de trouver des personnes qui meritassent de l'estre: Mais si jamais Dieu me fait la grace de rencontrer des occasions de vous en donner des preuves qui répondent à mon desir, j'espere de vous faire avouer que je ne suis pas ignorant en ma passion. Je seray trop heureux si je la puis continuer en l'autre monde, où les Anges & les Saints n'en ont point d'autre que d'aymer celuy qui les a créez par son amour, & que les hommes sont encore beaucoup plus que les Anges obligez d'aymer, puis que par ce mesme amour, il les a rachetez au prix de son sang, lors que leur desobeïssance les avoit rendus le sujet de sa hayne & de sa colere. Je le remercie de tout mon cœur de la resolution que vous me mandez qu'il vous donne de penser serieusement à ces veritez, dont la connoissance n'est pas seulement inutile, mais tres-dangereuse sans la pratique. Vous avez de la clarté de reste, je vous souhaitte seulement un peu plus d'ardeur, afin que Dieu ne vous reproche pas un jour d'avoir voulu par un faux miracle entreprendre ce qui n'appartient qu'à luy seul, qui est de separer la chaleur du feu d'avec sa lumiere. Et encore ce feu de la fournaise de Babylone n'estoit qu'un feu materiel & terrestre, au lieu que ce feu de sa charité & de son amour qu'il vous communique par les influences
de

de ſa grace, ne vous éclaire que pour vous échauffer, & rendre voſtre ame fertile en bonnes œuvres, apres en avoir conſommé les ronces & les eſpines, comme l'on bruſle les mauvaiſes herbes qui couvrent une terre, afin de la purifier par le feu, & de la rendre feconde, &c.

LETTRE CLXXXVII.

A Monſieur le Preſident Barrillon.

MONSIEUR,

Vous croirez ayſément je m'aſſeure que je n'avois garde de laiſſer paſſer une occaſion ſi importante ſans vous témoigner ma joye de la force que Dieu vous donne dans une rencontre, où vous vous ſeriez trouvé tres-foible, ſi vous n'eſtiez ſage que ſelon le monde. La prudence humaine fait paroiſtre de la tranquillité ſur le viſage lors que l'eſprit eſt dans le trouble : le courage diminuë les inquietudes de l'eſprit lors que le cœur eſt dans l'emotion : Mais il n'y a que la generoſité Chreſtienne, qui paſſant juſques à la ſource, calme les mouvemens du cœur, & le rende encore plus tranquille dans luy-meſme qu'il ne paroiſt l'eſtre au dehors par nos

actions. C'est la grace que Dieu vous a faite, & dont vous ne sçauriez assez le remercier, puis qu'elle vaut mieux que toutes les fortunes de la terre ; & que vous la devez recevoir comme un gage des faveurs qu'il vous prepare dans un autre monde, si vous continuez à luy estre fidelle en celuy-cy, dont la figure passe, & ne laisse à ceux qui le quittent que le regret & l'estonnement d'en avoir tenu tant de compte. Détrompons-nous je vous supplie des erreurs qui aveuglent la plusspart des hommes ; Ouvrons les yeux à la verité ; & perçons ces mal-heureux voiles qui nous empeschent de voir un Soleil dont la lumiere n'a point d'eclipse. La constance avec laquelle vous soustenez ce dernier orage augmente de telle sorte mes sentimens pour ce qui vous touche, que je me souhaiterois de tout mon cœur pour quelque temps auprés de vous, encore que l'amour de ma solitude m'ayt fait quitter Paris, & autant d'Amis veritables que nul autre, à mon advis, y en eut jamais. Le remede à nostre si longue separation est de nous voir souvent en la presence de celuy qui voit toutes choses : Et c'est à quoy je vous convie, en vous asseurant que je n'y manque pas de mon costé.

LETTRE CLXXXVIII.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je m'estonne que vous me demandiez ce que vous devez sçavoir beaucoup mieux que moy, puis que c'est de vous que je l'ay appris : la maniere dont vous avez supporté la perte de Monsieur vostre Fils m'obligeant à supporter de mesme celle de ma Mere. Vous sçavez, Monsieur, que j'avois tousiours eu beaucoup d'estime de vostre vertu & de vostre courage : Mais elle s'augmenta de telle sorte en cette occasion, que je n'y pense jamais sans admirer le pouvoir de la grace, qui dans la violence des sentimens les plus tendres de la nature, & la plus forte & la plus juste passion du monde pour un Fils, vous fit oublier que vous estiez Pere pour vous souvenir que vous estiez Enfant d'un Dieu à qui nous sommes obligez de rendre une parfaite obeïssance. Je vous asseure, Monsieur, que je souhaite de tout mon cœur de vous imiter, & de n'avoir point des affections si basses pour une personne à qui je devois plus que la vie, que de preferer mon interest au bon-heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle joüit, & que je

tiens le seul digne de nos desirs. Fortifions-nous de plus en plus je vous supplie, dans de semblables resolutions : Un peu d'années nous feront pleurer, ou estre pleurez de tout ce qui nous reste de cher sur la terre : Donnons-le dés à present à Dieu, d'entre les mains duquel on ne pourra jamais nous le ravir, & donnons-nous y nous mesmes si absolument que nous n'ayons plus rien à quitter ny à perdre.

LETTRE CLXXXIX.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

Il n'y a que Dieu qui vous puisse faire connoistre mon ressentiment de vos extremes bontez pour moy, & ce que je vous suis : Mais j'espere qu'il me fera la grace de vous en donner un jour quelque preuve, & de vous obliger d'avoüer qu'une des choses du monde la plus rare & la plus eslevée au dessus de tous les interests humains, est une affection telle que je la ressens pour ce qui vous touche. Vous connoissez trop le fonds de mon cœur pour ignorer mes sentimens sur le sujet de ma derniere perte; Et il est vray qu'aprés ceux que la nature

ture exige de nous malgré nous mesmes ; je n'ay pû m'empescher de me rejoüir dans l'esperance que ma Mere joüit d'un bonheur que j'acheterois de mille vies. Je luy avois des obligations si extraordinaires, que je serois bien mal-heureux de ne preferer pas ses avantages aux miens, puis que j'aurois honte d'y manquer en ce qui regarde mes Amis. Je vous conjure de vous souvenir de celuy que j'ayme plus que moy-mesme, & d'avoir assez de confiance en moy pour croire sur ma parole que vous ne sçauriez faire une action ny plus genereuse, ny plus juste, ny plus agreable à Dieu tout ensemble.

LETTRE CXC.

A Madame la Comtesse de Brienne, sur la guerison de Monseigneur le Duc d'Anguien, en 1641.

MADAME,

Je vous avoüe qu'il y a long-temps que je n'ay receu une plus grande joye qu'en apprenant par vostre billet que Monseigneur le Duc d'Anguien est hors de peril. J'avois perpetuellement en l'esprit l'extreme peine de Madame la Princesse, qui aura

éprouvé en cette occasion que les douleurs des Meres dans l'apprehension de la perte de leurs Enfans surpassent de beaucoup celles qu'elles souffrent en les mettant au monde. Je vous supplie, Madame, de me tant obliger que de luy témoigner jusques à quel point je ressens tous ses interests : Ce qu'elle ne doit pas avoir desagreable d'une personne qui n'en veut plus avoir sur la terre ; ny mépriser une affection si sincere & si veritable, puis que Dieu s'en contente, encore qu'elle luy soit tres-inutile aussi bien qu'à elle.

LETTRE CXCI.

A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Vous aurez veu par ma derniere lettre combien la vostre m'avoit donné de joye, en y apprenant avec quelle resignation à la volonté de Dieu vous vous prepariez à recevoir ce qui est arrivé : Mais vostre billet du 3. de ce mois me fait connoistre avec admiration la grandeur des graces dont il vous favorise, puis qu'il est vray que dans mon extreme passion pour vous, je ne sçaurois vous souhaiter d'autres dispositions que celles où je voy qu'il vous

vous a mis. Adorer les secrets de sa Providence ; se destacher d'un seul coup de tous les interests de la terre ; s'unir à luy par les souffrances ; reconnoistre que c'est un bon-heur qui ne peut proceder que de sa grace ; joüir dans le fonds de l'ame d'une paix que l'on n'avoit point encore ressentie ; esperer de la conserver par la reconnoissance qui luy en est deuë ; & vivre ainsi plus content que jamais : Jugez je vous supplie si ce sont là des sentimens que l'humanité soit capable de faire concevoir, dans la chaleur d'une telle rencontre, à une ame eslevée & courageuse, & par consequent altiere & pleine de ce glorieux dédain aussi criminel devant Dieu, que genereux selon le monde : Je n'y ay pas neantmoins adjousté un seul mot : Ce sont vos propres paroles que je vous rapporte, afin que vous les remettant souvent devant les yeux, vous voyez à quoy elles vous obligent, en vous souvenant tousiours qu'elles ne seroient pas sorties de vostre bouche, si Dieu ne les avoit gravées dans vostre cœur ; & que pour pouvoir pretendre de vivre eternellement avec luy, vous n'avez qu'à suivre fidelement ces inspirations qu'il vous a données dans le moment où vous les pouviez le moins avoir sans sa grace. Il a rompu vos liens d'une maniere si extraordinaire qu'il

eſtoit impoſſible de le prevoir : Il vous a ſeparé preſque de tous les hommes pour vous donner moyen de faire deſormais la vie des Anges, en ne tenant plus à la terre que par un point ; & il vous a détaché de ces occupations publiques qui rempliſſoient une ſi grande partie de voſtre cœur, afin que vous le puiſſiez recevoir luy-meſme dans ce nouveau vuide, qui ne ſçauroit demeurer vuide (n'y en pouvant non plus avoir dans la grace que dans la nature) & dans lequel il faut bien prendre garde de ne laiſſer pas entrer le Demon au lieu de luy, puis qu'il ſera neceſſairement remply de l'un ou de l'autre. En cét éloignement de la vie civile & du commerce du monde, Vivez de la vie du Ciel ; & faites une ſi grande proviſion de vertu, que ſi Dieu vous veut rengager un jour dans les agitations du ſiecle, vous ſoyez capable de vous y conduire en vray Chreſtien, & de conſerver la tranquillité de voſtre ame au milieu du trouble des affaires. Mais pour en venir là, il faut que ce ſoit luy qui vous y appelle, afin de ne courir point fortune de faire naufrage : Car ne pouvant douter que ce ne ſoit luy, qui ſe cachant ſous des moyens viſibles vous a tiré de vos Charges par les ordres inviſibles de ſa Providence & de ſa miſericorde ſur vous, vous avez beſoin d'une nouvelle vocation de luy pour ren-

trer

trer dans les employs dont il vous a oſté, & qui vous faiſoient paroiſtre avec tant d'éclat & d'eſtime dans le monde ; dont il faut avoüer qu'il fait bien peu de cas, veu que lors qu'il vous a voulu départir des graces extraordinaires, il vous a fait mépriſer à vous meſme tout cét éclat & toute cette eſtime, qui ne ſont que de belles & d'agreables tentations pour nous engager à l'offenſer ſans ceſſe par la vanité: en voila aſſez : Car juſques icy je vous ay écrit ſi viſte que je ne ſçaurois douter que ce que je vous ay dit ne parte de la plenitude de mon cœur ; & ma main commençant à ſe rallentir, je ne dois pas chercher dans mon eſprit dequoy allonger cette lettre, puis que ce ſeroit meſler mes penſées avec celles que je veux croire que Dieu m'a données en parlant avec tant de ſincerité & en ſa preſence à un Amy veritable, qui eſt un ſi grand treſor que nous ne ſçaurions le recevoir que de ſa main, ſelon la parole du Sage qui l'avoit appriſe du Saint Eſprit. Il ſeroit inutile de vous dire ſur le ſujet dont je vous écris les ſentimens des deux Amis que je vous ay donnez, puis que je n'en ay jamais d'autres que les leurs, tant j'eſtime & honore leur vertu : Mais je vous diray ſeulement que j'eſpere que Dieu vous fera connoiſtre un jour combien vous eſtes heureux de ce qu'il a voulu que vous euſ-
ſiez

siez part à une amitié que j'estime incomparablement davantage que ce que la fortune vous a osté, & que tout ce qu'elle vous sçauroit jamais rendre.

Adieu, je suis à tout ce qui vous touche ce que je dois, estant tout à vous; & ressens comme j'y suis obligé le déplaisir que vous avez de la mort de ma Mere, que je n'ay pleurée que des yeux du corps, vous pouvant asseurer que ceux de l'esprit regardent avec une merveilleuse joye le bon-heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle joüit maintenant, sçachant dans quelle vertu la misericorde de Dieu luy a fait la grace de passer toute sa vie, qui n'a esté qu'une preparation continuelle à la mort sans aucun attachement aux choses de la terre, qu'elle a tousiours méprisées de cét heureux mépris qui est une si grande marque de la predestination des Justes.

LETTRE CXCII.

A un Religieuse.

MA MERE,

Vous voyez que ce ne sont pas les lettres qui entretiennent les veritables amitiez, puis qu'il y a si long-temps que je ne vous ay écrit,

écrit, & que je suis tousiours cette mesme personne de l'affection de laquelle vous pouvez estre aussi asseurée que de la vostre: Mais cela mesme est inutile sçachant bien que vous n'en sçauriez douter. Je le laisse donc pour vous dire que Mr. *** s'en retourne vous voir; & qu'encore qu'il soit fort sage selon le monde, & qu'en le considerant de cette sorte j'aye tout sujet de le beaucoup estimer, je n'y ay nullement veu cette grande devotion que vous y trouvez: Ce qui me confirme dans l'opinion que vostre bonté vous fait juger trop aysement que les autres vous ressemblent. Et permettez moy je vous supplie de vous en faire encore un peu la guerre, afin que vous ne soyez plus si facile à tromper, & à croire que les paroles des creatures ayent un grand pouvoir de ramener les ames au Createur. Les prieres & les larmes que l'on employe pour cela en sa presence, ont incomparablement plus de force que les discours ny que les lettres. C'est la Grace & non pas les persuasions humaines qui touche le cœur des pecheurs: Nos instances ne font d'ordinaire que les endurcir, & les arrester à de vains amusemens, au lieu de les faire penser à un veritable changement de vie. Ce que j'ay éprouvé en tant d'occasions & en voy tous les jours tant d'exemples, que vous me devez pardonner la liberté que je prens de vous le dire. Vous estes beaucoup meilleure

leure que moy ; Mais je ſuis beaucoup plus ſçavant que vous en ce qui regarde la corruption de l'eſprit des hommes ; Et je m'eſtimerois coupable, ſi vous aymant comme je fais je pouvois vous diſſimuler, que voſtre bonté vous fait écrire pluſieurs lettres non ſeulement inutiles, mais qui nuiſent à ceux qui les reçoivent par le mauvais uſage qu'ils en font. Et quand vous n'auriez jamais d'autre marque de mon extreme affection pour vous, vous n'en pourriez ce me ſemble douter en ſuite d'une telle franchiſe, dont je vous aſſeure que je ſerois incapable d'uſer vers une perſonne que j'aymerois moins ; ne craignant rien tant que de dire mon advis de la conduite d'autruy, & eſtant aſſez empeſché de regler la mienne. Pour recompenſe d'un procedé ſi ſincere, je vous demande des prieres, & que vous me croyiez plus à vous que jamais.

LETTRE CXCIII.

A Madame la Comteſſe de Brienne, ſur la mort de Monſieur de Virazel Eveſque de Saint Brieu.

MADAME,

Je n'avois pû ce me ſemble vous témoigner une plus grande confiance qu'en me reſol-

resolvant comme j'avois fait à ne vous demander point de nouvelles de nostre Amy, puis que c'estoit vous faire voir que je vous tenois incapable de manquer à m'en donner part ; Et vous n'y avez pas manqué aussi : Mais mon Dieu quelles nouvelles ! Quoy nous avons donc perdu un homme qui n'avoit point au monde une meilleure amye que vous, ny un meilleur amy que moy, & qui remplissoit aussi dignement que nul autre l'importante place qu'il tenoit dans l'Eglise. J'avoüe, Madame, que vostre douleur augmente encore la mienne, & que personne ne la connoissant si bien que moy, nul n'est obligé de la plaindre. J'ay tousiours veu clair dans le cœur de celuy que nous regrettons : Il prenoit plaisir à m'en descouvrir les replis les plus cachez ; Et c'est pourquoy je sçay ce que vous avez perdu, & combien vostre affliction est juste : Mais il faut confesser que si Dieu, comme vous le dittes, vous a traittée en Maistre, il vous traitte aussi en Pere, puis qu'il vous donne des sentimens si Chrestiens que vous ne les pouviez recevoir que de sa grace, & d'une grace tres-abondante. Rendez-luy en, Madame, je vous supplie, les remerciemens que vous devez, ainsi que je fais de tout mon cœur pour vous,

& meslant vos consolations avec vos larmes, baisez en pleurant la main qui vous frappe, & qui n'est pas moins adorable lors qu'elle tue, que lors qu'elle ressuscite, puis qu'elle ne tue ses Eleuz que pour les ressusciter ; & que comme ce qui paroist vie dans les méchans est une veritable mort, ainsi ce qui paroist mort dans les Justes est une veritable vie. Il faut estre du nombre de ces Justes afin d'imiter celuy que nous regrettons, & qui aura sans doute receu misericorde de ce Pere des misericordes qu'il a servy avec une si exacte fidelité. Ne perdons pas, Madame, un temps si propre pour cela que celuy de nostre affliction, puis que les afflictions sont les semences des veritables joyes pour ceux qui en sçavent faire bon usage ; & n'oubliez jamais je vous supplie que quelques pertes que vous fassiez, il vous restera tousiours un Amy fidele tandis que je seray au monde, & qu'il plaira à Dieu me conserver par sa bonté les sentimens qu'il m'a donnez pour vous par sa grace.

LETTRE CXCIIII.

A Monſieur l'Eveſque de Lizieux, ſur la mort de Monſieur l'Eveſque de S. Brieu.

MOn Tres-cher Pere,

Permettez-moy je vous ſupplie de me conſoler en m'affligeant avec vous de la perte d'un de vos plus chers Enfans, & d'un des meilleurs de mes Amis. Perſonne ne peut mieux que vous connoiſtre en cela les ſentimens de mon cœur, puis que perſonne ne ſçait mieux quel eſtoit le ſien pour moy, & combien je ſuis tendre aux témoignages d'affection dont on m'oblige : Mais je vous puis proteſter avec verité que ma douleur s'accroiſt encore de beaucoup par la conſideration de la voſtre, quand je penſe juſques à quel point elle penetre ces entrailles paternelles qui bruſloient pour Monſieur l'Eveſque de Saint Brieu d'une ſi ardente charité. Enfin, mon cher Pere, il n'y a que des Croix & des afflictions dans le monde. On y perd tous les jours ce que l'on y a de plus cher; & la longue vie ne ſert qu'à y prolonger davantage les peines & les ſouffrances : Apprenez de moy je vous ſupplie à faire un bon uſage de tant de maux ; & ne com-

comptez jamais ce qui vous reste d'Enfans, sans vous souvenir qu'il y a plus de vingt années que vous m'avez honoré de la qualité de.

LETTRE CXCV.

A Monsieur de Saint Pierre.

MONSIEUR,

Il me semble que l'un de vos meilleurs Amis, & qui l'est le moins des miens, eust bien pû ne se laisser pas tant transporter à la joye des asseurances de vostre amitié, que de me donner à vous pour caution de la sienne, ainsi qu'il me mande l'avoir fait. Mais je ne m'en mets pas beaucoup en peine, puis que l'on n'oblige point les absens sans procuration, & qu'il ne s'en trouvera jamais de moy pour répondre d'un si mauvais homme. Lors que vous connoistrez toutes ses malices vous m'en direz des nouvelles, & vous repentirez trop tard d'estre entré si legerement dans une si dangereuse amitié. Je ne sçaurois assez vous témoigner combien je vous plains d'avoir fait une telle faute, & le mal est que je n'y vois point de remede. Car vous picquant de generosité comme vous faites, vous ne voudrez pas

pas vous en dédire : Et ainſi vous voila engagé à la mort & à la vie d'aymer une perſonne qui n'a ny foy ny conſcience, & qui eſt ſi artificieux qu'il eſt capable de vous faire croire & à moy-meſme, que ce billet eſt une ratification, & non pas un deſaveu de l'engagement où il m'a mis pour luy vers vous.

LETTRE CXCVI.

A Monſieur l'Eveſque de Graſſe, ſur la mort de Monſieur l'Eveſque de Saint Brieu.

MONSEIGNEUR,

Je loüe Dieu d'apprendre par vos lettres que vos intentions ſont touſiours ſi ſaintes, & que le feu de voſtre zele pour l'Egliſe vous fait voir clair dans des tenebres auſſi épaiſſes que celles dont vous me parlez. L'excellent Eveſque que nous regrettons eſt bien-heureux de n'avoir plus à les combattre, & de poſſeder en paix dans la lumiere des Saints celuy qui luy avoit donné le courage de le preferer à toutes choſes. Il eſt vray qu'en une maniere j'ay beaucoup perdu en le perdant, puis qu'il n'avoit point à mon advis d'Amy qu'il aymaſt plus que moy:

moy : Mais le croyant vivant en Dieu de la ſeule veritable vie, je n'oſe me plaindre d'une perte qui le comble de bon-heur, & luy donne moyen de me témoigner plus puiſſamment que jamais ſon affection par ſes prieres. Je vous demande part aux voſtres avec la continuation de voſtre amitié, que je m'efforceray de meriter par tous les devoirs qui vous pourront témoigner combien je ſuis.

LETTRE CXCVII.

A Monſieur de Saint Pierre, ſur la mort de Monſieur le Marquis de Senecey en 1641.

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois m'empeſcher de vous dire juſques à quel point je ſuis touché de la mort de Monſieur le Marquis de Senecey, & de l'affliction toute extraordinaire qu'en recevra Madame ſa Mere. Il faut confeſſer qu'elle eſt merveilleuſement à plaindre, & que ſans une aſſiſtance particuliere de Dieu il eſt tres-difficile qu'elle reſiſte à la violence de tant de douleurs : Je ne connois point d'autre Femme, & d'autre Mere, qui ait perdu un Mary, & deux Fils tels que ceux

ceux que Dieu luy avoit donnez : Mais quelque malheureuse qu'elle soit, elle ne sçauroit rien perdre, puis que Dieu luy demeure ; & que toutes choses se rencontrent bien plus parfaitement en luy que nous ne les possedions en elles-mesmes. C'est en cela que consiste le grand advantage du Christianisme. Et c'est ce que je souhaite de tout mon cœur avec vous qu'il luy accorde.

LETTRE CXCVIII.

A Monsieur * * *

MONSIEUR,

N'avez-vous pas tort de juger des ames comme des corps, en croyant que pour ce que l'esprit d'un de vos Amis est tout remply de l'estime & de l'affection qu'il doit à la vertu & à l'amitié de certaines personnes, il n'y ait plus assez de place pour vous ? Est-ce ainsi que vous affoiblissez la puissance de cette partie si noble de nous qui nous rend l'image de Dieu ; & que vous voulez regler par les effets ordinaires de la nature les effets extraordinaires de la grace en ceux qui s'ayment par une veritable charité, dont la flame

n'a

n'a point de fumée, ny la clarté point de nuages? Cessez je vous supplie d'estre incredule; Devenez fidele, & fidele pour celuy de vos Amis que j'espere que vous esprouverez de plus en plus l'estre au delà de tout ce que vous sçauriez vous imaginer.

LETTRE CXCIX.

A Madame la Comtesse de Brienne.

MADAME,

J'estois prest à me plaindre de demeurer si long-temps sans apprendre de vos nouvelles, lors que j'ay veu par vostre lettre quelles sont en partie comme je le desirois, puis que vous vous portez bien; & en partie comme je l'apprehendois, puis que l'on ne veut pas recevoir tous les effets de vostre bonté de crainte de déplaire à une personne qui en a si peu pour vous. J'avoüe, Madame, que cela est bien fascheux: Mais les Medecins spirituels & temporels n'ayant point jusques icy trouvé de remedes pour ceux qui ne veulent pas guerir, je ne vous conseille nullement d'en chercher avec inquietude; & vous conjure de vous donner à vous mesme le repos que vous ne sçauriez donner aux autres. On ne peut assister ces mala-

malades volontaires que par des prieres vers ce souverain Medecin qui les guerit par miracle quand il luy plaist ; & qui n'a point de peine à faire ce que les hommes croyent impossible. Ce ne m'est pas, Madame, une petite joye d'apprendre que vostre voyage sera moins long que vous ne pensiez ; & que l'amitié que Monsieur de Balzac vous a témoigné d'avoir pour moy vous fait connoistre combien j'ay raison d'en avoir pour luy. Je doute neanmoins qu'il sçache que je l'ayme jusques à un tel point, que je luy souhaite beaucoup plus de bonheur qu'il ne s'en souhaite possible luy-mesme. Enquoy vous ne reffuserez pas je m'asseure de me servir de caution, & de luy dire ainsi que je vous en supplie, qu'il n'aura plus rien à desirer lors qu'il aura tout ce que je luy desire.

LETTRE CC.

*A Monsieur ****

MONSIEUR,

En verité vous me faites grand tort de croire que je ne m'advisois pas que vous demeuriez long-temps à me répondre, puis que non seulement je l'ay remarqué,

mais que j'en estois en peine, & prest à m'en plaindre à vous mesme lors que l'on m'a apporté vostre billet, qui m'auroit autant surpris qu'il m'afflige, si je n'avois desja veu par une de vos lettres à Mr *** le mauvais traitement que vous recevez de la personne du monde de qui vous le devriez moins attendre : Mais Dieu vous faisant la grace de connoistre & d'esperer que ces traverses vous pourront servir à acquerir de plus grands biens que ceux que vous perdez, je vous tiens aussi heureux dans la verité, que vous estes mal-heureux dans l'apparence, & vous regarde comme une personne que Dieu veut conduire au port, en l'obligeant à jetter dans la mer tant de choses, qui bien que precieuses, n'estoient que des fardeaux inutiles, & capables de luy faire faire naufrage. Je remarque que mesme en cela il vous traite doucement, en vous donnant en leur place des Amis si fideles, que de l'humeur dont vous estes vous vous tenez plus riche de les avoir, que de posseder sans eux tous les biens du monde. Vous voyez si je me persuade d'estre du nombre, puis que je juge de vos sentimens par les miens, & que j'estime avoir droit d'en user ainsi, reconnoissant tous les jours de plus en plus que vos interests ne me touchent pas moins que les miens propres, & que vous avez

une

une tres-grande place en ce cœur que vous dites, & que je demeure d'accord avec vous eſtre ſi remply de l'eſtime & de l'amitié de quelques autres perſonnes : Mais il faut bien que vous ne les haïſſiez pas, puis que vous n'avez point deſagreable de loger ainſi avec eux en meſme lieu.

LETTRE CCI.

A Monſieur le Chancelier Seguier, ſur la mort de Monſieur le Marquis de Coëſlin ſon Beau-fils, tué au ſiege d'Aire en 1641.

MONSEIGNEUR,

J'avoüe que la connoiſſance que j'ay de la grandeur de voſtre perte, & celle que vous m'avez ſouvent fait l'honneur de me donner de vos ſentimens pour une perſonne qui avoit tant d'excellentes qualitez, m'ont quaſi porté à manquer pluſtoſt à mon devoir que d'oſer en m'en acquittant vous parler du ſujet de voſtre douleur : Mais j'ay creu, Monſeigneur, que ce ſeroit vous faire tort de craindre de trouver dans voſtre eſprit, en cette rencontre, quelque choſe de foible, & d'éloigné d'une ſouſmiſſion abſoluë aux ſouveraines volontez de Dieu.

Puis qu'il ne peut rien oster aux hommes qu'il ne leur ayt donné auparavant, il ne leur fait point de tort de reprendre ce qu'il ne leur laisse que par grace; & il a retiré Monsieur vostre Beau-fils d'une maniere si avantageuse, que vous avez sujet de croire que mourant avec tant de reputation & de pieté, il n'a fait que passer d'une gloire à l'autre; Ce qui est un bon-heur si rare, que l'on ne sçauroit trop le reconnoistre. Le mien seroit fort grand, Monseigneur, si je pouvois par mes tres-humbles services vous donner quelque preuve qui vous fust agreable de la verité avec laquelle je suis.

LETTRE CCII.

A Madame de la Grange le Roy, sur la mort de son dernier Fils.

MADAME,

Si la foy ne vous obligeoit à croire que ce monde n'est que la figure d'un autre qui doit estre l'objet de toutes nos esperances, je n'aurois garde d'entreprendre de vous consoler de vostre derniere perte, puis qu'elle est precedée de tant d'autres, qu'il ne peut plus ce me semble y avoir pour vous

de

de consolation sur la terre: Mais Dieu vous ayant fait la grace de passer de sa connoissance à son amour, pourriez-vous manquer, Madame, de le luy témoigner en adorant ses volontez dans l'excez d'une douleur qui renouvelle toutes les autres, & qui est comme la derniere épreuve de vostre fidelité pour luy. Y a-t'il lieu de douter lors qu'il s'agit d'estre l'une des plus mal-heureuses, ou des plus heureuses femmes qui soit sous le Ciel? Vostre affliction vous met en l'un de ces deux estats; mais vostre vertu vous peut faire passer à l'autre, puis que vos pertes estant autant de dons, si vous les luy offrez de bon cœur, nulle autre ne luy peut faire tant de presens de tant de personnes si proches & si cheres, qui vous ont esté ravies par des morts extraordinaires & violentes. Souvenez-vous s'il vous plaist, Madame, que le grand bon-heur des Chrestiens consiste en ce qu'ils ne sçauroient rien perdre, lors qu'ils possedent celuy hors duquel rien ne subsiste, & dans lequel ils retrouvent toutes choses d'une maniere incomparablement plus excellente que celle dont ils en joüissoient en cette vie: Mais pour le posseder il faut l'aymer; & pour l'aymer il faut, malgré l'excez de nos douleurs, luy offrir avec encore plus de joye que le reste, ce que l'on a de plus cher au monde, puis que c'est en cela que consiste la plus

forte preuve de l'amour. C'eſt à quoy je vous exhorte, Madame, & vous conjure de croire que ſi je pouvois contribuer quelque choſe au ſoulagement de voſtre douleur, vous connoiſtriez que je ſuis au delà de toutes paroles.

LETTRE CCIII.

*A Monſieur ****

MONSIEUR,

Quand les plaintes que vous faiſiez de moy n'euſſent pas eſté, comme elles l'eſtoient, les plus obligeantes du monde, je n'euſſe eu garde d'en eſtre en peine, ſçachant que la lettre que je vous avois écrite me juſtifioit au meſme temps que vous m'accuſiez : Mais celle que j'ay receuë de vous eſt pleine d'une ſi grande confiance, & d'une ſi extreme bonté, que je craindrois d'en eſtre indigne ſi l'amitié n'eſtant le prix dont on paye l'amitié, & le ſeul prix dont on la paye, je ne me ſentois en avoir un ſi grand fonds dans le cœur, que je ne ſçaurois apprehender d'eſtre inſolvable. La penſée que Dieu vous donne dans vos peines vallant mieux que toutes les ſatisfactions de la terre, je ne

ne ſçaurois vous plaindre d'avoir à ſouffrir des choſes dont vous faites un ſi bon uſage : Car quel plus grand bon-heur peut il y avoir dans le monde que lors que Dieu nous accablant d'une main pour nous faire ſentir ſa juſtice & le poids de noſtre miſere, il nous releve de l'autre pour nous faire connoiſtre ſa miſericorde. Et pouviez vous recevoir une plus grande conſolation que d'eſtre arrivé juſtement au temps que vos ſoins & voſtre aſſiſtance en doivent tant donner à Madame voſtre Mere ? Doutez-vous apres cela que Dieu ne vous ayt conduit dans ce voyage qui vous donne moyen de ſatisfaire à l'un de ſes principaux commandemens ? Mais ſi vous y joignez les effets de cette Miſſion pour laquelle il a daigné ſe ſervir de vous, n'eſt il pas vray que vous eſtes obligé à une extreme reconnoiſſance, & à avoüer qu'il ſe rencontre, meſme dés icy bas, beaucoup de fleurs parmy les épines de ce chemin ſi aſpre & ſi difficile, dans lequel il nous commande de marcher pour arriver à la Terre promiſe.

LETTRE CCIV.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

J'estois si asseuré de vostre souvenir pour une personne, que la mort mesme ne sçauroit empescher de m'estre continuellement presente, que je ne suis nullement surpris de voir que vous connoissiez si bien les sentimens que me donne ce jour cy, & que vous y vouliez prendre tant de part. Je vous asseure que je suis touché comme je le dois de cette obligation, & que si vous voyiez le fonds de mon cœur pour ce qui vous regarde, vous auriez autant de sujet d'en estre satisfait par vostre propre connoissance, comme vous l'estes maintenant par vostre bonté. Ce que vous me faites la faveur de me mander des dispositions de vostre esprit me console si fort, que je ne sçaurois assez vous dire combien je loüe Dieu de la grace qu'il vous fait de n'avoir point d'autre volonté que la sienne. C'est un bon-heur si grand & si rare, que les afflictions passageres de ceux qui le possedent, deviennent par son moyen les semences d'une eternelle felicité, en nous faisant souffrir avec joye

joye pour celuy que nous aymons, & qui eſtant Dieu, n'a pas dédaigné de ſouffrir pour nous lors meſme que nous eſtions ſes ennemis.

LETTRE CCV.

*A Monſieur *** ſur la mort de ſon Frere.*

MONSIEUR,

Si vous ne ſçaviez la part que je ſuis obligé de prendre à ce qui vous touche, j'aurois beſoin de plus de paroles pour vous témoigner combien je reſſens la perte que vous avez faite : Mais vous me connoiſſez trop pour en pouvoir douter, & eſtes trop à Dieu pour ne recevoir pas avec une entiere ſoumiſſion les afflictions qu'il vous envoye. Puis que vous luy offrez tous les jours voſtre vie, pourriez vous trouver eſtrange qu'il diſpoſe comme il luy plaiſt de celle de vos proches ? Ne doit il pas avoir un égal empire ſur ce qui eſt égallement à luy ? Et ne devons nous pas par une égalle obeïſſance témoigner que nous le reconnoiſſons pour le Souverain Maiſtre de la vie & de la mort, auſſi bien de ceux que nous aymons que de nous meſmes. C'eſt ce que je vous conjure de faire en cette occa-

ſion ; & de croire que je m'eſtimerois heureux, ſi je pouvois par mes paroles & par mes ſervices contribuer quelque choſe au ſoulagement de voſtre douleur.

LETTRE CCVI.

A Monſieur de Bernay, Conſeiller en la Grande Chambre du Parlement.

MONSIEUR,

Je me tiens tellement obligé de l'affection ſi particuliere qu'il vous a pleu de témoigner à Monſieur Daurat, que je ne ſçaurois aſſez à mon gré vous en rendre mes tres-humbles remerciemens: Et il me ſemble que mon Frere me fait tort d'y joindre les ſiens, puis que n'ayant point deſiré qu'il euſt part à la ſupplication que je vous fis pour cette affaire, il eſt raiſonnable que cette faveur ſoit toute pour moy, & qu'il ſe contente d'en recevoir tant d'autres de vous. Permettez-moy donc, Monſieur, s'il vous plaiſt de me vanger de luy, en entrant dans ſes reſſentimens comme il fait dans les miens : Et quelque grande que ſoit l'affection dont vous l'honorez, faites voir que vous eſtes juſte en le condamnant s'il veut pretendre d'eſtre plus que moy.

LET-

LETTRE CCVII.

*A Monsieur ****

MONSIEUR,

Ayant appris de Monsieur de Saint Cyran l'affection qu'il vous a pleu de luy témoigner, je ne serois pas son Amy au point que je le suis, si je n'en avois plus de sentiment que de ce qui me touche. Et ainsi vous ne devez point vous estonner de recevoir des remerciemens de moy, puis que je vous suis plus obligé que luy-mesme. On ne sçauroit faire plaisir à un homme d'un tel merite sans que plusieurs personnes y prennent part; Et ne pouvant, quand je donnerois ma vie pour Monsieur de S. Cyran, reconnoistre assez les preuves que j'ay receües de son amitié, je vous laisse à juger, Monsieur, combien je dois m'interesser à celles qu'il recevra de la vostre; & combien le desir de m'en ressentir me fera rechercher avec soin les occasions de vous faire paroistre par mes services que je suis veritablement.

LETTRE CCVIII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEUR,

Apprenant par les lettres de Mr *** les nouvelles obligations qu'il vous a encore, je ne sçaurois m'empécher de vous en rendre de tres-humbles remerciemens, bien que je sçache qu'ils vous importunent, & que vostre generosité ne desire nulle reconnoissance des faveurs qu'elle fait à ceux que vous honorez de vos bonnes graces. Je vous asseure, Monseigneur, qu'en d'autres occasions je ne seray pas si hardy à vous déplaire : Mais il est juste que vous le pardonniez à un ressentiment qui ne sçauroit ce me semble estre dans l'excez quand je considere le plaisir que vous prenez à obliger mes Amis en toutes rencontres. Je croy que cette lettre vous trouvera sur le chemin de Catalogne, où les armes du Roy ont besoin de vostre presence pour leur conserver du costé du Midy la gloire que vous leur avez acquise du costé du Nord, & faire gouster, par vostre conduite, à ses nouveaux sujets, la douceur de sa domination au milieu mesme des malheurs & des miseres de la guerre. Je prie Dieu, Monseigneur,

gneur, que les effets surpassent encore mes esperances; & que ce ne soient plus mes paroles, mais mes services qui vous témoignent avec combien de passion je suis.

LETTRE CCIX.

A Monsieur le Comte de Guiche sur sa Promotion à la charge de Mareschal de France, en 1641.

MONSEIGNEUR;

En vous témoignant ma joye d'une aussi juste faveur que celle que le Roy vous a faite, je m'acquitte d'un devoir que je veux croire que vous attendez de moy, puisque pour oublier ce que je vous suis il faudroit que vous eussiez perdu le souvenir d'une partie des actions qui vous rendent digne de l'honneur que vous recevez, & qui m'ont rendu vostre serviteur par l'estime qu'elles m'ont donnée de vous, en vous les voyant faire. Je ne suis pas, Monseigneur, assez bon Courtisan pour me resioüir de vous sçavoir Mareschal de France, si vous ne l'estiez par merite. Et vous estes trop genereux pour ne recevoir pas de meilleur cœur de moy que d'un autre le compliment d'un homme, qui sans considerer vostre fortune,

ne regarde que vous-mesme, & qui, si vous n'estiez tel que vous estes, ne seroit pas tant.

LETTRE CCX.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

Vostre billet est si eloquent, si obligeant, & si discret, qu'il faudroit pour y bien répondre avoir toutes ces qualitez en mesme degré qu'elles y paroissent: Mais sans m'arrester aux deux premieres qui ne m'ont nullement surpris, je me plains de l'excez de cette troisiéme qui vous trompe en vous faisant croire que l'on puisse parler de quelque chose qui touche davantage que de parler de vous. Je vous asseure que l'on commença par là, & que l'on ne finit pas si tost que cette belle discretion vous le persuade: Reservez là donc, s'il vous plaist pour d'autres personnes qui vous connoissent & qui vous estiment moins; & ne vous laissez jamais tenter par cette fausse imagination, que vous puissiez avoir plus d'amitié pour eux qu'ils en ont pour vous.

Au mesme.

MONSEIUR,

J'avoüe que s'il y a des entretiens bien utiles, il y en a d'autres bien fascheux : Mais il faut que le bon-heur des uns serve de consolation pour les autres, & n'estre pas si injuste que de pretendre une joye parfaite dans un monde où le jour & la nuit, l'Esté & l'Hyver, la santé & la maladie font connoistre par leur meslange, que nous ne devons esperer des contentemens tous purs que dans cét autre monde, où nous posséderons la source d'une felicité immuable.

LETTRE CCXI.

A Madame la Marquise de Ramboüillet, en luy envoyant une Traduction.

MADAME,

Puis que les fruits de mes jardins ont eu du mal-heur cette année, il faut que je vous en envoye d'autres, dont j'attendray vostre jugement pour sçavoir l'estime que j'en dois faire. S'ils n'avoient point changé de

de terre, je ne ſerois nullement en doute que vous ne les trouvaſſiez admirables: Mais il y a tant de difference entre le Soleil de Rome & celuy de Paris, que j'ay grand ſujet de craindre que l'on puiſſe à peine les reconnoiſtre. Il n'appartient qu'à vous, Madame, de conſerver en France les avantages que vous avez receus de l'Italie, & de porter par tout ce meſme eſprit, & ce meſme jugement qui ont fait reverer ſes loix au delà meſme des bornes juſques où ſes armes ont étendu ſon Empire. Que ſi j'ay mal reüſſy à cultiver ces belles Plantes, j'auray au moins cét avantage que l'on ne ſçaura pas, puis que perſonne que vous ne les ayant encore veuës, l'affection dont vous m'honorez vous donne trop d'intereſt à cacher mes deffauts pour vous permettre de les publier, & pour ne m'empeſcher pas, en me les diſant, de les faire connoiſtre aux autres.

LETTRE CCXII.

A Madame la Grange le Roy.

MADAME,

Si la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'avoit moins touché, je n'aurois pas tant differé à vous répondre:

Mais

Mais j'ay dû m'adresser à Dieu plustost qu'à vous, pour témoigner quel est mon sentiment des graces dont il vous favorise, n'en connoissant point de plus grandes que le courage & la force qu'il nous donne dans nostre foiblesse pour supporter des afflictions qui d'elles-mesmes sont insupportables. Vous sçavez, Madame, que j'en parle par experience, & que je voy encore mieux dans vostre cœur que dans vos paroles le combat de la Nature & de la Grace. Vous estes trop heureuse de faire par son assistance un si bon usage de vos malheurs, & de mettre au pied de la Croix les plus tendres affections d'une Mere, pour devenir Fille de celuy qui nous y a tous regenerez par son sang. Pourquoy pensez-vous, Madame, qu'il vous ait tout osté, si ce n'est pour vous obliger à ne vivre plus que pour luy? Et comment pourriez-vous vous plaindre avec justice de tant de pertes, puis que sa bonté infinie les remplissant toutes, il veut luy-mesme vous tenir lieu de personnes que vous n'avez plus, par une maniere semblable à celle qui luy faisoit dire autresfois que ceux-là estoient sa Mere & ses Freres qui faisoient la volonté de son Pere. Pensons donc seulement, Madame, à plaire à ce Pere tout-puissant que nous avons dans le Ciel; & ne doutons point qu'apres cela JESUS-CHRIST ne nous

tienne

tienne lieu de toutes choſes. C'eſt ce que vous faites beaucoup mieux que moy, & à quoy je devrois pluſtoſt m'exciter par voſtre exemple, que de vous y convier par mes paroles: Mais voſtre humilité ne ſçauroit l'avoir deſagreable; Et je merite que vous me pardonniez ſi dans la compaſſion que j'ay de voſtre douleur, je paſſe pour la conſoler au delà des bornes que je me devrois preſcrire à moy-meſme. C'eſt l'effet d'une veritable amitié que de s'oublier pour ſes Amis: Et ainſi, Madame, je ſerois faſché de n'avoir pas commis une faute qui vous fait connoiſtre combien je ſuis.

LETTRE CCXIII.

A Monſieur de Saint Pierre.

MONSIEUR,

Je n'avois garde d'eſtre en peine de voſtre réponſe, puis que je ſçavois que vous m'aviez répondu dans voſtre cœur, & que connoiſſant vos ſentimens par les miens, je n'avois nul lieu d'ignorer quelle pouvoit eſtre cette réponſe. Jugez je vous ſupplie par là ſi je ſuis capable de rien improuver de ce que vous avez fait, &

ſi

si ma compassion pour les affligez n'est pas aussi grande que vous l'avez creüe. Il me semble que cette estime de vostre conduite & de vostre affection vaut bien ce voyage à pied que vous me proposez pour vous en aller remercier, & que je puis ainsi sans sortir de Pomponne vous rendre des devoirs qui vous seront plus avantageux, & qui me seront moins incommodes. S'ils estoient capables de guerir vos yeux je ne leur donnerois pas ce nom; puis que je ne trouveray jamais de peine à ce qui pourra vous apporter du soulagement, & que quand mes fruits seroient aussi beaux que vous vous les figurez, ce seroient de foibles charmes pour m'arrester lors que je pourrois vous estre utile. Faites apres cela tant de bravades qu'il vous plaira en matiere d'amitié, je ne croiray point qu'elles me deshonorent, & trouveray dans mon cœur des connoissances invincibles pour me persuader que vous ne me sçauriez aymer davantage que je vous ayme.

LETTRE CCXIV.

A Madame la Marquise de Magnelay, sur la mort de Madame la Duchesse d'Halüin, sa Fille, en 1641.

MADAME,

Je n'ay jamais veu si clairement que sur vostre sujet jusques à quel point ceux qui sont à Dieu doivent renoncer à toutes choses ; puis que n'y ayant personne dans le monde qui y eust moins d'attache que vous, il a voulu par l'éloignement d'un Frere si excellent, & par la perte d'une Fille unique, vous mettre en estat de n'avoir plus d'autre partage que luy seul. Que dois-je donc vous dire, Madame, en cette rencontre ? Ne vous plaindray-je point dans la plus sensible affliction que vous estiez capable de recevoir ? Et vous plaindray-je dans cette grace incomparable que Dieu vous fait de vous tenir maintenant lieu de toutes choses, en remplissant de telle sorte vostre cœur de son amour, qu'il n'y a plus d'autre place pour les Creatures, que celles qu'elles y ont en luy, dans lequel seul vous les verrez desormais comme les ruisseaux dans leur source, & commencerez ainsi à vivre dés icy bas de la vie que les Bien-heureux vivent dans

dans le Ciel. Il y a ſi long-temps, Madame, que vous y portez tous vos deſirs, que dans ce combat de la Nature & de la Grace qui ſe paſſe en vous, vous ne ſçauriez vous plaindre de voir la perſonne du monde qui vous eſtoit la plus chere, avoir finy ſes jours ſi Chreſtiennement, que vous avez ſujet d'eſperer pour elle un bon-heur que vous luy auriez acheté de voſtre vie, s'il euſt eſté en voſtre puiſſance. Enfin, Madame, puis que les plus grandes croix ſont les plus grandes faveurs de JESUS-CHRIST lors qu'il les accompagne de ſa grace pour les ſupporter ſaintement, je vous parlerois contre ma conſcience, ſi je vous parlois comme à une perſonne ordinaire, & ne vous avoüois que je ne vous ay jamais trouvée ſi heureuſe que maintenant, pource que je ne vous ay jamais veüe en eſtat de luy faire un ſi grand ſacrifice. Toute voſtre vie n'ayant eſté qu'un exercice continuel de vertu, il eſt juſte que cette derniere occaſion ſerve de couronne à toutes les autres, où vous avez témoigné ſi conſtamment avec l'Apoſtre, que vous ne viviez pas à vous-meſme, mais que JESUS-CHRIST vivoit en vous. Je m'eſtimerois trop heureux s'il me faiſoit la grace de vous imiter en quelque ſorte; Et je vous ſupplie tres-humblement, Madame, de trouver bon qu'au lieu de vous donner des conſola-

tions,

tions, dont je suis si incapable, je vous demande part à vos prieres en ce temps où se trouvant meslées avec vos larmes, elles sont plus agreables à Dieu qu'elles ne furent jamais, & que je suis plus que je ne vous le sçaurois dire.

LETTRE CCXV.

A Monsieur le Premier President Molé, sur sa promotion à cette charge.

MONSIEUR,

Tous les gens de bien doivent recevoir un tel contentement de voir les personnes de vostre merite & de vostre vertu élevées dans les grandes dignitez, que quand je ne serois pas vostre serviteur au point que je le suis, je me tiendrois neantmoins obligé de me resioüir du choix que le Roy a fait de vous pour remplir l'une des plus importantes charges du Royaume : Mais, Monsieur, je fais depuis tant d'années une profession si particuliere de vous honorer, que je ne serois pas content de moy-mesme, si mes sentimens n'estoient extraordinaires pour ce qui vous touche, & si je ne vous souhaittois tousiours plus de bon-heur que vostre moderation ne vous permet d'en desirer.

sirer. Ainsi, Monsieur, j'ay grand interest que vous ne receviez pas comme un compliment ordinaire le devoir dont je m'acquite; Mais que vous me fassiez s'il vous plaist la faveur d'en juger selon l'ancienne connoissance que vous avez de la passion avec laquelle je suis.

LETTRE CCXVI.

A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, sur la mort de sa Niece.

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la mort de cette petite, que vous ne consideriez pas seulement comme vostre Niece, mais comme vostre veritable Fille, & qui l'estoit beaucoup plus que de ceux qui luy avoient donné la vie du corps, puis que vous travailliez sans cesse par vos soins & par vos prieres pour luy acquerir celle de l'ame. Il paroist si visiblement que Dieu les a exaucées, que j'estime qu'il y auroit de l'ingratitude à s'affliger d'un effet si visible de sa grace. On contestoit sur la terre à qui auroit cét Enfant, que les uns vouloient nourrir pour le Ciel, & les autres pour le Monde. Il est venu en qualité de Souverain

rain Juge terminer luy-mesme ce different, & l'enlever d'entre les hommes pour luy donner place parmy les Anges. Ainsi il vous a accordé dés maintenant ce que vous desiriez avec tant d'ardeur qu'il vous accordast un jour ; Il a prevenu vos souhaits ; & a fait marcher devant vous celle que l'on eslevoit avec tant de soin pour luy apprendre à vous suivre. Je croy qu'il seroit difficile de remarquer une predestination plus manifeste: Mais cela n'empesche pas que la foiblesse humaine ne mesle des regrets avec la joye de l'esprit : Et je ne sçaurois assez vous témoigner les sentimens qu'en a eus Madame *** non seulement à cause que tout ce qui vous touche luy touche le cœur, mais pour ce qu'elle aymoit d'inclination cette Petite, & d'un inclination tres-forte. Quand à moy, le nom de Pere qu'elle me donnoit, & les suites apres lesquelles cela estoit arrivé, joint à ce qu'elle avoit le bon-heur de vous estre, m'engageoient de telle sorte à l'aymer, que je ne la pouvois considerer que comme l'un de mes Enfans: Ce qui m'oblige à rendre mille graces à Dieu avec vous de la grace incomparable qu'il luy a faite de la tirer du Monde avant qu'elle fust en âge de l'avoir beaucoup offencé.

LETTRE CCXVII.

A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Ne vous estonnez vous point de la rencontre qui fait qu'apres un si long silence je recommence sans aucun dessein à vous écrire le premier jour de l'année? En verité je croy que Dieu l'a permis pour nous faire voir qu'il est l'autheur de nostre amitié, puis que dans une Feste où l'Eglise nous apprend à nous retrancher de la plusspart, & quasi de toutes les choses du monde, il nous reünit de nouveau en m'obligeant à vous parler, non pour vous entretenir de choses ordinaires, mais pour répandre mon cœur dans le vostre, ainsi que j'ay tousiours fait depuis nostre separation, ne vous ayant jamais écrit qu'il ne m'en ayt donné le desir, & que je ne vous aye parlé comme à moy-mesme. Vous me demandez compte de mes occupations depuis un an, je vous le rendray s'il plaist à Dieu. Mais ce ne sçauroit estre que dans quelque temps, durant lequel je vous supplie de luy demander pour moy en vos prieres que ce que j'ay fait avec intention de servir à autruy ne me soit pas inutile. Vous verrez que je ne vous y ay nulle-

ment oublié : mais il ne vous en faut pas dire davantage. J'eſpere que quelques mois vous apprendront le reſte ; & que cela me fera paſſer, bien qu'abſent, quelques heures avec vous dans la ſolitude. Dites moy je vous ſupplie ſi vous l'aymez touſiours de plus en plus. Le lieu d'où je vous écris cette lettre vous exempte de me faire la meſme queſtion, puis qu'il ne faut pas la haïr pour eſtre volontairement à la Campagne en cette ſaiſon, ayant des Amis ailleurs dont tout ce que je vous ay dit eſt beaucoup au deſſous de leur vertu, & de la grace que Dieu m'a faite de me donner part en leur cœur. Je ne ſçay pas quel gré vous me ſçavez de n'avoir pû eſtre content juſques à ce que vous y en euſſiez auſſi : Mais je ſçay que quand je vous aurois donnée plus de bien que vous n'en avez, je ne vous aurois pas fait un ſi grand preſent. Je vous ſupplie de me mander des nouvelles du profit que font Meſſieurs vos Enfans d'un temps auſſi precieux que celuy que vous leur donnez. Faites les s'il vous plaiſt ſouvenir qu'ils ont en moy le meſme Amy que les miens ont en vous, & qu'ils doivent faire quelque eſtime d'un treſor ſi rare.

LET-

LETTRE CCXVIII.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Vostre modestie ne vous sçauroit permettre de comprendre combien je vous honore, pour ce que mon estime pour vous étant fondée sur vostre merite, il faudroit que vous en eussiez une aussi haute opinion que moy, pour connoistre quels sont en cela mes sentimens: Mais j'aurois peur de vous déplaire en meslant des loüanges aux remerciemens que je vous dois de l'affection que vous me faites la faveur de me témoigner. Je vous supplie tres-humblement, de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui s'en tienne plus obligé; & qu'encore que j'aye perdu mon droit d'ainesse par l'amitié dont vous honorez mon Frere, je ne luy cederay jamais dans le desir de vous servir. Je luy dis souvent qu'il est trop heureux de ce qu'à mon advis il n'y a personne qui ayt plus de part que luy dans vostre cœur; Et je ne le feray pas moins si ne nous considerant que comme une mesme chose, il vous plaist d'avoir la mesme creance de la verité avec laquelle je suis.

LETTRE CCXIX.

A la Mere Marguerite de la Misericorde Carmilite à Troyes, sur l'embrazement de ce Monastere.

MA Reverende Mere,

Ce ne seroit pas prendre la part que je dois à tout ce qui vous touche que de ne vous pas témoigner mon ressentiment de l'accident arrivé à vostre Monastere; Et c'est beaucoup plustost cette raison qui me porte à vous écrire, que non pas pour vous consoler, sçachant assez que vous n'avez point besoin de consolation dans les choses que Dieu permet qui vous arrivent. Il vous suffit, ma Mere, d'estre asseurée par la foy que tout reüssit au bien des Eleuz, pour ne vous point affliger qu'une Maison destinée à son service soit destruit par le feu, puis que vous ne vous affligerez pas mesme lors que le temple qu'il veut avoir en vostre corps sera un jour destruit par la mort. Il est arrivé à vostre Monastere ce qui arrivera à tout l'Univers. Et quelle impression peut faire cela dans une ame comme la vostre, sinon de l'obliger à reconnoistre par avance dans la ruine de quelques Creatures, qu'il faut qu'un jour elles soient toutes anean-

aneanties; & que les hommes seuls subsisteront ou par la misericorde de Dieu dans le Ciel, ou par sa justice dans les Enfers: Mais ce n'est pas à moy à vous dire ce que je devrois apprendre de vous; Pardonnez le s'il vous plaist à mon affection qui ouvre mon cœur lors que je vous écris, & ne me donne pas le loisir de faire des reflections pour ce que je vous parle comme à moy-mesme. Je ne vous demande point si vous agissez ainsi vers moy, sçachant bien que cela ne sçauroit estre autrement, puis que Dieu seul estant le principe de nôstre amitié, une mesme cause produit en nous les mesmes effets.

LETTRE CCXX.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur ce que s'en allant Vice-Roy en Catalogne, il s'estoit arresté pour faire la guerre dans le Comté de Roussillon, en 1642.

MONSEIGNEUR,

Si je differois à vous écrire jusques à vostre arrivée en Catalogne, je voy bien que je m'acquitterois trop tard de ce devoir, puisque ne vous contentant pas des perils où ce grand employ vous appelle, vous en cher-

chez d'autres en chemin, pour embellir l'entrée triomphante que l'on vous prepare à Barcelonne, des trophées que vous aurez remportez dans le Roussillon, & faire voir à ces nouveaux sujets de la France la grandeur du Prince auquel ils se sont donnez, dans la grandeur des actions de celuy qui le represente. Il faut avoüer, Monseigneur, que dans la violente passion que vous avez d'acquerir de la gloire, & de rendre des services signalez à vostre Maistre, vous n'avez pas sujet de vous plaindre de la Fortune, puis qu'elle ne pouvoit vous en offrir une occasion plus favorable. Si vostre charge vous eust obligé de vous opposer à ce grand effort, vous n'auriez fait que ce que l'on attendoit de vous, en faisant tout ce qui se pouvoit faire en cette rencontre ; Et si elle estoit moins considerable, elle n'auroit pas assez d'éclat pour répondre à la gererosité qui vous a poussé à l'entreprendre : Mais vous porter volontairement à une occasion si perilleuse ; & cette occasion importer de tout pour le plus grand evenement de cette longue & sanglante guerre, c'est a mon advis le comble de ce que vostre ambition pouvoit souhaitter. Vostre seule presence, Monseigneur, a empesché jusques icy les principales forces de nos Ennemis d'asseurer la plus im-

portante

portante de leurs Places : Et ſi elle tombe enfin ſous les armes victorieuſes du Roy, quelques glorieux que ſoient les ſuccez que ſa Majeſté peut ſe promettre dans l'Eſpagne, il en devra une grande partie à voſtre conduitte, & à voſtre valeur. Perpignan ne ſe doit pas ſeulement conſiderer comme une Place, mais comme une Province entiere, & une Province qui donne l'entrée dans pluſieurs Royaumes. Toute ma crainte, Monſeigneur, eſt que vous laiſſant emporter à voſtre courage vous continuiez à vous hazarder avec tant d'excez. Je ſçay que vous pourrez dire que j'en parle pour mon intereſt; & je l'avoüe : Mais mon intereſt eſtant ſi juſte & ſi raiſonnable, pourquoy ne le conſidererez vous pas? ſans me faire ainſi à tous momens courir fortune de perdre, dans la perte ſi publique que feroit la France, l'une des perſonnes du monde de qui je ſuis avec le plus de ſujet, & de paſſion.

LETTRE CCXXI

A Madame de la Grange le Roy, ſur la mort de Madame la Marquiſe d'Inteville ſa Fille.

MADAME,

Cette derniere douleur que je conſidere comme le comble de tant d'autres me ſurprend & me touche de telle ſorte, que je ſerois plus propre à pleurer avec vous qu'à vous conſoler. Il ne vous reſtoit qu'une Fille unique pour eſſuyer les larmes que la multitude de vos afflictions vous faiſoit répandre; Vos ſentimens eſtoient devenus les ſiens; elle imitoit voſtre pieté; ſa vertu redoubloit voſtre amour pour elle; & vous n'oſiez vous trop plaindre de vos mal-heurs dans les conſolations que vous receviez de ſes devoirs & de ſa preſence. Aujourd'huy que par un changement eſtrange vous vous ſentez ravir par ſa mort, la derniere table qui vous reſtoit de tant de naufrages, vous vous trouvez dans une effroyable ſolitude, & de quelque coſté que vous jettiez les yeux, vous n'y voyez que les images de vos pertes. Tout cela, Madame, n'eſt que trop vray à parler humainement: Mais il ne l'eſt pas à parler ſelon le

langage

langage de la foy : Car Madame vostre Fille n'est point morte, puis que la maniere dont elle a vescu vous doit faire esperer qu'elle vit à present avec Dieu de la seule veritable vie; Et vous n'estes point seule, puis que celuy qui se nomme le Pere des affligez, & le Dieu de toute consolation est plus uny que jamais à vostre cœur, & vous tient lieu de toutes choses. Croyez seulement, Madame, cela seul suffit pour vous consoler. Pourriez-vous estre Chrestienne, & vous estonner de voir mourir des creatures, dont le Createur a bien voulu mourir pour leur salut? Pourriez-vous estre fidele à ce souverain Maistre, & vous plaindre de ce qu'il vous détache de tout le reste pour vous attacher entierement à luy ? Et pourriez-vous vous estimer mal-heureuse lors que ne regardant plus la terre que comme un lieu de douleurs & de miseres, vous portez continuellement dans le Ciel tous vos vœux & toutes vos esperances? Courage, Madame, vostre sousmission ordinaire aux volontez de celuy à qui vous devez tout, vous fera un jour recouvrer vos pertes avec tant d'avantage dans le bon-heur de l'eternite, que vous benirez les afflictions qui vous rendent maintenant le sujet de la compassion de tout le monde. C'est icy comme la derniere épreuve de vostre vertu; & je penserois luy faire tort, si je n'esperois que

les effets la feront voir auſſi grande que le croit, & que le ſouhaite.

LETTRE CCXXII

Au Pere le Jeune Jeſuite, & Superieur des Miſſions de Canada.

MOn Reverend Pere,

Si vous aviez pû voir dans mon cœur avec quelle joye j'ay receu voſtre lettre, vous vous confirmeriez encore dans la creance, que Dieu ſeul a eſté l'auteur de noſtre amitié, puis qu'il n'y a que luy qui ſoit capable de former de ſi puiſſantes impreſſions daus les eſprits entre des perſonnes qui ne ſe ſont veües qu'une ſeul fois. Mais il ne faut pas trouver eſtrange que celuy qui eſt Maiſtre des temps agiſſe ſans temps quand il luy plaiſt, & que toute l'étenduë d'une grande partie du Monde ſoit incapable de diviſer ceux qu'il a voulu unir pour eſtre un jour, comme je l'eſpere de ſa miſericorde, une meſme choſe avec luy. Que vous eſtes heureux, Mon Pere, dans la grace ſi extraordinaire qu'il vous fait de luy conſacrer ainſi voſtre vie, pour aller en ce nouveau Monde declarer la guerre à ſes Ennemis, & leur arracher d'entre les

mains

mains ces Ames qu'il est venu rachepter au prix de son sang ! Que vous estes heureux, Mon Pere, d'estre prest à toute heure de répandre le vostre pour une si juste querelle ; & d'affranchir, par les eaux du Baptesme, des supplices d'un feu eternel ces pauvres Sauvages, dont une seule ame luy est plus chere que tous les Empires de la terre. Quelques grands que soient vos travaux, quelques perilleux que soient vos combats, ils ne sçauroient égaler les recompenses & les couronnes qui vous attendent dans le Ciel pour une entreprise si sainte & si glorieuse. Je vous conjure, Mon Pere, que ces importantes occupations, en comparaison desquelles toutes les autres sont dignes de mépris, ne vous empeschent pas de vous souvenir de moy : Et puis que Dieu vous a mis au cœur que nostre conversation doit estre eternelle, n'oubliez jamais s'il vous plaist que ces paroles, que son esprit vous a fait écrire, vous engagent à avoir soin devant luy d'un pauvre pecheur, qui dans une autre extremité du Monde vous souhaite toutes les benedictions qu'il se desire à luy-mesme. Dieu m'avoit donné, dans vostre Compagnie, en la personne du Pere d'Haraucour un homme admirable, & qui ne m'aymoit pas moins que sa vie ; & me l'ayant osté pour le tirer à luy, je croy fermement que

par ſes prieres il me le redonne maintenant en vous. Conſentez s'il vous plaiſt, mon Pere, que ma creance ne ſoit pas vaine, ainſi que j'ay ſujet de l'eſperer, voyant que par une rencontre admirable Monſieur l'Abbé de Saint Cyran mon intime Amy, que je puis dire ſans crainte eſtre l'un des plus vertueux & des plus grands perſonnages de noſtre Siecle, eſt entré en voyant voſtre lettre, dans les meſmes ſentimens pour vous, qu'il avoit pour ce grand Religieux, lequel l'aymoit de telle ſorte, que je ne ſçaurois recevoir une plus grande joye que de connoiſtre que vous luy ſuccediez en cette affection. Et ſi vous aviez pû voir avec quelle inſtance Monſieur de Saint Cyran m'a dit de le recommander à vos prieres, vous jugeriez je m'aſſeure qu'il faut que Dieu ait puiſſamment agy en cela, dont j'aurois tort de m'étonner ſçachant le plaiſir qu'il prend d'eſtre luy-meſme le lien de ſes plus particuliers ſerviteurs, & n'eſtimant pas qu'il y en ait aujourd'huy qui ſoient plus parfaitement à luy que vous deux. Vous faites ce que Monſieur de Saint Cyran feroit s'il eſtoit en voſtre place; & il fait ce que vous feriez ſi vous eſtiez en la ſienne: Soyez bien ayſe, Mon Pere, de ce qu'il leve les mains au Ciel durant que vous combattez; ſes prieres ne nuiront pas à vos victoires; & la confiance qu'il

qu'il a aux vostres n'est pas à mon advis une des moindres marques combien Dieu vous ayme. Je m'estimeray trop heureux si je puis estre, comme je me le promets, l'entremetteur d'une si heureuse connoissance, puis que cela ne sçauroit estre sans que vous me croyez autant que je le suis.

LETTRE CCXXIII.

A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur son Combat du 29. Janvier 1642. contre les Espagnols dans le Comté de Roussillon.

MONSEIGNEUR,

Je ne sçaurois trop vous remercier de la faveur que vous m'avez faite de m'envoyer la Relation de vostre dernier Combat. Je sçavois desia par le bruit commun que vous y aviez fait au delà de ce que l'on eust osé esperer du peu d'hommes que vous aviez. Mais je ne pouvois m'imaginer, qu'estant si foible vous eussiez en combattant tousiours poussé les Ennemis jusques aux portes de Perpignan. Cette action me semble si grande, qu'à en juger selon la verité, elle vous est beaucoup plus glorieuse, que si estant aussi fort qu'eux, vous eussiez

euſſiez fait tomber cette Place ſous la domination du Roy, apres l'avoir ainſi reduite aux dernieres extremitez. Ce ne ſont pas les heureux ſuccez, mais la conduite & le courage qui font ſignaler les grands Capitaines: Vous pouviez, Monſeigneur, en faiſant beaucoup moins que vous n'avez fait, achever la plus importante conqueſte de toute cette longue guerre, ſi vous euſſiez eu des forces proportionnées à la grandeur de ce deſſein. C'eſt en des occaſions ſemblables à celles où vous vous eſtes trouvé depuis trois mois, que l'on fait voir juſques où peuvent aller les derniers efforts de l'eſprit & du cœur, qui ne ſçauroient paroiſtre lors que l'on n'a point ainſi à combattre des difficultez abſolument invincibles. Ce vous eſt plus d'honneur de vous maintenir encore dans Elne, que d'avoir avec une plus puiſſante Armée triomphé de tout le Rouſſillon; Et je vous avoüe, Monſeigneur, que ce m'eſt une extreme joye de pouvoir faire voir par une Relation ſi exacte, ce que vous avez fait dans une rencontre ſi extraordinaire. Je m'eſtimerois heureux ſi j'en pouvois trouver de vous témoigner par mes ſervices que je reſſens comme je dois les obligations qui me font eſtre.

LET-

LETTRE CCXXIV.

A Monſieur d'Aiguebonne Ambaſſadeur du Roy en Piedmont.

MONSIEUR,

Ne craignez pas s'il vous plaiſt que je faſſe ce tort à noſtre amitié que de vous recommander celuy qui vous rendra cette lettre. Il ſuffit que vous ſçachiez qu'il eſt mon Fils, pour le traitter comme s'il eſtoit le voſtre ; & je n'ay qu'à vous remercier par avance de tant de faveurs que vous luy ferez : Mais mes remerciemens ne ſeront rien en comparaiſon de ceux de Monſieur de Chaudebonne, qui par l'amour qu'il a pour les complimens, ſera ravy d'avoir rencontré cette occaſion de vous en faire ; & ſous pretexte qu'il eſt voſtre Frere, vous perſuadera, ſi vous le voulez croire, qu'il eſt davantage que moy.

LETTRE CCXXV.

A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

Si l'estime que j'ay pour vostre merite, & la joye que je recevrois de vous en pouvoir donner des preuves par mes services, suffisoient à vous faire aymer une personne qui ne vous est connuë que de nom, je devrois esperer beaucoup de part en vos bonnes graces, puis qu'il y a long-temps que la reputation de vostre vertu m'a rendu vostre serviteur, & que j'aurois pris un extreme plaisir de vous le pouvoir témoigner par mes actions : Mais comme il n'est pas raisonnable, que vous estant si inutile vous m'aymiez pour l'amour de moy-mesme, je ne voy pas que vous puissiez vous defendre de m'accorder cette faveur en consideration de Monsieur de Morangis ; puis que c'est l'un des meilleurs Amis que vous & moy ayons au monde, & qu'il n'a pû souffrir que mon Fils aille servir dans vostre Gouvernement, sans vous témoigner combien il souhaitte que vous m'obligiez en sa personne. Je ne sçay Monsieur, si la passion de Pere m'aveugle : Mais j'estime que vous ne le

ne le jugerez pas indigne de vostre affection, & qu'au moins vous trouverez en luy un assez grand mespris du bien pour avoir sujet de croire que ce n'est pas en cela qu'il estime que consiste la bonne fortune d'un homme de cœur. Ce luy en sera une bien grande à mon gré s'il peut acquerir quelque part dans le vostre ; Et si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous servir, j'espere de vous faire connoistre qu'il n'y a personne qui ressente davantage que moy les faveurs qu'il reçoit, ny qui soit avec plus de verité.

LETTRE CCXXVI.

A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

En me faisant une grande faveur, vous me rendez une grande justice, lors que vous m'honorez de la creance que personne n'est tant vostre tres-humble serviteur que moy. Les considerations qui m'y obligeat sont telles que je m'estimerois coupable devant Dieu si j'y manquois : Et si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous en donner des preuves, j'espere de vous faire connoistre la difference qu'il

qu'il y a entre les devoirs intereſſez, & ceux qui partent d'une affection auſſi pure que la ſource qui produit les miens eſt élevée au deſſus de toutes les conſiderations de la Terre. Le deſir que vous témoignez, de ravoir Mr. *** n'eſt pas ſeulement, Monſeigneur, une marque de voſtre bon naturel que l'on ne ſçauroit trop loüer, c'en eſt auſſi une de voſtre jugement, ne craignant point de vous dire que ſi dans les ſentimens où Dieu l'a mis il retourne auprès de vous, ce vous ſera un ſi grand bon-heur, que vous ne ſçauriez à mon avis le trop eſtimer. Je vous ſupplie tres-humblement de croire que je n'oublieray rien pour cela de tout ce qui ſera en ma puiſſance; ma paſſion pour voſtre veritable bien me le faiſant ſouhaitter avec ardeur, pour ce que je ſçay combien il eſt difficile de trouver un homme qui ait toutes les qualitez neceſſaires pour bien remplir cette place. Que ſi je vous parle douteuſement de ſon retour, ne vous en eſtonnez pas s'il vous plaiſt, puis que lors que l'on a gouté la douceur de n'eſtre qu'à Dieu, & renoncé à tous les intereſts du Monde, il faut ſe faire une merveilleuſe violence pour ſe r'engager au ſervice des hommes, quelques grands qu'ils puiſſent eſtre; & qu'à moins que d'avoir une charité toute extraordinaire pour

cux,

eux, on ne sçauroit se resoudre de les preferer à soy-mesme.

LETTRE CCXXVII.

A Monsieur le President Barillon.

MONSIEUR,

Il est bien raisonnable que j'employe le premier moment que je puis dicter une lettre, à vous témoigner combien je ressens les preuves si extraordinaires que j'ay receues de vostre amitié durant ma maladie : Mais quoy que je vous en puisse dire vous n'en sçaurez que la moindre partie, si Dieu mesme ne vous le fait connoistre ; les paroles estant si fort au dessous de ce qui se passe dans mon cœur, que j'ay quasi honte de m'en servir pour vous faire voir ma reconnoissance. Si Monsieur vostre Frere sçavoit celle que je conserve de l'action si signalée que Dieu luy a donné la force de faire, il verroit en moy une telle estime de sa vertu, que cela donneroit peine à sa modestie. Ma joye de vous sçavoir ensemble est plus grande que je ne vous la sçaurois representer : Et elle iroit jusques à l'excez, si ces quatre Freres dont vous me parlez se pouvoient voir quelques journées

pour

pour s'entretenir de toutes choses avec une pleine confiance. Souvenez-vous je vous supplie que vous estes engagé de parole & par écrit à considerer comme tels, ces deux personnes en qui vous avez icy l'un & l'autre d'autres vous-mesmes.

LETTRE CCXXVIII.

A Monsieur le Prince de Guimené.

MONSEIGNEUR,

Quand tant d'autres obligations ne m'auroient point desia attaché plus estroitement que personne du monde à vostre service, & à celuy de toute vostre Maison; les extremes soins que Madame vostre Femme m'a fait l'honneur d'avoir de moy dans l'estat où je me suis veu, & l'interest que j'ay reconnu par vos lettres qu'il vous a pleu de prendre à ma vie, vous doivent donner à l'un & à l'autre un si grand pouvoir d'en disposer, que je veux croire, Monseigneur, que vous avez trop de bonne opinion de moy pour douter que je ne l'employasse avec joye pour vous témoigner mon ressentiment. Le lieu d'où cette lettre est dattée quoy qu'en estant une foible preuve est la plus forte que j'en pouvois donner dans

la

la foiblesse où je suis encore, puis que les premiers devoirs sont souvent preferez aux plus grands, comme estant la veritable marque du principal mouvement du cœur, que j'ay apporté tout entier chez vous, pour satisfaire à la reconnoissance la plus legitime que je suis obligé de rendre apres Dieu à une personne qui a daigné se tant abaisser, que de m'assister au delà de toutes les charitez imaginables lors que j'ay esté à la veille de la mort. J'avoüe, Monseigneur, que vous avez eu quelque raison de l'apprehender pour moy, puis qu'encore que je vous sois fort inutile, il est neantmoins fascheux de perdre un serviteur si passionné & si fidelle, que l'on puisse en toutes choses s'y confier comme à soymesme. Je suis.

LETTRE CCXXIX.

A Monsieur Goulas Secretaire des Commandemens de Monseigneur le Duc d'Orleans.

MONSIEUR,

Bien que je ne sois pas encore en estat de pouvoir écrire de ma main, je ne sçaurois differer davantage à vous témoigner mon extreme ressentiment de ce que Monsieur

ſieur de Chaudebonne m'a fait ſçavoir que vous luy avez mandé ſur mon ſujet. Dieu m'a donné une ſi forte inclination pour la perſonne & pour le ſervice de ſon Alteſſe Royalle, que je ne puis aſſez vous dire l'impreſſion que fait dans mon cœur le bon office qu'il vous a pleu de me rendre avec tant de ſoin, pour luy faire connoiſtre en une occaſion ſi particuliere, juſques à quel point va mon zele pour ce qui le touche. Vous ſçavez, Monſieur, que comme il n'a jamais eſté meſlé d'aucun intereſt, je vous l'ay touſiours fait paroiſtre égal en tout temps: Et s'il eſt capable d'accroiſſement, c'eſt ſans doute dans ces facheuſes rencontres, où Dieu permet que les plus Grands puiſſent tomber, pour les faire ſouvenir qu'ils ſont hommes comme les autres, & leur donner lieu d'éprouver la fidelité de leurs veritables ſerviteurs. Je vous ſupplie, Monſieur, que je vous aye encore l'obligation de confirmer ſon A. R. dans la creance qu'elle m'a touſiours fait l'honneur d'avoir, que j'eſtois des premiers de ce nombre. Je vous fais dautant plus hardiment cette priere, que ne pretendant plus rien dans le monde, elle ne peut eſtre ſuſpecte d'aucun intereſt, & que ſon A. R. eſt aſſez clairvoyante & me connoiſt aſſez, pour avoir remarqué dans mes actions que je ne l'ay jamais aymé que pour l'amour de luy-meſme.

me. Je ne penſe pas devoir faire des excuſes d'uſer de ce terme en parlant d'un grand Prince, puis que Dieu a ſi agreable que l'on en uſe en parlant de luy, & le prefere à tous les autres plus reſpectueux en apparence, mais moins en effet. Pour ce qui eſt de vous, Monſieur, il faudroit que vous viſſiez mon cœur pour connoiſtre quels ſont mes ſentimens de ceux que Monſieur de Chaudebonne a dit à mon Frere que vous avez eus ſur ma maladie. Vous verriez que ſi noſtre ancienne amitié va touſiours croiſſant en vous, elle fait en moy le meſme effet; & que vous ne pourriez ſans la bleſſer, pretendre de rencontrer jamais un Amy plus ſincere & plus veritable. Je vous avoüe que plus je vas avant, & plus je reconnois que le bon-heur d'en avoir de tels eſt la plus grande douceur de la vie; & je trouve tout le reſte ſi fort au deſſous, que nous en jugerions tres-mal ce me ſemble, ſi nous croyions avoir l'un & l'autre un riche threſor. Aprés cela, Monſieur, ne ſeroient-ce pas des paroles inutiles que de vous proteſter qu'il n'y a perſonne qui ſoit plus que moy.

LET-

LETTRE CCXXX.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Ayant à peine pû écrire les quatre lignes que vous avez veües, j'attendois tousiours que ma main se fortifiast pour vous rendre un semblable devoir : Mais une douleur causée par ma maladie m'ayant depuis huit ou dix jours arresté au lit, j'ayme mieux dans ma foiblesse me servir d'une main empruntée, que de differer davantage à vous témoigner jusques à quel point je ressens les extremes bontez que vous avez eües pour moy dans le peril où j'ay esté, & les nouvelles asseurances qu'il vous plaist me donner de vostre amitié par vos dernieres lettres à mon Frere. Je vous supplie, Monsieur, de croire que si je ne suis pas assez heureux pour la meriter par mes services, au moins ne m'en rendray-je pas indigne manque de reconnoissance, puis que vous ayant tousiours incomparablement plus honoré par la consideration de vostre merite, que par les avantages que la Fortune vous donnoit, & vous devoit donner beaucoup plus grands; il me semble que l'estime que j'ay pour vous est maintenant plus pure, & par consequent

ſequent plus parfaite qu'elle n'eſtoit, puis qu'elle ne regarde que vous meſme : Et je vous laiſſe, Monſieur, à juger par là, combien je tiens mon Frere heureux dans la creance que j'ay qu'il n'y a perſonne qui ait plus de part que luy en vos bonnes graces, dont je vous avoüe que juſques icy j'avois eu, bien que poſſible injuſtement, quelque jaloufie : Mais il me ſemble que voſtre derniere lettre me donne entrée dans l'entiere confiance que vous avez en luy, par le ſouhait ſi obligeant que vous faites que j'euſſe part à vos entretiens dans les allées de Pomponne. Je vous aſſeure, Monſieur, que ce ſeroit l'une des plus grandes joyes que je ſçaurois jamais recevoir, & que s'il ſe pouvoit je revolerois volontiers avec vous dans voſtre agreable ſolitude, que je ne ſçaurois m'empeſcher d'accuſer d'injuſtice en ce qu'elle dérobe au public l'un des hommes de France le plus capable de ſouſtenir la dignité des premieres Charges. Je penſe, Monſieur, que vous me connoiſſez aſſez pour ſçavoir que je ſuis ſi ennemy de la flatterie, que mes paroles, en parlant de vous, ſont touſiours au deſſous de la haute opinion que j'en conçois. Et je ne ſeray jamais content juſques à ce que je puiſſe avec raiſon pretendre autant de part que mon Frere à l'honneur de vôtre amitié, en vous faiſant voir par mes ſervices qu'il n'eſt pas davantage.

LETTRE CCXXXI.

A Messieurs les Officiers du Bailliage de Mortain en Normandie.

MESSIEURS,

Si l'extreme foiblesse qui me reste encore de ma maladie m'eust plustost permis de rendre réponse à la lettre si obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire, je n'aurois pas differé jusques à cette heure à vous en témoigner mon ressentiment. Et c'est beaucoup plus à moy que non pas à vous, à remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite de desirer de vous servir dans une rencontre où c'estoit le servir luy-mesme que d'avoir du zele pour vostre innocence. Elle a paru si clairement que je n'ay pû voir sans un sensible déplaisir que vous n'avez pas eu tout ce que vous deviez attendre de la Justice : Mais vous sçavez mieux que moy, Messieurs, que c'est en semblables occasions qu'il faut principalement adorer les Jugemens de Dieu, qui souvent ne permet pas que les hommes reçoivent toute la satisfaction qui leur est deuë, afin de les tenir dans l'humilité, & leur fait beaucoup plus de faveur en empeschant par ce moyen que leur esprit ne s'éleve trop, que

que s'il leur accordoit l'accompliſſement de leurs deſirs, quoy que juſtes en apparence. Ainſi je me reſioüis encore davantage pour vous des graces cachées que Dieu vous a faites, que de celles qui paroiſſent aux yeux de tout le monde; & ne doute nullement que vous n'executiez avec tant de conſtance & de fidelité la reſolution que vous avez priſe d'eſtre à l'avenir plus que jamais, dans l'eſtenduë de voſtre pouvoir, les continuels deffenſeurs de l'innocence opprimée, qu'il n'y aura point de lieu en France où les Veuves, les Orphelins, & les Pauvres trouvent dans le courage, & dans l'invincible equité des Juges un azile plus puiſſant contre la violence des Grands & des Riches. C'eſt ainſi, Meſſieurs, que vous pouvez rendre principalement à Dieu la reconnoiſſance que vous luy devez de s'eſtre declaré ſi viſiblement voſtre Protecteur: Et je vous avoüe que je ne ſçaurois recevoir une plus grande joye, que d'apprendre deſormais que les Officiers de Mortain peuvent ſervir d'exemple à tous les autres dans un miniſtere auſſi ſaint que celuy de la Juſtice, qui n'eſt pas ſeulement une portion de la puiſſance Royale dépoſée entre leurs mains, mais une portion de la puiſſance de Dieu meſme qu'il a dépoſée entre les mains des Roys pour le repreſenter ſur la terre.

C'eſt là toute la recompenſe que je deſire de mon affection à vous ſervir, qu'il vous a pleu d'eſtimer beaucoup plus qu'elle ne le merite, encore qu'il ſoit vray que l'on ne ſçauroit eſtre plus que je ſuis.

LETTRE CCXXXII.

A Monſieur Bouthillier Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Il faut avoüer que vous ſçavez obliger d'une maniere ſi extraordinaire que l'on ne ſçauroit aſſez le reconnoiſtre. J'ay veu Monſieur *** & appris de luy comme ſans que je vous en euſſe ſupplié vous avez voulu me conſiderer dans ſon affaire, qui luy eſt devenuë encore plus ſenſible par l'extreme obligation qu'il vous en a, que par l'importance dont elle luy eſt. Si vous aviez pû entendre, Monſieur, ce qu'il m'a dit ſur ce ſujet; & de quelle ſorte il ſçait connoiſtre & eſtimer le plaiſir que vous prenez d'accorder à vos Amis les choſes juſtes; & de les leur accorder de ſi bonne grace que voſtre civilité en redouble encore le prix, vous jugeriez je m'aſſeure que vous n'en avez jamais uſé pour

pour personne plus digne que luy d'en avoir receu des effets. Ceux que j'ay éprouvez, Monsieur, durant ma maladie de l'honneur de vostre affection sont si extraordinaires, & me touchent de telle sorte, que je ne sçaurois vous en remercier assez à loisir, ny assez à mon gré, que dans vos belles allées de Pons; & je me plains à vous, Monsieur, de ce que l'extreme foiblesse qui me reste encore, m'oste l'esperance de joüir cette année de ce bon-heur; & de vous témoigner à mon ayse dans le repos de la campagne, qu'ainsi que vos bontez pour moy n'ont point de bornes, il n'y en aura jamais aussi au pouvoir qu'elles vous donnent de disposer de moy comme de vous mesme.

LETTRE CCXXXIII.

A Monsieur de Fabert Gouverneur de Sedan.

MONSIEUR,

J'estime trop vostre merite, & vous m'avez promis trop d'amitié, pour ne me sentir pas obligé de vous témoigner ma joye du choix que le Roy a fait de vous pour confier à vos soins & à vostre courage l'une

des plus importantes de ſes Places. Permettez-moy donc je vous ſupplie de vous dire juſques à quel point la connoiſſance que j'ay de voſtre vertu me fait prendre part à ce qui vous touche : Et puis qu'outre l'affection qui nous unit, nous le ſommes encore par l'honneur que nous portons à la memoire de Monſieur le Cardinal de la Vallette, dont je ſuis aſſeuré que le ſouvenir ne mourra jamais non plus dans voſtre cœur que dans le mien, faites-moy s'il vous plaiſt, Monſieur, la faveur de croire, que ny noſtre éloignement ny mon long ſilence lors qu'il ne s'offre point d'occaſions de le rompre, ne ſçauroient empeſcher que je ne ſois également en tous lieux & en tous temps.

LETTRE CCXXXIV.

A Madame de Blerancour.

MADAME,

Si la grotte toute ruſtique & toute ſauvage de cette genereuſe Greque à eſté capable de vous faire oublier pour un temps tous les ornemens dont l'Art joint à la Nature peut enrichir une ſuperbe Maiſon, ne craignez vous point de faire oublier pour jamais

jamais à Atalante les douceurs de sa Solitude par les charmes d'un Palais, qui n'estant pas comme les autres un corps sans ame, trouve dans l'éclat que luy donne la vostre qui est comme l'esprit qui l'anime, tant de sujets d'admiration pour cette belle Estrangere que l'on ne doit pas s'estonner qu'elle méprise son Antre & ses Forests si vous voulez vous servir de tant d'avantages pour l'arrester aupres de vous? Non, Madame, ne le craignez point, l'innocence de cette Vierge se purifiera tousiours de plus en plus par l'imitation de vostre vertu; vostre cœur affermira son courage; Vous adjouterez par vostre exemple de nouvelles perfections à celles que son beau naturel luy a données; & vous n'aurez garde de diminuer son amour pour la Solitude en luy donnant celuy du grand Monde, puis que la connoissance que vous avez de ces vaines & continuelles agitations vous fait chercher vos delices dans la solitude. Et comme vous ne m'avez point, Madame, accusé de la troubler en vous y donnant une compagnie que vous avez si bien receuë, je n'ose croire que vous trouviez mauvais que je vous y en envoye une autre, qu'il y avoit aussi plus de vingt ans que je n'avois veuë, & que depuis peu j'ay rencontrée, par hazard comme la premiere. Sa Naissance la rend digne de vostre estime; sa vertu de vostre amitié;

& ſon mal-heur de voſtre compaſſion. Ainſi je n'ay garde de craindre qu'elle ne reſſente les effets de voſtre generoſité : Mais je craindray touſiours de paſſer pour ingrat, ſi vous n'adjouſtez à tant d'obligations dont je vous ſuis redevable celle de m'honorer de vos commandemens, afin que je puiſſe par mon obeiſſance vous faire voir juſques à quel point je ſuis.

LETTRE CCXXXV.

A Monſieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

Ne ſçachant dans le preſent dont vous m'avez honoré, lequel eſtimer le plus ou voſtre jugement à entreprendre une choſe ſi digne de vous, ou voſtre eſprit a y ſi bien reüſſir, ou voſtre bonté à m'en faire part, je ne puis aſſez loüer Dieu de vous avoir donné tant de bonnes qualitez, & j'ayme beaucoup mieux me trouver dans cét heureux doute, que de n'avoir à admirer en vous qu'une ſeule de tant de parties excellentes: Mais comment ne les auriez vous pas, Monſeigneur, puis que vous eſtes un ruiſſeau de cette ſource qui à produit le ſujet de voſtre ouvrage, & qu'il n'y a rien de

de si élevé & de si parfait à quoy un si grand exemple ne vous oblige. J'espere que vous vous exciterez vous mesme de plus en plus à l'imiter; & que quelque inutile que je vous sois, ma passion pour vostre service vous donnera sujet de continuer toûjours à m'honorer de vos faveurs, & à me croire autant que personne le sçauroit estre.

LETTRE CCXXXVI.

A Monsieur de Pontac President au Parlement de Bordeaux, sur la mort de Monsieur de Thou son Beau-frere.

MONSIEUR,

C'est avec une tres-sensible douleur que je suis contraint par un sujet si triste de rompre nostre long silence, & pour ne manquer pas à l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, mesler mes larmes avec les vostres dans ce mal-heur si extraordinaire qu'il estoit impossible de le prevoir, ny ayant point de prudence humaine, ny de crainte qui peust aller jusques à apprehender de voir mourir pour un crime d'Estat, & dans les mauvaises graces du Roy un homme si passionné pour l'Estat,

& pour le Roy. Il faut avoüer, Monsieur, que jamais personne ne s'est veu reduit à une plus cruelle necessité que celuy que nous regrettons, puis qu'il luy falloit faire perir ses Amis en passant pour denonciateur contr'eux, ce qui est insupportable à un homme de cœur ; ou s'engager dans une faute qu'il avoit condamnée luy-mesme, en manquant à ce qu'une personne de sa condition estoit obligée par les loix du Royaume. Mais comme il y a dès tempestes qui jettent au port où l'on n'auroit pû arriver par le calme, j'estime, Monsieur, que nous ne sçaurions trop admirer dans celle-cy, & trop adorer tout ensemble cette merveilleuse conduitte de Dieu sur ses Eleuz, qui leur fait trouver leur salut dans leur perte, & leur felicité veritable dans leur mauvaise fortune apparente. Ainsi pour parler Chrestiennement, & non pas selon les sentimens de la nature, Monsieur vostre Beau-frere est plus à envier qu'à plaindre, puisqu'ayant dans ces derniers jours, & dans ces dernieres heures d'où dépend toute une eternité de malheur ou de gloire, témoigné plus d'amour pour Dieu, & plus de regret de l'avoir offensé, qu'il n'auroit fait possible durant le cours de plusieurs années, nous avons sujet de croire qu'il est maintenant en estat de voir sous ses pieds avec mépris

toutes

toutes les grandeurs de la terre, & de rendre des graces infinies à cette infinie bonté qui a tranché d'un ſeul coup tous les liens qui l'attachoient à l'affection des choſes du Monde. Pardonnez-moy, Monſieur, ſi j'oſe vous dire, en vous diſant cela, une petite partie de ce que vous repreſenteriez beaucoup mieux que moy à un autre qui ſeroit en voſtre place; Et permettez-moy de vous ſupplier que comme mon eſtime pour voſtre vertu augmente meſme dans l'abſence, mon affection à vous honorer, je puiſſe eſperer auſſi que cét éloignement n'empeſchera pas que vous ne m'aymiez, & ne me croyiez touſiours de plus en plus.

LETTRE CCXXXVII.

A Mademoiſelle Arnauld ſa Fille, ſur ſa Profeſſion en l'Abbaye de Port Royal.

MA Tres-chere Fille,

Il n'y a que Dieu qui puiſſe vous faire connoiſtre les ſentimens que voſtre lettre à excitez dans mon cœur, où vous tenez le rang qui eſt deu au premier des Enfans qu'il luy a pleu de me donner ſelon la nature, & ſelon la grace. Apres cela je penſe

qu'il n'eſt pas beſoin de vous dire que mes deſirs ſe conformeront touſiours aux voſtres, & qu'il n'y a rien que je ne vouluſſe faire pour voſtre ſatisfaction. Vous eſtes trop heureuſe, ma Fille, de ce qu'elle ne conſiſte qu'à plaire à Dieu, & à vous donner ſi abſolument à luy que vous ne ſoyez plus à vous meſme, mais à ce chaſte Epoux de voſtre ame, auquel je remets de tres-bon cœur toute la puiſſance qu'il m'avoit donnée ſur vous, afin que vous luy apparteniez deſormais à double titre. En eſchange de cela, ma chere Fille, je vous prie de m'offrir à luy en vous y offrant lors de ce vœu ſolemnel qui ſera l'accompliſſement de voſtre ſaint & eternel mariage, afin que j'aye part aux nouvelles graces que j'eſpere qu'il répandra ſur vous par ſa miſericorde, & qu'il nous uniſſe un jour d'un plus fort lien dans le Ciel que nous ne le ſommes ſur la terre ; où les larmes aux yeux, & la joye dans le c œur, je vous donne ma benediction, ma tres-chere Fille, en la meſme maniere que je ſouhaitte que Dieu me donne la ſienne, & dans tous les ſentimens que peuvent avoir pour vous Monſieur de Saint Cyran cét autre moy-meſme, & toutes ces autres perſonnes tant de nos Proches que de nos Amis, qui par un ſaint & genereux meſpris de toutes les choſes du monde font profeſſion de n'eſtre qu'à Dieu ſeul, & de

le

le servir par amour aux dépens de mille vies, s'il estoit en leur puissance d'en donner autant pour luy.

LETTRE CCXXIIX.

A Monsieur le Marquis de Humiere, sur la mort de Madame sa Femme.

MONSIEUR,

Connoissant par ma propre experience quels peuvent estre vos sentimens dans la plus grande de toutes les afflictions que l'on sçauroit éprouver sur la terre, je suis si éloigné d'entreprendre de vous consoler, que j'ose mesme vous dire, que le temps, qui guerit d'ordinaire les plus grandes douleurs est incapable de guerir la vostre. Il n'y a que Dieu qui comme Souverain Medecin des Ames ait le pouvoir d'adoucir un mal qui ne penetre pas seulement le cœur, mais le fonds de l'ame; & qui rend la vie ennuieuse apres la perte de ce que l'on aymoit plus que sa vie. De quelque costé que vous jettiez les yeux, si ce n'est vers ce Pere des misericordes, & ce Dieu de toute consolation, vous ne verrez, Monsieur, que de nouveaux sujets de déplaisir; Et la grandeur de vostre mal s'aigrissant contre

de

de si foibles remedes que sont les paroles des hommes, ne trouvera du soulagement que dans cette parole eternelle & immuable, qui nous promet de rendre nostre poids leger, quelque pesant qu'il puisse estre, pourveu que nous le supportions avec patience par son amour. Mais puis qu'il n'y a que cét amour qui puisse produire cette patience, & mettre nostre esprit dans le calme au milieu du plus grand de tous les orages dont il sçauroit estre agité; considerez, Monsieur, je vous supplie, par la difference qu'il y a entre la grandeur infinie du Createur, & le neant des Creatures, combien dans le partage de vos affections, vous devez plus donner à l'un que non pas à l'aûtre; Et faites s'il vous plaist que cette mesme vertu de Madame vostre Femme qui est aujourd'huy la cause de l'excez de vostre douleur, la soit à l'avenir de vostre consolation, par le sujet qu'elle vous donne de croire qu'elle joüira pour jamais avec Dieu d'une felicité que vous luy deuriez & voudriez acquerir au prix de vostre vie; s'il estoit en vostre puissance. Vostre amour pour elle, Monsieur, estoit trop genereux pour considerer plustost dans vostre separation presente la douleur où elle vous laisse, que le bon-heur dont elle joüit; & vostre foy est sans doute trop vive pour vous laisser abattre de telle sorte, que malgré

gré l'accablement de voſtre déplaiſir, vous ne vous conſoliez pas en l'eſperance de la revoir un jour dans le Ciel pour n'eſtre jamais plus ſeparé d'elle. C'eſt là Monſieur où je ſouhaite que vous & moy portions nos penſées : Car quelle apparence y auroit-il de les attacher encore à la terre aprés y avoir perdu ce que nous aymoins ? Et quelle ſeroit noſtre laſcheté & noſtre foibleſſe, ſi nous n'aſpirions à retrouver dans le Paradis ces plus cheres parties de nous meſmes, qui ſont maintenant infiniment plus aymables qu'elles ne l'eſtoient lors que nous les poſſedions dans le Monde : Ce qui ne pouvant eſtre, ſi elles n'eſtoient une meſme choſe avec Dieu, par la participation de ſa gloire ; c'eſt luy qu'il faut chercher pour les trouver : Et puis qu'on ne le cherche qu'en l'aymant ; aymons-le, Monſieur, avec l'ardeur dont il eſt digne, afin qu'il ne nous reproche pas un jour à la veüe de tous les Anges, & de tous les hommes, que nous ayant donné un cœur ſi capable d'aymer, nous l'avons tourné ſeulement vers ſes Creatures, que nous ne devions aymer qu'en luy, ainſi qu'en leur celeſte origine. Voila Monſieur ce que mon extreme ſentiment de voſtre affliction m'a contraint de vous dire, & de me dire à moy-meſme en vous le diſant : Ne le recevez donc pas, s'il vous plaiſt,

plaist, comme les discours de tant d'autres, qui en vous parlant de vostre douleur, vous parleront d'un mal qu'ils ignorent. Puis qu'il me couste si cher pour le connoistre; ne negligez pas je vous supplie l'unique remede que je trouve au mien, qui bien que tousiours meslé de tant d'amertumes, est neantmoins le seul qui le puisse adoucir; Et faites-moy l'honneur de croire que joignant à l'estime que j'avois desia de vostre merite, & de la faveur de vostre amitié, la tendresse que me donne ce que je me rencontre avoir fait avec vous un mesme naufrage, vous ne sçauriez jamais avoir de la confiance & de l'affection pour personne qui soit plus veritablement que moy.

LETTRE CCXXXIX.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de vous témoigner mon ressentiment des preuves si extraordinaires d'affection & de confiance dont vous m'obligez. Je vous asseure que s'il suffit pour les meriter, de les estimer autant que je dois, je puis dire n'en estre pas indigne: Et je croy qu'il seroit tres-difficile

que

que vous peussiez ouvrir vostre cœur à personne qui conservast plus religieusement que moy le depost que vous luy auriez confié, ny qui eust une passion plus ardente pour vostre solide bon-heur. Vous le chercherez tousiours en vain, si vous ne le cherchez, Monsieur, en celuy qui est l'unique source des felicitez veritables. Toutes les autres ne sont que des belles illusions, qui aprés avoir durant quelque temps charmé nostre esprit, le laissent enfin dans le dégoust & dans le trouble au milieu de tant de tenebres, qu'il ne sçauroit plus douter que son aveuglement ne soit égal aux passions qui le portent à l'amour des choses du monde. Et je pense que l'on peut dire sans crainte, qu'il n'y a pas seulement de l'aveuglement, mais de la folie à prendre tant de soins & tant de peines pour une vie si brieve & si miserable, & à en prendre si peu pour une vie eternelle & si heureuse. Mais je m'engage sans y penser dans un discours où je n'avois pas resolu d'entrer: Pardonnez-le s'il vous plaist, Monsieur, à mon extreme affection pour ce qui vous touche, qui ne me permet pas de me retenir dans les bornes de la prudence ordinaire, lors qu'il s'agit d'un sujet si important, & dans lequel seul j'estime vous pouvoir faire paroistre, par la chaleur avec laquelle je vous en parle, jusques à quel point je suis.

LETTRE CCXL.

A Monsieur le Marquis de Poyanne.

MONSIEUR,

J'ay appris avec grande joye par Monsieur de la Taulade des nouvelles de vostre santé, & de Messieurs vos Enfans : Mais j'avoüe que je ne luy en ay point demandé de celles de vostre affection pour moy, puis que me l'ayant une fois promise, vostre generosité est incapable d'y manquer jamais, quand bien nous ne serions pas unis par un lien aussi fort que celuy de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, auquel entre tant d'autres obligations je dois le bon-heur de de vostre amitié. Je m'asseure, Monsieur, que vous aurez grand contentement, de sçavoir que son ardent amour pour Dieu le mettant au dessus de tous les accidens du monde, cinq années d'une prison telle qu'est la sienne, au lieu d'abattre son esprit, n'ont servy qu'à faire connoistre davantage sa haute pieté & son invincible constance. Tous ceux qui l'ont veu dans le Bois de Vincennes en sont entrez en telle admiration, que je ne sçaurois douter que Dieu n'ait permis cette épreuve si extraordinaire de sa vertu, pour augmenter

menter le nombre des Couronnes qu'il luy prepare dans le Ciel, & faire voir qu'en ces derniers temps de l'Egliſe il a encore des ſerviteurs, qui par la grandeur de leur pieté auſſi bien que de leur doctrine, font voir une image vivante de ces grandes lumieres des premiers Siecles. Vous fuſtes, Monſieur, l'un des principaux ſujets de noſtre entretien la derniere fois que j'eus le bon-heur de le voir: Et ſon ancienne affection à vous honorer eſtant plus forte que jamais, je ne ſçaurois aſſez vous dire avec quels ſentimens il me parla de vous, & de tout ce qui vous touche: En quoy je vous confeſſe que je vous eſtime plus heureux d'eſtre dans le ſouvenir d'un homme de qui Dieu remplit tout l'eſprit & tout le cœur, que vous ne ſeriez d'avoir part à celuy des plus grands Monarques de la terre, dont il n'eſt point beſoin de vous dire les raiſons, puis que vous les comprenez mieux que moy, & que nous ne ſommes plus en un âge auquel nous puiſſions ſans un extreme aveuglement tourner pluſtoſt les yeux vers la terre que vers le Ciel, où il eſt temps que nous penſions ſerieuſement à eſtablir une fortune veritable, & à ne conſiderer plus le Monde qu'avec le mépris dont il eſt digne. Pardonnez-moy, Monſieur, de m'eſtre ainſi laiſſé emporter à ce diſcours; & recevez s'il vous

plaiſt

plaiſt cette chaleur & cette franchiſe comme un effet de la verité avec laquelle je ſuis.

LETTRE CCXLI.

A Mademoiſelle de Ramboüillet, ſur la liberté de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran.

MADEMOISELLE,

Je connois trop voſtre bonté & vos ſentimens ſur ce qui me touche, pour avoir pû douter de la part qu'il vous plaiſt de prendre à la plus grande joye que j'eſtois capable de recevoir dans le monde: Mais cela n'a pas empeſché que je n'aye eu un contentement extreme des témoignages ſi particuliers que vous m'avez fait la faveur de m'en rendre. Et comme j'ay éprouvé en cette occaſion que l'on n'eſt jamais trop aſſeuré de ce que l'on deſire, je vous ſupplie de vous acquerir ſans ceſſe des nouvelles obligations ſur moy en me rediſant touſiours que vous me tenez pour l'une des perſonnes du monde qui eſt le plus veritablement.

LET-

LETTRE CCXLII.

A Madamoiselle de Rohan.

MADEMOISELLE,

Dans le desir que j'avois de vous donner des greffes de mes meilleurs fruits, permettez - moy s'il vous plaist de me plaindre de ce que vous m'avez traité comme un avare, en me les payant par avance & avec usure, par la lettre si obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous avoüe, Mademoiselle, que j'ay esté surpris de l'excez d'une faveur qui me fait tant de honte ; & que je la considere comme une tentation qui me porteroit quasi à desirer d'estre plus heureux dans le monde, afin de vous pouvoir témoigner par mes tres-humbles services que mon respect particulier pour vostre Personne joint à ma passion pour vostre Maison, me rend autant que l'on le sçauroit estre.

LETTRE CCXLIII.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois plus douter que je n'aye l'honneur d'eſtre parfaitement connu de vous, puis que vous voyez auſſi clair que moy-meſme dans mes ſentimens ſur le ſujet de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran: & à moins que de me croire le plus ingrat homme du monde, vous ne ſçauriez douter auſſi de mon extreme reconnoiſſance de la plus grande faveur que vous me pouviez faire: Car puis que la plus forte preuve d'une veritable amitié conſiſte à prendre part aux intereſts les plus ſenſibles de nos Amis, comment pouviez-vous, Monſieur, m'en donner une plus ſignalée de la voſtre, qu'en me témoignant tant de joye d'une liberté, que j'aurois de tres-bon cœur achetée de la mienne; & tant d'eſtime d'une perſonne que ſa doctrine & ſa pieté m'obligent de conſiderer comme l'un des plus grands hommes qui ſoit aujourd'huy dans l'Egliſe? Il ſe tient ſi honoré de la faveur que vous luy avez faite, que je ne puis aſſez vous dire juſques à quel point il la reſſent: Et je ne ſçaurois mieux ce me ſem-

semble vous faire voir combien j'y participe, qu'en vous souhaittant la connoissance & l'amitié d'un homme si détaché de tous les interests de la terre, & qui pratique si heureusement ce divin precepte de l'Evangile qui nous exhorte à chercher dés icy bas nostre conversation dans le Ciel. Je vous asseure, Monsieur, que pour peu que l'on soit détrompé de la vanité des choses du Monde, il est difficile de n'estre pas touché de l'amour du bon-heur de l'autre vie, lors que l'on entend Monsieur de Saint Cyran en parler avec tant de zele & de foy, que l'on ne sçauroit douter que son cœur n'y soit avec son thresor. Je vous supplie tres-humblement de n'oublier jamais que c'est partager le mien avec vous, que de vous desirer avec tant d'ardeur l'amitié d'un homme que j'ayme plus que moy-mesme. Aprés cela, Monsieur, je ne sçaurois plus vous donner de marque de ma passion à vous honorer, qui ne soit beaucoup au dessous de celle-là. Et pour vous faire voir par les moindres de ses ouvrages qu'il est capable d'en faire de tres-grands pour la gloire de Dieu, & pour le bien de l'Eglise, je vous envoye de petits Traitez qui s'estant trouvez entre un grand nombre d'autres papiers, ont esté mis au jour par des rencontres qui seroient trop longues à écrire. J'auray grande joye,
Mon-

Monſieur, d'en apprendre voſtre ſentiment avec voſtre ſincerité ordinaire, & de ſçavoir que vous les aurez receus comme venans d'une perſonne qui n'eſtant qu'une meſme choſe avec luy, ne ſçauroit, ſans qu'il le ſoit auſſi, eſtre autant que je le ſuis.

LETTRE CCXLIV.

A Monſieur le Preſident Barrillon.

MONSIEUR,

Les ſentimens que me donnent les voſtres touchant la liberté de mon Amy, ont fait une telle impreſſion dans mon cœur, que nulles paroles n'eſtant capables de les exprimer, j'avois reſolu de demeurer dans le ſilence: Mais conſiderant qu'il n'appartient qu'aux Anges & aux Bien-heureux d'uſer de cette ſorte de langage, qui ne conſiſte qu'en une ſimple veuë de ce qui ſe paſſe dans l'eſprit; j'ay creu eſtre obligé de vous dire que vous avez renfermé en douze lignes tout ce que je pouvois deſirer de ſçavoir de vous ſur le ſujet de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran, & ſur le voſtre. Et comme rien ne m'eſt plus ſenſible que ce qui vous regarde, je ne ſçaurois aſſez à mon gré

rendre graces à Dieu de celle qu'il vous fait d'avoir tant d'eſtime & d'affection pour l'un des hommes du monde qui en merite davantage. Il m'a prié de vous aſſeurer de ſon tres-humble ſervice : Mais laiſſant à part ces termes de la civilité ordinaire, je paſſe beaucoup plus avant ; Car je vous aſſeure de ſon amitié, qui eſt un treſor, auquel, jugeant de vous par moy meſme, je ſçay que vous ne mettrez point de prix, puis qu'il n'y a rien ſur la terre égal à l'avantage de poſſeder le cœur de ceux qui luy reſſemblent.

LETTRE CCXLV.

Au Pere des Mares Pere de l'Oratoire.

MOn Reverend Pere,

Je me plains de ce que vous n'avez pas voulu vous ſouvenir que la plus eloquente lettre qui fut jamais n'avoit que ces quatre paroles *Domine quem amas infirmatur*. Ne ſuffiſoit il pas d'en dire autant en parlant à une perſonne qui n'a, & qui ne doit avoir qu'un meſme cœur avec vous, puis que nous ſommes ſi heureux que d'eſtre unis en celuy qui porte tous les vrays Chreſtiens dans ſon cœur, & qui eſt luy-meſme le

cœur d'où ils doivent tirer tous leurs sentimens & toute leur vie.

LETTRE CCXLVI.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

L'estime que j'ay pour vostre merite va tous les jours croissant de telle sorte, que je ne puis plus m'empécher de vous découvrir une pensée dont je me sens pressé il y a long-temps, & qui n'est connuë que de Dieu seul. C'est, Monsieur, qu'il me semble qu'estant destrompé au point que je le suis de toutes ces fausses aparences de bon-heur, que l'aveuglement de la pluspart des hommes leur fait rechercher avec tant d'inquietude dans les agitations du siecle; & l'injustice de la Fortune vous ayant fait voir par experience combien elle est ennemie de la vertu, je dois esperer que vous n'aurez pas desagreable de m'honorer d'une amitié qui soit à l'espreuve de tous les accidens du monde. Si je ne sçavois, Monsieur, combien c'est une chose rare que cette amitié que je vous demande; Et si je me connoissois assez moy-mesme pour m'asseurer qu'avec la

la grace de Dieu je ne feray jamais rien qui m'en rende indigne, je n'aurois garde de vous faire une proposition que vous ne sçauriez approuver à moins que de me donner vostre cœur, en recevant le mien, & d'entrer pour jamais dans une union que les Freres mesmes ignorent, s'ils ne sont Amis. Je ne sçay pas quelles seront les suites de cette lettre; mais je seray fort trompé si elles ne sont bonnes, puis qu'en cela je n'ay autre veuë que tant d'excellentes qualitez que Dieu a mises en vous; & dont j'espere que vous luy rendrez un fidelle compte. Apres une declaration si sincere, il seroit fort inutile de vous protester combien je suis.

LETTRE CCXLVII.

A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Je n'aurois pas tant differé de répondre à vostre billet du 21. Juin, si je n'avois creu que celuy cy allant par la poste il arrivera encore plutost que vous à Bordeaux; où je doute fort que vous trouviez jamais personne qui soit autant à vous que moy, ny qui conserve une aussi grande

eſtime de voſtre vertu, & de voſtre amitié. J'ay une telle opinion de l'une & de l'autre, que je ſuis tres-aſſeuré, avec la grace de Dieu, que quand nous n'aurions de noſtre vie le contentement de nous revoir, nous ſerions touſiours ſi parfaitement unis; que l'amitié des Freres ne ſçauroit aller juſques là, ſi elle n'eſt fort extraordinaire: Les autres affections peuvent recevoir des bornes, & diminuer par le temps, & par l'abſence; mais celles qui ont un auſſi ſolide fondement que la noſtre, n'apprehendent point le changement, & commencent dés icy bas à participer au bon-heur que nous devons eſperer qui la rendra dans un autre monde & immuable, & eternelle. Auſſi puis je dire avec verité que vous ne m'eſtes pas moins preſent, que ſi vous n'aviez bougé de Paris, Et je n'ay garde de douter que tenant la meſme place dans voſtre cœur que vous tenez dans le mien vous ne puiſſiez ſans le ſecours de voſtre memoire vous ſouvenir touſiours de moy. Il faudroit que chacun de nous s'oubliaſt ſoy-meſme pour oublier un Amy ſi veritable, & je puis dire ſi rare en un temps, où la generoſité & le deſintereſſement paſſent pour folie dans l'eſprit des ſages du monde. Comment pourrois-je donc vous eſtre ce que je vous ſuis ſans avoir un ſenſible deſplaiſir de ce que vous n'avez

n'avez pû voir cette personne qui possede avec tant d'eminence ces deux excellentes qualitez, & qui en a si grand nombre d'autres qui vous eussent obligé d'avoüer que tout ce que je vous ay dit sur son sujet est beaucoup au dessous de la verité : Mais vous avez eu peur de luy donner une trop bonne opinion de mon jugement, en luy faisant voir par ce que vous valez, que je ne me connois pas mal au merite des hommes. Que si vous pensez vous excuser en disant que vous ne vous estes donc pas fait moins de tort qu'à moy, je me plaindray doublement de vous, puis que mes interests ne pouvant estre separez des vostres, c'est me faire une double injure que de vous nuire en me nuisant. Je ne sçay qui pourra accorder ce differend, si ce n'est que Madame vostre Femme s'en mesle ; le respect que je luy porte ne me permettant pas de luy desobeir ; & la croyant si juste qu'elle ne me commandera rien que de raisonnable.

LETTRE CCXLVIII.

A Monsieur d'Avaux Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Puis que par une rencontre si extraordinaire Dieu a voulu que j'eusse part en l'honneur de vostre amitié dans le moment que j'eus celuy de vostre connoissance, il me semble que ce seroit mal comprendre quel est en cela mon bonheur, si le respect n'empeschoit de vous témoigner quelquesfois ce que je vous suis, & si je n'osois user avec vous de cette sainte liberté des Enfans de Dieu, qui fait que ceux qui n'ont qu'un mesme Pere & qu'un mesme Maistre, peuvent & doivent se parler avec confiance, puis que n'ayant aussi qu'un mesme objet & qu'un mesme amour, ils ne sçauroient avoir que mesmes pensées, & qu'un mesme cœur : Ce que j'avoüe, Monsieur, n'avoir jamais éprouvé avec tant d'estonnement & de joye tout ensemble que dans cét heureux entretien pour moy, qui fit que je vous connus en deux heures, comme j'aurois pû faire en plusieurs années, & en m'acquerant vostre

ſtre amitié, m'acquit un treſor ſans prix, & qui n'eſt point du nombre de ces treſors periſſables, qui ſont cauſe aujourd'huy que tant de perſonnes vous recherchent. C'eſt ce qui me donne droit, Monſieur, de faire par devoir ce qui autrement ſeroit un excez, que je ne commettrois jamais envers un autre, en prenant la liberté de vous envoyer des fruits de Pomponne, que vous n'auriez pas le loiſir de regarder à Paris; mais ſur leſquels vous pourrez poſſible jetter les yeux durant quelques heures de voſtre voyage. Si mon humeur n'eſtoit extremement eſloignée de faire de ſemblables preſens, je ne me ſerois jamais adviſé de vous offrir celuy-cy : Mais j'aurois tort, Monſieur, d'agir avec vous d'une maniere commune, puis que vous avez agy envers moy d'une maniere ſi extraordinaire, en me donnant d'abord ce que je n'aurois ſceu meriter en toute ma vie. Voila, Monſieur, ce que je n'ay pû m'empeſcher de vous écrire, à condition que pour marque que vous l'avez agreable vous n'y ferez point de réponſe, n'eſtant pas ſi indiſcret ny ſi injuſte, que de vouloir dérober quelque partie de ce temps, qui n'eſt plus à vous, mais au public.

LETTRE CCXLIX.

A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

Je ne trouve autre difference entre les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & que j'ay receües en mesme temps, sinon que la derniere est encore plus obligeante que la premiere, & qu'elle me contraint d'avoüer qu'il n'appartient qu'à vous à faire que l'on ayme mieux des reproches que des complimens. Jugez donc s'il vous plaist, Monsieur, si j'auray peine à m'acquitter de la satisfaction que vous desirez de moy, & de quels remerciemens elle doit estre accompagnée, puis que vous estimant & vous honorant au point que je fais, rien ne me sçauroit toucher davantage que la faveur que vous me faites d'avoir une opinion si avantageuse de ma sincerité & de mon desinteressement. Et pour vous parler encore plus à cœur ouvert, je vous asseure, Monsieur, que l'une de mes plus grandes joyes est de voir que le ressentiment de mon Fils égale son bon-heur d'avoir tant de part à vos bonnes graces. Et puis que je suis con-

content de sa reconnoissance, vous avez sujet de croire qu'il ne s'y peut rien adjouster; vous pouvant protester avec verité que je ne serois nullement satisfait de luy si elle estoit moindre, ainsi qu'il ne le devroit pas estre de moy si j'estois moins.

LETTRE CCL.

A Monsieur le Comte de Tresmes, sur la mort de Monsieur le Marquis de Gesvres son Fils, tué au siege de Thionville, en 1643.

MONSIEUR,

J'avoüe que si vous mesurez vos sentimens à la grandeur de vostre perte, rien n'est capable de vous consoler: Mais j'espere de vostre constance & de vostre sousmission aux volontez de Dieu, ce qu'il seroit difficile de se promettre d'un autre Pere dans une douleur si violente. Cette mesme grandeur de courage de Monsieur vostre Fils qui redoubloit vostre estime & vostre affection pour luy ne vous permettoit pas, Monsieur, de considerer sa vie comme un bon-heur qui vous fust fort asseuré; & il s'exposoit sans cesse à tant de perils, que vous estes trop sage pour n'avoir

pas preveu il y a long-temps ce qui vous afflige aujourd'huy, & qui ne vous afflige pas seul, puis que la grande reputation qu'il s'estoit acquise interesse dans vostre perte tout ce qu'il y a de gens de cœur, & d'affectionnez à l'Estat. Je ne sçay, Monsieur, si ce ne m'est point trop de vanité de me mettre de ce nombre : Mais je sçay bien que l'amitié dont il m'honoroit; la haute estime que j'avois de son merite; & la profession que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, me font prendre une telle part à vostre déplaisir, que vous ne pourriez ce me semble sans injustice croire que quelqu'un fust plus veritablement que moy.

LETTRE CCLI.

A la Mere Angelique Prieure du Monastere des Carmelites de Saint Denys, peu de jours avant sa mort.

MA Reverende Mere,

Si vous n'aviez la mesme creance de moy que j'ay de vous, j'aurois sujet de craindre que vous ne jugeassiez peu favorablement de mon long silence : Mais puis que me souvenant tous les jours de vous devant Dieu,

Dieu, c'est beaucoup mieux satisfaire à ma parole, que si en manquant à ce devoir je vous écrivois souvent, je n'apprehende point que vous me croyez coupable d'un manquement dont ma propre conscience ne me reproche chose quelconque. Maintenant que j'ay sçeu vostre maladie, j'aurois tort de manquer à vous témoigner, & l'extreme déplaisir que j'en ressens, & combien je souhaite que Dieu vous soulage, & quelle est ma joye d'apprendre que vous supportez vos douleurs avec tant de resignation & de patience. Courage, ma Mere, quelques grandes qu'elles puissent estre, elles ne sçauroient approcher, ny de celles qu'un Dieu a souffertes pour vous, ny du ressentiment que vous en avez, ny de ce que vous voudriez endurer pour son amour; Et je m'estimerois si heureux de vous pouvoir imiter en cela, qu'il me semble que vos peines ne sont pas moins à envier qu'à plaindre, puis qu'elles vous mettent en estat de recevoir dans ces souffrances continuelles, des graces continuelles de JESUS-CHRIST; à qui je vous supplie de tout mon cœur de demander pour moy celles qui me sont necessaires pour le servir en esprit d'amour & de verité, afin que je l'ayme de plus en plus en le connoissant, & que je le connoisse de plus en plus en l'aymant. Adieu, ma chere Mere, il

ſeroit inutile de vous en dire davantage, puis qu'en ſe parlant cœur à cœur comme nous faiſons peu de paroles comprennent tout ; au lieu que dans le langage ordinaire du monde les longs diſcours diſent peu de choſe.

LETTRE CCLII.

A Monſieur d'Avaux ſur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Je penſe que vous me faites bien la faveur de croire, qu'il n'y a que la crainte d'abuſer de voſtre loiſir qui m'ait empeſché juſques icy de vous témoigner mon reſſentiment de la lettre ſi obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire. Mais Monſieur vous eſtes trop juſte pour trouver étrange que je ceſſe de me faire plus long-temps une ſi grande violence, & vous n'aurez point je m'aſſeure deſagreable que le reſpect cedant enfin à l'amitié je vous proteſte ſincerement que je mets celle dont vous m'honorez entre les plus grands heurs de ma vie; dont je n'oſe vous dire toutes les raiſons de peur de bleſſer voſtre modeſtie, & de vous eſtre importun à vous meſme par la haute opi-

opinion que j'ay de vous : Mais au moins me permettrez-vous, s'il vous plaist, de vous dire, que tant de choses ensemble me toucherent l'esprit & le cœur dans ces deux entretiens que j'eus l'honneur d'avoir avec vous, que je vous tromperois si je voulois vous faire croire, quelques nouvelles obligations que vous vous acqueriez sur moy, je puisse estre davantage vostre serviteur. Car je ne sçay point, Monsieur, me donner à demy; & je m'ay donné deslors à vous sans reserve, pource que j'aurois creu faire trop peu que de faire moins, veu la maniere dont il vous pleut de m'y engager. Jugez donc je vous supplie aprés cela quel est le pouvoir que vous avez sur un homme qui méprisant toutes les fortunes de la terre (ce que je ne crains point de vous confesser avec franchise) n'est sensible qu'au bon-heur de l'amitié de ceux qui vous ressemblent; & qui les connoistroit fort mal s'il croyoit qu'il y eust rien de plus rare dans nostre Siecle. Mais, Monsieur, n'est-ce pas une chose cruelle, qu'il faille qu'un si grand voyage me separe pour si long-temps de vous dans ce mesme moment que Dieu m'y attache? Je vous avoüe que j'aurois de la peine à le supporter si c'estoit pour un sujet moins important que celuy de donner la paix à toute l'Europe, & de meriter mille benedictions

de

de Dieu & des hommes en contribuant avec autant de zele que de suffisance, à l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Il faut que les interests particuliers cedent aux publics; & je ne vous serois pas ce que je vous suis, si je preferois mon contentement à vostre gloire: Mais afin que je n'aye point de droit de me plaindre, souvenez-vous s'il vous plaist de moy, Monsieur, dans quelques heures de ce long voyage. Et comment pourriez-vous ne le faire pas, puis qu'en me faisant l'honneur de m'écrire vous parlez si hautement de l'amitié, que quand je ne la connoistrois point par mes propres sentimens, je comprendrois par les termes dont vous usez, qu'elle me rend en quelque maniere une mesme chose avec vous; & qu'ainsi vous ne pourriez m'oublier sans vous oublier vous mesme.

LETTRE CCLIII.

A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Ma principale étude estant le merite des hommes, vous me rendez bien glorieux, en me faisant voir que je n'y ay pas mal reüssi,

puis qu'en vous donnant meilleure opinion de vous que vous ne l'aviez, il paroist que je vous ay mieux connu que vous ne vous connoissiez vous mesme. Et si vostre modestie me permettoit de m'estendre davantage sur ce sujet, il n'y a personne à qui je ne fisse avoüer que les raisons de mon estime sont encore beaucoup plus grandes que je n'ose vous les dire : Mais comme il n'y a point en cette vie de douceur qui ne soit meslée de quelque amertume, cela mesme m'augmente le déplaisir de nostre longue separation, dans laquelle tout ce qui me console, c'est qu'elle fait éclater encore davantage la grandeur de nostre amitié, qui se conserve aussi forte dans l'éloignement, que les autres font dans la presence. Les vrays Amis seroient trop heureux s'ils pouvoient tousiours estre ensemble ; & cette felicité n'est reservée que pour le bonheur immuable de l'autre monde. Cependant je vous supplie de croire que rien ne me sera jamais plus cher que l'honneur de vostre souvenir ; & que vous avez autant de part que vous le sçauriez desirer en celuy de cette Personne que vous avez raison de croire de ne pouvoir trop estimer, puis que ses vertus égallent la haute opinion que vous en avez, & qu'elles sont accompagnées d'une si extreme bonté, que Dieu seul est capable de rassembler

dans un mesme sujet tant de grandes & d'excellentes qualitez.

LETTRE CCLIV.

*A *** sur la mort d'une Religieuse de tres-grande vertu.*

SI vous pouviez lire dans mon cœur, Mais vous le pouvez me connoissant au point que vous faites, vous demeureriez d'accord que l'on ne sçauroit estre plus touché que je l'ay esté de vostre billet; en y voyant les dernieres marques de l'affection pour mon Amy & pour moy de l'une des personnes du monde dont j'avois autant d'estime sur la terre, & qui je croy maintenant joüir dans le Ciel des recompenses dont Dieu couronne la fidelité de ses Eleuz. Je vous puis dire avec verité que je me suis tousiours trouvé avec elle dans les mesmes sentimens : Mais les siens la justifient, à cause que ses actions y ont toutes esté conformes, & les miens me condamnent, par ce que je n'y répons pas par mes actions. Je veux esperer de ses prieres d'en faire desormais un meilleur usage, estant tres-asseuré, quand elle ne vous l'auroit point dit à la mort, que sa charité pour moy a esté si grande, qu'il n'y a rien que je ne m'en doive

doive promettre aujourd'huy qu'elle est parfaite & consommée dans ce Royaume des vivans dont la vie n'est qu'amour & que charité. Et quand vous sçaurez de quelle sorte je luy écrivis cette derniere lettre, par laquelle je ne pensois à rien moins qu'à luy dire adieu, & qui toutesfois en estoit un, vous avoüerez qu'il y a quelque chose en cela d'extraordinaire, & que nostre amitié, quelque grande qu'elle vous parust, l'estoit incomparablement davantage. Jugez donc par là je vous supplie si je connois bien la grandeur de vostre perte, puis que je la connois par la mienne; si je connois bien vos sentimens, puis que je les connois par les miens, & si je connois bien aussi quelles doivent estre vos consolations, puis que je les connois par les miennes, qui consistent en la confiance du bon-heur de la personne que nous pleurons, dont la fidelité nous oblige à respandre des larmes de joye aussi bien que de douleur: Mais pour ce que je serois dissimulé, si, par une ignorance affectée, je ne vous témoignois pas de sçavoir, que dans une semblable affliction, les veritables Amys se reünissent plus fortement que jamais, afin de reparer en quelque sorte par le redoublement de leur amitié, une perte qui leur est commune, je vous avoüe franchement n'avoir jamais trouvé un plus grand remede

dans

dans mes plus ſenſibles déplaiſirs, & vous declare qu'il ne tiendra pas à moy que vous ne le trouviez auſſi dans cette rencontre : Mais il faut donc s'il vous plaiſt avoir une fermeté & une conſtance immuable, non pas dans la volonté qui n'en a point manqué, mais dans toutes les actions que vous vous tiendrez par voſtre propre jugement obligé de faire pour répondre à une amitié ſi genereuſe & ſi deſintereſſée, qu'elle ne peut ny s'acquerir ny ſe conſerver qu'à ce prix-là, pour ce qu'elle mépriſe tout le reſte, qui paroiſt ſi petit à ceux qui connoiſſent la grandeur de Dieu, qu'il ne faut pas s'eſtonner s'ils en tiennent ſi peu de compte. Adieu je penſe que vous ne vous plaindrez pas que je ne vous aye point parlé avec franchiſe.

LETTRE CCLV.

A Monſieur de Saint Pierre.

MONSIEUR,

Si vous avez ſi peu reſſenty la perte de vos fruits, je l'ay donc plus reſſentie que vous, ſans que neantmoins vous me puiſſiez accuſer de cela comme d'un deffaut, puis que cette inſenſibilité qui dans nos pro-

propres interests est une si grande marque de vertu, ne le seroit pas dans ceux de nos Amis, au nombre desquels je croy que je vous mettrois, & possible avec une grande place dans mon cœur, si vous aviez daigné me venir voir ainsi que vous me l'aviez promis : Mais le mépris est insupportable à ceux qui sont aussi imparfaits que moy ; Et il n'appartient qu'aux ames élevées comme la vostre de voir d'un œil indifferent tous les divers traitemens qu'elles reçoivent. C'est pourquoy je vous avoüe que je ne manque pas de reconnoissance de l'obligation que j'ay à la personne dont je vous envoye la lettre, de m'avoir parlé avec tant de franchise : Et si je n'estois broüillé avec vous à cause de vostre mépris & de vos injustes reproches, je vous supplierois de tout mon cœur de luy en témoigner mon ressentiment, que vous ne sçauriez (quelque hyperbolique qne vous soyez quand il vous plaist) luy representer plus grand qu'il est, puis qu'il égale l'amitié que j'aurois pour vous si vous ne m'aviez point mis en colere.

LET-

LETTRE CCLVI.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

L'esperance que j'avois euë que vostre affaire se termineroit à vostre contentement, m'avoit empesché de vous écrire, de crainte de vous témoigner mal à propos la part que je prenois à un déplaisir, que je voulois croire qui ne vous arriveroit point : Mais puis que le sujet en continue, & que par des plaintes les plus obligeantes du monde vous témoignez n'estre pas contant de mon silence, je prendray, Monsieur, la liberté de vous dire que c'est en des occasions semblables, où les personnes qui font profession comme vous d'estre veritablement à Dieu sont obligées d'en donner des preuves : Car puis qu'il se rencontre tant d'autres afflictions dans la vie incomparablement plus difficiles à supporter que celle-cy, comment pouvez-vous faire voir que par une entiere soumission à ce qu'il permet qui vous arrive, qu'il regne dans vostre cœur, & que toutes vos volontez dépendent absolument de la sienne. Nostre vie est un jour traversée de tant de nuages, que ce seroit

roit mal le connoistre que de trouver estrange de nous rencontrer quelquesfois dans les déplaisirs & dans la douleur, qui sont comme des tenebres qui couvrent l'ame d'obscurité, en luy dérobant sa joye, qui ne luy est pas moins agreable que la lumiere l'est à nos yeux : Mais pourveu que dans ce combat nostre confiance en Dieu demeure ferme, nous en sortons tousiours victorieux ; & la grace qui est nostre veritable lumiere en ce monde, se rendant plus éclatante par nostre fidelité, nous recompence si avantageusement de toutes nos pertes, que nous reputons à bon-heur dans un temps, ce que nous appellions mal-heur dans un autre. C'est, Monsieur, ce que je souhaitte de tout mon cœur qui vous arrive ; & que je devrois avoir honte de vous dire sçachant que vous avez tant d'autres Amis beaucoup plus capables que moy de vous parler sur ce sujet : Mais si je manque en cela de jugement, vous devez me le pardonner, puis que c'est par un excez d'affection ; & que les effets vous feront tousiours connoistre, que je suis beaucoup plus que je ne le sçaurois dire.

LETTRE CCLVII.

*A Monsieur ****

MONSIEUR,

Mon estime pour vostre vertu & l'affection dont vous m'honorez me donnoient desia tant de respect pour vostre personne, & de passion pour vostre service, que maintenant qu'il vous plaist d'adjouster à cela la faveur de vostre confiance, par la lettre si obligeante que vous m'avez écrite, je ne voy point de paroles qui vous puissent assez témoigner ce que je vous suis. Mais j'ose esperer que mes actions vous le feront connoistre d'une maniere peu commune, si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous faire voir jusques où va ma reconnoissance. Et pour vous parler, Monsieur, avec la mesme franchise dont vous m'honorez, je n'ay jamais compris comment celuy que nous regrettons, ayant tant d'excellentes qualitez, & devant connoistre mieux que nul autre celles que Dieu a mises en vous, il n'a pas vescu avec vous de telle sorte qu'il vous ait obligé à l'aymer, non seulement comme vostre Frere, mais comme vostre Fils, puis que son merite luy donnant autant de part en vostre

voſtre eſtime, que ce qu'il avoit l'avantage de vous eſtre luy en donnoit en voſtre affection, il pouvoit eſperer ce bonheur, & faire en ſuivant vos advis, qu'il ne manquaſt rien à ſa conduite: Mais les hommes ſeroient trop heureux s'ils ſçavoient bien uſer de leurs avantages; Et vous ſeriez maintenant bien mal-heureux, ſi celuy dont nous parlons vous avoit engagé par toutes les actions de ſa vie à l'aymer autant que la voſtre. Pardonnez-moy, Monſieur, ſi je vous parle de la ſorte, puis que de cruelles experiences m'ont appris cette verité; & que vous ſçavez, & me faites l'honneur de me dire que je ſuis ſçavant en amitié. C'eſt la creance la plus favorable que vous puiſſiez avoir de moy; Et c'eſt ce qui me donne ſujet de craindre qu'un homme qui me hayt autant que Monſieur *** me rende de mauvais offices auprés de vous. En quoy il ſeroit d'autant plus injuſte que je ne vous diray jamais que du bien de luy, & qu'il devroit couvrir mes deffauts avec la meſme charité, que je cache ſon inſenſibilité pour ſes Amis, que j'ay touſiours éprouvée telle que vous la figurez lors que vous ne voulez pas eſtre creu. Et pour parler plus ſerieuſement je vous aſſeure, Monſieur, que vous avez tres-grande raiſon d'eſtimer à un ſi haut point la vertu & la bonté de cette autre perſonne,

qui

qui excellant en jugement n'en a jamais témoigné davantage, qu'en faisant de tout temps avec vous une profession si étroite d'amitié, & en conservant tousiours dans son cœur une estime toute extraordinaire de ce que vous meritez, &c.

LETTRE CCLVIII.

A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Est-il possible qu'au milieu de tant d'accablemens, & qui me font apprehender pour vostre santé, vous ayez pû seulement penser à prendre deux heures sur vostre dormir pour me venir dire Adieu ? En verité j'ay grand sujet de me plaindre de cette ceremonie la plus inutile du monde, puis que les Adieux n'estant que pour ceux de qui l'on se separe, vous n'aurez, jamais comme je l'espere, sujet de m'en dire, n'y ayant rien qui soit capable de me separer de vous; & la presence ne contribuant autre chose à nostre union, que la joye de considerer de plus prés quel est le bon-heur d'une amitié que Dieu seul estoit capable de faire, & qui ne seroit que l'ombre de ce qu'elle doit estre, si elle ne se terminoit toute

toute à luy : Mais je m'apperçois, Monsieur, que je me laisserois emporter insensiblement à un grand discours, pource qu'il est difficile de se retenir dans une confiance qui n'a point de bornes, & qui s'accorde mal avec celles que doit avoir un billet. Il faut donc en demeurer là, à condition que vous vous direz s'il vous plaist pour moy tout ce que vous pouvez lire dans un cœur qui ne vous ayme pas moins que vous vous aymez vous mesme ; & qui vous souhaite avec tant d'ardeur tous les veritables biens & les seuls veritables, que cela me rend en quelque sorte digne de vostre amitie.

LETTRE CCLIX.

A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de commencer ma réponse à vostre dernier billet par vous avoüer que la joye d'en recevoir est tousiours meslée d'un sensible déplaisir de me voir ainsi esloigné de vous : Mais il faut souffrir le sujet de cette peine, puis que Dieu le permet ; & au lieu de se plaindre d'une si rude separation, luy rendre graces

de cette union si estroite que luy seul estoit capable de faire entre nous. Nous ne nous sommes pas moins presens devant luy, que si nous n'estions point divisez par tant de Provinces : Et si je l'ose dire sans vanité, tous mes sentimens estant les vostres, je pourrois mesme sans recevoir de vos lettres dire quelles sont vos pensées dans tout ce qui ne surpasse point ma connoissance. Je ne sçaurois donc trop vous témoigner quelle est ma joye de voir que vous comprenez si bien le neant des choses du monde. En verité il est encore mille fois plus grand que nous ne sçaurions nous l'imaginer; Et j'admire souvent, dans le bon-heur de ma solitude, comment il est possible que des Chrestiens arrestent leurs desirs à des objets que leur foy les oblige d'avoir en si grand mépris; & que leur cœur ne se porte point à l'amour de ces biens eternels qui sont seuls capables de les remplir. Mais voyez je vous supplie avec quelle chaleur le mien vous parle : En verité j'en aurois honte, si je ne croyois que vous jugerez par là combien je suis sincere lors que je vous dis, que je ne fais point de difference entre ce qui se passe dans vous, & ce qui se passe dans moy-mesme.

LET-

LETTRE CCLX.

*A Monsieur *** sur la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, en 1643.*

MONSIEUR,

Je vous puis asseurer avec verité que vous estes l'une des premieres personnes à qui j'ay pensé dans l'incomparable perte que nous avons faite de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, sur le sujet de laquelle je n'entreprens pas de vous dire mes sentimens, puisque cela est impossible : Mais je me sens pressé de vous avouer, dans mon extreme douleur; que nous serons bien mal-heureux, si nous ne profitons des advis qu'il nous a donnez en renonçant veritablement à toutes les affections des choses du monde, qui sont indignes d'occuper des ames Chrestiennes, pour ne penser desormais qu'a servir Dieu durant le peu de vie qui nous reste; & ne nous laisser pas surprendre par ce moment espouventable sans avoir fait penitence de nos pechez. Est-il possible, Monsieur, qu'une verité si constante & si terrible soit si peu considerée par ceux à qui elle importe de tout; & que JESUS-CHRIST ayant dit de sa propre bouche que ce

Monde n'est qu'une figure qui passe ; cette figure qui n'est en effet qu'un neant nous enchante de telle sorte, que nous la preferions au bon-heur de ces biens solides & immuables dont nous pourrions joüir à jamais dans un autre monde. Mais ou m'emporte, Monsieur, l'excez de mon affliction, en vous disant ainsi des choses que je me devrois contenter de me dire à moy-mesme. J'espere neantmoins que vous ne l'aurez pas desagreable, & que Monsieur *** cét excellent Frere, & Monsieur de Saint Cyran cét excellent Amy, que Dieu nous avoit donnez estant maintenant reünis dans le Ciel, vous voulez bien que nous nous unissions en la terre, afin de tascher de nous mettre en estat de pouvoir vivre avec eux eternellement. C'est ce que nous ne sçaurions, Monsieur, trop demander à Dieu par nos prieres. Et j'espere de sa misericorde que comme les joyes du monde ne produisent que des douleurs, nostre douleur au contraire produira des joyes, en nous portant à imiter celuy que nous regrettons, & que nous ne sçaurions trop regretter.

LETTRE CCLXI.

A Madame la Marquise de Lyancour, sur la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, en 1643.

MADAME,

Puis que vous avez la bonté de me plaindre si fort encore que vous ne connoissiez que la moindre partie de la perte que j'ay faite, je vous devrois faire grande compassion si vous sçaviez combien elle est extraordinaire : Mais mon interest particulier estant peu considerable à comparaison de celuy de l'Eglise ; c'est pour l'amour d'elle, Madame, qu'il faut regretter Monsieur de Saint Cyran, lequel est mort les armes à la main pour la defendre contre les heretiques. Ce dessein est executé à son égard, puis qu'il a finy sa vie en y travaillant ; & ses travaux & ses souffrances sont maintenant recompensez par ce juste Juge qui aprés avoir permis en ce monde pour éprouver les siens que leur innocence soit calomniée, les couronne de gloire en l'autre ; & rend leur memoire d'autant plus éclatante parmy les hommes, que l'on s'estoit davantage efforcé de l'obscurcir. C'est ce que je voy des-jà arriver,

Madame, & qui ira ſans doute touſiours croiſſant : C'eſt ce qui peut plus que toute autre choſe ſoulager mon extreme douleur; & c'eſt ce que j'ay creu ſi fermement en tout temps que je n'en doutois non plus il y a ſix ans comme aujourd'huy. Lors que j'auray l'honneur de vous voir je vous en diray davantage, & vous témoignieray, Madame, combien le reſſentiment de la part qu'il vous plaiſt de prendre en mon affliction me rendroit encore davantage s'il eſtoit poſſible.

LETTRE CCLXII.

A Madame de la Grange le Roy, ſur la mort de Mademoiſelle d'Inteville ſa petite Fille.

MADAME,

Je ne pouvois apprendre voſtre derniere affliction en un temps où je fuſſe plus incapable de vous conſoler ; puis que j'ay ſi grand beſoin de conſolation pour moy-meſme dans l'extreme perte que j'ay faite de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran, & que j'ay faite avec toute l'Egliſe ; au ſervice de laquelle il a finy ſa vie, eſtant mort en combattant contre ſes ennemis.

Il joüit maintenant en paix de la recompence de ses travaux apres tant de peines que Dieu a permis qu'il ayt souffertes pour servir d'épreuve à sa vertu : Et il paroist clairement, Madame, par la maniere dont il exerce la vostre qu'il veut que vous soyez de plus en plus absolument à luy, puis qu'en rompant cét unique lien qui vous attachoit encore au monde, il vous montre qu'il ne doit plus y avoir d'autre monde pour vous que celuy où vous pouvez vivre avec luy de la vie de sa gloire durant toute une eternité. L'amitié si particuliere qu'il vous a pleu de me promettre encore la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, & la rencontre de nos afflictions m'obligent, Madame, à vous parler avec cette franchise ; estant juste que nous nous entr'excitions à remplir de l'amour de Dieu la place que tenoient dans nostre cœur toutes ces personnes si cheres qu'il nous a ravies. C'est le seul moyen de reparer si avantageusement nos pertes, que nous aurons sujet d'avoüer à l'avenir qu'elles nous ont esté favorables ; ainsi que me le seront tousiours les occasions qui me donneront moyen de vous témoigner par mes tres-humbles services que je suis plus que personne.

LETTRE CCLXIII.

A Monsieur le Marquis de la Roche Pose, sur la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

MONSIEUR,

Il n'y a point de paroles qui puissent répondre à une telle lettre que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire ; & que vostre esprit, quelque grand qu'il soit, n'auroit sçeu écrire, si vostre cœur ne luy avoit donné des sentimens si eslevez au dessus de toutes les pensées les plus eslevées : Mais comment à moins que cela auriez vous pû, Monsieur, parler dignement d'un des plus grands hommes que Dieu ayt donné en ce siecle à son Eglise, & témoigner par l'excez de vostre douleur que vous connoissez la grandeur de vostre perte, & meritez par vostre affection celle qu'il avoit si violente pour vous. J'avoüe, Monsieur, que rien ne m'a davantage consolé que ce meslange que vous avez bien voulu faire de vostre affliction avec la mienne, en me considerant comme la personne du monde qui a le plus perdu dans cette perte si importante & si publique : Mais puis que nous ne meriterions pas

pas d'avoir eu un tel amy que Monsieur de Saint Cyran si nous le pleurions avec des larmes ordinaires, en considerant davantage nos interests que le bon-heur dont Dieu couronne maintenant les souffrances qu'il a endurées si patiemment pour son amour, & les travaux qu'il a entrepris avec tant de constance pour sa gloire, il faut, Monsieur, soustenir Chrestiennement nostre déplaisir, & dans le sentiment d'une si grande douleur, n'estre par insensibles à la joye que nous devons recevoir de ce que Dieu commence desia à rendre sa memoire si éclatante apres sa mort, que les ennemis de sa vertu se sont efforcez de l'obscurcir durant sa vie. Sur quoy tout ce que je vous pourrois dire du regret & de l'estime de Messieurs les Prelats, seroit si fort au dessous de ce que j'en ay veu, que je n'ose quasi vous en parler. Ils disoient en pleurant le jour de ses funerailles, où plusieurs assisterent, & où l'un d'entr'eux voulut faire l'Office, des choses qui perçoient le cœur de ceux qui les entendoient, & qui faisoient bien voir qu'ils n'ignoroient pas jusques à quel point alloient les services qu'il estoit capable de rendre à l'Eglise. Aymons le, Monsieur, plus que jamais, puis qu'il nous ayme davantage qu'il ne fit jamais, & que nostre amour soit accompagnée d'une sainte reverence,

puis que nous avons tant de sujet de croire qu'il augmente maintenant le nombre des Saints ; & que si je vous avois dit, moy qui ne suis pas trop credule, les graces particulieres que plusieurs personnes qu'il aymoit ont receuës de Dieu depuis sa mort, vous jugeriez aysément qu'il y a sujet de les attribuer à ses prieres.

LETTRE CCLXIV.

A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

J'avoüe que je n'ay point de paroles pour répondre à une aussi obligeante lettre que celle qu'il vous a pleu de m'escrire : Mais je manque si peu de ressentiment pour connoistre ce que je vous dois, que je croy pouvoir dire avec verité qu'il n'y a personne qui vous servist avec tant de joye & de passion que moy, si j'en pouvois rencontrer les occasions. J'estime mon Fils trop heureux d'avoir tant de part en l'honneur de vostre amitié, & j'ay trop bonne opinion de luy pour croire qu'il voulust changer cét avantage contre une meilleure fortune que n'est la sienne, qui sera tousiours

aſſez bonne s'il ne manque point de vertu. C'eſt la ſeul choſe, Monſieur, que je demande à Dieu pour luy, & qui me ſemble digne d'eſtre ardemment deſirée de ceux qui ne ſont point enchantez par cette fauſſe apparance de bon-heur, que l'on recherche & que l'on achete ſouvent dans le monde au prix de ſa vie & de ſon ſalut : Mais j'entre trop avant en ce diſcours ; pardonnez-le s'il vous plaiſt à un homme qui n'a pas beſoin de vous avoir veu pour vous parler avec une entiere confiance. Les meilleures & les plus grandes amitiez ne ſe contractent pas par les yeux : Je vous connois mieux que la pluſpart de ceux qui ſont tous les jours avec vous ; & j'oſe me promettre que noſtre ſeparation n'empeſche pas que vous ne ſçachiez parfaitement juſques à quel point je ſuis.

LETTRE CCLXV.

A Monſieur le Vicomte de Turenne, ſur ſa Promotion à la charge de Mareſchal de France, en 1643.

MONSEIGNEUR,

Je m'acquitte maintenant d'un devoir qu'il y a long-temps que je me devois

preparer à vous rendre, puisqu'ayant esté témoin de quelques-unes de vos actions, il m'estoit aysé de juger qu'elles obligeroient la Justice du Roy à vous appeller dans une charge que vous n'honorez pas moins qu'elle vous honore. Je ne me resioüis donc pas seulement, Monseigneur, de vous voir Mareschal de France ; mais je me resioüis de ce que toute la France a sujet de s'en resioüir, par la consideration des grands services que vous luy avez desia rendus, & que vous luy rendrez encore : Je vous avoüe que sans cela je ne suis pas assez bon Courtisan pour m'aviser en cette rencontre de vous faire souvenir d'un homme qui vous est si inutile, que je ne sçaurois que par des paroles vous faire connoistre combien je suis.

LETTRE CCLXVI.

A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Vostre dernier billet me met dans l'impuissance de vous rien dire, tant je suis touché de voir le desir que vous avez que nostre amitié s'augmente encore, en y ad-

y adjoustant un nouveau lien. Mais pardonnez-moy si je vous avoüe que cela est impossible, puis que mon estime pour vostre vertu, & pour vostre generosité, m'a donné si absolument à vous que je n'y sçaurois estre davantage. Jugez donc je vous supplie apres cela, quels seroient nos entretiens si nous avions le bon-heur de nous revoir ; & de quelle sorte nous nous parlerions à cœur ouvert de toutes choses, & particulierement de cét excellent Amy, dont les eminentes qualitez alloient encore beaucoup au delà de ce que vous en avez pû reconnoistre en si peu de temps. Je vous confesse que ce ne m'est pas vne petite consolation de penser qu'il se resiouït maintenant dans le Ciel de nous voir de plus en plus unis de cette heureuse union, qui nous donne sujet d'esperer de participer un jour à celle dont il joüit avec Dieu pour une eternité. Nostre ambition ne seroit pas assez eslevée si elle estoit moindre ; & celles qui paroissent les plus grandes dans le monde ne le sont gueres, puis qu'elles se terminent toutes à des honneurs qui ne passent point au delà des bornes de la terre.

LET-

LETTRE CCLXVII.

A Madame la Mareschalle de Guebriand, sur la mort de Monsieur son Mary, en 1643,

MADAME,

Ce seroit mal connoistre la grandeur de vostre perte, & le sentiment que vous en avez, d'oser se promettre que les hommes ou le temps soient capables de vous consoler. Et il faudoit que j'eusse oublié ce qu'il vous a pleu me dire tant de fois, pour croire que vous puissiez esperer que de Dieu, le soulagement d'une affliction qui est sans égale dans le monde. C'est donc, Madame, à des prieres & non pas à des paroles que ceux qui comme moy font profession de vous honorer doivent maintenant avoir recours, pour vous faire connoistre la part qu'ils prennent à vostre douleur. Et si la confiance particuliere dont vous m'avez tousiours favorisé m'engage à vous dire quelque chose, il faut le remettre à la vive voix, lors que le premier devoir dont je m'acquitteray à mon retour, sera de vous aller témoigner que dans une perte qui est commune à toute la France je ressens autant que j'y suis obligé la vostre

ſtre & la mienne, pource que perſonne n'eſt avec plus de paſſion & de verité que moy.

LETTRE CCLXVIII

A Monſieur ***

MONSIEUR,

Plus je penſe à l'affliction de Madame la Mareſchalle de Guebriand, & plus j'admire comment il eſt poſſible, que des Chreſtiens recherchent avec tant d'ardeur, des biens faux & des felicitez imaginaires, & qu'ils penſent ſi peu à en acquerir de veritables : Mais c'eſt que nous ne ſommes Chreſtiens que de nom : Témoin celuy qui veut faire paſſer pour la choſe du monde la plus ridicule une vie où l'on renonce à tout pour n'eſtre qu'à Dieu ; où ſuivant ſes adorables preceptes on commence dés la terre à converſer dans le Ciel ; où l'on ſe prepare ſans ceſſe à rendre compte de ſes actions à ce ſouverain Juge dans le moment épouventable de la mort ; & à effacer ſes pechez par les larmes & par les auſteritez de la penitence, afin d'éprouver un jour la douceur de ſa miſericorde à la veüe de tous les hommes & de

tous les Anges. Voila cette vie si ridicule au jugement de ces sages du Siecle : Et ce n'en est pas une à leur advis, que d'oublier ce que l'on doit à Dieu, pour se rendre esclave de la Fortune; de ne penser non plus au Ciel que si l'on ne devoit jamais partir de la terre ; de ne craindre point d'estre surpris par la mort sans s'estre jugé soy-mesme avec severité, pour estre favorablement jugé de Dieu ; & d'adjouster sans cesse crimes sur crimes, afin d'estre condamné justement avec les Demons à des supplices eternels par celuy dont on ne sçauroit davantage mépriser la justice, qu'en se mocquant de ceux qui abandonnent tout le reste par le seul desir d'y satisfaire. Mais pour vous faire voir jusques où va l'aveuglement de ces beaux esprits qui s'estiment si clair-voyans ; c'est qu'ils ne se contentent pas de fouler aux pieds avec insolence toute la pieté Chrestienne, ils monstrent aussi qu'ils n'ont pas la moindre étincelle de la sagesse payenne, puis que le plus grand des Conquerans ayant dit que s'il n'eust esté Alexandre il eust voulu estre Diogene ; il eust admiré, s'il l'eust veüe, cette vie que nostre Censeur trouve si ridicule, comme enfermant par les principes d'une solide vertu, ce qui n'estoit que vanité dans les actions de ce Philosophe.

LET-

LETTRE CCLXIX.

A Madame de Saint Ange.

MADAME,

Il est bien aysé à ceux qui ne connoissent *** de blâmer les sentimens de Mr *** Mais j'aurois esté fort étonné s'ils avoient esté autres, & n'aurois pas trouvé qu'il y eust un grand sacrifice à faire. C'est dans ce combat de la nature & de la grace que l'amour de Dieu demeurant victorieux nous fait triompher de nous mesmes, & nous met en estat de ne plus douter que nous ne le preferions à toutes choses. Mr *** n'auroit pas rendu ce qu'il doit à l'amitié de Mr de *** s'il avoit ressenty moins de peines en cette rencontre; & il n'auroit pas rendu ce qu'il doit à Dieu, s'il ne les avoit surmontées : Mais maintenant que par une double charité il a satisfait à l'un & à l'autre, rien ne manquera à sa Couronne, puis qu'en accomplissant ces deux preceptes, il a accomply toute la Loy.

LETTRE CCLXX.

A Monsieur le Baron de Renty.

MONSIEUR,

Je vous demande pardon de vous avoir diverty dans des occupations si justes & si charitables, pour vous donner la peine de m'écrire. Je ne sçavois pas que vous eussiez encore des malades : Et j'avoüe que j'avois de l'impatience d'apprendre de vos nouvelles; Dieu m'ayant donné une si forte inclination à vous honorer, & me tenant si heureux de la faveur que vous me faites de m'aymer, que vous ne devez pas vous étonner si je pense souvent à vous, puis que vous m'estes tousiours present, & que je ne souhaitterois rien tant au monde que de pouvoir imiter vostre vertu. Il paroist bien, Monsieur, par la maniere dont Dieu l'exerce, qu'il connoist qu'elle est à l'épreuve. S'il vous donnoit moins de graces, il ne vous donneroit pas tant de sujets d'y répondre par vostre fidelité : Et il se seroit contenté du peril où a esté Madame vostre Femme, sans vous menacer encore de la perte de Messieurs vos Enfans: Mais il vous mene par le chemin de ses favoris, par ce chemin des Croix & des souf-

souffrances qu'il leur a tracé, en souffrant infiniment davantage pour eux qu'ils ne sçauroient tous ensemble souffrir pour luy. Je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de luy demander pour moy ce que vous luy demandez pour vous-mesme, puis qu'encore que je sois si esloigné de vous dans ce chemin, où je ne desire rien tant au monde que de vous suivre, il ne seroit pas juste de diviser dans vos prieres ceux dont il luy a pleu d'unir les cœurs par sa charité.

LETTRE CCLXXI.

A Madame de Saint Ange, sur la mort de Mademoiselle Arnauld, Religieuse à Port-Royal.

MADAME,

Il faut que j'aye une merveilleuse opinion de vostre bonté, puis qu'au milieu de ma douleur d'une perte qui m'est si sensible, quoy qu'elle ne me fust pas impreveuë, je me suis trouvé en peine du déplaisir que vous en recevriez, sçachant combien vous faisiez l'honneur à ma Fille de l'aymer: Mais cela ne m'empesche pas de reconnoiltre

connoistre l'extreme obligation que j'ay à Dieu de luy avoir fait tant de graces durant sa vie, que j'ay sujet d'esperer qu'il les luy continuëra aprés sa mort. Il faut avoüer que tout le reste est bien indigne du courage & de l'ambition des Chrestiens, puis que quand elle auroit porté une Couronne elle n'en seroit pas moins dans le Tombeau, & que cette grandeur si inutile ne luy auroit peut-estre servy qu'à l'empescher de porter maintenant une Couronne dans le Ciel. Est-il possible que les hommes soient aveugles jusques à ce point, que de ne connoistre pas par tant d'experiences continuelles qu'il n'y a rien sur la terre que vanité. Ce que je ne sçaurois dire en un jour où j'en aye une preuve plus visible, puis que ce matin Monsieur le Marquis du Bec m'ayant voulu faire l'honneur de me voir en passant icy avec le corps de Monsieur le Mareschal de Guebriand, je considerois cét homme, qui estoit il n'y a qu'un mois en estat de faire trembler l'Allemagne, n'estre plus qu'un peu de terre, & n'avoir plus besoin durant toute une eternité que de la seule misericorde de Dieu. Mais qui peut si bien faire comprendre le neant de toutes les grandeurs du Monde que de penser que dans quatre heures nous arriverons à ce moment auquel le

Crea-

Createur mesme du Monde a voulu naistre dans la plus grande de toutes les bassesses imaginables. Il faut tâcher à se détromper une fois pour toutes, & en méprisant le present jetter les yeux sur l'avenir, pour travailler avec la grace de Dieu de le rendre tel que nous puissions posseder à jamais une grandeur non seulement veritable, mais infinie.

LETTRE CCLXII.

Secondre lettre à Madame la Mareschalle de Guebriand, sur la mort de Monsieur son mary.

MADAME,

N'ayant pû retourner à Paris si-tost que je l'esperois; & Monsieur le Marquis du Bec vostre Frere m'ayant fait l'honneur de me voir en passant icy avec ce qui vous reste de plus cher sur la terre; il me semble que ce seroit mal m'acquitter de ce que je vous dois, que de me contenter de m'en estre acquitté dans la foule, & de craindre de vous reparler du sujet de vos douleurs en un temps, où vostre esprit estant un peu plus calme, il est plus capable de considerer les consolations dont il a pleu à

Dieu

Dieu de les accompagner. Je sçay, Madame, que vous mesurez avec raison la grandeur de vostre perte, par la grandeur du merite de celuy qui estoit la plus precieuse partie de vous-mesme; & que vous croiriez faire tort à la memoire d'un homme si extraordinaire, si vous ne le pleuriez qu'avec des larmes communes. Je sçay que la multitude de tant d'actions heroiques, qui ont fait éclater si loin sous sa conduite la gloire des armes du Roy, vous remplissant continuellement l'esprit, il se presente à vous en mesme temps tant d'images de l'eminence de sa vertu, que soit que vous considerież ou sa prudence dans les entreprises, ou son courage dans l'execution, ou son bon-heur dans le succez, vous ne sçavez laquelle le plus estimer de tant d'excellentes qualitez qui se rencontrent si rarement ensemble pour former un grand General d'Armée; & sentez ce doute si avantageux produire en vous une telle admiration, que quand vous ne regarderiez que comme un homme tout illustre celuy que la mort vient de ravir à la France, vostre seule generosité vous engageroit à estre sensiblement touchée de sa perte: Mais quand vous pensez, Madame, que celuy que vous pleureriez sans y avoir aucun interest particulier, estoit celuy que Dieu vous avoit donné pour n'estre

n'eſtre qu'un meſme cœur avec vous, & s'il ſe peut dire ainſi qu'une meſme ame; qu'il vous aymoit plus que ſa vie; & que vous n'aymiez la voſtre que pour ce qu'elle luy eſtoit ſi chere, qui doute que vous ne ſoyez comblée de la plus violente affliction que l'on ſe ſçauroit imaginer; Et qui ſeroit la perſonne aſſez deraiſonnable pour condamner une ſi juſte douleur, & trouver eſtrange que dans l'un des meilleurs mariages qui fut jamais, une Femme de grand cœur, de grand eſprit, & du meilleur naturel du monde, n'éprouve pas les plus violens de tous les ſentimens, en ſe voyant arracher par la mort celuy qu'elle aymoit parfaitement comme ſon Mary, & qu'elle reveroit comme l'un des plus grands hommes de ſon ſiecle. Vous voyez, Madame, que je n'ignore pas ce qui ſe paſſe en vous, & que je ſuis bien eſloigné de condamner ces mouvemens d'affliction qui vous portent dans les plus grandes extremitez où une perſonne puiſſe eſtre reduitte. Mais ne voulez vous pas bien qu'apres vous avoir parlé humainement, nous eſlevions nos penſées plus haut, & que la faveur ſans pareille que nous avons receuë de Dieu d'eſtre Chreſtiens, nous obligeant à ne conſiderer que comme un neant tout l'éclat & toute la gloire d'icy bas, je vous remette devant les yeux les actions de graces
que

que vous luy devez d'avoir retiré à luy Monsieur vostre Mary dans des dispositions si saintes, que vous avez sujet de croire qu'il luy a fait misericorde, & qu'au lieu de ces vains honneurs qu'il pouvoit de plus en plus se promettre dans le monde, il le comblera pour une eternité des seuls honneurs solides & veritables, en le rendant participant de sa propre gloire. Je vous avoüe, Madame, que je fus extremement touché & consolé tout ensemble, lors que Monsieur vostre Frere me dit avec quel mépris il luy parla jusques au dernier soupir de toutes les choses de la terre, & la joye qu'il luy témoigna de ce que Dieu luy faisoit la grace de l'appeller. Seroit il bien possible, Madame, que n'ayant jamais eu durant sa vie des sentimens differens des siens, vous en eussiez de contraires à ces derniers, qui vous donnent sujet d'esperer qu'il est passé de la mort à une nouvelle vie ? J'estime trop vostre vertu pour la tenir capable d'une telle faute : Et j'ose asseurer au contraire, qu'en mesme temps que vos yeux fondent en larmes, vostre cœur offre à Dieu celuy qu'ils pleurent, & ne voudroit pas, quand il le pourroit par un seul de ses desirs, le rengager dans les miseres qu'il a quittées, & qu'il s'est resioüy de quitter en quittant le monde. Pensons desormais, Madame, à un autre, où nous avons vous & moy ce

qui

qui nous eſtoit plus que cher nous meſmes. Et puis que nous ne vivons plus qu'à demy, mépriſons cette vie languiſſante pour revivre entierement dans le Ciel, où Dieu nous reüniſſant à ce qu'il nous avoit uny, changera en felicitez les douleurs que nous aurons ſupportées avec patience par ſon amour. Je penſe, Madame, que ce ſouhait que je fais pour vous comme pour moy, peut mieux que nulles paroles vous témoigner qu'il n'y a perſonne qui s'intereſſe da vantage en ce qui vou touche, ny qui ſoit plus veritablement.

LETTRE CCLXXIII.

A Monſieur le Preſident Barillon.

MONSIEUR,

J'ay appris en meſme temps que Monſieur le Coadjuteur a eſté malade, & que graces à Dieu il eſt guery. Vous ſçavez juſques à quel point je l'honore ; & je vous ſupplie de tout mon cœur de luy dire, que je puis ſans vous faire tort luy proteſter qu'il eſt impoſſible que ny luy, ny toute ſa Maiſon ayent jamais un plus fidelle ny un plus paſſionné ſerviteur que moy. Vous voyez combien je me fie en

vous, en m'aſſeurant que vous ne me refuſerez pas la faveur de porter une parole que vous ne pourriez ſouffrir de nul autre: Mais vous aurez encore aſſez d'avantage ſur moy, puis que je ne pretens de l'egalité avec vous que dans la creance qu'il doit avoir avec juſtice que je ne ſuis pas moins à luy; & que j'avoüe que voſtre merite & voſtre vertu vous rendent digne d'avoir beaucoup plus de part en l'honneur de ſes bonnes graces que je n'oſerois y en eſperer, quoy que je puiſſe dire avec verité que ce ſeroit l'un de mes plus grands ſouhaits, tant il y a de raiſons qui ſe joignent enſemble pour m'obliger d'avoir pour luy une eſtime & une reverence toutes particulieres.

LETTRE CCLXXIV.

A Monſieur de Montrave Premier Preſident au Parlement de Toloſe, ſur le ſujet de l'Hiſtoire de Monſieur le Preſident de Gramond.

MONSIEUR,

Je ne ſçay ſi je vous puis dire maintenant, comme de couſtume, que je gouſte icy en repos les douceurs de la Campagne, & de la

de la Solitude ; puis qu'un de mes Amis m'a fait voir, que l'on me deschire publiquement dans un livre, qui meriteroit beaucoup mieux le nom de Satyre, que d'Histoire : Et pource que Mr. de Gramond, qui en est l'Autheur, est President en la Compagnie dont vous estes le Chef, j'ay creu, Monsieur, que cette consideration jointe à nostre ancienne & inviolable amitié, m'obligeoit de m'adresser plustost à vous qu'à nul autre, pour faire voir jusques à quel excez il s'est emporté par la passion de mesdire, sans qu'il peust en avoir sujet quelconque ; puisque n'ayant jamais entendu parler de luy avant cela, je ne sçaurois avoir rien fait qui l'ait pû engager à me haïr. Voicy, Monsieur, de quelle sorte il a trempé sa plume dans du venin pour noircir ma reputation, si elle n'estoit, par la grace de Dieu, à l'épreuve de sa calomnie.

Parlant de Monseigneur le Duc d'Orleans, il rapporte dans la page 678. un extrait de son Manifeste de 1631. qui porte entr'autres choses, que pour le rendre suspect au Roy, le P Joseph, & moy avions à Fontainebleau, persuadé Monsieur le Mareschal d'Ornane de presser sa Majesté, pour faire entrer son Altesse Royalle dans le Conseil. Voilà ce que dit le Manifeste ; & ce fidelle Historien adjouste de son chef,

& par parentheſe. *Venulia Cardinali mancipia.* Il faut commencer, Monſieur, par vous éclaircir ſur ce qui eſt du faict, & puis répondre à ſes injures, non moins fauſſes, qu'elles ſont outrageuſes.

Quant à ce qui eſt du faict. Si Mr. de Gramond avoit eſté tant ſoit peu nourry dans le grand monde, & dans cette ſuite des affaires de la Cour, qu'il faut neceſſairement ſçavoir lors que l'on veut ſe meſler d'écrire une Hiſtoire; il n'auroit pû ignorer, qu'il n'y eut jamais une plus grande amitié que celle dont feu Monſieur le Mareſchal d'Ornane m'honoroit, ny une plus grande fidelité que la mienne pour m'en rendre digne; Il n'auroit pû ignorer de combien de temps, de travail, & d'artifices ceux qui vouloient prendre ma place dans ſa confiance eurent beſoin, pour gagner malgré luy meſme & avec violence, ſur ſon eſprit, de ne me parler plus d'affaire quelconque; & qu'ainſi ne vivant avec luy, il y avoit deſia plus de ſix mois, que dans les termes de la civilité ordinaire, lors que l'on parla à Fontainebleau de faire entrer ſon A. R. dans le Conſeil, je n'aurois pû, quand je l'aurois voulu, le perſuader à faire inſtance pour ce ſujet; dont il ne faut point de meilleure preuve que ce qu'en peut dire Monſieur de Chaudebonne, qui eſt un témoin vivant, & un témoin irreprochable, puis qu'il eſtoit intime Amy de Monſieur le

Mareſ-

Mareschal d'Ornane, qu'il souffrit la prison pour l'amour de luy, & qu'il est connu de toute la France pour estre si homme d'honneur que l'on ne sçauroit douter de ses paroles. Mais si le respect ne m'arrestoit, je pourrois bien passer encore plus avant, en prenant pour témoin son A. R. mesme; Et j'ose esperer de sa bonté qu'elle ne l'auroit pas desagreable, sçachant que Dieu ne desdaigne point que l'on use de cette liberté vers luy-mesme, lors qu'il s'agit de la verité. Celle-cy est pleinement connuë de son A. R. Et elle est si détrompée des artifices dont on se servit, aussi-tost apres la prison de Monsieur le Mareschal d'Ornane pour luy rendre ma fidelité suspecte, que je ne crains point de vous dire, Monsieur, dans une rencontre aussi importante à ma reputation qu'est celle-cy, que je suis assez heureux pour avoir tousiours quelque part en l'honneur de ses bonnes graces. Son A. R. n'a pas oublié quelle a tousiours esté ma passion pour son service & pour sa gloire; Elle n'a pas oublié que durant tout le temps que j'ay eu l'honneur de l'approcher, & d'avoir part à son entiere confiance, je ne luy ay jamais dit un seul mot pour mes interests, mon ardente affection pous les siens remplissant tout mon cœur & tout mon esprit; Et elle n'a par oublié qu'il ne s'est jamais veu une amitié plus constante & plus genereuse qu'a tousiours

esté la mienne pour Monsieur le Mareschal d'Ornane, dont le merite & la vertu ne mourront jamais dans ma memoire, non plus que la reconnoissance que je conserveray toute ma vie de ce que je dois à son incroyable affection pour moy, qui n'eust pas tant excité de jalousie, si elle eust esté moindre.

Que si vous me demandez, Monsieur, comment il est donc arrivé que ce que je vous ay dit ait esté mis dans ce Manifeste; la réponse en est bien aysée: C'est que celuy qui le fit estant l'un de ceux qui avoient le plus travaillé pour m'esloigner d'aupres de son A. R. afin de succeder à la confiance dont elle m'honoroit, il voulut pour faire son Manifeste à luy mesme, en faisant celuy de son Maistre, me donner cette petite atteinte, sçachant que le respect que je dois à un nom si grand & si auguste, m'osteroit la liberté de luy respondre: Mais quand il y auroit eu sujet à cette accusation, ce que je vous ay fait voir vostre impossible à cause du refroidissement de Monsieur le Mareschal d'Ornane vers moy, j'avoüe qu'elle estoit assez legere, puis qu'elle n'alloit qu'à dire, que j'avois porté mon dit Sieur le Mareschal à presser le Roy de faire entrer Monsieur dans le Conseil, ce qui estoit la chose du monde la plus raisonnable. Et ainsi la seule occasion que j'aurois

rois de m'en plaindre seroit en ce qu'elle donne lieu de croire que j'eusse aussi-tost esté porté à cela par la suggestion d'autruy, que par ma passion au service de son A. R.

Je pense, Monsieur, vous avoir assez éclaircy de ce qui est du fait; & qu'ainsi il ne me reste qu'à parler des injures qu'il a pleu à Monsieur de Gramond de vomir contre moy. Il m'accuse seulement d'estre un Esclave, & d'avoir une Ame venale: Et comme si en prenant une plume pour escrire une histoire, ou avoit droit de s'attribuer un plus grand pouvoir que celuy des Roys, qui les rendant Maistres de nos biens & de nos vies, ne va pas jusques à leur donner la disposition de nostre honneur; il croit pouvoir impunement me ravir le mien, & m'arracher par trois mots de son Latin la seule chose que j'ay tasché d'acquerir en toute ma vie, & l'unique recompense qui me reste de tant d'années que j'ay employées au service du Roy, & de l'Estat; & qui leur ont bien esté aussi utiles, à mon avis, que leur pourra estre son histoire. Toute la Cour qu'il connoist si peu, sçait si jamais j'ay passé pour un Esclave. Et si le contraire doit estre reputé pour un defaut, c'est de cela qu'il auroit eu droit de m'accuser; & dont la plus grande Puissance non souveraine qui se soit veue depuis plusieurs siecles,

auroit dû m'accuſer pluſtoſt que luy, ne m'ayant jamais veu faire la moindre baſſeſſe pour rendre ma fortune telle qu'elle auroit pû l'eſtre fort aiſément, ſi j'avois eu moins de courage. C'eſt m'attaquer dans mon Fort, que de m'attaquer de ce coſté-là: Et ainſi, Monſieur, pour ne faire pas vanité d'une grace que je tiens purement de Dieu, je ne veux pas me ſervir plus long-temps de mon advantage ; Et je paſſeray à l'autre point, où il m'accuſe auſſi d'avoir une Ame venale. Mais, Monſieur, fut-il jamais un ſi peu judicieux Accuſateur, puis que je ne me trouve pas moins fort en cecy qu'au reſte? Eſt-ce avoir une Ame venale que d'avoir durant vingt années ſervy le Roy dans ſes Finances, en un temps où elles eſtoient dans l'abondance; & m'y eſtre, par l'aſſiſtance de Dieu, touſiours conſervé les mains ſi pures, que j'y ay conſommé une partie de mon patrimoine, au lieu d'y avoir acquis, comme il m'euſt eſté tres-facile, des richeſſes prodigieuſes? Eſt-ce avoir une Ame venale, que d'avoir témoigné par la ſuite de toutes mes actions un ſi grand mépris du bien, que l'on ne ſçauroit me connoiſtre, & ignorer, qu'il n'y a point d'homme au monde qui en faſſe moins de cas que moy? Si la Plume de Mr. de Gramond n'eſt non plus venale que mon Ame, elle ne déchirera point aprés leur mort, ceux qu'elle flatteroit

teroit s'ils estoient en vie ; Elle ne flattera point durant leur faveur, ceux qu'elle déchireroit s'ils l'avoient perduë ; Elle écrira l'Histoire du temps, plustost que de l'écrire selon le temps ; Elle ne fera point passer des invectives pour une genereuse liberté ; Et elle ne cherchera point l'avancement de la fortune de son Auteur, dans des bassesses indignes du courage d'un Historien. Je seray bien aise que celuy-cy soit exempt de tous ces defauts ; afin que n'ayant commis une injustice que vers moy seul, & une injustice qui ne me sçauroit nuire estant si clairement convaincuë de mensonge, son ouvrage apporte plustost de l'ornement, que de la honte à nostre Siecle.

On me dira possible, que les plus grands excez devant estouffer les moindres, j'ay tort de me plaindre de luy, puis que n'estant que Calomniateur vers moy, il est Faussaire au regard de son A. R. ayant eu la hardiesse, ou pour mieux dire l'impudence, d'adjouster à son Manifeste : ce qu'il ne faut qu'avoir des yeux pour reconnoistre ; puis que dans le recueil de diverses pieces pour servir à l'Histoire imprimé en 1639. où ce Manifeste est tout entier, il se voit en la page 326. qui est l'endroit où il est parlé de moy, qu'il n'y a un seul mot de ce que signifient ces trois paroles, *Venalia Cardinali mancipia*. Mais comme la dignité d'un si grand Prince

 est

est tellement élevée au dessus des fautes d'un Historien, qu'elles ne sçauroient non plus la blesser, qu'une petite vapeur, quoy que fort noire, offusquer la lumiere du Soleil, Son A. R. peut regarder avec mépris cette insolence. Mais je ne sçaurois de mesme, n'estant que ce que je suis, authoriser par mon silence une imposture, qui en ternissant ma reputation priveroit mes Enfans de tout le bien qu'ils heriteront de moy, qui est l'honneur. Et ainsi, Monsieur, c'est un devoir de pieté dont je m'acquitte lors que je vous écris cette Lettre, pour leur conserver ce que je suis obligé comme Pere de leur laisser sans aucune tache, & le seul tresor que je souhaitte qu'ils augmentent sans cesse par leur vertu. Vous pouvez, Monsieur, faire voir cecy à qui il vous plaira; ma juste defense contre une calomnie si publique, ne pouvant estre trop publiée, & vostre propre interest vous engageant à faire connoistre, que je ne suis pas si indigne que Monsieur de Gramond le veut faire croire, de l'affection dont vous m'honorez; & qui jointe à la haute estime que j'ay de vostre merite, me rend autant que personne le sçauroit estre.

LET-

LETTRE CCLXXV.

A Monsieur le Baron de Renty.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois assez vous témoigner avec quelle joye j'ay veu par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur le sujet de la mort de ma Fille, la maniere dont Dieu vous fait comprendre la grandeur d'un Sacrement que tant de Chrestiens ne considerent qu'à la Payenne : Ce qui est cause qu'au lieu qu'il devroit estre la source de mille benedictions, il l'est le plus souvent de mille malheurs, en attirant sur les familles la juste indignation de Dieu par une profanation si criminelle. Je veux esperer que par sa grace il garentira la mienne d'un si grand malheur ; ainsi qu'il se voit visiblement qu'il en veut preserver la vostre : Et puis que l'union si étroite qu'il luy plaist de me donner avec vous, fait qu'il n'est plus en ma puissance de ne vous pas parler cœur à cœur, je vous avoüe, Monsieur, que mon unique souhait pour mes Enfans ayant tousiours esté de les voir un jour dans le Ciel, je les pleure avec des larmes de joye aussi bien que de douleur, lors qu'ils meurent en tel

eſtat que j'ay ſujet de croire qu'il leur a fait miſericorde. L'eſperance que j'ay d'avoir le bon-heur de vous voir bien-toſt m'empeſchera de vous en dire davantage. Preparez-vous je vous ſupplie à me donner une grande audience : Et ſi vous & Madame voſtre Femme ne me voulez faire un extreme tort, ne vous imaginez jamais, s'il vous plaiſt, que perſonne puiſſe eſtre davantage que moy.

LETTRE CCLXXVI.

A Monſieur de Montrave Premier Preſident du Parlement de Toloſe.

MONSIEUR,

J'ay receu avec voſtre réponſe du 20. du mois paſſé, une ſi grande preuve de l'honneur de voſtre amitié, que vous me permettrez, s'il vous plaiſt, de vous dire que vous ne ſçauriez jamais l'égaler par nulle uatre, puis que n'eſtant ſenſible, pour les intereſts du monde, qu'à ce qui regarde ma reputation, à cauſe que je croy que Dieu m'y oblige, c'eſt la ſeule choſe où vous pouviez me donner un témoignage de voſtre affection qui répondiſt à l'eſtime que j'en ay touſiours faite. Et je n'a-
vois

vois pas tort, Monsieur, de vous dire, que connoissant comme je fais l'extréme bonté de Monseigneur le Duc d'Orleans, j'esperois qu'il me pardonneroit d'oser le prendre pour témoin d'une verité qui m'importe de l'honneur; puis que non seulement son Altesse Royale ne l'a pas eu desagreable, mais que son amour pour la justice a passé jusques à trouver fort mauvais que Mr de Gramond se soit servy de son nom pour m'imposer une si grande calomnie. Je ne veux pas, Monsieur, abuser de vostre loisir en m'étendant davantage sur ce sujet, dont je vous ay assez entretenu par ma lettre precedente, que vous m'avez extremement obligé de faire voir à vos Amis, & que je vas rendre publique, puis qu'elle ne pourroit autrement détromper tous ceux qui ne me connoissant pas particulierement, me verroient si mal traité dans cette Histoire. Je vous demande, Monsieur, la continuation de vos bonnes graces, & de me croire autant que je le suis.

LET-

LETTRE CCLXXVII.

A Monsieur de Montrave Premier President du Parlement de Tolose.

MONSIEUR,

Vostre lettre du 3. de ce mois augmente encore de telle sorte les obligations dont je vous suis redevable, que ne pouvant vous en remercier assez dignement, il ne me reste qu'à vous supplier de croire que j'en conserveray toute ma vie la reconnoissance, & que je ne sçaurois recevoir une plus grande joye que de rencontrer des occasions de vous la témoigner par mes services. Il paroist bien, Monsieur, que Monsieur de Gramond n'a nulle excuse de m'avoir outragé comme il a fait, puis qu'il n'en peut alleguer d'autre qu'un Manifeste, où ces trois mots dont il s'est servy pour me déchirer ne sont point du tout, & lequel il ne faut que lire en la page 326. que je vous ay marquée, pour voir qu'il les y a adjoustez. Que s'il desire, Monsieur, ainsi qu'il vous l'a témoigné, & comme sa conscience l'y oblige, de reparer l'extreme injure qu'il m'a faite, il ne luy sera pas plus difficile de refaire cette feüille que tant d'autres: Et en ce cas je me contenteray d'avoir rendu, comme j'ay fait ma ju-

ste

ste defense publique, afin de garentir mon honneur du tort que la publication de son Histoire luy auroit pû faire ; & je demeureray son serviteur. Que s'il ne le veut pas ; & qu'il soit si amoureux de ses fautes, lors mesme qu'elles luy sont connuës, qu'il ayme mieux les defendre que de les reparer par un moyen si facile, & qui est plus que raisonnable, j'espere qu'il connoistra par l'evenement, que n'y ayant point d'homme en France de ma condition, qui graces à Dieu ait plus de veritables Amis que moy, il ne pouvoit publier une calomnie qui le rendist plus odieux à un tres-grand nombre de personnes d'honneur, & de qualité, ny qui fist davantage douter en tout le reste de la foy de son Histoire, y voyant sur mon sujet avec quelle hardiesse il a adjousté aux paroles d'un aussi grand Prince que Monseigneur le Duc d'Orleans, des choses si contraires à la verité, & à la creance, & aux intentions de son A. R. Il me semble, Monsieur, que je ne sçaurois répondre plus clairement & plus sincerement tout ensemble, à ce que vous m'avez fait la faveur de m'écrire ; Et ainsi j'espere que vous en serez satisfait : Mais je ne le seray jamais de moy-mesme jusques à ce que mes actions vous ayent fait voir jusques à quel point je suis.

LETTRE CCLXXVIII.

A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.

MONSEIGNEUR,

Vostre Eminence est trop juste pour trouver mauvais que je luy demande justice, encore que ce soit contre une personne qu'elle honore de ses bonnes graces ; Et le sujet de mon déplaisir est trop considerable pour ne la luy demander pas, bien que ce soit contre mon propre Frere. Vous m'avez si fort obligé, Monseigneur, que de luy ordonner de me faire part de ces admirables Memoires qui vous ont cousté tant de veilles & tant de travaux, & qui dans une facilité d'écrire aussi grande qu'est celle de V. E. ont eu besoin de tous les efforts de vostre plume, & d'une meditation toute extraordinaire, pour produire ces Chef-d'œuvres d'esprit & de jugement tout ensemble, qui donneront à l'avenir aux plus grands Politiques & aux plus grands Roys les plus nobles & les plus solides instructions qui ayent jamais esté enseignées, pour unir dans la conduite des Estats, la gloire des Souverains, avec la felicité des Peuples. N'ay-je pas donc Monseigneur, droit de me plain-

plaindre de ce que contre voſtre intention mon Frere a voulu juſques icy poſſeder ſeul un ſi grand threſor, lequel ayant mis entre les mains de Monſieur voſtre Neveu pour ce qui me reſte de temps à demeurer à Paris, je ne puis eſperer d'en joüir que quand je ſeray arrivé à Pomponne; où pour me vanger de mon Frere, j'y trouveray ſans doute, dans le repos & la ſolitude de la Campagne, mille beautez qui luy ſeront échapées dans le trouble & les diſtractions de la ville. Toute ma crainte, Monſeigneur, eſt de ne pouvoir, manque de lumiere, me vanger aſſez plainement; puis qu'un eſprit plus éclairé que le mien y trouveroit encore d'infinies beautez que je n'y verray pas, & qui ne ſe découvrent dans un ouvrage ſi accomply qu'à proportion de la capacité de ceux qui le meditent; ainſi que nos yeux découvrent plus ou moins de beautez dans un admirable Payſage, ſelon la force & l'eſtenduë de noſtre veuë. Je penſe, Monſeigneur, qu'il n'eſt pas beſoin de vous dire, que mon extreme deſir d'éprouver combien la verité ſurpaſſe encore en cela mes penſées, redouble mon impatience ordinaire d'aller à Pomponne; où meſlant à mon admiration de ces incomparables Diſcours le ſouvenir des obligations que j'ay à V. E. elle croira ayſément je m'aſſeure, que perſonne ne ſçauroit eſtre avec plus de ſentimens

mens de respect, d'estime, & de passion que moy.

LETTRE CCLXXIX.

A Monsieur de Montrave Premier President au Parlement de Tolose, pour répondre à la Lettre de Monsieur le President de Gramond à Philarque.

MONSIEUR,

Lors qu'en suite de ce qu'il vous avoit pleu de me mander, Monsieur Doujat vint me dire en mon logis de la part de Monsieur le President de Gramond, qu'il avoit retranché de son Histoire ces trois mots dont je me tenois si fort offensé, & fait refaire une autre feüille, il y avoit desia si long-temps que la Lettre que je vous avois écrite sur ce sujet estoit imprimée & renduë publique, qu'estant impossible qu'elle ne fust deslors venuë à sa connoissance, je ne sçay comment il s'est avisé depuis, d'écrire & de publier une Lettre sous son nom addressante à Philarque, pour se plaindre de mes plaintes, & tascher de justifier ces trois mots, VENALIA CARDINALI MANCIPIA, qu'il avoit desia condamnez luy-mesme.

Vous

Vous voyez, Monsieur, par ce procedé, que c'est Mr. de Gramond qui me contraint une seconde fois à prendre la plume pour deffendre ma reputation, qu'il continuë de blesser, en ne continuant pas dans le déplaisir qu'il avoit témoigné de l'avoir blessée. Et j'espere avec la grace de Dieu, de m'acquitter avec tant de moderation de ce devoir qu'il me force de me rendre à moy-mesme, qu'il avoüera, au moins dans son cœur, que je ne meritois pas d'estre si injustement traitté de luy, sans luy en avoir jamais donné le moindre sujet.

Par cette Lettre imprimée il confesse nettement d'avoir adjousté au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans ces trois mots VENALIA CARDINALI MANCIPIA, qui sont l'unique fondement de toute ma plainte. Ay-je donc tort, Monsieur, de m'estre offencé d'une accusation si injurieuse, puis qu'il reconnoist luy-mesme que les paroles qui la forment ne sont point dans ce Manifeste? Ay-je tort d'avoir deffendu mon honneur qu'elles me vouloient ravir? & de n'avoir pas trahy, par un silence lasche & criminel, ma propre reputation, que je ne pouvois abandonner sans faire un prejudice irreparable à celle de mes Enfans?

Mais Mr. de Gramond se plaint maintenant de ce que je me suis plaint avec trop d'ai-

d'aigreur des paroles qu'il avoit adjoustées à ce Manifeste, & dit avec beaucoup de civilité en quelques endroits de sa Lettre, qu'il m'auroit donné sans cela comme il avoit desia commencé, toute la satisfaction que je pouvois desirer de luy. A quoy je n'ay rien à respondre sinon, qu'il m'obligeroit extremement de m'apprendre des termes plus doux, par lesquels j'eusse pû sans le blesser, guerir les blessures qu'il m'avoit faites. Il y a grande difference entre une offense volontaire, telle qu'a esté la sienne, & une deffense necessaire, telle qu'a esté la mienne. Rien n'obligeant Mr. de Gramond à parler contre moy, la moindre parole piquante est un grand excez; Et m'accuser d'estre un Esclave, & d'avoir une Ame venale, c'est un outrage tout extraordinaire: Au lieu que dans ma justification, les paroles les plus fortes doivent estre considerées comme des armes deffensives, & non pas offensives, puis que je ne m'en sers que pour repousser, & non pas pour faire une injure. C'est a la premiere cause qu'il faut attribuer toutes ces fascheuses suittes; & l'Aggresseur ne doit se prendre qu'a luy-mesme des coups que l'on est contraint de luy porter pour parer les siens. Si Mr. de Gramond, comme il le dit dans sa lettre, croit qu'un homme de ma condition n'a jamais fait le mestier d'Esclave, pourquoy dit-il le contraire dans son

son Histoire ? Et s'il croit que je ne fus jamais mercenaire, pourquoy a t'il adjousté au Manifeste de son Altesse Royale, afin de m'accuser si injustement, & contre sa propre creance, d'avoir une Ame venale ?.

Je demeure d'accord qu'il paroist dans cette Lettre de Mr. de Gramond qu'il a regret de m'avoir offensé : Ce qui diminuë beaucoup de mon juste ressentiment : Mais il y paroist aussi qu'il ne se peut resoudre à l'avoüer qu'à demy, puis qu'il mesle à plusieurs paroles obligeantes, des raisonnemens aussi foibles que desobligeans, pour excuser sa premiere faute. Ce qui m'engage à y répondre si clairement qu'il ne puisse rester aucun scrupule dans les esprits mesmes les plus prevenus : En quoy je n'auray pas grande peine, puis qu'il n'y a rien plus facile que de tirer la lumiere de la verité.

Mais avant que d'en venir là, je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de vous souvenir, que j'ay renversé par la premiere Lettre que je vous ay escrite, tout le fondement de cette pretenduë accusation ; puis qu'en faisant voir qu'il y avoit plus de six mois que Monsieur le Mareschal d'Ornane ne me parloit plus d'affaire quelconque, lors que l'on proposa à Fontainebleau de faire entrer son Altesse Royale dans le Conseil ; je n'aurois pû, quand je l'aurois voulu, luy persuader de presser le Roy sur ce sujet ; &

que

que feu Monsieur le Cardinal de Richelieu ne pouvant ignorer ce refroidissement de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qui estoit connu de toute la Cour, il n'auroit eu garde de jetter les yeux sur moy pour luy persuader une chose, qui ne luy pouvoit estre proposée que par un homme en qui il eust une entiere confiance.

C'est donc, Monsieur, sans me départir de cette preuve invincible, & qui destruit tout ce que Mr. de Gramond sçauroit alleguer, que je vas effacer les couleurs dont il se sert pour excuser l'offense qu'il m'a faite si injustement.

Il dit, *qu'encore que ces trois mots* VENALIA CARDINALI MANCIPIA *ne soient pas dans l'original ils y sont dans le sens de l'Autheur:* Et pour le persuader, il rapporte les paroles du Manifeste qui sont telles. „ *Le „ Cardinal pour achever la ruine du Mares-„ chal dans vostre esprit*, FIT EN SORTE *à „ Fontainebleau que le P. Joseph & d'An-„ dilly luy persuaderent qu'il estoit temps que „ j'eusse la connoissance des affaires; Que je „ devois pretendre l'entrée dans vostre Con-„ seil, & qu'elle ne me pouvoit estre refusée. „ Ce qu'il fit pour vous porter à croire que le „ Mareschal vouloit avoir part aussi au Mi-„ nistere, & par là entreprendre sur le Gou-„ vernement; Et ainsi vous imprimant la „ crainte des effets puissans de son ambition,*

vous

„ *vous faire en mesme temps resoudre à l'em-*
„ *prisonner, tandis que par l'entremise d'une*
„ *personne de qualité qui est encore dans vo-*
„ *stre Cour, qu'il trompoit aussi bien que le*
„ *Mareschal, il luy faisoit porter des asseuran-*
„ *ces nouvelles de son amitié.* De là Mr. de Gramond tire cette induction. *Cette personne de qualité trompoit le Mareschal, par ce qu'elle estoit trompée elle-mesme. Il n'en est pas ainsi des autres qui trompoient sans estre trompez. C'est*, dit-il en suite, *le sens literal de ce texte*, lequel il avoüe au mesme lieu avoir paraphrasé en y adjoustant ces mots *Venalia Cardinali Mancipia.* Surquoy je demanderois volontiers à Mr. de Gramond par quelle veuë si penetrante & si infaillible, il trouve que le sens literal de ces mots „ *Le*
„ *Cardinal pour achever la ruine du Mares-*
„ *chal dans vostre esprit* Fit en sorte *à Fon-*
„ *tainebleau, que le P. Joseph & d'Andilly*
„ *luy persuaderent, &c.* montre qu'ils trompoient sans estre trompez. Dire que Mr. le Cardinal *Fit en sorte* que je persuaday à Mr. le Mareschal d'Ornane, qu'il estoit temps que son A. R. eust connoissance des affaires, est-ce dire necessairement que je trompois sans estre trompé? Ce terme de *Faire en sorte* ne se peut-il point expliquer d'une autre maniere en nostre langue? Et au contraire ne marque-t'il pas quelque adresse, pour ne pas dire quelque artifice, pour arriver au

but que l'on desire? Car si j'avois lors esté en estat de persuader quelque chose à Monsieur le Mareschal d'Ornane (ce que j'ay fait voir estre impossible à cause de son refroidissement) & qu'ainsi son amitié eust toûjours esté dans la mesme chaleur pour moy qu'elle avoit esté auparavant, Monsieur le Cardinal qui avoit en mille occasions éprouvé mon ardente affection pour Monsieur le Mareschal d'Ornane, ce que je ne dirois pas icy si plusieurs personnes de tres-grande qualité ne le pouvoient encore témoigner, auroit-il pû sans une extreme imprudence me confier le dessein de le ruiner, puis qu'il m'auroit fait horreur, & qu'il luy eust esté tres-facile sans cela de me porter à luy persuader de presser le Roy de faire entrer Monsieur dans le Conseil, veu que c'estoit la chose du monde la plus raisonnable, & que ma passion pour le service de S. A. R. me le faisoit assez desirer, sans qu'il fust besoin d'aucune induction pour m'engager à y contribuer ce qui eust pû dépendre de moy? C'est pourquoy ces mots de FAIRE EN SORTE, portez par le Manifeste, bien qu'écrits sans aucun fondement, me blessent en effet fort peu; puis que si j'eusse encore esté lors dans la confiance de Monsieur le Mareschal d'Ornane, il eust esté tres-aysé à Monsieur le Cardinal de Richelieu de FAIRE EN SORTE, sans m'ouvrir
son

ſon deſſein, que j'euſſe employé tous mes efforts pour travailler à cette affaire.

Mr de Gramond dit en ſuite que *Mrs de Chaudebonne, Deagen, & de Modene Amis de Monſieur le Mareſchal d'Ornane ayant eſté arreſtez avec luy, le langage de la Cour, dont il ne pretend point eſtre garant, eſtoit que ce qui m'empeſcha d'eſtre auſſi arreſté, fut que j'eſtois d'intelligence avec Monſieur le Cardinal.* Cét argument ne fait-il pas voir au contraire la verité de ce que j'ay dit du refroidiſſement de Monſieur le Mareſchal d'Ornane vers moy? puis que Mr de Gramond reconnoiſſant luy-meſme, que ces Meſſieurs ne furent arreſtez qu'à cauſe qu'ils eſtoient lors dans la confiance de Monſieur le Mareſchal d'Ornane, il n'y avoit nulle apparence de m'arreſter comme eux, puis que Monſieur le Cardinal & toute la Cour ſçavoient, qu'il y avoit plus de ſix mois que je n'avois plus aucune part à cette confiance.

Mais, Monſieur, par quelle Dialectique eſt-ce que Mr. de Gramond prenant pour une propoſition accordée celle que je luy nie formellement, s'imagine de pouvoir eſtablir des raiſonnemens ſolides ſur un principe entierement faux, en diſſimulant touſiours que je ſouſtiens ſelon la verité, que je n'ay jamais ouvert la bouche à Monſieur le Mareſchal d'Ornane de l'affaire dont il

s'agit, de faire entrer S. A. R. dans le Conseil ; & que je n'en eus connoissance qu'aprés qu'elle fut resoluë ? Car cela estant, ainsi que S. A. R. ne l'ignore pas, que devient ce bel argument de Monsieur de Gramond. *Si Monsieur le Mareschal d'Ornane eust eu du refroidissement pour Mr. d'Andilly, comment est-ce que Mr. le Cardinal qui entroit par son adresse dans la pensée mesme des hommes n'eust pas sceu cette froideur ? Et la sçachant eust-il voulu employer vers le Mareschal un homme qui n'estoit pas bien avec luy ?* Mais il faut dire tout au contraire, & selon la verité : Comment Mr. le Cardinal qui sçavoit cette froideur eust-il voulu employer vers Mr. le Mareschal d'Ornane un homme qui n'estoit pas bien avec luy ? Et ainsi il n'avoit garde de m'y employer, puis qu'il sçavoit que je n'estoit plus lors dans sa confiance.

Voicy, Monsieur, un autre raisonnement de Monsieur de Gramond qui ne cede point à ces premiers. Il dit *que je ne suis pas d'accord avec moy-mesme ; & demande comment je puis ajuster ce refroidissement dont je parle & dont je tire toute ma defense, avec ces mots de ma* „ *lettre*, Il ne s'est jamais veu une ami-„ tié plus constante & plus genereuse qu'a „ tousiours esté la mienne pour Monsieur „ le Mareschal d'Ornane. *Et ailleurs*, Il n'y „ eut

„ eut jamais une plus grande amitié que „ celle dont Monſieur le Mareſchal d'Or-„ nane m'honoroit. Surquoy aprés avoir allegué ces caracteres tracez par le Preſtre ſur le ſommet de l'Olympe, & que l'on y trouvoit encore l'année ſuivante le jour du meſme ſacrifice, pource que les vents & les tempeſtes ſe forment au deſſous de cette montagne, il conclud par ces mots; *Doncques l'affection du Mareſchal ayant eſté incroyable, alla juſques au bout; Et le Cardinal faiſoit un coup d'habile homme de s'adreſſer à un des Amis pour perdre l'autre.* Il faut avoüer, Monſieur, que voila un excellent raiſonnement pour en tirer une conſequence neceſſaire. Rien ne peut effacer les caracteres que l'on trace ſur la cendre des ſacrifices du mont Olympe, à cauſe que les vents & les orages ſe forment au deſſous de cette montagne; Doncques rien ne peut alterer la confiance que l'affection imprime dans le cœur d'un Amy, à cauſe que toutes les paſſions humaines ſe forment au deſſous du cœur, & que de quelques mouvemens & de quelques agitations que les hommes ſoient touchez, le cœur demeure touſiours dans le calme. Vous voyez Monſieur, combien cette comparaiſon eſt juſte; vous voyez la force de cét argument, qui nous tire d'une grande erreur, en nous apprenant par une eſtrange

Physique, & contre toutes les regles de la verité, aussi bien que de l'experience, que l'amitié qui est une fois dans nostre cœur ne peut jamais estre alterée, pource que, selon cette nouvelle Philosophie, ce n'est pas le cœur qui est le siege des passions; puis que s'il l'estoit, ces orages & ces tempestes, qui selon la comparaison de Mr de Gramond se forment au dessous de luy, se formeroient dans luy-mesme; & qu'ainsi il ne seroit nullement impossible, comme il le pretend, qu'une amitié qui dans un temps estoit comme incroyable, se refroidist dans un autre, par tant de rencontres & d'impressions étrangerés qui le remplissent de nuages, & le font passer peu à peu de cette chaleur si vive, dans une froideur qui n'en est plus que la cendre; mais une cendre capable de se réchauffer à mesure que ces nuages seroient dissipez par les lumieres de la verité; ainsi que ceux de Monsieur le Mareschal d'Ornane l'auroient esté sans doute, si nous avions esté assez heureux pour vivre plus long-temps ensemble. Il n'appartient qu'aux Anges d'estre dans ce calme que Mr. de Gramond attribuë aux hommes, pource qu'ils sont les bien-heureux habitans de cét Olympe celeste, de cette Montagne sainte au dessous de laquelle se forment les orages & les tempestes. Et ce n'est point ce

me

me semble faire tort aux hommes, que de ne les faire pas passer pour des Anges, en les affranchissant dés cette vie de ces agitations & de ces changemens dont ils ne seront delivrez qu'en l'autre. Ainsi n'y ayant personne qui ne puisse estre trompé par les artifices des méchans, ce n'est pas à Mr de Gramond à desavoüer, par un faux zele pour la memoire de Monsieur le Mareschal d'Ornane qui ne fut jamais son Amy, ce refroidissement vers moy, dont Madame sa Femme, tous Messieurs ses Freres, & ses plus intimes Amis demeurent d'accord; & qui a fait que quelques-uns des principaux d'entr'eux ont encore depuis peu meslé leurs larmes avec les miennes, en parlant de cette froideur, qui n'a jamais pû refroidir ma passion pour son service, & qui n'a fait à mon égard que me donner sujet de dire avec encore plus de verité, qu'il ne s'est jamais veu une amitié plus constante ny plus genereuse qu'a tousiours esté la mienne pour luy. Mr de Gramond voudroit-il donc, Monsieur, se declarer l'ennemy juré de l'amitié, se rendre odieux à tous les hommes, en s'opposant à la plus belle & à la plus legitime de toutes leurs affections? Quel interest a-t'il que mon amitié pour Monsieur le Mareschal d'Ornane ait esté constante & genereuse? Et pourquoy veut-il que je trahisse la verité en

ne demeurant pas d'accord de ſon refroidiſſement, pource que ce refroidiſſement rehauſſe en quelque ſorte cette generoſité & cette conſtance? N'ay-je pas eſté aſſez mal-heureux de voir refroidir une ſi grande affection par les artifices de ceux qui en avoient conceu tant de jalouſie, ſans que Monſieur de Gramond ait la cruauté de me vouloir encore ravir la conſolation qui me reſte de pouvoir dire ſincerement & devant Dieu, que cela n'a ſervy qu'à rendre mon amitié plus conſtante & plus genereuſe?

Il faut voir, Monſieur, ſi un autre argument de Monſieur de Gramond, & qu'il pretend tirer de mes propres paroles, eſt plus concluant que les autres. Il rapporte ces mots de la Lettre que je vous ay écrite. „Mais quand il y auroit eu ſujet à cette „accuſation contre moy, ce que je vous „ay fait voir eſtre impoſſible à cauſe du „refroidiſſement de Monſieur le Mareſ„chal d'Ornane, j'avoüe qu'elle eſtoit „aſſez legere, puis qu'elle n'alloit qu'à „dire que j'avois porté mon dit Sieur le „Mareſchal à preſſer le Roy de faire en„trer Monſieur dans le Conſeil, ce qui eſtoit „la choſe du monde la plus raiſonnable. Et il dit en ſuite, *Dire cela, n'eſt-ce pas avoüer la debte? Mr. d'Andilly trouve cette accuſation legere, S. A. R. dans ſon Manifeſte publie*

que

que la perte du Mareschal est venuë de là. Je n'ay jamais songé à ravir l'honneur de Mr. d'Andilly par trois mots de mon Latin, comme il dit dans sa Lettre: Cét honneur est sans doute trop bien estably pour estre ravy par des paroles. Je croy qu'un homme de sa qualité ne fit jamais le métier d'Esclave; je croy aussi qu'il ne fut jamais Mercenaire; mais je le croy par une inclination naturelle que j'ay à juger bien de tout le monde. Est-il possible, Monsieur, qu'un homme qui comme Mr. de Gramond fait profession des Lettres, méprise si fort de se servir de sa Logique, ou croye que tous ceux qui verront sa Lettre soient si incapables de raisonnement, qu'il n'ait voulu ny considerer, ny se persuader que les autres puissent faire une distinction aussi visible qu'est celle qui se rencontre dans cét argument, & qui le ruine de telle sorte qu'il ne luy reste plus couleur quelconque. S. A. R. publie par son Manifeste, que la perte de Monsieur le Mareschal d'Ornane vint de la jalousie que donna au Roy l'instance qu'il luy fit de la mettre dans le Conseil; & que Monsieur le Cardinal par ses artifices fit persuader Monsieur le Mareschal d'Ornane d'entreprendre cette affaire. Qui doute que cette accusation de Monseigneur le Duc d'Orleans au regard de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu ne soit tres-grande, puis qu'il l'allegue

gue comme la ſeule cauſe de la ruine d'un homme de la qualité & du merite de Monſieur le Mareſchal d'Ornane ? Mais comment pourroit-on tirer, par une concluſion neceſſaire, la meſme conſequence contre moy, quand meſme j'aurois contribué à perſuader Monſieur le Mareſchal d'Ornane à cela (ce que non ſeulement je n'ay point fait; mais ay fait voir qu'il m'eſtoit abſolument impoſſible de le faire encore que je l'euſſe voulu, à cauſe de ſon refroidiſſement) puis que, comme je l'ay remarqué dans ma Lettre, cette propoſition de faire entrer S. A. R. dans le Conſeil eſtant la choſe du monde la plus raiſonnable, il auroit eſté tres-facile à Monſieur le Cardinal de Richelieu, ſans me découvrir ſon deſſein, de me porter à y contribuer tout ce qui euſt pû dependre de moy; & qu'ainſi en FAISANT EN SORTE que je m'employaſſe à cela (qui ſont les propres mots du Manifeſte) j'aurois pû agir non ſeulement tres-innocemment, mais auſſi avec beaucoup d'affection & de fidelité, & au regard de S. A. R. & au regard de Monſieur le Mareſchal d'Ornane, encore que dans cette meſme occaſion Monſieur le Cardinal ſe fuſt rendu coupable de ce dont il eſt accuſé par ce Manifeſte. Mais ſi l'on ne veut point comme Monſieur de Gramond, apporter de diſtinction entre

ceux

ceux qui pourroient par leurs artifices surprendre les Cens de bien, & ces mesmes Gens de bien lors qu'ils procedent de bonne foy dans des choses aussi justes & aussi raisonnables que de faire entrer à dix-huit ans un Frere Unique du Roy dans le Conseil, je ne sçay qui pourra s'exempter d'estre criminel dans une Histoire écrite de cette sorte; & quelle creance on doit adjouster aux paroles de Monsieur de Gramond, lors que d'un costé il dit dans sa Lettre à Philarque, qu'il n'a jamais songé à ravir mon honneur par trois mots de son latin; que cét honneur est sans doute trop bien estably pour estre ravy par des paroles; qu'il croit qu'un homme de ma qualité n'a jamais fait le mestier d'Esclave; qu'il croit aussi que je ne fus jamais Mercenaire; mais qu'il le croit par une inclination naturelle qu'il a à juger bien de tout le monde; Et que d'un autre costé l'on voit dans son Histoire, qu'il a adjousté au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans, ainsi qu'il est contraint de l'avoüer luy-mesme, ces trois mots VENALIA CARDINALI MANCIPIA qui me ravissent mon honneur; qui m'accusent d'estre un Esclave; & qui me font passer pour un Mercenaire. Comment Monsieur de Gramond peut-il trouver estrange que je ne demeure pas d'accord de ses raisonnemens, puis

qu'ils témoignent qu'il n'eſt pas d'accord avec luy-meſme? S'il croit que je ne ſuis point un Eſclave, & que je n'ay point un Ame venale, pourquoy adjouſte t'il au Manifeſte de S. A. R. afin de deſchirer ma reputation par des accuſations ſi ſanglantes & ſi cruelles? Pourquoy, s'il a l'inclination qu'il dit à juger bien de tout le monde, juge-t'il ſi outrageuſement d'un homme dont il proteſte qu'il n'a jamais ſongé à ravir l'honneur par trois mots de ſon latin, & qu'il croit cét honneur trop bien eſtably pour eſtre ravy par des paroles? Ces trois mots VENALIA CARDINALI MANCIPIA ne touchent-ils point mon honneur? N'ay-je point d'intereſt qu'ils ſoient adjouſtez à ce Manifeſte? Sont-ce des paroles indifferentes dont je n'ay nul ſujet de m'offenſer; & qui témoignent de telle ſorte l'inclination qu'a Mr. de Gramond à bien juger de tout le monde, que je luy doive faire des remerciemens pluſtoſt que des plaintes de la peine qu'il a priſe de meſler ainſi ſes ſentimens à ceux de S. A. R. pour me ſignaler dans ſon Hiſtoire?

Mais conſiderez je vous ſupplie, Monſieur, de quelle ſorte Mr. de Gramond taſche à s'échapper d'une inſtance qui le preſſe. Voyant que je prens S. A. R. pour témoin de ce refroidiſſement de Monſieur

ſieur le Mareſchal d'Ornane qui renverſe abſolument tout ce qu'il a dit contre moy, & deſtruit meſme ce qui eſt porté par l'original du Manifeſte. Il dit *qu'il n'eſt pas aſſez hardy pour entreprendre de ſupplier Monſieur de donner témoignage à la verité ; & qu'il n'oſe approcher cét Autel.* Il feroit beaucoup mieux d'avoüer franchement, que ce n'eſt point par ce qu'il n'eſt pas aſſez hardy ; mais par ce qu'il n'eſt pas aſſez innocent, qu'il n'oſe approcher de cét Autel. Ceux qui ſont les images de Dieu ſur la terre n'ont garde de s'offenſer que l'on s'adreſſe à eux pour les meſmes ſujets que l'on s'adreſſe à luy-meſme ; Et il a ſi agreable qu'on le prenne à témoin lors qu'il s'agit de la verité, qu'il conſidere comme un honneur & un reſpect que l'on luy rend, les ſermens faits en ſon nom dans ces occaſions, leſquels paſſeroient en d'autres pour des blaſphemes & pour des crimes. Il ne faut donc pas s'eſtonner, Monſieur, ſi ma conſcience ne me reprochant rien de ce que Mr de Gramond me reproche, je n'ay pas craint de prendre Monſeigneur le Duc d'Orleans à témoin pour la juſtification de mon innocence : Il ne faut pas s'eſtonner ſi j'ay oſé paſſer encore plus avant, en ne la prenant pas ſeulement à témoin par ma Lettre ; mais en parlant à S. A. R. meſme qui

me fit l'honneur de me dire dans son cabinet a Luxembourg, qu'elle ne croyoit nullement qu'il fust parlé de moy dans son Manifeste. Et pourquoy ne le croyoit-elle pas? par ce qu'elle n'en avoit donné nul ordre à celuy qui escrivit ce Manifeste (lequel comme je vous ay marqué voulut pour son interest particulier y faire entrer quelque chose sur mon sujet) Et pourquoy S. A. R. ne luy en avoit elle point donné de charge? Par ce que sçachant tres-bien que je n'avois eu nulle part a cette affaire, sa justice & sa bonté n'avoient garde de luy permettre de m'accuser d'une chose dont elle sçavoit que je n'estois nullement coupable. Que pouvois-je donc mieux faire, Monsieur, dans la necessité où Monsieur de Gramond m'a mis de justifier mon innocence, que d'avoir recours à cét Oracle Vivant & infaillible sur un sujet, où il ne s'agit que d'estre esclaircy de son intention? Celuy qui a fait le Manifeste est-il plus croyable que S. A. R. mesme? Et Monsieur de Gramond veut-il que l'on prefere ce qu'il a écrit, à ce qu'elle a prononcé de sa propre bouche? En verité, Monsieur, il a raison de n'oser approcher de cét Autel, pour ne se voir pas condamné par cette Personne Sacrée d'avoir sans dessein (comme je le veux croire maintenant, puis qu'il le dit, & que je ne l'ay jamais offencé) mais en

effet,

effet, deschiré mon honneur, qui est la plus cruelle & la plus sanglante victime que le plus irreconciliable & le plus mortel ennemy, pourroit dans le ressentiment de la plus grande injure du monde, sacrifier à sa vengeance.

Quant à ce qu'il adjouste que pour marque de ce que S. A. R. n'estoit pas satisfaite de moy, j'ay perdu ma Charge d'Intendant de sa Maison ; il paroist qu'il est bien peu informé des particularitez de ce qui me regarde ; Ce qui ne seroit nullement estrange, s'il ne s'engageoit point à en parler. Il faut donc, Monsieur, que je vous en éclaircisse ; & que tous ceux qui verront cette Lettre me pardonnent, si par l'obligation de me deffendre, je suis contraint de publier ce que j'avois jusques icy tousiours caché par modestie, pour ce qu'il semble qu'il y ait de la vanité à descouvrir une conduite qui témoigne assez de courage. S. A. R. apres une extreme peine à si resoudre, comme il luy a pleu depuis me le dire diverses fois, m'ayant esloigné d'aupres d'elle en 1626. par les artifices & les cabales de mes Ennemis, & qui ne l'estoient que pour ce que je la servois avec tant de passion & de fidelité ; Elle ne donna ma Charge que plusieurs années apres ; & en un temps où estant hors le Royaume, elle ne pût resister aux instances de

de celuy qui avoit lors le plus de credit aupres d'elle ; & qui la lüy demanda pour en disposer, comme il fit, à son profit particulier. Il n'est pas difficile à ceux qui assiegent continuellement les Grands, ou par eux, ou par leurs Amis, de recouvrer en un temps ce qu'ils ont perdu en un autre; Et je connois trop la bonté de S. A. R. pour ne pas croire qu'ayant esté si pleinement destrompée des calomnies dont on usa contre moy, elle m'eust rendu justice sur le sujet de cette Charge, si je la luy eusse fait demander avec instance : Mais Dieu m'ayant donné trop de cœur pour me pouvoir jamais resoudre à importuner ; S. A. R. sçait si durant plus de dix-sept ans je luy en ay jamais dit ou fait dire une seule parole. Et je puis jurer avec verité que j'ay beaucoup plus estimé une gratification que j'ay receuë d'elle, pour ce qu'estant venue de son propre mouvement c'est une marque de l'honneur de son affection, que je n'aurois fait la Charge pour peu qu'elle eust esté solicitée de me la rendre. Que si cette generosité passe pour un deffaut dans l'esprit de Mr de Gramond, il deuroit se contenter de m'en plaindre, sans prendre sujet de m'en accuser ; & ne pas blasmer une action que d'autres que luy jugeront possible meriter quelque loüange. Mais il ne peut rien souffrir qui me soit favorable,

puis

puis qu'il me reproche mesme de me vanter d'avoir quelque part en l'honneur des bonnes graces de S. A. R. sur ce que m'y trouvant engagé par la deffence de ma reputation, je vous ay escrit, Monsieur, non par vanité, mais par reconnoissance ; non par affectation, mais par gratitude, que je suis assez heureux pour avoir tousiours quelque part en l'honneur de ses bonnes graces : Ce qu'il faudroit estre bien hardy pour oser dire dans une Lettre que j'ay renduë publique, & que S. A. R. a veuë, s'il n'estoit pas veritable. Il n'y a pas neanmoins sujet de s'estonner que Mr de Gramond ne pouvant souffrir que S. A. R. me conserve ma reputation toute entiere, il souffre encore moins qu'elle m'honore de ses bonnes graces ; puis que l'un est une action de justice à laquelle elle ne pourroit manquer sans injustice ; & l'autre une action de faveur d'autant plus obligeante qu'elle n'y est pas tant obligée.

J'estime, Monsieur, que vous jugerez que j'ay satisfait & aux plaintes injustes, & aux raisons apparentes portées par la Lettre de Mr de Gramond. Il me reste maintenant de respondre à ce qui peut passer, si je ne me trompe, pour des reproches, & pour des menaces. Car en disant *que si je veux prendre la peine de lire ce premier volume qu'il a donné au Public, je trouveray qu'en*

divers

divers endroits il parle avec honneur de ceux de ma Maiſon ; Qu'il en fera de meſme à l'advenir tant que la verité de l'Hiſtoire le luy pourra permettre ; Qu'il trouvera mon nom à Philisbourg ; & qu'il le trouvera auſſi dans cette controverſe qui tient preſentement tous nos Theologiens en ſuſpens. Ne ſemble-t'il pas, Monſieur, qu'il me fait des reproches, & des menaces ?

Quant aux reproches, je n'y ay point donné de ſujet, puis que s'il a bien parlé de mes Oncles, je luy en ſçay tout le gré que l'on peut ſçavoir à un Hiſtorien, qui dans les choſes qui nous touchent, & qui nous ſont les plus ſenſibles rend témoignage à la verité : Mais comment, Monſieur, euſt-il pû ſans s'en départir, & ſans manquer à l'un des principaux devoirs de l'Hiſtoire, qui eſt de laiſſer à la poſterité des marques du merite des hommes, ne point parler avantageuſement de celuy de mes Oncles, qui eſtant Intendant des Finances a tenu, par ſa probité & par ſa ſuffiſance, une telle place dans le Conſeil, que les plus anciens de cette Premiere Compagnie du Royaume ne s'en ſouviennent qu'avec une eſtime particuliere ; & que Henry le Grand ce Reſtaurateur de la France, ce ſecond Fondateur de noſtre Empire, qui excelloit en cette ſcience des Roys de bien choiſir les hommes, vouloit ſur le point qu'il nous fut ravy, non ſeulement le faire

faire Sur-Intendant des Finances, mais luy accorder, en l'honorant de cette charge, une gratification que d'autres à peine pourroient esperer apres l'avoir long-temps exercée. Comment eust-il pû, Monsieur, ne point parler de cét autre de mes Oncles, qui apres avoir acquis des connoissances assez extraordinaires dans la science de la guerre, & restably parmy les François la discipline des Romains, employa tout son bien pour ayder à construire, & sa vie pour maintenir avec une constance invincible & des travaux infatigables, cet illustre Fort Louys, que l'on ne peut desavoüer avoir esté la premiere cause du succez de l'entreprise la plus heroïque de nostre Siecle, & sans lequel il n'y eust pas eu moins d'imprudence que d'impossibilité à la tenter. Je n'ose m'excuser, Monsieur, de ce qu'il pourroit sembler à un moins judicieux que vous, que j'aurois icy trop parlé à l'avantage de mes Proches, puis que vous sçavez que c'est en des occasions semblables à celle où Mr. de Gramond m'engage contre mon gré, que les plus Sages ont tousiours estimé qu'il estoit permis de parler selon la verité, bien qu'elle nous fust avantageuse.

Pour ce qui est des menaces de Mr. de Gramond, s'il a intention de m'en faire, il ne faudroit pas avoir esté témoin comme je l'ay esté (estant lors Intendant de l'Armée

du

du Roy en Allemagne) de ce qui s'eſt paſſé à la Priſe de Philisbourg, pour avoir peine à répondre aux fauſſes impreſſions que le bruit de la perte de cette Place donna d'abord à ceux qui en eſtoient eſloignez de deux cens lieuës : Et il ne faudroit pas eſtre Hiſtorien pour rapporter, comme feroit une Gazette, ces premiers bruits, apres avoir eu le loiſir durant tant d'années de s'éclaircir de la verité. Cette Place de ſi grande reputation, n'eſtant qu'un Palais enfermé par des baſtions de terre ſi bas, & dont le talu eſtoit tel, à cauſe qu'ils ne ſont que de ſable, que l'on y montoit ſans peine à cheval, ainſi que je l'ay veu de mes propres yeux ; & toute ſa force conſiſtant en un foſſé plein d'eau extremement large ; Quelle pouvoit eſtre cette belle fortification, lors que le plus grand Hyver qui ſe ſoit veu depuis cent ans en ce pays-là, ayant glacé le Rhin de telle ſorte que les Canons y paſſoient ſans peine, ce foſſé ſe trouva reduit en tel eſtat, que pour empeſcher que l'on ne vint de plein pied aux baſtions, Mr. Arnauld faiſoit rompre par jour plus de dix mille toiſes de glace, avec un travail ſi éxceſſif qu'il eſt à peine croyable, veu que de toute ſa garniſon il ne luy reſtoit que quatre cens hommes, la peſte ayant tué tout le reſte, & ſes recreuës ne pouvant encore eſtre arrivées de France.

Eſt-

Est-ce donc, Monsieur, une chose fort extraordinaire, que six mil hommes choisis & commandez par un Chef qui avoit durant plusieurs années esté Gouverneur de la Place, apres avoir avec des échelles & des planches traversé ce petit Canal artificiel fait dans la glace, ayent pû forcer quatre cens hommes accablez de veilles & de lassitude ? Mais plustost n'est-ce pas une chose fort extraordinaire, qu'une partie de ces quatre cens hommes composée d'Allemans suivant la capitulation expresse faite avec le Duc de Wirtemberg, ayant intelligence avec les Ennemis, & tuant les François par derriere, Mr. Arnauld ait maintenu le combat plus de trois heures, sans pouvoir jamais estre forcé sur les bastions qu'il defendoit avec les François, jusques à ce que les Ennemis estant entrez par la trahison de ces Allemans, il fut environné de toutes parts ? N'est-ce pas une chose fort extraordinaire qu'il ait pû, en combattant tousiours avec ce peu de gens qui luy restoient, regagner le Chasteau ; y resister encore ; & apres avoir receu deux mousquetades, faire dans un lieu qui n'est qu'une Maison de plaisir, une capitulation si honorable, qu'il sauvoit ce qui luy restoit d'hommes, si elle n'eust point esté violée. Vous semble-t'il, Monsieur, qu'apres cela il y ait grand sujet de

me

me menacer ? Mais Mr. de Gramond peut-il ignorer auſſi que mon Couſin s'eſtant ſauvé de priſon, il vint du fonds de l'Allemagne apporter ſa teſte aux pieds du feu Roy, & ſe rendre volontairement priſonnier dans la Baſtille pour juſtifier ſon innocence ? Ce qu'il fit d'une ſi haute maniere, & encore par le témoignage, non ſeulement de ceux qui s'eſtoient ſauvez de priſon avant luy, mais auſſi des Ennemis, qu'il faut n'eſtre pas de la Cour pour ignorer l'entiere ſatisfaction qu'en témoignerent ſa Majeſté, & ſes Miniſtres. Mais afin, Monſieur, que vous ſoyez encore plus pleinement informé de cette affaire, je vous en envoye une Relation ſi exacte & ſi veritable, que je ne doute point que quand Mr. de Gramond l'aura veuë, il ne s'étonne d'avoir pû douter, s'il l'a fait, du devoir rendu par mon Couſin en cette occaſion ; & n'avoüe que jamais Place n'a eſté plus genereuſement defenduë.

Quant à mon Frere Docteur de Sorbonne, je ne voy pas que Mr. de Gramond puiſſe entrer fort avant en diſcours ſur ſon ſujet, puis que ces matieres de Theologie ne doivent, & ne peuvent eſtre traittées à fonds que par des Theologiens ; & que c'eſt à l'Egliſe, & non pas à l'Hiſtoire à les decider.

Voila, Monſieur, ce que j'ay creu eſtre obli-

obligé de répondre aux impressions que la Lettre de Mr. de Gramond auroit pû faire dans l'esprit de ceux qui ne sont point informez de ce qui me touche. Et vous vous étonnerez possible aussi bien que moy, que m'ayant si fort desobligé par son Histoire, & ayant eu tout loisir depuis la plainte que je vous en ay faite, de s'enquerir de ce qui me regarde, il dit *que j'ay toute ma vie porté une espée à mon costé, & qu'à cause de cela je suis excusable de ne vous avoir pas écrit en Latin, & d'ignorer une langue qui n'est connuë d'ordinaire que par les Sçavans, puis que ma profession n'est pas celle des Lettres, & qu'il croit me rendre justice en disant que je fais beaucoup mieux que je ne parle.*

Je n'ay garde de contredire ces dernieres paroles de sa Lettre, n'affectant nullement la qualité d'Eloquent, & m'estimant tres-heureux de pouvoir avec la grace de Dieu faire mieux que je ne parle. Mais, Monsieur, comment peut-il croire que j'ay porté toute ma vie une espée à mon costé, puis qu'il voit par ma Lettre, que j'ay servy le Roy durant vingt ans dans ses Finances; & qu'il dit luy-mesme que j'estois Intendant de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orleans, qui ne sont point des employs d'un homme de guerre. Il semble qu'il veüille me donner une profession que je n'ay pas, pour me recompenser de ce qu'il m'oste

une petite connoiſſance que j'ay ; & qu'il me gratifie d'une eſpée, afin que n'ayant plus beſoin de ſçavoir le Latin, je me conſole de ce qu'il m'en a fait perdre l'intelligence. Jugez je vous ſupplie par là, ſi Mr. de Gramond ne m'a pas mal traitté dans ſon Hiſtoire avant que de m'avoir connu, & pource qu'il ne me connoiſſoit pas ; puis qu'aujourd'huy il ne me connoiſt point encore. Je veux me perſuader qu'il en a du déplaiſir ; & vous puis proteſter devant Dieu que ma reputation eſtant, comme j'ay ſujet de le croire, plainement juſtifiée par la premiere Lettre que je vous ay écrite, & par celle-cy, il ne me reſte pas le moindre ſentiment d'aigreur contre luy, n'ayant eu deſſein que de me defendre, & non pas de l'attaquer ; & n'ayant entrepris la refutation de ces trois mots de ſon Hiſtoire que par une neceſſité abſoluë. Perſonne n'eſt plus éloigné que moy de toutes ſortes de conteſtations ; & à moins que d'y eſtre contraint pour la conſervation de mon honneur, je ne ſerois jamais entré dans celle-cy. Je connois graces à Dieu les obligations du Chriſtianiſme, qui me permet bien de me plaindre de ce que Mr. de Gramond s'eſt laiſſé emporter à écrire des choſes qui me ſeroient tres-prejudiciables ſi je ne les éclairciſſois; mais qui me defend de le haïr quand il ſeroient meſme mon ennemy : Ce que je

veux

veux croire qu'il n'eſt point, puis qu'il le témoigne en divers endroits de ſa Lettre, & qu'il paroiſt aſſez qu'il ne l'a écrite que par ce deſir ſi naturel aux hommes d'excuſer les fautes qu'ils ont faites. Mais pour vouloir trop defendre mon innocence vers les autres, je crains, Monſieur, de me rendre coupable vers vous, en vous ennuyant d'une trop longue Lettre. Pardonnez-le, s'il vous plaiſt, à ma confiance en l'honneur de voſtre amitié, qui me perſuade aiſement, que vous ne plaignez pas un peu de temps pour un ſujet qui m'eſt de ſi grande importance, & dans lequel je m'adreſſe à vous comme à l'une des perſonnes du monde que j'eſtime davantage, & de qui je ſuis avec autant de paſſion.

LETTRE CCLXXX.

A Monſieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

Je me réjoüis de voir que vous pretendez d'accorder les ceremonies & les complimens avec une amitié telle que la noſtre. Cela eſtoit bon avant que nous nous fuſſions veus : Mais à cette heure c'eſt me don-

donner un trop grand avantage sur vous, puis que je suis incapable de tomber en de pareilles fautes, ne pouvant souffrir ces paroles inutiles lors que l'on se peut parler cœur à cœur, & vous protestant avec verité que vous pourrez tousiours lire dans le mien comme dans le vostre. Et puis que vous m'aymez à cause que j'ayme mon Fils, comme vous me l'avez dit d'une maniere qui ne me partira jamais de l'esprit, il est raisonnable que vous me sçachiez gré de ce que je ressens autant que je fais l'extreme joye que luy donne vostre retour : Et vous m'en devez sçavoir tous deux beaucoup davantage de ce que je vous souhaite plus de bien que vous ne vous en souhaitez à vous mesmes, veu que mon ambition pour l'un & pour l'autre a pour objet des biens aussi veritables & aussi solides, comme tous les autres sont faux & imaginaires : Mais il n'appartient qu'à Dieu qui seul touche les cœurs des hommes de vous faire penser tous deux serieusement à une chose si importante. Ainsi il vaut mieux que je m'adresse à luy qu'à vous pour le supplier de vous ouvrir les yeux, afin de regarder desormais le Monde avec le mépris dont il est digne. Et ce peu que je vous en dis, au lieu de me faire passer icy pour Predicateur, ne me doit faire passer, si vous me rendez tous deux justice, que pour un vray Amy, &
pour

pour un vray Pere. Si peu de personnes vous parleront le mesme langage que vous n'en serez gueres importunez; Et je loüe Dieu de ce que sans y penser il m'a engagé à l'une de plus grandes preuves que je vous pouvois jamais donner de mon amitié, en vous disant ainsi avec une telle naïveté ce qu'il semble que je ne devrois dire qu'à mon Fils. Je suis asseuré que cét excez ne vous déplaira pas, & que comme certains desordres que fait l'amitié valent mieux que tous les ordres du monde, vous connoistrez beaucoup mieux par celuy-cy que par un discours plus reglé en apparence, ce que je vous suis.

LETTRE CCLXXXI.

A Monsieur * * *

MONSIEUR,

Puis que Dieu, par son infinie misericorde, nous a unis d'une telle sorte, que nous pouvons dire avec verité que nous ne sommes qu'un mesme cœur & qu'une mesme ame; & que s'il se pouvoit adjouster un nouveau nœud à celuy dont nous sommes liez par une si estroite charité, ce seroit sans doute dans l'occasion presente: Il

n'est point besoin que je vous parle de mes sentimens sur vostre sujet, la source n'en estant pas moins en vous que dans moymesme, & vostre propre connoissance vous faisant assez juger tout ce qui se passe dans mon esprit en cette rencontre, où j'ay remarqué plus clairement qu'en nulle autre le bon-heur incomparable de ceux qui sont veritablement à Dieu, n'ayant jamais veu tant de force en tous nos Amis qu'en ce qui auroit esté un sujet de foiblesse pour des personnes du monde, & ayant admiré mille fois depuis quelque temps, particulierement en *** cette constance invincible, & non moins humble que genereuse qui ne se rencontre que dans l'esprit du Christianisme. Si j'estois moins à vous, je vous offrirois toutes choses : Mais pource que j'y suis entierement, je ne vous offre rien du tout ; de peur de commettre un larcin en retirant ce qui est des-jà à vous, pour vous l'offrir une seconde fois ; Ce qui seroit agir de mauvaise foy, & indigne d'un homme qui doit apprendre de vous à demeurer aussi bien dans la simplicité que dans la liberté des Enfans de Dieu, dont l'une me defend de vous faire des complimens ; & l'autre m'oblige à vous dire que vous estes trop heureux de pouvoir maintenant donner de nouvelles preuves de

de voſtre fidelité à un Maiſtre, pour qui vous ſouhaittez tous les jours de pouvoir donner voſtre vie. Pardonnez-moy ſi en un temps où vous luy eſtes ſi agreable, je vous demande plus que jamais part à vos prieres, & de ne m'avoir pas moins preſent s'il vous plaiſt, que ſi j'avois le bon-heur d'eſtre auprès de vous.

LETTRE CCLXXXII.

*A Monſieur ****

MONSIEUR,

Je vous avoüe que plus je penſe à l'affliction de la Perſonne que vous ſçavez, plus elle me fait de compaſſion, pour ce que je ne croy pas que jamais douleur ait eſté plus juſte & plus violente tout enſemble; nulle affection ne pouvant eſtre plus legitime qu'eſtoit la ſienne, & perſonne n'ayant à mon avis plus de merite que celuy qu'elle pleure, qui ſont deux rencontres ſi puiſſantes lors qu'elles ſe trouvent unies, qu'en y en adjouſtant une troiſieſme tres-veritable, & qui ne ſe peut expliquer que de vive voix, elles ſeroient capables de porter une ame dans le deſeſpoir, ſi elle s'abandonnoit à ſes ſentimens. Mais la grandeur de noſtre Reli-

gion nous eſlevant au deſſus de ceux de la nature ; & les beautez & les richeſſes infinies du Dieu que nous adorons nous faiſant retrouver en luy , par l'eſperance de le poſſeder un jour dans le Ciel , infiniment davantage que tout ce que nous ſçaurions eſperer ſur la terre ; C'eſt là qu'il faut que cette Perſonne tourne deſormais les yeux, afin de pouvoir eſſuyer ſes larmes. Ce ſeroit la flatter de luy dire qu'apres une ſi grande perte elle puiſſe jamais trouver de la conſolation, qu'en celuy qui ſe nomme luy meſme le Pere, & la ſource de toutes les conſolations : Mais s'il luy fait la grace de remplir ſon cœur de ſon amour qu'elle partageoit avec un autre, j'oſe l'aſſeurer qu'elle trouvera par ſon aſſiſtance dans cette tempeſte un repos qu'elle n'euſt pû ſe promettre de toutes ces vaines apparences de bon-heur que l'on ſe figure comme veritables, bien qu'elles ne le puiſſent eſtre dans un Monde ſujet à de continuels changemens, & dont toute le felicité conſiſte à y pouvoir meriter celle de l'autre par une humble patience à ſouffrir les afflictions qui nous arrivent. Et pour ce que j'ay ſujet de croire que vous eſtes aujourd'huy la principale , & poſſible la ſeule conſolation de cette Perſonne que je plains incomparablement davantage que je ne ſçaurois vous le dire, j'ay

j'ay creu devoir joindre ces considerations à celles que vous sçaurez beaucoup mieux que moy luy representer, afin de contribuer ce peu que je puis au soulagement de sa douleur, qui ne seroit pas si grande, si ceux qui en sont touchez autant que nous, pouvoient aussi bien la partager que la ressentir avec elle; ou si j'avois plus de vertu, pour oser esperer que mes prieres luy fussent aussi utiles, comme je les addresse de bon cœur à Dieu, pour le supplier de l'assister dans cette occasion unique, & la plus importante de sa vie.

LETTRE CCLXXXIII.

A Monsieur le President de Bailleul Sur-Intendant des Finances, sur la mort de Monsieur le Marquis de Nangis son Beau-Fils tué au Siege de Gravelines, en 1644.

MONSIEUR,

La perte que vous avez faite est si grande, que si vous aviez moins de vertu, j'aurois sujet de craindre de vous importuner en vous témoignant mes sentimens sur une si juste & si violente douleur : Mais

ceux qui ſont à Dieu comme vous, eſtant touſiours dans une ſouſmiſſion abſoluë a ſa volonté, au milieu meſme des plus grandes agitations de leur eſprit & de leur cœur; je veux croire, Monſieur, que vous n'aurez point deſagreable que je m'acquitte d'un devoir auquel je ne pourrois manquer ſans me rendre indigne de l'amitié ſi particuliere dont vous m'honorez depuis tant d'années, & qui jointe à la conſideration du Public, m'oblige à eſtre tres-ſenſiblement touché d'une perte qui vous eſt commune avec toute la France. Ceux qui outre les avantages de la naiſſance ont autant d'excellentes qualitez qu'en avoit Monſieur voſtre Beau-fils; en qui le jugement égale l'eſprit; la conduitte le cœur; & la modeſtie cette haute & loüable ambition qui fait mépriſer la vie par le genereux deſir de ſervir ſon Prince & ſa Patrie, ne doivent pas eſtre mis au rang des Ames ordinaires. Ce ſont des hommes tels qu'euſt eſté Monſieur le Marquis de Nangis, ſi Dieu nous l'euſt conſervé plus longtemps, qui ſouſtiennent les Eſtats, & eſtendent les frontieres des Royaumes; n'y ayant point de Charges & d'emplois auſquels ſa paſſion à exceller dans la ſcience de la Guerre ſe rencontrant avec la fidelité & le courage qui luy eſtoient hereditaires, ne l'euſt pû porter par merite.

Que

Que si outre ces considerations si puissantes sur vostre esprit, la douceur du sien, le respect qu'il avoit pour vous, & vostre tendresse pour luy; vous portoient à l'aymer d'une maniere toute extraordinaire, & à ne le considerer pas seulement comme vostre Beau-fils, mais comme vostre propre Fils. Qui pourroit dire sans injustice que vostre extreme affliction ne soit pas juste, puis qu'elle a toutes les circonstances qui peuvent la rendre excessive? Mais, Monsieur, n'est-il pas raisonnable qu'aprés avoir consideré tout ce qui peut contribuer à l'accroissement de vostre douleur, vous consideriez aussi ce qui la peut soulager en quelque sorte? Et comme je demeure d'accord qu'elle ne pouvoit estre plus grande en elle-mesme; ne devez vous pas reconnoistre aussi, qu'elle ne pouvoit estre accompagnée de davantage de consolations? Mr. vostre Beau-fils pouvoit mourir dans l'un de ces combats abominables, qui joignant la perte du corps à celle de l'ame font des sacrifices au Demon de ce qui n'appartient qu'à Dieu seul; Et luy au contraire a fait un sacrifice à Dieu de son corps & de son ame, en répandant son sang pour le service de celuy qui le represente sur la terre, & dans une occasion si illustre qu'elle ne pouvoit estre plus glorieuse. C'est de ceux qui ayant vescu avec beaucoup de vertu meurent

 ainsi

ainſi dans leur devoir, qu'il y a ſujet de bien eſperer ; & pour qui il eſt permis de meſler des larmes de joye à celles que la douleur nous fait reſpandre. N'avez vous pas ſujet de croire, Monſieur, par tant de raiſons que vous ſçaurez beaucoup mieux vous repreſenter que je ne pourrois vous les écrire, que Dieu a voulu retirer à luy Monſieur voſtre Beau-fils dans le temps qui luy eſtoit le plus favorable : Et cela eſtant, n'eſt-il pas juſte qu'apres vous eſtre affligé pour l'amour de vous & de voſtre Maiſon, vous vous conſoliez pour l'amour de luy ? C'eſt ce que j'eſpere, Monſieur, de voſtre pieté ; Ainſi que j'eſpere de voſtre affection, que vous me ferez touſiours l'honneur de me croire autant que perſonne le ſçauroit eſtre.

LETTRE CCLXXXIV.

A Monſeigneur le Duc d'Orleans, ſur le ſujet de la priſe de Gravelines, en 1644.

MONSEIGNEUR,

Si voſtre Alteſſe Royale connoiſſoit moins quelle a touſiours eſté ma paſſion pour ſa grandeur, & pour ſa gloire, j'apprehenderois de luy donner la peine de jetter les yeux ſur cette lettre dans un temps, dont elle

elle employe tous les momens à des occupations si importantes : Mais je sçay trop quelle est sa bonté, pour craindre qu'elle ait desagreable que je luy témoigne mon extreme joye d'un aussi grand succez qu'est celuy dont il a pleu à Dieu de favoriser les armes du Roy sous sa conduite. Il y a des Provinces entieres dont la conqueste ne seroit pas si utile & si glorieuse à la France qu'est celle de Gravelines : Et cette entreprise ne pouvant reüssir que durant les troubles d'un Royaume, qui avoit passé tout un siecle dans le calme, il semble que Dieu ne l'ait voulu rendre possible que lors que V. A. R. seroit en estat de l'executer, afin de faire voir à toute l'Europe par des commencemens si illustres, ce que la France doit esperer de la suite de vos actions; & combien ses forces commandées par le Fils de Henry le Grand doivent estre redoutables à l'Espagne. Mais puis que les Personnes les plus eslevées sur la terre, ainsi que V. A. R. l'est par sa naissance, & par cette haute reputation qu'elle s'efforce d'acquerir, sont celles qui ont le plus de besoin d'une assistance toute particuliere de Dieu; V. A. R. ne trouvera pas mauvais qu'en usant de la liberté qu'elle m'a tousiours donnée de luy dire mes sentimens, & qu'elle receut si bien encore lors que j'eus l'honneur de prendre congé d'elle, je la fasse souve-

nir, que pour avoir ſujet d'eſperer de nouvelles faveurs de Dieu , il faut travailler à ſe rendre digne de celles que l'on a deſia receuës ; & que puis qu'il ſe nomme luy meſme le Dieu des Batailles, & des Armées, c'eſt pluſtoſt de ſa protection que de voſtre conduitte , & de ſon aſſiſtance que de voſtre courage, que V. A. R. ſe doit promettre la continuation d'un bonheur, qui ne dépend ny de la prudence d'un General, ny de la valeur des Soldats, ny du pouvoir de la Fortune. Il n'y aura, Monſeigneur, que trop de perſonnes qui vous flatteront dans une rencontre où la pluſpart des hommes ſe laiſſent aiſément emporter a oublier Dieu : Ce qui me rend ce me ſemble d'autant plus excuſable d'oſer parler à V. A. R. avec cette franchiſe, qu'elle a touſiours eu la bonté de recevoir comme une marque de mon affection ſi ardente & ſi des-intereſſée pour ce qui la touche, & comme un effet de l'inviolable fidelité avec laquelle je ſuis.

LET-

LETTRE CCLXXXV.

A Monſieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

Puis que les complimens ſont morts entre nous, je veux eſperer que les ceremonies ne les ſurvivront plus gueres; & que les billets ſuccedans aux lettres, nous ne nous écrirons plus rien qui ne reſſente le langage ſimple & ſincere de l'amitié. Je ſuis trop jaloux de la vôtre pour ſouffrir que les effets que j'en reçois ne ſoient pas accompagnez de toutes les marques qui peuvent témoigner combien elle eſt grande; Et vous ne devez pas trouver étrange que pour la poſſeder avec une joye parfaite, je ſouhaite qu'il ne me reſte pas la moindre choſe à y deſirer : Enquoy je voy bien que je reüſſiray mieux qu'en ce que je vous ay écrit, puis qu'il n'y a rien plus difficile que de perſuader ceux qui ont quelque peur de l'eſtre, & qu'il eſt vray que la haute ambition, & la haute pieté s'accordent fort difficilement enſemble. Mais eſt-il juſte qu'eſtant auſſi pacifique que je ſuis, vous vous ſerviez contre moy des avantages que vous donne la ſcience de la guerre,

en me contraignant de passer de l'offensive dans la deffensive, par ce beau scrupule que vous voulez faire naistre dans mon esprit, de recevoir dés icy bas ma recompense, pource que je joüis des-ja d'un repos qui est l'image de celuy du Ciel. Trouvez-vous donc étrange que lors que l'on est si heureux que de ne servir plus que Dieu seul, l'on en reçoive des avantages que tous les Roys de la terre ensemble ne sçauroient donner, & qui nous font éprouver par avance quelque sentiment de cette eternelle felicité que ce souverain des Roys nous prepare dans une autre vie? Mais il n'en faut pas dire davantage, puis que cela suffit pour me defendre; & qu'il vaut mieux prier Dieu pour vous durant les perils continuels où vous allez passer cette Campagne, que de vous entretenir sur ce sujet en un temps où les mousquetades & les coups de Canon vous empescheroient de m'écouter. Que si Dieu permet quelque jour que nous en puissions parler à loisir, j'ose m'asseurer de convaincre vostre esprit de ces veritez, dont il n'appartient qu'à luy de toucher vostre volonté pour vous porter à les suivre.

LETTRE CCXLXXVI.

A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.

MONSEIGNEUR,

Maintenant que j'ay leu ces incomparables Memoires, je suis si esloigné de craindre d'en témoigner par complaisance trop d'admiration, que j'ay honte au contraire de ne pouvoir trouver des termes capables d'exprimer en cela mes pensées, & de me voir reduit, ou à demeurer dans le silence, ou à ne parler que foiblement de tant diverses beautez qui éclatent à l'envy dans cét Ouvrage. Il faudroit avoir quelque étincelle de ce grand feu d'esprit qui l'a produit, & quelque partie de ce jugement merveilleux qui luy a donné sa perfection, pour pouvoir dignement loüer le sujet le plus digne de loüange qui se soit jamais veu, à mon advis, en cette maniere d'écrire. Mais quand j'aurois pour cela toutes les qualitez qui me manquent, Vostre Eminence est trop juste pour trouver étrange qu'en obeïssant à ce qu'elle m'a commandé de luy en dire mes sentimens, je m'acquitte confusément de ce devoir; puis que je ne serois pas dans l'étonnement & le

le transport où tant de meryeilles m'ont mis, si j'estois capable de les discerner toutes avec ordre. En considerant d'abord la pureté & la magnificence du Style, qui sans avoir rien d'enflé ny rien de bas conserve tousiours une majesté également éclatante & naturelle, je m'imaginois que nulle autre beauté ne pouvoit surpasser cette partie si agreable de l'Eloquence: Mais la grandeur & la solidité des Pensées m'ont bien-tost fait voir, que cét ornement des paroles n'est au reste du discours, que ce que les feüilles sont aux fruits, les habits au corps, & le corps à l'ame. Il me semble, Monseigneur, que cét Ouvrage est comme un grand fleuve, qui partant d'une source aussi illustre qu'est la naissance de V. E. accompagnée de cette noble inclination, qui vous portoit dés vos premieres années à exceller dans les sciences & en toutes sortes de vertus, se grossit dans la suite de son cours, par ce grand nombre d'evenemens & d'affaires si importantes venuës à la connoissance de V. E. ou tombées sous sa conduite, qui comme autant de ruisseaux forment le corps de ce travail admirable, & qui n'a rien de mediocre que le nom que V. E. luy veut donner, en faisant passer pour des Memoires ce qui ne merite pas seulement d'estre consideré comme une Histoire, mais comme un

chef-

chef-d'œuvre de l'Histoire, puis qu'il en prescrit si excellemment les regles, que lors que vous favoriserez tant le Public que de luy en donner la connoissance, il n'y aura plus d'excuse pour ceux qui voudront écrire, s'ils tombent dans les fautes qui rendent la pluspart des Histoires si imparfaites. Mais, Monseigneur, j'ose dire avec verité, que si la grandeur de vostre Ame n'accompagnoit celle de vostre esprit & de vostre jugement, vous ne vous seriez rendu immortel dans cét Ouvrage que par les moindres parties de vous-mesme. Car bien que l'art donne tant de charmes à vos Narrations que la fin en surprend tousiours le Lecteur; Bien que vos Descriptions soient si accomplies, que l'on croit voir les choses qu'elles representent; Bien que la multitude des Affaires dont vous parlez soit demeslée avec une telle clarté, qu'il n'y reste jamais la moindre ombre de confusion; Bien que vous exposiez de telle sorte à nos yeux la face de toute une Cour, de tout un Royaume, & de toute une Negociation tres-importante, que l'on se persuade d'avoir esté present à tout ce qui s'y est passé, d'avoir eu part à tous les divers interests qui s'y sont traitez, & d'avoir assisté a toutes les deliberations qui se sont faites pour les decider; Ne faut-il pas toutesfois avoüer, que si V.E.

avoit moins de modestie, elle n'auroit pas parlé d'elle-mesme avec tant de moderation & de retenuë ; Que si elle avoit moins de generosité, elle n'auroit pas parlé des autres avec tant d'honneur & d'avantage ; Que si elle estoit moins desinteressée, elle auroit caché des defauts que la verité l'obligeoit de découvrir ; & que si elle avoit moins de vertu, elle n'auroit pas fait en mille endroits des reflexions si saintes & si Chrestiennes, que tout le reste, quoy que tres-éclatant, n'estant nullement considerable en comparaison de ces preuves de sa Pieté ; c'est de cela, Monseigneur, dont j'estime que ceux qui ont une aussi forte passion que moy pour V. E. doivent principalement loüer Dieu des graces si extraordinaires qu'il luy a faites ; & que je le supplie de couronner par un bon-heur qui en soit le comble. Le mien sera tres-grand, Monseigneur, si vous m'honorez tousiours de la creance que personne ne sçauroit estre plus que moy.

LET-

LETTRE CCLXXXVII.

A Monsieur l'Evesque de Bazas.

MONSEIGNEUR,

Je n'aurois pas le ressentiment que je dois d'une Lettre aussi obligeante qu'est celle qu'il vous a pleu de m'écrire, si je croyois vous le pouvoir témoigner par des paroles: Mais j'espere que mes actions vous feront connoistre combien je desire de me rendre digne de l'honneur de vostre amitié, & de la faveur que vous me faites de me parler avec tant de confiance. Je vous confesse que jamais rien ne m'a plus touché que la benediction si extraordinaire qu'il plaist à Dieu de répandre sur vos travaux: Et je croy pouvoir dire sans crainte, qu'il ne s'est point veu en France depuis la naissance de l'Heresie, vingt-quatre Calvinistes rentrer en mesme temps, & en mesme lieu dans l'Eglise, sans qu'aucunes inductions ou considerations humaines y ayent eu part; & la conversion de leur esprit estre tellement suivie de celle de leur cœur, que leur penitence ne laisse pas lieu de douter que c'est Dieu qui les a touchez, & qui propose ce grand exemple aux Catholiques pour leur servir de condemnation.

nation, s'ils souffrent que ces derniers appellez à la connoissance de la verité, les precedent à témoigner leur foy par ces fruits des bonnes œuvres qu'elle doit produire dans les ames. Il faut avoüer, Monseigneur, que vous estes bien-heureux de ce que Dieu veut ainsi se servir de vous, pour ramener en sa Sainte Bergerie ces Brebis égarées qu'il est venu racheter de son propre sang ; & dont ne dédaignant pas d'estre luy-mesme le Souverain Pasteur, il ne faut point trouver estrange qu'il favorise par des benedictions particulieres, le zele de ceux qu'il a voulu luy succeder dans la fonction de cette charge, la plus importante & la plus eslevée qui soit dans le monde. Rien n'est impossible à des Evesques qui sont alterez de l'heureuse soif du salut des ames ; dont le cœur brusle de charité pour les ramener à leur devoir ; dont les mains tousiours ouvertes aux besoins des Pauvres s'enrichissent en s'appauvrissant pour les secourir ; dont l'esprit humilié devant Dieu implore sans cesse son assistance pour leur servir de conduite, & dont le zele tout Apostolique est également saint & invincible dans la defense de la verité. Comment se pourroit-il faire, Monseigneur, que Dieu refusast quelque chose aux prieres, aux larmes, & aux souspirs de ceux qui sont en cét estat ; & qu'un Prophete

phete ayant eu le pouvoir de vaincre le Ciel par ces mesmes armes, en le contraignant de s'ouvrir pour donner des eaux à la terre lors qu'il paroissoit estre d'airain, selon le langage de l'Ecriture, un successeur des Apostres ne peut pas, par cette puissance toute divine que JESUS-CHRIST luy a commise, accompagnée d'une fervente pieté, faire descendre cette veritable rosée du Ciel, cét esprit d'amour & de consolation, pour verser ses graces dans des Ames auparavant seches & arides, & faire voir par leurs actions qu'elles sont maintenant remplies de ces heureuses eaux qui réjalissent à la vie eternelle. Je supplie Dieu de tout mon cœur de favoriser de plus en plus vos travaux par des marques si visibles de sa benediction; & qu'il me rende assez heureux pour rencontrer des occasions de vous faire paroistre avec combien de passion, & de verité je suis.

LETTRE CCLXXXVIII.

A Madame de Blerancour.

MADAME,

La lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire est en tant de manieres si obli-

geante,

geante, & si digne de vostre esprit & de vostre pieté, que soit que j'y considere ou l'affection dont vous m'honorez, ou la lumiere de vos jugemens, ou vostre amour pour la verité, j'avoüe n'avoir point de paroles qui ne soient au dessous des remerciemens que je vous dois, & de l'estime toute extraordinaire que je fais de vostre bonté & de vostre vertu. Et puisque l'un & l'autre vous porte à voir avec plaisir la justification de l'innocence d'un homme aussi celebre dans l'Eglise qu'estoit feu Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, je ne doute point, Madame, que vous ne receviez de tres-bon cœur l'Apologie que je vous envoye, & qui vous fera connoistre si clairement l'excez des impostures dont on s'est servy pour noircir sa reputation & sa memoire, que vous ne pourrez je m'asseure lire sans estonnement, que l'on ait inventé de si estranges calomnies, pour faire croire qu'il y eust des taches dans une ame, & dans une vie qui estoient si pures. Que si vous aviez, Madame, besoin de caution pour estre asseurée qu'il n'y a un seul mot que de vray en toute cette Apologie, il me seroit bien aysé de vous en servir, puis que j'ay connoissance de toutes les particularitez dont elle parle, & que je vous puis protester que les Amis de Monsieur de Saint Cyran croiroient se ren-

dre

dre indignes de l'estre, si contre les maximes qu'ils ont apprises de luy, il leur arrivoit jamais d'employer le moindre mensonge pour deffendre la verité. Ceux qui souhaittent avec ardeur de devenir Enfans de lumiere en devenant Enfans de Dieu ne se servent point des armes de tenebres; Et c'est ce qui les rend invincibles, pource qu'ils establissent toute leur force, non pas sur les artifices de cette prudence de la chair qui n'est que mort selon l'Apostre; mais sur la bonne foy de cette prudence de l'esprit toute divine & toute celeste, qui rend les ouvrages de ceux qui la suivent immortels parmy les hommes, & fait vivre leurs ames devant Dieu de la seule veritable vie. Je vous laisse à juger, Madame, si ce petit ouvrage porte les marques d'avoir esté fait dans cét esprit; & s'il n'y a pas sujet d'admirer que cette Providence eternelle qui veille sans cesse pour les siens, a permis que l'on se soit efforcé d'obscurcir la reputation d'un aussi grand Personnage que Monsieur de Saint Cyran, afin d'obliger ses Amis, non seulement sans affectation, mais par un devoir de pieté, à la rendre plus éclatante. Il me semble que j'aurois tant d'autres choses à vous dire sur ce sujet qu'il les faut remettre à la vive voix. Ce qui ne sera jamais si-tost que je le souhaitte,
pour

pour ce que mon estime pour vostre merite, aussi bien que ma passion à vous honorer allant tousiours croissant, je pense pouvoir dire sans crainte qu'il est impossible que personne soit davantage que je suis.

LETTRE CCLXXXIX.

A Monsieur le Comte de Reviglias.

MONSIEUR,

Puis que mon Frere est maintenant dans une telle separation du monde, que je ne reçois pas mesme de ses lettres; il est bien raisonnable que je vous témoigne au lieu de luy le ressentiment que je suis asseuré qu'il conservera toute sa vie de l'affection si particuliere qu'il vous plaist de luy faire paroistre, & qui ne peut proceder que d'une bonté extraordinaire; veu que n'ayant pas le bon-heur d'estre connu de vous, ny de vous avoir rendu aucun service, il faut que vous ayez trouvé dans vous-mesme ce qui devoit venir de luy pour vous engager à l'aymer. Je ne m'en estonne pas neantmoins, Monsieur, puis que la Verité estant le plus grand & le plus ferme lien qui puisse attacher les hom-

hommes ensemble, l'amour que vous avez pour elle ne vous sçauroit permettre de tenir pour indifferens ceux qui luy consacrent tous leurs travaux & toutes leurs veilles ; & que d'un autre costé, vostre vertu ne sçauroit souffrir sans indignation de voir deschirer mon Frere par des libelles diffamatoires & par des calomnies horribles, pour ce qu'il fait profession d'estre humble Disciple de ces grands Saints, qui par les merveilles de leur vie, & par l'eminence de leur sçavoir ont merité le nom des Peres de l'Eglise, apres avoir tant travaillé pour maintenir la pureté de ses mœurs & de sa doctrine. J'espere, Monsieur, que la suitte des actions de mon Frere ne le rendra pas indigne de la bonne volonté dont vous l'obligez, & de laquelle ne pouvant se ressentir que par des prieres, je m'estimerois heureux de pouvoir par mes services vous faire connoistre, que n'estant qu'une mesme chose avec luy, ce n'est pas sans raison que vous luy faites l'honneur de l'aymer, & de me croire.

LET-

LETTRE CCXC.

A Madame la Princesse, sur le sujet de la Bataille de Fribourg, en 1644.

MADAME,

Je pense pouvoir dire que V. A. connoist maintenant par experience, quels sont les sentimens plus tendres, & les plus eslevez tout ensemble d'une Mere pour un Fils, puis que la nouvelle gloire que Monseigneur le Duc d'Anguien s'est acquise vous oblige à n'avoir pas moins d'estime que d'affection pour luy: Et je vous avoüe, Madame, que dans la profession si particuliere que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, je ne sçay comment m'acquitter de mon devoir en une rencontre, où tout ce que je sçaurois dire à V. A. est beaucoup au dessous de l'estonnement que me donne une aussi grande action que cette derniere; dans laquelle il semble que Monseigneur vostre Fils, pour la rendre plus qu'heroïque, ait voulu se surmonter luy-mesme; & que n'estant pas satisfait de la haute reputation qu'il avoit déjà meritée par le gain d'une des plus grandes Batailles de nostre Siecle, & par la prise d'une des plus fortes Places du monde, il ait voulu, pour vaincre la Nature aussi bien que

que les Ennemis, forcer une puiſſante Armée dans des lieux pres-qu'inacceſſibles; & par une conſtance toute extraordinaire, remporter l'honneur d'un Combat qui peut tenir lieu de diverſes Batailles renfermées dans une ſeule, puis qu'il n'a pas ſeulement duré pluſieurs heures, mais pluſieurs journées; Qu'il ait voulu pour animer les autres par ſon exemple à faire des choſes qui ſembloient impoſſibles aux hommes, joindre le courage d'un ſimple Soldat à la valeur d'un grand General; & pour rendre le nom de Fribourg encore plus celebre que celuy de Ceriſolles, & que celuy de Rocroy meſme, faire connoiſtre à toute l'Europe, en portant l'effroy dans l'Allemagne, que rien n'eſt impoſſible aux François commandez par le Premier Prince du Sang de France, & par un Prince qui ne ſe contentant pas de la grandeur de ſa naiſſance, auroit honte de n'eſtre connu que par elle, & dont le courage ne met point de bornes à la gloire qui le peut rendre immortel par ſes actions. Mais pour témoigner à V. A. que je n'ignore pas ce qu'elle reſſent en cette rencontre, je ne crains point d'aſſeurer que ſa joye n'eſt pas toute pure; puis qu'il ne ſe peut faire qu'elle ne ſoit troublée par l'image des perils que Monſeigneur voſtre Fils a courus, & qui ont eſté ſi grands, & en ſi grand nombre, que c'eſt un miracle qu'il

ſoit demeuré vivant au milieu de tant de morts, & que cette greſle de mouſquetades qui a mis en pieces entre ſes mains cette eſpée fatale à l'Eſpagne, ait reſpecté ſa Perſonne, & épargné celuy qui eſtoit luy-meſme ſi prodigue de ſa vie. Ne ſeroit-ce pas, Madame, parler trop humainement que d'attribuer cela au hazard, au lieu de reconnoiſtre que c'eſt Dieu qui vous a conſervé celuy que ſelon toutes les apparences du monde, vous deviez perdre dans une occaſion non moins ſanglante qu'elle eſt illuſtre? Et luy ſeul vous le pouvant conſerver encore, je penſe que c'eſt de cela principalement que ceux qui ont autant de paſſion que moy pour le ſervice de V. A. doivent le ſupplier avec ardeur. Ainſi, Madame, vous eſtant ſi inutile en tout le reſte, j'auray la conſolation de pouvoir au moins vous témoigner en cette ſorte avec combien de verité je ſuis.

LETTRE CCXCI.

A Monſieur de Chalain Preſident au Parlement de Bretagne.

MONSIEUR,

Si j'eſtois en un âge plus capable de former de nouvelles habitudes, ce que vous me

me faites l'honneur de m'écrire me porteroit à m'efforcer d'acquerir les bonnes qualitez qui me manquent, afin de me rendre digne de l'opinion si avantageuse qu'il vous plaist d'avoir de moy, & qui ne me fait pas peu de honte en me voyant si different de ce que je parois estre dans vostre lettre: Mais pour vous témoigner, Monsieur, qu'au moins ma sincerité est aussi grande que vous la croyez, je vous avoüeray franchement que si j'estois en tout le reste, tel que je suis dans les devoirs de l'amitié, & dans l'inclination d'honorer parfaitement les personnes qui vous ressemblent, je pourrois recevoir sans vanité ces mesmes loüanges qui me font rougir maintenant; & que je considere beaucoup plus comme des effets de vostre civilité, que comme des faveurs que je merite: Mais bien qu'elles soient si excessives, je confesse neantmoins que vous m'en pouvez faire encore de beaucoup plus grandes, en me donnant des occasions de vous témoigner par mes services, que si vostre affection vous aveugle en vous faisant concevoir une trop bonne opinion de moy, au moins est-elle fort clair-voyante lors qu'elle vous fait croire qu'il n'y a personne au monde qui soit avec plus de raison & de passion tout ensemble.

LETTRE CCXCII.

A Monsieur le Comte du Plessis-Praslain, sur le sujet de la mort de Monsieur de Choiseuil son Frere, tué au siege de Santia en 1644

MONSIEUR,

La grandeur de vostre perte me surprend & me touche de telle sorte, qu'il ne m'est que trop facile de comprendre dans quel trouble, & quelle affliction elle vous a mis. Les plus insensibles mesmes pleurent un Frere ; la nature ne pouvant souffrir sans une extreme violence la separation d'une personne à laquelle, en nous formant d'un mesme sang, elle nous avoit attachez par tant de liens : Mais lors que nous rencontrons de si rares qualitez dans un Frere que les considerations de la naissance cedent à celles du merite ; & que les affections naturelles se trouvant surmontées par l'estime d'une si haute vertu, nous l'aymions encore beaucoup plus comme nostre Amy, que nous ne le cherissions comme nostre Frere; Qui doute, Monsieur, que la douleur de nous voir ravir en un moment, & par un malheur tout extraordinaire une personne qui nous estoit si proche & si chere tout ensem-

ſemble, ne ſoit capable d'ébranler l'ame du monde la plus ferme & la plus conſtante? Je penſe, Monſieur, pouvoir dire avec verité que voila l'eſtat où eſt la voſtre: Mais, s'il vous plaiſt, en vous détournant des penſées de la terre, lever les yeux vers le Ciel pour adorer un Maiſtre, dont toutes les volontez ſont autant de loix inviolables que nous ſommes obligez de reverer avec une ſouſmiſſion abſoluë; la crainte de murmurer contre les decrets immuables de ſon eternelle Providence mettra voſtre eſprit dans un calme que toutes les raiſons humaines ſeroient incapables de luy donner. C'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur que vous puiſſiez faire par l'aſſiſtance de ſa grace, ſans laquelle ceux qui ont autant de paſſion que moy pour voſtre ſervice entreprendront inutilement de vous conſoler, puis qu'elle ſeule nous peut faire trouver de la force dans noſtre foibleſſe, & relever nos eſprits abatus par une douleur non moins violente que legitime. Je vous flaterois, Monſieur, ſi je vous parlois d'une autre ſorte; Et cette maniere d'agir ſi indigne de vous le ſeroit auſſi de moy, ſi je l'oſe dire, puis que je fais profeſſion d'eſtre avec autant de ſincerité que de verité.

LETTRE CCXCIII.

*A Monſieur ****

MONSIEUR,

Aprés avoir attendu ſi long-temps inutilement voſtre réponſe, n'ay-je pas droit de me plaindre, non de voſtre oubly, puis qu'il eſt impoſſible que vous en ayez jamais pour moy; mais de voſtre pareſſe? Quelle parole! Eſt-il croyable qu'elle me ſoit échappée? elle l'eſt pourtant: Mais ſi vous voulez j'en auray regret, & confeſſeray qu'il ſuffit pour avoir tort de vous accuſer d'en avoir. Dites-moy donc ſeulement je vous ſupplie comment il ſe peut faire qu'un homme auſſi ſoigneux, & qui ayme autant que vous, demeure deux mois ſans rendre réponſe à l'une des perſonnes du monde que je ſuis aſſeuré qu'il ayme le plus? Eſt-ce que la certitude que vous avez que je lis dans voſtre cœur fait que vous croyez n'avoir pas beſoin de m'écrire ce que je ſçay auſſi bien que vous? En verité je penſe qu'oüy; & qu'ainſi vous avez un ſi grand ſujet de vous plaindre de mes plaintes, que je dois vous en demander pardon. Ce que je fais avec tant de joye, que vous me devez treuver auſſi rai-

ſon-

ſonnable en finiſſant ce billet, que je vous ay ſans doute paru injuſte en le commençant.

LETTRE CCXCIIII.

A Monſieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

J'ay appris de vos nouvelles avec ma joye ordinaire, & avec un plaiſir extraordinaire de voir que ce n'eſt plus par des lettres, mais par des billets; & qu'ainſi vous commencez à vous inſtruire dans une ſcience en laquelle j'ay grand intereſt que vous vous rendiez ſçavant de plus en plus, afin que vous m'aymiez touſiours davantage. Et puis que vous vous plaigniez de ce que les occupations d'une Campagne donnent peu de loiſir de penſer ſerieuſement à des choſes beaucoup plus importantes, il faut attendre un temps plus favorable pour vous dire, que la ſeule ſageſſe veritable conſiſte à travailler pour ſe rendre heureux eternellement : Mais au moins me ſera-t'il permis de ſouhaiter ſans vous le dire, que Dieu vous ouvre les yeux pour connoiſtre une verité ſi importante, & vous touche le cœur, afin de

vous engager à servir un jour ce Souverain Maistre de nos ames & de nos vies avec la mesme ardeur & la mesme fidelité que vous servez nostre petit Maistre. Il ne faut pas courir tant de perils, ny soustenir tant de travaux pour gagner le Ciel, que ceux où vous vous precipitez, & que vous souffrez tous les jours pour acquerir une vaine reputation qui ne vous suivra point en l'autre vie. Et c'est se tromper de croire que Dieu se nommant luy-mesme le Dieu jaloux, tienne pour innocens ceux qui preferent à sa gloire l'honneur du Monde, & qui dans ce partage si inégal de leurs affections ne laissent au Createur que ce qu'ils auroient honte de donner aux creatures. Mais comment est-il arrivé que contre ma resolution je sois encore entré dans ce discours. Permettez-moy s'il vous plaist de vous dire, que vous ne pouviez recevoir une plus forte preuve de mon amitié, qui m'emporte ainsi malgré moy-mesme à ce qui regarde vostre solide bon-heur, & me fait manquer aux loix de la prudence pour accomplir celles de la charité. N'attendez donc point s'il vous plaist d'excuses d'un excez qui vaut mieux que toutes les regularitez des Amis ordinaires, & d'une faute à laquelle je ne pourrois avoir regret sans en commettre une beaucoup plus grande.

LETTRE CCXCV.

A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je pourrois dire avec verité que jamais Billet n'a esté veu avec plus de joye que le vostre des deux personnes dont il parle, si elle n'avoit esté diminuée par le sentiment du tort que vous leur faites, en craignant que si vous leur eussiez écrit, elles eussent mis vos lettres dans leurs poches pour ne les lire que quelque temps aprés. Est-ce donc ainsi que vous connoissez l'Amitié qu'elles ont pour vous ? Et si vous la connoissez, est-ce ainsi que vous en jugez ? Et si vous la jugez telle qu'elle est, est-ce ainsi que vous la traitez ? Que si cela n'est luy faire un outrage, que voudriez-vous donc faire pour l'offenser ? Et de quel plus grand defaut pourriez-vous accuser vos Amis qu'en les croyant capables d'user envers vous de la plus grande de toutes les injures qui est le mépris ? En verité je ne voy pas quelle satisfaction vous leur pouvez faire, si vous n'avoüez qu'ils sont plus sçavans que vous en Amitié, puis qu'ils ne vous auroient jamais soupçonné d'une telle faute que celle où vous avez estimé qu'ils

qu'ils pouvoient tomber ; & si vous ne les aymez plus que jamais, puis que vous voyez qu'ils en sont encore plus dignes que vous ne pensiez, estans si impeccables à vostre égard, qu'ils n'auroient à desirer pour comble de leurs souhaits, que de l'estre autant en tout le reste.

Comme je fermois ce Billet, j'ay appris la nouvelle de la naissance de ce petit Fils, qui tient desia une si grande place dans vostre cœur, que je ne meriterois pas celle que vous m'y avez donnée, si je n'en ressentois une joye toute extraordinaire.

LETTRE CCXCVI.

A Monsieur le Marquis de Montauzier, Prisonnier de guerre en Allemagne en 1644.

MONSIEUR,

Je ne sçay si la Lettre que je vous écrivis il y a quelque temps aura esté assez heureuse pour arriver jusques à vous ; Et j'avoüe que je serois fasché qu'elle fust perduë, puis qu'elle vous asseure qu'elle seroit suivie de plusieurs autres si je rencontrois souvent des occasions de vous en faire tenir, ou si elles pouvoient contribuer

buer quelque chose à vostre satisfaction & à vostre service. L'estat où vous estes, Monsieur, adjouste un nouveau respect à l'estime que j'ay tousiours faite de vostre merite ; & la vertu ne me semblant jamais plus illustre que quand elle triomphe de la mauvaise fortune, je considere vostre constance dans vostre prison comme un des effets de cette grandeur de vostre ame que j'ay tousiours veuë si eslevée au dessus des foiblesses du commun des hommes, que c'est par là principalement que je juge quel est mon bon-heur d'avoir tant de part en vos bonnes graces. Et il faut, Monsieur, que vous ayez l'esprit bien libre au milieu de cette ennuyeuse captivité, pour me railler d'une maniere si obligeante par vostre lettre à nostre Amy, en luy voulant persuader, que quand vous n'auriez pas par vous-mesme assez de fermeté pour souffrir sans inquietude toutes les peines de vostre prison, je serois seul capable de vous la donner, par la honte que vous auriez de faire rien d'indigne de nostre amitié. Ce que vous exprimez en des termes que je ne pourrois redire sans avoir perdu la modestie, & que j'ayme beaucoup mieux, pour ne point faire de tort à vostre jugement, considerer plustost comme une image de la vertu que vous me desirez, que comme une vertu que vous

croyez

croyez veritablement que je possede. Que si les souhaits suffisoient pour l'acquerir, je confesse, Monsieur, que vous auriez raison de m'attribuer cette grandeur de courage que j'estime tant, que je la prefererois à toutes les Couronnes de la terre; ne pouvant m'empécher de croire qu'il y a beaucoup plus de satisfaction d'avoir le cœur d'un Roy sans l'estre, que d'estre Roy sans en avoir le cœur, & se trouver accablé du poids d'un Sceptre qui ne se peut soustenir dignement, dans l'idée que j'en conçois avec vous, que par des ames élevées au dessus de ces courages ordinaires, qui ne remplissent qu'une petite partie de cette generosité sans bornes, qui doit estre, pour user des paroles d'un grand Roy & d'un grand Prophete tout ensemble, comme l'esprit principal qui anime les Souverains. Mais, Monsieur, comment me suis-je emporté si avant; ou plustost comment m'y avez-vous tiré par force? Pardonnez-le moy, puis que je ne fais en cela que vous suivre, & me parer de la vanité que vous m'auriez donnée, si je m'estois laissé flatter à l'opinion que vous faites semblant d'avoir que je puis pretendre quelque part à la chose du monde que je prise le plus selon le monde. Et puis que vous n'avez en cela qu'emprunté mon nom pour vous representer vous-mesme, continuez, je vous supplie, à vous servir de

cette

cette fermeté invincible que Dieu vous a donnée, pour supporter avec mépris toutes les traverses de la Fortune, qui cesseroit d'estre Fortune si elle cessoit d'estre ennemie de la Vertu; Et reservez-moy s'il vous plaist quelque petite partie de cette constance pour me conserver tousiours, en me conservant l'honneur de vostre amitié, un bonheur qui m'est si cher, que je ne perdray que par la mort la qualité de.

LETTRE CCXCVII.

A Monsieur l'Abbé Bentivoglio, sur la mort de Monsieur le Cardinal Bentivoglio son Oncle, en 1644.

MONSIEUR,

Je suis trop affligé de vostre incomparable perte pour entreprendre de vous consoler: Et j'ay grand besoin moy-mesme de l'estre, puis que mes sentimens n'estans pas moindres en cela que ceux de mon Frere, jamais nouvelle ne m'a plus penetré tout ensemble l'esprit & le cœur, que celle qui ravit à l'Eglise & à toute l'Europe l'une des plus grandes lumieres de nostre Siecle; & à ses serviteurs l'un des plus genereux Amis qui fust au monde. Il n'y a que

que Dieu qui ſoit capable d'adoucir une ſi juſte & ſi violente douleur. Je le ſupplie, Monſieur, de tout mon cœur qu'il veüille ſoulager la voſtre, & qu'il me donne dans la mienne des occaſions de vous faire voir par mes tres-humbles ſervices avec combien de paſſion je ſuis.

LETTRE CCXCVIII.

A Monſieur de Chaudebonne.

MONSIEUR,

Apres avoir ſi ſouvent demandé aux autres de vos nouvelles, je vous ſupplie de me permettre de vous en demander à vous meſme; & de donner charge à quelqu'un de vos gens de m'en écrire : Je ne dis pas des principales; mais ſeulement de celles de voſtre ſanté : Car quant aux autres je ſçay qu'elles ne ſe peuvent dire que de vive voix, & dans une confiance auſſi grande qu'eſt celle où il a pleu à Dieu de nous mettre. Je vous avoüe que je n'ay jamais tant éprouvé la puiſſance de la Foy que ſur le ſujet de voſtre mal; veu que ſans elle il me ſeroit inſupportable; au lieu qu'elle fait que je le regarde comme une grace toute extraordinaire de Dieu, qui en

en vous l'envoyant d'une main, vous donne de l'autre une ſi extreme patience pour le ſouffrir, qu'il doit moins eſtre conſideré comme un mal que comme une faveur, puis que la plus grande qu'il puiſſe faire à ſes Eleuz, eſt de les purifier de telle ſorte dés cette vie par des afflictions ſupportées ſaintement, qu'ils ayent ſujet d'eſperer de paſſer des miſeres de la terre aux felicitez du Ciel, & d'adorer dans les joyes d'un bon-heur eternel, celuy qu'il ont adoré dans les douleurs d'une ſouffrance paſſagere. C'eſt pourquoy plus noſtre Amitié eſt forte, & moins elle me permet de vous plaindre dans l'eſtat où vous eſtes maintenant, lors que je penſe qu'il eſt l'une des cauſes de celuy où vous ſerez un jour, & que je me remets devant les yeux cette excellente parole que vous m'avez dite ſi ſouvent, que l'on eſt trop heureux de ſatisfaire à Dieu en ce monde pour éviter les peines de l'autre. Je vous confeſſe que je ne ſçaurois aſſez admirer la force qu'il vous donne, & il faudroit eſtre bien aveugle pour ne voir pas qu'elle ne peut proceder que de luy, puis que toute cette conſtance humaine que l'on vante tant, ne va qu'à eſtouffer dans la bouche les cris que l'on jette dãs le cœur; & que la plus haute Philoſophie ne paſſa jamais juſques à conſiderer les maux comme des biens, & à donner des benedictions & des loüanges

à ce-

à celuy qui nous les envoye. Il n'appartient qu'à ceux qui sont aussi Chrestiens d'effet que de nom, de baiser la divine main qui les frappe, & de recevoir avec joye comme des preuves de sa misericorde, ce que les Meschans considerent avec horreur comme des chastimens de sa justice. Mais c'est à vous à m'apprendre ces veritez, dont Dieu vous instruit par une experience si rude en un temps pour estre si douce en un autre. Ainsi je feray mieux de le supplier dans le silence, qu'il continuë de répandre si abondamment ses graces sur vous ; & qu'il me fasse celle d'entrer dans une resolution veritable d'estre tout à luy en vous imitant.

LETTRE CCXCIX.

A Monsieur Servien l'un des Plenipotentiaires du Roy pour la Paix Generale.

MONSIEUR,

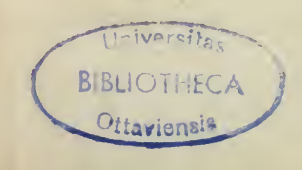
Je sens encore augmenter ma joye de la grace si particuliere que Dieu m'a faite de me resoudre à passer le reste de mes jours dans la solitude, puis que vous n'approuvez pas seulement ce dessein, mais que vous me portez quelque envie du repos dont je vas joüir dans une si heureuse retraite. Je vous avoüe,

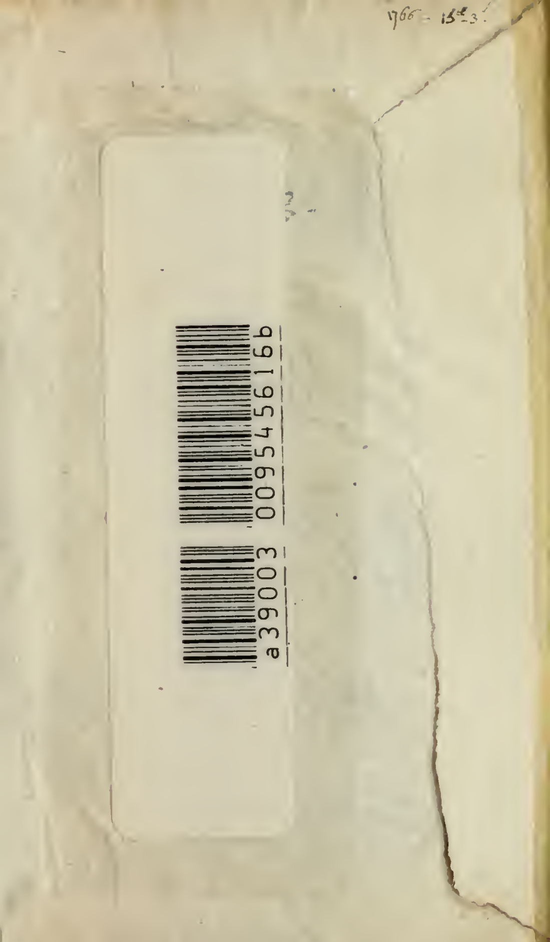
avoüe, Monſieur, que quand je me remets devant les yeux les evenemens arrivez durant tant d'années que j'ay paſſées dans la Cour & dans le Monde; cette face des affaires ſi ſouvent renouvellée; ces changemens merveilleux en la condition des Perſonnes les plus puiſſantes ſur la terre; tout ce que l'on appelle bon-heur eſtre meſlé de tant de déplaiſirs & d'amertumes; & la mort terminer en un moment ces deſirs démeſurez, & cette ambition ſans bornes qui devorent le cœur des plus eſlevez d'entre les hommes, il me ſemble que tout ce qui eſt renfermé dans un ſi petit eſpace de temps, eſt ſi peu conſiderable en comparaiſon des felicitez eternelles auſquelles nous devons tous aſpirer, que dans les ſentimens que Dieu me donne, & dans la liberté où il m'a mis de pouvoir, ſans bleſſer aucun de mes devoirs, employer ma vie à ſon ſervice en renonçant pour jamais à tous les intereſts du Siecle, je ſerois extremement coupable de de refuſer une faveur ſi extraordinaire, & que j'avois ſi peu meritée. Voila, Monſieur, les veritables raiſons de cette retraite dont Monſieur voſtre Frere vous a écrit, & que vous avez beaucoup mieux jugées que je ne ſçaurois vous les dire: Mais pardonnez-moy ſi je me plains du tort que vous me faites de douter du ſouvenir continuel que j'auray de ceux qui me font l'honneur de m'aymer,

& particulierement de vous. Il eſt vray qu'en quittant le Monde, je m'efforceray avec la grace de Dieu de renoncer à tous ces vains objets des ſens, qui ne font que divertir nos penſées des objets de noſtre foy : Mais comment cela pourroit-il me faire perdre la memoire de mes veritables Amis, veu que je les porte & les veux touſiours porter dans mon cœur, où je les offriray ſans ceſſe à Dieu, afin qu'il les comble de tant de vertus que je puiſſe m'exciter à le mieux ſervir par leur exemple, n'y en ayant point de plus puiſſant ſur noſtre eſprit, que celuy des perſonnes que nous aymons & qui nous ayment. Quant à vous, Monſieur, puis que Dieu par ſa providence vous engage dans les affaires, vous avez ce me ſemble grand ſujet de le loüer de ce que c'eſt en une occaſion ſi importante à la tranquilité publique non ſeulement d'un Royaume, mais de tous les Eſtats de la Chreſtienté : Car à quoy pourriez-vous mieux employer vos travaux & voſtre zele, qu'à contribuer à une Paix Generale, qui en faiſant ceſſer les miſeres ſans nombre d'une longue & cruelle guerre, redonnera comme une nouvelle vie à tant de Peuples, & ramenera un calme d'autant plus doux, qu'il aura eſté precedé de tant d'orages. Mais comme c'eſt une faveur que l'on ne peut attendre que de la bonté toute puiſſante de celuy qui tient en-

tre ses mains les cœurs des Princes, & qui les fléchit ainsi qu'il luy plaist pour l'execution des desseins de sa justice ou de sa misericorde sur les hommes, & que les prieres sont les seules armes que l'on peut opposer à sa colere pour avancer les effets de sa grace; j'estime, Monsieur, qu'estant si inutile à tout le reste, ce m'est un extreme bonheur de me joindre à quelques-unes de ces personnes, qui par leurs larmes & leurs souspirs s'efforcent de destourner la juste vengeance qu'il pourroit continuer à prendre de nos crimes, & d'arrester ce deluge de sang qui inonde aujourd'huy toute l'Europe. Ainsi, Monsieur, je ne dois pas m'estonner que m'honorant d'une amitié si particuliere, vous entriez dans ce sentiment; & que vostre affection soit assez genereuse pour m'aymer également en quelque estat que je sois, comme je seray toûjours avec la mesme passion.

FIN.




a39003 009545616b

